

ESSAIS
DE
MONTAIGNE.

MS. A. 1. 3. 4.
D. 1.
MONTAGNE.



ESSAIS
DE
MONTAIGNE,

Avec les Notes de M. COSTE. K

NOUVELLE ÉDITION.

TOME I.



A LONDRES,
Chez JEAN NOURSE & VAILLANT.

M. DCC. LXIX.

1843

DE

ALPHABET

AND A NEW & IMPROVED

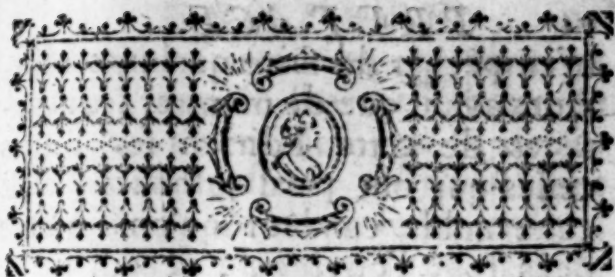
NOVELL EDITION

VOLUME I



CHAS. J. B. B. & CO. LONDON

1843



P R É F A C E

D E

L'ÉDITEUR.

Tous les bons Esprits sont d'accord depuis long-tems sur le mérite des *ESSAIS de Montagne* (1). Je ne prétends ni en faire l'éloge dans les formes, ni entrer dans la discussion des Critiques qu'on en a faites. Je ne pourrois rien dire de nouveau sur le premier article : & je suis persuadé que ceux qui liront l'Ouvrage avec quelque application, seront aisément convaincus du peu de solidité de la plûpart de ces critiques.

Une chose sur quoi je ne puis

(1) *L'Esprit de Montagne sera admiré pendant qu'il y aura des connoisseurs*, dit M. BAYLE dans son Dictionnaire, à l'Article *ERMITE*, Rem. (b) Num. V. p. 1106. 3e. Edit 1720.

VI *P R E F A C E.*

m'empêcher de faire quelques réflexions avant que de montrer les avantages de cette Edition sur toutes celles qui ont paru jusqu'ici , c'est cette noble candeur qu'on observe dans tout l'ouvrage , & qui ne se dément jamais.

On a fort blâmé Montagne de ce qu'il s'est fait lui-même le sujet de son Livre. Cette objection a été rebattue mille fois ; & je l'ai entendue répéter fort souvent dans des compagnies où il m'étoit aisé de voir que ceux qui la faisoient , n'étoient pas fort instruits de la manière dont Montagne s'est dépeint dans son Livre. Il l'a fait avec tant de sincérité , qu'il y a tout sujet de croire , que c'est moins par vanité que pour instruire qu'il s'est engagé dans une carrière si épineuse. Il est certain du moins que ce portrait est comme un miroir fidelle où tous les hommes pourront se reconnoître par quelque endroit , s'ils prennent la peine de s'y regarder avec attention , & dans le dessein de se voir tels qu'ils sont effectivement. On a beau faire : dans ce Monde , il faut où s'étudier se-

P R E F A C E. VII

rieusement soi-même, ou vivre au hasard, exposé sans cesse à être le jouet des autres hommes & de ses propres foiblesses, toujours dans l'inquiétude & dans le désordre, toujours à se plaindre de maux dont on ignorera la cause, & le véritable remede. *Si le Monde*, dit fort bien Montagne (2) à cette occasion, *se plaint de quoi je parle trop de moi, je me plains de quoi il ne pense pas seulement à soy.* Qu'on essaie d'imiter la liberté qu'il a prise de se peindre sans déguisement; & l'on verra bientôt que l'entreprise n'est pas tant blâmable que difficile à exécuter.

La plupart des hommes sont si aveuglés par une fausse complaisance pour eux-mêmes, & par une mauvaise honte, que, bien-loin de pouvoir se dévoiler au Public avec cette aimable sincérité qui paroît dans Montagne, ils n'ont pas même le courage de fouiller dans les replis de leurs cœurs pour se découvrir secrètement à eux-mêmes leurs foiblesses, leurs légéretés, & les veri-

(2) Tom. VII, L. III. ch. ij. p. 137.

VIII *P R E F A C E.*

tables motifs de leurs actions. C'est-là sans doute la raison pourquoi de tant d'Ecrivains qui ont paru depuis Montagne, & dont la plûpart n'ont été que de fades imitateurs, (car c'est l'engeance qui a toujours abondé le plus dans la République des Lettres) il ne s'en est trouvé aucun qui ait entrepris de marcher sur ses traces.

La chose est si remarquable, que le feu (3) Duc DE BUCKINGHAM, fameux par un discernement exquis, & un jugement qu'on n'a jamais soupçonné d'avoir été offusqué par une vaine complaisance pour des préjugés mal fondés, en a pris occasion de faire l'éloge de Montagne. Après avoir parlé de CICERON & du Chancelier BACON, comme de deux excellens génies, dont la conduite n'eut gueres de rapport avec la sagesse qui brille dans leurs Ecrits, il dit que ces deux célèbres Ecrivains auroient rendu beaucoup plus de service au Public s'ils eussent voulu lui exposer naïvement & en détail les véritables causes de cette contrariété. Mais, (4)

(3) *Marquis de Normanby, &c.*

(4) *But we must never expect so much since*

P R E F A C E. IX

ajoute-t-il, nous ne devons point attendre ce degré de sincérité de la part d'aucun Ecrivain, excepté l'incomparable Montagne, qui apparemment sera toujours le seul de son espece. Je sais bien, continue le Duc de Buckingham, qu'on accuse Montagne de vanité, mais sans raison, à mon avis. ----- Et s'il est vrai qu'il n'en ait pas été tout-à-fait exempt, jantais personne n'a si bien sçu le déguiser: car toute sa vanité s'étant bornée à lui faire publier aussi librement ses foibleffes & ses défauts, que ses bonnes qualités, c'est une vanité d'un genre tout particulier, & qui peut-être mériteroit un autre nom.

Montagne ne parle pas avec moins de candeur de son Livre que de lui-même.

Outre les citations dont il l'a enrichi, il confesse naïvement, qu'il y a inseré bien des raisons & des comparaisons tirées d'Auteurs célèbres

ity in any Writer, except the incomparable Montagne, who is like to stand alone to all Posterity. *Essay on Authors* p. 266. Vol. II. of THE WORKS of JOHN SHEFFIELD, — Duke of Buckingham.

x P R E F A C E.

dont il a caché les noms à dessein , pour tenir en respect ces Censeurs téméraires qui n'ont pas plutôt jetté les yeux sur un Livre nouveau qu'ils songent à en faire la critique ; si éloigné d'ailleurs de vouloir s'approprier les pensées d'autrui , *qu'il aimeroit quelqu'un* , dit-il (5) , *qui le scust déplumer par clairté de jugement.* Sans m'être beaucoup attaché à chercher ces pensées étrangères dont il a embelli son ouvrage , j'en ai découvert (6) un assez bon nombre , mais plutôt par hasard , ou par reminiscence , que par cette espece de discernement que Montagne exige de ceux qui voudroient entreprendre de le *déplumer*.

Il nous dit avec la même franchise,

(5) Tome IV. Liv. II. ch. x. p. 94

(6) Voyez Tome I. Liv. I. ch. xvj. pag 117 note 6. Page 170. note 39. Page 175. 176 notes 42 , 43 , 44 , 45 , 46. ch. xxj. page 206. note 1. 2. Tome II. ch. xxiv. p. 12. note 17. Tome III. Liv. II. ch. j. p. 249. note 7. page 258 note 14. ch. iij. pages. 291. notes 9. 10, 11, 13, 14. ch. v. pag. 335. note 3. Tome IV. Liv. II. ch. xij. page 187. note 17. Tom. V. Liv. II. ch. xij. p. 8. note 148. Ibid. page 271. note 421. Tome VII. Liv. III. ch. ij. p. 147. note 7.

P R E F A C E. xi

(7) qu'il entreprend à tous coups, de s'esgaler à ses larrecins, d'aller pair à pair quant & eux. Mais c'est autant, ajoute-t-il, par le benefice de mon application, que par le benefice de mon invention. En effet son Livre est rempli de passages tirés des meilleurs Auteurs, qu'il s'est rendus propres en leur donnant des sens tout nouveaux, & souvent plus délicats & plus relevés que ceux qu'ils ont dans l'original. Je ferois un Livre, au lieu d'une Préface, si j'allois vous détailler ici toutes ces applications ingénieuses. Un seul exemple, tiré du Ch. xxj. du premier Livre, suffira pour exciter la curiosité des Lecteurs qui ont du goût pour ces sortes de recherches. Presque toutes les pensées de ce Chapitre sont prises mot pour mot de SENEQUE: & par l'application qu'en fait Montagne, il se trouve que de simples observations de l'usage ordinaire de la vie, intéressent enfin toute la Nation.

Mais de ces mêmes citations dont

(7) Tome II. Liv. j. ch. xxv. p. 38. note 88.
Tom VII, Liv. III. ch. v. p. 236. note. 2.

Montagne a trouvé moyen d'enrichir son Livre, on a pris occasion de décrier sa sincérité, dont on ne peut le dépouiller sans défigurer entièrement son caractère. „ Si Montagne, „ dit-on, a sçu remplir son Livre „ d'un si grand nombre de citations, „ d'où vient qu'il se plaint si souvent „ & si vivement de la foiblesse de sa „ mémoire? D'où a-t-il donc tiré „ tant de traits d'Histoire, & tous ces „ beaux passages dont il fait des applications si singulieres? N'est-ce „ pas sa mémoire qui lui a fourni les „ noms de tant de Philosophes, leurs „ propos sententieux qu'il nous cite „ à tout moment, & ces longues „ énumérations qu'il fait de leurs sentiments sur les questions les plus „ délicates de la Physique & de la „ Morale, sur la nature de Dieu, „ sur l'essence & l'immortalité de „ l'ame? „ Pour répondre à cette objection, sans entrer dans des détails qui nous meneroient trop loin, on peut remarquer d'abord, que faute de mémoire, Montagne est tombé de tems en tems dans des méprises assez grossieres, comme lorsqu'il a

pris [8] *Crates* pour *Socrate*, un certain (9) *Dyonisius* pour *Diogene* le Cynique, (10) *Heraclides Ponticus* pour *Pythagore*; & qu'il a fait dire (11) à *Thales* le contraire de ce qu'il a dit, & quelquefois (12) à *Plutarque*, son plus familier ami, qu'il tenoit toujours auprès de lui, & dont il ne pouvoit se séparer dans le tems même qu'il vouloit (13) se passer de la compagnie & souvenance de tout autre Livre.

En second lieu, ce n'est point par un effort de mémoire, & dans le feu de la composition, que *Montagne* a embelli son Livre de toutes les citations qu'on y trouve présentement. Il les y a insérées, pour la plupart, à loisir & à mesure qu'il les rencontroit dans les livres qu'il avoit actuellement devant les yeux. Il ne faut, pour s'en convaincre, que parcourir les premières Editions des *Essais*, où

(8) Tome IX. L. III. ch. xiiij. p. 110. note 4.

(9) Tome II. L. I. ch. xxiv. p. 16. note 21.

(10) Tome II. L. I. ch. xxv. p. 99. note 72.

(11) Tome VII. L. III. ch. v. p. 247. note 6.

(12) Tome V. L. II. ch. xij. p. 97. note 255.
& T. VII. L. II. ch. xxxvij. p. 32. note 9.

(13) Tome VII. L. III. ch. v. p. 324. note 74.

P'on ne trouve que très-peu de citations dans des Chapitres qui dans la suite en ont été tout chargés. Par exemple, dans le Chapitre xij. Liv. II. Tom. V. depuis la page 53. jusqu'à la page 66. on voit un grand étalage des sentimens de tous les plus célèbres Philosophes de l'antiquité sur la nature de Dieu ; mais il n'y en a pas un seul mot dans la premiere édition des *Essais*, imprimée à Bourdeaux en 1580. ni dans celle qui parut ensuite à Paris en 1588. Et tout le monde peut voir dans l'Edition que je donne présentement au Public, que Montagne a trouvé toutes ces pensées fort exactement expliquées dans *Cicéron*, d'où il lui a été fort aisé, sans aucun effort de mémoire, de les transporter dans son Livre.

Ici je ne puis me dispenser de prendre connoissance d'une censure que Montagne a publiée fort naïvement contre lui-même ; & sur laquelle personne ne s'est jamais avisé de le contredire, c'est ce qu'il dit de sa maniere d'écrire à bâtons rompus, d'un stile découfu, mal lié, qui ne

P R E F A C E. xv

va (14) *qu'à sauts & à gambades*, pour parler son langage.

La cause de ce défaut ne vient pas absolument, comme on l'a cru jusqu'ici, du génie même de Montagne; qui l'a entraîné sans raison d'un sujet dans un autre, sans qu'il ait pû donner plus d'ordre & de suite à ses propres pensées : mais de je ne sai combien d'additions qu'il a faites çà & là dans son livre toutes les fois qu'on est venu à le réimprimer. On n'a qu'à comparer les premières Editions des Essais avec les suivantes pour voir à l'œil, que ces fréquentes additions ont jetté beaucoup de désordre & de confusion dans des raisonnemens qui étoient originairement fort clairs & très-bien suivis. Le stile de Montagne tel qu'il paroît dans les premières Editions, & tel qu'il est dans les dernières après avoir été gâté par ces additions, pourroit être comparé à un colier de perles, qui d'abord seroit composé de perles parfaitement rondes, & d'une égale grosseur, & entre lesquelles on en

(14) Tome VIII. L. III. ch. ix. p. 26 2.

mettroit ensuite d'autres d'une rondeur aussi parfaite, mais beaucoup plus grosses. Ces dernières perles en augmentant le prix du colier lui feroient perdre une bonne partie de sa beauté. Il en est de même de la plupart des pensées que Montagne a insérées de tems en tems dans son livre. On seroit fâché de les perdre, quoiqu'elles le défigurent en plusieurs endroits, de la manière dont elles y sont enchaînées. Parce que Montagne voyoit sans peine la liaison de ses premières pensées malgré ce qu'il mettoit entre-deux, il comptoit qu'un Lecteur attentif la verroit aussi bien que lui. Mais quelquefois il ne reste de cette liaison que des traces si légères & si peu marquées, qu'on ne sauroit l'appercevoir qu'en consultant les plus anciennes Editions. C'est de quoi l'on peut voir un exemple très-remarquable pag. 44 & 45. du Tome V. L. II. ch. xij. note 176. & l'on en trouvera dans les notes plusieurs autres, dont une discussion plus particulière seroit ici fort désagréable, & m'engageroit dans une excessive longueur.

PREFACE. LXVII

Il me reste à faire voir en peu de mots les avantages de cette Edition, sur toutes celles qui ont paru jusqu'ici.

De toutes les anciennes Editions des ESSAIS, il n'y en a aucune d'autentique que celle de *L'Angelier*, publiée à Paris (15) en 1595. sur une copie, trouvée après le décès de l'Auteur, comme on l'affure positivement dans le titre, & qui avoit été revue & augmentée d'un tiers plus qu'aux précédentes éditions. Et c'est précisément d'après cette même édition que j'ai fait imprimer celle-ci, sans m'être servi de celles qui ont paru depuis, que pour corriger de pures fautes d'impression. A mesure que ces dernières éditions sont plus récentes, on y a fait de plus grands changemens dans le stile: mais comme je me suis fait une loi de donner le livre de Montagne, tel qu'il nous l'a laissé lui-même, je n'ai admis aucune de ces prétendues corrections de langage, qui souvent ne servent qu'à

(15) Avec l'Extrait du Privilège du Roi, donné à Paris le quinzième jour d'Octobre, 1594.

énervé la pensée de Montagne, & quelquefois lui font dire (16) tout le contraire de ce qu'il avoit dit.

Dans l'édition de 1595, que j'ai exactement suivie pour le texte, il n'y a ni la traduction des passages Grecs, Latins & Italiens, cités par Montagne, ni l'indication des sources d'où ces passages ont été pris: deux choses pourtant assez nécessaires, dont Mademoiselle de Gournay voulut embellir l'édition des Essais qu'elle donna en 1635. & qu'on trouve dans les éditions suivantes avec toutes les méprises du premier Auteur, qui rendent ce travail fort inutile.

I. Pour commencer par l'article des citations, Mademoiselle de Gournay nous assure fort expressément dans la Préface qui est au devant de son édition des Essais, de 1635. qu'un inconnu s'étant avisé de citer une partie des Auteurs dont Montagne avoit rapporté les propres paroles, elle corrigea toutes les erreurs qu'il avoit

(16) Par exemple, Tom. III. L. II. ch. ij. p. 279. note 21.

P R E F A C E. XIX

commises, & augmenta la liste de ces Auteurs d'une bonne moitié, de sorte qu'il ne restoit qu'environ cinquante passages dont elle n'avoit pû découvrir la source. Voici ses propres termes que je ne puis me dispenser de citer : Quant aux noms des Auteurs cités, dit-elle, qui se voyent ici, (dans l'édition de 1635.) ou qui pourront se voir encore en quelques impressions, j'ai revu & confronté sur leur texte tous ceux qu'un inconnu y avoit appliqués ; retenu les vrais, rejeté les faux, augmentant ces véritables d'une moitié : si bien qu'il ne reste pour ce regard qu'environ cinquante vuides ou noms à remplir, en ce plantureux nombre de près de douze cens passages. C'estoit pourtant une assez épineuse difficulté que de trouver la source d'une bonne partie des autorités de ce Livre, l'Auteur en ayant parfois meslé deux ou trois ensemble, parfois donné tour de main de sa façon à quelque autre, qui les rend de plus obscure recherche. Quoi que ce soit, je ne me fusse jamais demeslée de leur queste, si des personnes d'honneur & doctes ne m'eussent presté la main. Qui

ne croiroit après cela que la source de la plûpart des citations de Montagne a été fidelement indiquée par la Demoiselle de Gournay ? Il est pourtant vrai que son *inconnu* & ces personnes d'honneur & doctes qui l'assistèrent dans la découverte des Auteurs cités par Montagne, lui fournirent une liste très-imparfaite, toute pleine de citations fausses, ou entièrement inutiles : car fort souvent on n'y trouve que des noms d'Auteurs dont on n'a point désigné les ouvrages, comme *Livius*, *Petrarque*, &c. quelquefois pour un même passage on y cite tout à la fois, *Cicéron* ou *Senèque*, *Tibulle* ou *Properce* : souvent deux passages dont l'un appartient à *Cicéron*, l'autre à *Senèque*, y sont attribués tous deux tantôt à *Senèque*, & tantôt à *Cicéron* : on y donne à *Plaute* un passage de *Lucrèce* ; à *Virgile* des vers de *Lucain*, & à *Lucain* des vers de *Virgile* : & quelquefois on met sur le compte d'*Ennius*, de *Virgile* & d'*Ovide* des vers d'un Poète moderne. Obligé par toutes ces méprises, de compter pour rien cette liste, je n'ai jamais marqué

P R E F A C E. xxi

la source d'aucun passage qu'après l'avoir vu de mes propres yeux dans l'Auteur original : & par mes recherches & celles de quelques Savans que je n'ai jamais consultés envain, j'ai enfin tout découvert à dix ou douze passages près, de très-petite importance.

Quelque verilleux que soit ce travail je m'en suis fait un plaisir, parce qu'il m'a paru fort nécessaire : car comme Montagne a rempli son livre de passages des meilleurs Auteurs qu'il détourne souvent de leur premier sens pour s'en servir à exprimer plus agréablement & plus fortement ses propres pensées, on ne sauroit pénétrer l'artifice & la beauté de ses applications, qu'en examinant les passages mêmes dans leur source. Mais qui s'aviserait d'aller déterrer deux ou trois vers de *Virgile*, un hemistich de *Lucrece*, ou de *Catulle*, quelques périodes de *Senèque* ou de *Cicéron*, un trait de *Salluste* ou de *Tite-Live*, si l'on ne lui indiquoit précisément où il pourroit les trouver ?

II. Une traduction fidele des passa-

ges Grecs, Latins & Italiens, cités par Montagne, n'étoit pas moins nécessaire. Mademoiselle de Gournay s'étoit encore chargée de ce travail : mais en l'examinant de près, je m'appergus bientôt qu'il me seroit plus aisé de faire une traduction toute nouvelle que de réformer celle de Mademoiselle de Gournay : outre que de mon François mêlé avec celui de cette Dame il n'en pouvoit résulter qu'une bigarrure très - ridicule. Je prierai ici nos Censeurs de livres de se souvenir que Montagne ayant prêté des sens tous nouveaux à plusieurs passages que je mets en François, j'ai été obligé de transmettre les idées de Montagne dans ma traduction, sans considérer si elle s'accorderoit ou non avec la pensée des Auteurs dont Montagne a emprunté les paroles.

III. Un avantage tout particulier que cette édition aura sur toutes les éditions précédentes, c'est la vérification d'un grand nombre de pensées, de traits d'esprit, & de faits historiques dont Montagne a orné son livre, sans nommer les Auteurs

P R E F A C E. XXIII

d'où il les a tirés. J'en remarquai d'abord quelques-uns qui se présentèrent comme d'eux-mêmes: & dans la suite je me fis une affaire d'en noter tout autant que j'en pourrois découvrir. Insensiblement cette recherche a produit une espèce de critique assez étendue de Montagne: car en examinant la source où il avoit puisé, j'ai découvert plusieurs méprises qu'il a faites, soit pour n'avoir pas bien compris les Auteurs qu'il copioit, ou pour avoir mal retenu leurs pensées. Et afin de faire voir à l'œil, & son exactitude, & ses méprises, qui dans le fond ne sont pas en si grand nombre, ni si grossières, qu'on n'en trouve tout autant, & à peu près du même genre, dans les plus célèbres Ecrivains, les *Saumaïses*, les (17) *Grotius*, &c. je cite au bas des Pages, les propres paroles des Auteurs sur des faits de quelque importance, sans les traduire, lorsqu'elles ne di-

(17) Voyez la Préface que M. Barbeyrac a mise au devant de son excellente Traduction du *Droit de la Guerre & de la Paix*, p. XXII, XXIII. & en je ne sai combien d'endroits de son *Commentaire* sur cet Ouvrage.

XXIV *PREFACE.*

sent que ce que Montagne a déjà dit en François, & toutes les fois qu'elles contredisent ce qu'a dit Montagne, j'en donne une traduction exacte, dont je me sers pour faire sentir la contradiction.

IV. Cette Edition est encore augmentée d'un petit Commentaire, qui consiste dans une courte paraphrase des endroits de Montagne, dont le sens ne se présente pas aisément à l'esprit, & dans une explication de tous les mots surannés, qui sont présentement hors d'usage. Mais étoit-ce la peine, diront nos *Virtueuses*, de s'arrêter à si peu de choses? Je sai que tout cela doit être compté pour rien par des gens comme eux, pour qui tout est clair & de plein-pié dans les Livres. Mais ces Messieurs devroient considérer, que comme c'est leur petit nombre qui les rend si respectables dans le monde, un Livre qu'on n'écriroit que pour eux, ne seroit pas d'un grand usage au reste des hommes.

V. Pour les *Indices* de cette Edition qui sont tous nouveaux, je ne prétens pas les garantir complets :

(&)

P R E F A C E. xxv

(& je ne sai si l'on en fera jamais de tels d'un Livre écrit du stile des *Essais de Montagne*) mais j'ose dire qu'on n'y verra rien d'absolument inutile , & qui ne soit assez intéressant.

VI. En récompense , on trouvera à la fin du neuvieme Volume quelques *Lettres de Montagne* , dont il y en a une qui a été communiquée en Manuscrit par M. Van Papenbroek savant Magistrat , Ancien Président des Echevins d'*Amsterdam*. La dernière est au devant de la *Théologie naturelle* de RAYMOND SEBONDE , traduite en François par Montagne , & les cinq premières sont tirées d'un petit Livre fort rare , composé de quelques Pièces Posthumes d'*Estienne de la Boetie* , que Montagne fit imprimer en 1571. environ neuf ans avant la première Edition de ses *Essais*. C'est Mr. le Chevalier Stanley qui en me faisant connoître ce Livre , me l'a communiqué fort obligeamment pour en extraire tout ce qui pourroit servir à mon dessein. La cinquieme Lettre où Montagne raconte les particularités les plus re-

Tom. I.

marquables de la maladie & de la mort d'*Etienne de la Boétie* son intime ami, suffit pour faire voir qu'il pouvoit écrire d'une manière très-suivie & très-reguliere, lorsqu'il vouloit s'en donner la peine. On verra dans les autres Lettres l'air libre & naturel qui convient à ce genre d'écrire, & au génie de Montagne.

En finissant, il ne sera pas inutile, à mon avis de remarquer que Montagne, né en 1533. a vécu sous les Regnes de *François I. Henri II. François II. Charles IX. Henri III. & Henri IV.* étant mort en 1592. le treizieme de Septembre, âgé de 59 ans, sept mois, & onze jours.

À L O N D R E S,

le 19 Mars 1724.



A V I S

SUR L'ÉDITION

de 1745.

VOICI une nouvelle Edition que je donne des Essais de Montagne. La premiere publiée à Londres en 1724. est moins parfaite que la seconde qui parut en 1725. à Paris. La troisieme que je fis imprimer à la Haye en 1727. eut quelques avantages sur celle de Paris ; & celle-ci qui, selon toutes les apparences, sera la derniere que je publierai, l'emporte de beaucoup sur celle de la Haye. Je l'ai revue & corrigée avec tout le soin dont je suis capable.

En examinant le texte avec une attention plus particuliere, j'y ai trouvé des fautes qui m'avoient échappé : chemin faisant j'ai découvert de nouvelles sources où Montagne avoit puisé, & qui m'ont obligé de relever quelques méprises qu'il a faites, ou faute d'attention, ou faute de mémoire : & dans cette recherche je me suis trouvé cou-

pable moi-même d'avoir critiqué deux ou trois fois Montagne fort mal-à-propos. Charmé de cette découverte, j'ai fait à Montagne toute la satisfaction qui lui est due.

Ce qui distinguera plus visiblement encore cette *dernière Edition* de toutes celles qui ont paru jusqu'ici, c'est le soin que j'ai pris d'expliquer tous les mots & toutes les expressions qui m'ont paru pouvoir faire la moindre peine à ceux qui ne sont pas accoutumés au langage de Montagne, fort différent en bien des endroits de celui que nous parlons aujourd'hui. Parmi ces mots il s'en trouve quelques-uns que Montagne a employés sans trop consulter l'usage, ce qui lui arrive très-rarement : & quelquefois tout occupé des choses, il se sert des mots qui lui paroissent les plus propres à peindre les idées qu'il a dans l'Esprit, jusqu'à oublier, ou négliger de les construire selon les règles les plus communes de la Grammaire. Pour redresser ces dernières méprises, un Commentateur purement Grammatical doit être extrêmement attentif pour ne pas faire dire à Montagne toute autre chose que ce qu'il a voulu dire, & fort équitable pour ne pas donner dans des critiques trop subtiles & trop verilleuses que le stile de son siècle, qu'il n'est pas permis de perdre de vue, n'autorise en aucune manière. Tout cela est détaillé, par

occasion , dans de courtes Remarques sur la signification des mots , & sur les expressions & la maniere dont elles sont arrangées par Montagne , ce qui m'engage quelquefois dans des discussions très-minces & fort frivoles en apparence. Si ces *Discussions* ne sont pas du gout de tout le monde , comme j'ai tout sujet de le croire , je me flatte que les Dames & les Cavaliers les excuseront tout au moins sur l'intention que j'ai eue de leur faciliter par-là la lecture d'un Auteur qu'ils estiment , & qui peut de tems en tems les amuser fort utilement. L'obscurité de certains mots , & l'embaras de quelques expressions mal rangées les a souvent dégoûtés de cette agréable lecture ; & présentement , à la faveur d'un petit nombre de Remarques , ils trouveront Montagne tout aussi aisé à entendre que *la Princesse de Cleves*.

Et ici je suis obligé de déclarer à ceux qui jetteront les yeux sur ces Remarques purement Grammaticales , que je ne les ai point faites pour corriger le stile de Montagne , mais uniquement pour leur procurer le plaisir de lire sans peine son Ouvrage. Le stile de Montagne est tout aussi brillant , tout aussi juste dans les passages que j'ai trouvé à propos d'éclaircir , que dans tous les autres : & pour l'ordinaire , les éclaircissemens que je leur prête , plus longs & moins vifs , les dépouillent de la naïve-

té, de la vivacité, & des graces qu'ils ont dans l'Original. J'ai eu beau me donner la torture pour trouver des équivalens, j'ai presque toujours senti qu'il m'étoit impossible d'en venir à bout, comme il me seroit aisé de le faire voir à l'œil par quantité d'exemples. En voici un qui me vient dans l'esprit; & qui suffira, je pense, pour vous faire entendre nettement ma pensée. Montagne s'étant avisé de parler en termes magnifiques de ces *Ames vénérables*, qui *élevées par ardeur de dévotion à une constante & dévotieuse méditation des choses divines*, & goûtant sur la terre les délices du Ciel, dedaignent les soins des commodités les plus nécessaires à la vie, il nous dit tout d'un coup: *Entre nous, ce sont choses que j'ai tousjours venues de singulier accord; les opinions supercelestes, & les mœurs sousterraines*: Ayant crû que certaines personnes pourroient être arrêtées par le mot de *sousterraines*, je l'ai expliqué par ceux-ci, *très-corrompues, infernales*. C'est-là sans doute ce que Montagne a voulu dire. Mais comme le commentaire, d'un ton trop haut & trop grave, ne peut s'accorder avec le ton plaisant & enjoué de Montagne, il est visible, que pour entrer finement dans sa pensée, il faut abandonner l'explication grammaticale, & revenir au mot de *soustraine* qui moins déterminé, & par conséquent un peu obscur, sert par

cette obscurité même à soutenir, ou, pour mieux dire, à relever le tout ensemble. Mon Commentaire grammatical ne doit donc être regardé que comme ces échaffaudages qu'on jette par terre après que le Peintre s'en est servi à orner les plafonds d'un Palais, ou le Dôme d'une Eglise. Avez-vous lu les explications de quelques mots surannés que vous n'entendiez point, oubliez-les pour retourner à Montagne, & vous livrer au plaisir de le lire lui-même; ses expressions une fois connues, vous trouverez qu'elles présentent à l'Esprit des images aussi justes, aussi charmantes que les mots du plus beau François de nos jours; & souvent même que nos plus beaux mots François ne peignent point si brièvement & d'une manière si vive & si naturelle que plusieurs termes très-communs & très-usités du tems de Montagne, qui leur donne des graces toutes particulieres par l'usage qu'il en fait faire:

Tantum de medio sumptis accedit honoris.

Montagne uniquement occupé du soin de bien penser, s'embarrassoit si peu du stile, qu'il le comptoit presque pour rien. *La plupart de ceux qui me hantent, * disoit-il, parlent de mesme les Essais: je ne sçay s'ils*

* Liv. II. ch. xxv. p. 113.

pensent de mesme. Il ne s'agit plus aujourd'hui de parler comme les *Essais* : mais si nous avons envie de les lire, il nous importe d'entendre si bien le langage de Montagne, que nous puissions pénétrer la meilleure partie des choses qu'il a voulu nous apprendre.

Il est tems de passer à ce qui me reste à dire sur cette nouvelle Edition du Livre de Montagne. Dans celle qui fut faite à Paris en 1725. il y a des pieces qui n'avoient jamais paru dans aucune des Editions précédentes; & quelques autres que j'avois trouvé à propos d'exclurre de l'Edition de Londres, de 1724. Elles sont toutes dans cette nouvelle Edition.

Tout ce que j'avois retranché c'est l'*Epitre* que Mademoiselle de Gournai adressa au Cardinal de Richelieu en lui dédiant l'Edition des *Essais* de 1635. La *Préface* qu'elle mit à la tête de cette Edition; & un *Abregé de la Vie* de Montagne, *extrait de ses propres Ecrits.*

L'*Epitre* qui est courte & assez bien tournée, fait honneur à Montagne, & mérite par conséquent d'être constamment jointe à son ouvrage. On y voit que le Cardinal de Richelieu *aida* Mademoiselle de Gournai *par sa liberalité, à mettre au jour* la plus parfaite Edition des *Essais* qui eût encore paru : preuve authentique de l'estime que ce fameux Cardinal faisoit du Livre de Montagne.

La Préface que Mademoiselle de Gournai mit au devant de son Edition des Essais de 1635, ne mérite pas moins d'être conservée que son Epître au Cardinal de Richelieu : & je conviens absolument que j'avois eu tort de la supprimer. L'ayant d'abord confondue avec une longue Préface que je trouvai à la tête de l'Edition des *Essais*, publiée en 1595. & qui me parut assez mal digérée, je crus faire grace à Mademoiselle de Gournai d'exclurre sa Préface de mon Edition de Londres, ou pour mieux dire, je me crus indispensablement obligé de la retrancher, après avoir vu dans une Edition des *Essais* publiée à Paris en 1602. chez Abel l'Angelier, un petit Avertissement où cette Demoiselle rétractoit expressément la Préface qu'elle avoit mise au devant de l'Edition de 1595. Ses paroles méritent d'être rapportées. LECTEUR, dit-elle, *si je ne suis assez forte pour escrire sur les Essais, au moins suis-je bien assez généreuse pour avouer ma foiblesse, & te confesse que je me retracte de cette Préface que l'aveuglement de mon aage, & une violente fièvre d'ame me laissa n'a guere eschapper des mains, lorsqu'après le deceds de l'Auteur, Madame de Montagne sa femme me les fait apporter pour estre mis au jour enrichis des traits de sa derniere main. Si je me renforce à l'avenir, ajoute-t-elle, je t'en dirai, sinon ce qu'il faudroit,*

au moins ce que je sçai. Dans la suite, Mademoiselle de Gournai, s'étant renforcée en effet, comme elle l'avoit espéré, publia en 1635, à la tête d'une très-belle Edition des *Essais*, * une nouvelle Préface, écrite d'un stile assez naturel, & qui contient plusieurs bonnes réponses à des objections qu'on avoit faites contre le livre & la personne de Montagne : objections qui ont été souvent renouvelées depuis, & qu'on renouvelle encore tous les jours. Cette Préface vaut sans doute la peine d'être lue, comme a remarqué Mr. Bayle (1). Je la remets avec plaisir dans cette Edition, ne l'ayant retranchée de celle de Londres que pour avoir jugé par le commencement qui est le même dans les deux Préfaces, que la dernière étoit la même à quelques additions près, concernant l'Edition de 1635. que celle qui avoit paru à la tête des *Essais*, en 1595. & qui avoit été proscrite par son Auteur en 1602.

Quant à l'*Abregé de la Vie de Montagne*, extrait en propres termes de ce que Montagne a dit de lui-même dans ses *Essais*, je

* J'en excepte un éloge extravagant, qu'elle y fait du Livre de Montagne, & dont je montre le ridicule en deux mots, en faveur des jeunes gens qui se laissent trop facilement éblouir par des hyperboles excessives.

(1) Dans son *Dictionnaire*, à l'Article GOURNAI. Rem. (A) p. 1292 Ed. de 1720.

ne retracte point le jugement que j'en ai
(1) déjà fait ; & si je consens présente-
ment qu'on le réimprime, ce n'est qu'à
cause de deux Epitaphes qui en font en
quelque maniere la conclusion, l'une en
prose Latine, & l'autre en vers Grecs, gra-
vées toutes deux sur le tombeau de Mon-
tagne dans l'Eglise des PP. Feuillans à
Bordeaux, & imprimées pour la premiere
fois dans l'Edition des *Essais*, publiée à
Paris en 1725. avec une traduction de l'E-
pitaphe Greque en vers Latins, par M. de
la Monnoye.

Vous trouverez aussi dans cette Edition
tout ce qui a paru pour la premiere fois
dans l'Edition faite à Paris en 1725. sa-
voir, les *Jugemens & les Critiques* de plu-
sieurs Auteurs célèbres sur les *Essais* ; &
deux nouvelles *Lettres de Montagne*, tirées
d'un Exemplaire des Oeuvres Posthumes de
la Boëtie, que Montagne augmenta en
1572. d'un *Recueil de vers François* compo-
sés par son Ami, & de ces deux Lettres,
dont la premiere n'est qu'un Avis au Lecteur
concernant ce Recueil, & l'autre une es-
pece d'Epitre Dedicatoire, où après avoir
exalté les belles qualités de son Ami la
Boëtie, il fait en peu de mots l'éloge de ses
Poësies Françaises.

On peut voir en général par la longue

(2) Ci-dessus, *Préface de l'Editeur*, p. 5.

liste des Jugemens & des Critiques sur les Essais de Montagne, » QUE Montagne a eu des Approbateurs & des Censeurs très-célebres ; que souvent les uns l'ont loué des mêmes choses dont il a été vivement censuré par d'autres ; qu'à tout prendre il a toujours été fort estimé en France ; & que ses plus rigides Censeurs ont été comme forcés d'admirer les charmes inimitables de son style, la pénétration, la délicatesse, & la vivacité de son génie ».

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans une discussion plus exacte de tous ces Jugemens. Chacun peut le faire selon sa capacité, & en comparant les raisons qu'on y étale pour & contre le Livre de Montagne. Mais je ne saurois m'empêcher de prendre connoissance du procédé de quelques-uns de ses plus graves Censeurs, qui non contents de critiquer son Livre, ont pris à tâche de décrier sa personne, à l'occasion de ce qu'il n'a pas dit, mais qu'il auroit dû dire, s'il faut les en croire. Balzac, le discret Balzac qui s'est plaint si éloquemment de ses Censeurs, a donné le premier dans cette fausse & maligne critique : & des (3) Dévots d'un caractère distingué n'ont pu s'abstenir d'encherir sur lui en le copiant. Vous souvient-il dit d'abord Balzac en parlant des Essais de Montagne, du manquement qu'y trouve-t-

(3) Messieurs du Port-Royal,

galant homme qui étoit de notre conversation, & qui eût bien voulu que Montagne étant lui-même son Historien, n'eût pas oublié qu'il avoit été Conseiller au Parlement de Bourdeaux ? Il nous disoit ce galant homme (introduit historiquement, ou par figure de Rhetorique) qu'il soupçonnoit quelque dessein en cette omission ; & que Montagne avoit peut-être appréhendé que cet article de Robe longue ne fit tort à l'épée de ses prédécesseurs, & à la noblesse de sa Maison. Nous ne fîmes pas de ce sentiment, ni vous ni moi, &c. Mais si ce soupçon lui paroît mal fondé, pourquoi s'avise-t-il de l'insérer dans une Dissertation qu'il destine au Public ? La vérité est que Balzac n'étoit pas fâché de donner quelque crédit au soupçon de ce galant homme : car il ajoûte immédiatement après, Soit dessein, soit oubli, qui nous prive de cette partie de sa vie, j'ai toujours bien de la peine à m'en consoler. ---- J'eusse bien mieux aimé qu'il nous eût conté des nouvelles de son Clerc, qui ne s'appelloit point en ce temps-là Secrétaire, que de son Page.

Cette censure toute frivole qu'elle est, a été relevée comme une preuve solide de la vanité de Montagne. Un (4) Auteur célèbre, nous dit-on dans l'ART DE PENSER, remarque agreablement que Montagne ayant eu

(4) Balzac, qu'on nomme expressément à la marge de l'Art de penser,

soin fort inutilement de nous avertir en deux endroits de son Livre, qu'il avoit un Page, ----- il n'avoit pas eu le même soin de nous dire qu'il avoit eu aussi un Clerc, ayant été Conseiller au Parlement de Bourdeaux : cette charge, quoique très-honorable en soi, ne satisfaisant pas assez la vanité qu'il avoit de faire paroître par tout une humeur de Gentil-homme & de Cavalier, & un éloignement de la Robe & des Procès. Il y a néanmoins de l'apparence qu'il ne nous eût pas celé cette circonstance de sa vie, s'il eût pu trouver quelque Maréchal de France qui eût été Conseiller de Bourdeaux.

Voilà de pieux Solitaires qui ne font pas conscience d'accuser Montagne de vanité sur une omission qui n'a pû fournir à Balzac qu'un léger prétexte de l'en soupçonner : prétexte pourtant assez mal fondé, de son propre aveu, puisqu'il reconnoît que cette omission pourroit bien n'avoir pas été faite à dessein. Mais est-elle du moins bien certaine, cette omission ? A voir l'air décisif dont Balzac & ses Copistes nous en assurent, il ne semble pas qu'il soit possible d'en douter : cependant il est si peu vrai, que Montagne ait évité ou négligé d'apprendre au Public qu'il a été Conseiller au Parlement de Bourdeaux, qu'il l'en avoit informé fort naturellement neuf ans avant la première publication de ses *Essais*, dans un Livre composé de quelques Ouvrages Posthumes de son Ami *la Boétie*, où il se

donne sans façon le titre de *Conseiller au Parlement de Bourdeaux*, comme on peut voir au devant de la Lettre où il rend compte à son pere de la mort de cet illustre Ami. *Scevole de Ste Marthe* bien éloigné de soupçonner que Montagne eût dessein de cacher au Public *cette circonstance de sa vie*, nous dit fort naïvement dans un Eloge de Montagne que vous trouverez ici (5) à la tête des *Jugemens sur les Essais*, QUE Montagne ne se démit de la charge de *Conseiller* qu'après la mort de son frere aîné: *Equite patre natus avitam rei bellica gloriam initio neglexerat, --- sed fratre natu majore post aliquot annos vitâ functo, Magistratu se sponte abdicavit.*

Je m'imagine que, si l'on eût publié, du vivant de Montagne, des censures pareilles à celles que Balzac & ses Copistes ont hasardées si légèrement contre lui, il se feroit contenté de dire: » Tandis que je » m'amuse à me peindre moi-même, cer- » tains Critiques s'égayent à me donner » des qualités que je n'eus jamais, & à me » dépouiller de quelques-unes que je crois » posséder véritablement. Ils baptisent ma » simplicité du nom de *finesse & de dissimu- » lation*: Ils prêtent à mes plus innocentes » actions des motifs ridicules, ou criminel- » nels: ils me noircissent & me barbouil-

(5) Tom. V. p. 31.

„ lent si bien , que je deviens méconnoissable à moi-même. Et qui sont ces critiques ? Des Dévots , des beaux Esprits , des gens munis & parés de cette science tant vantée , qui , dit-on , humanise les hommes ,

Emollit mores , nec finit esse feros.

„ Si des gens de cet ordre sont si hargneux que faudra-t-il attendre de ceux que la Science n'a point adoucis ?

Quid facient fures , Domini cùm talia patrant ?

„ Je n'en sçai rien : mais j'irai toujours mon train , sans me mettre en peine de ce que pourront dire ces derniers , comme je suis fort peu touché de ce que les premiers ont débité si hardiment contre moi. Se régler , se perfectionner soi-même est un bel emploi : c'est proprement notre affaire dans ce monde : toute autre occupation nous est étrangere. Mais voulez-vous m'en croire ? En vous appliquant à bien faire , ne vous embarrassez point du jugement d'autrui , comptant toujours que jamais vous ne ferez sage aux yeux de la plûpart des hommes , parce qu'ils ne veulent pas que vous le soyez.

Au reste , quoique ce ne soit point par le nombre des Censeurs ou des Admirateurs

de Montagne, que les gens sages jugeront
du merite de ses Essais, je ne puis me dis-
penfer de mettre ici un Sonnet à la louange
de Montagne, qui a déjà paru à la fin
d'une belle Edition des Essais in 8°. pu-
blié à Paris en 1602. chez *Abel l'Angelier*.

A M O N S I E U R M O N T A G N E.

Que tu es admirable en ce masse langage,
Mais plus en ces raisons qui dorent tes Escrites,
Capables d'enhardir les plus lasches Esprits,
A défier du temps l'inconstance & l'orage.

MONTAIGNE, qui nous peins ta vie & ton
courage,

En quelle antique Eschole as-tu si bien appris
De l'effroyable mort le glorieux mespris,
Que tu soustiens sans peur l'horreur de son vi-
sage ?

Magnanime Stoïque, en ces braves ESSAIS,
Tes fideles Tesmoins, tu montres que tu sçais
Fouler dessous les pieds le soin qui nous devore.

Les Siecles à venir chanteront à bon droit,
MONTAIGNE par lui-mesme enseigna comme
on doit

Et bien dire, & bien vivre, & bien mourir
encore.

EXPILLY.

L'Auteur de ces vers est sans doute le même que *Claude Expilly* dont on trouve un éloge historique tres-intéressant dans le *Dictionnaire de Moreri*. Il étoit, nous dit-on, Orateur, Jurisconsulte, Historien & Poëte : mais beaucoup plus recommandable par la noblesse de ses sentimens, par sa générosité, que par son savoir & ses beaux talens, qui l'éleverent aux premières dignités de la Robe dans le Parlement de Grenoble, dont il mourut Premier Président en 1636. Il est glorieux pour Montagne d'avoir un tel Panégyriste : & si je ne me trompe, Montagne lui-même auroit été touché de ses louanges, tout convaincu qu'il étoit de la vanité de la plupart de celles que les hommes se donnent les uns aux autres.

Enfin on trouvera dans cette Edition le fameux ouvrage de LA BOETIE, intitulé *la Servitude volontaire*, ou *le Contr'un* (6). Quoiqu'il n'eût jamais été joint aux *Essais de Montagne*, l'on peut dire que c'est une parure qui leur est en quelque sorte essentielle. Montagne lui avoit destiné une place dans cet excellent (7) chapitre de *l'Amitié*, où il fait l'éloge de *la Boëtie*, & de ce petit Discours qui donna occasion à la première entrevue, & par cela même à

(6) Tom. IX. p. 312.

(7) Tom. II. des *Essais*, p. 141.

cette tendre & fidele amitié qui se forma entr'eux , & dont Montagne conserva un sentiment aussi vif après la mort de cet illustre Ami que durant sa vie. Il est vrai qu'en finissant ce chapitre, il s'excuse tout d'un coup d'y joindre l'ouvrage de *la Boëtie*, comme il l'avoit résolu : Mais ce ne fut que sur des considérations politiques , & de peur que durant les troubles qui agitoient alors la France , on n'abusât des principes de cet ouvrage contre l'intention de l'Auteur. Plusieurs années (8) auparavant, Montagne mettant au jour quelques pieces posthumes de *la Boëtie*, avoit résisté à la tentation d'insérer dans ce Recueil LA SERVITUDE VOLONTAIRE, *par la raison*, dit-il lui-même, (9), *qu'il lui trouvoit la façon trop délicate & mignarde pour l'abandonner au grossier & pesant air d'une si mal plaisante saison* : Ce qui veut dire en termes plus simples qu'il craignoit que la Cour de France ne vît de mauvais œil un ouvrage où l'on censure si vivement la conduite des méchans Princes , la dureté & les extorsions de leurs Ministres , &c. Montagne étoit si bien instruit des dispositions où se trouvoit alors la Cour & le Peuple de France , qu'on peut sur cet article s'en

(8) Huit ou neuf ans avant la premiere Edition des *Essais*, qui parut à Bourdeaux en 1580.

(9) Tom. IX. Lettre viij. p. 302.

rapporter sûrement à lui, sans aller consulter l'Histoire de ce tems-là : mais il est aisé de voir par tout ce qu'il nous dit du Discours de son Ami, & par les raisons qui l'ont empêché deux fois de le publier, qu'à présent c'est en quelque maniere exécuter sa volonté que de le joindre à ses *Essais* ; à présent, dis-je, que la France jouit d'une profonde paix sous un jeune Monarque qui s'étant chargé lui-même de la conduite de son Royaume, *veut se donner tout entier à l'amour qu'il doit à ses Peuples, dans le dessein de rendre son Gouvernement glorieux en le rendant utile à son Etat & à ses Peuples, dont le bonheur, dit-il, (10) sera toujours le premier objet de ses soins.* Des Princes de ce caractère ne peuvent non plus être choqués de la liberté que la Boétie a prise de décrier la mollesse, l'injustice & la dureté des méchans Rois, qu'*Alexandre le Grand* l'auroit été d'entendre tourner en ridicule un faux brave.

L'Exemplaire sur lequel on a réimprimé ce Discours de *la Boétie* n'est pas fort correct. Il a été tiré de l'*Estat de France* sous CHARLES IX. & je ne sai s'il en reste d'autres copies ailleurs. Je ne dis rien en particu-

(10) Ceci est copié mot pour mot d'un Ecrit intitulé *EXPOSITION de ce que le Roi a déclaré de ses intentions dans son Conseil d'Etat, tenue le 16 Juin 1726.* Voyez la *Suite des Nouvelles d'Amsterdam* du 25 Juin 1726.

lier des Notes qu'on a faites sur les endroits qui ont paru en avoir besoin. Elles sont du même genre que celles qui sont répandues sur les Essais de Montagne.

Il ne me reste qu'une petite remarque à faire concernant le Portrait de Montagne. Dans celui de l'Edition de Londres, les Armes qu'on donne à Montagne, sont tout-à-fait différentes de celles qu'il s'attribue lui-même. Cette méprise qui se rencontre dans toutes les Editions précédentes, a été enfin redressée dans l'Edition de 1725. sur un Portrait de Montagne communiqué aux Editeurs par Mr. Berroyer Avocat au Parlement de Paris, où les armes de Montagne se trouvent gravées au bas, telles que Montagne les a blasonnées dans (11) ses Essais. Je n'ai pas manqué de profiter de cette heureuse découverte,

C O S T.

A P A R I S.

le 19. Mai. 1730

(11) Tom. III. L. . ch. 46. p. 1133

TELCO

[illegible]

• • • • •

(U) Top Secret

E

I

M

(I)

de M

que

mais

men

Dar

Sieu

Left c

1

1

1

10

Fol.

1

1

1

1

1

1



MEMOIRE
SUR LA VIE
ET LES OUVRAGES
DE MICHEL
DE MONTAGNE.

MICHEL DE MONTAGNE étoit fils
(1) de Pierre Eyquem, Ecuyer, Seigneur
de Montagne. Scaliger (2) a prétendu,
que son pere étoit un vendeur de hareng :
mais c'est une médifance. Car au supplé-
ment de la Chronique Bourdeloise par Jean
Darnal (3), on voit que Pierre Eyquem,
Sieur de Montagne, qui en un endroit y
est qualifié *Ecuyer* (4), fut successivement

(1) V. son Epitaph. Tom. X.

(2) Scaligerana secunda, au mot *Montagne*.

(3) Darnal, Supplément à la Chron. Bourdel.
Fol. 34 & suiv.

(4) Darnal, *ibid.*, fol. 35.

2VIII *de Michel de Montagne.*

Élu premier Jurat de la ville de Bourdeaux en 1530, sous-Maire en 1536, Jurat une seconde fois en 1540, Procureur de la Ville en 1546, & enfin Maire depuis 1553 jusqu'en 1556. Montagne fait mention de cette Mairie (5) de son pere; & en un autre endroit (6) du surnom d'*Eyquem*, qu'il dit estre celui d'une Maison connue en Angleterre; mais qu'il ne paroît pas avoir jamais porté. Il nous apprend aussi (7) que ses armoiries étoient d'azur, semé de trefles d'or, à une patte de Lion de même, armée de gueules, mise en face.

Du reste il fait souvent (8) l'éloge de son pere, louant sa probité, son activité, & l'agilité merveilleuse qu'il avoit conservée, même dans sa vieillesse. Il dit (9) aussi, qu'il avoit servi je ne sais en quelle qualité, dans les guerres d'Italie; qu'à son retour il se maria en 1528. âgé de 33 ans, & qu'il mourut de la pierre à 74 ans, c'est-à-dire en 1569.

Pierre de Montagne avoit trois freres, (10) l'un Conseiller au Parlement de Bourdeaux, surnommé le Sieur de Bussagnet.

(5) *Essais*, Tom. VIII. Liv. III. ch. X. p. 283.

(6) Tom. VI. Liv. II. ch. xvj. p. 26.

(7) Tom. III. Liv. I. ch. xlvj. p. 213.

(8) Tom. III. Liv. II. ch. ij. p. 273.

(9) Tom. VIII. Liv. II. ch. xxxvij. p. 30. 31.

(10) *Ibid.* p. 36. 37.

un autre nommé le Sieur de Saint Michel, & un troisieme Ecclesiastique, appelé le Sieur de Gaviac. Ce qui prouve de plus en plus la mauvaise foi de Scaliger sur cette famille.

Michel de Montagne naquit (11) le dernier jour de Fevrier 1538. Il fut le troisieme (12) des enfans de son pere, lequel prit un soin tout particulier de son éducation. On en peut voir dans ses Essais (13) le detail qu'il seroit trop long de rapporter ici. Il suffit de dire qu'il apprit le Latin en la maison paternelle par pure routine, comme on apprend le François, & qu'il le parloit aisément à l'âge de six ans, auquel il fut envoyé au College de Bourdeaux, où il y avoit alors les meilleurs Régens de France; sçavoir Nicolas de Grouchy, Guillaume Guereute, George Buchanan, & Marc Antoine Muret. Il acheva sous eux son cours d'étude à l'âge de treize ans, & apparemment il fut envoyé peu après en quelque Ecole de Droit, puisqu'il étoit destiné à la Robe.

En effet il fut pourveu d'une charge de Conseiller au Parlement de Bourdeaux, & peut-estre de celle du Sieur de Bussagnet

(11) Tom. I. L. I. ch. xix. p. 143.

(12) Tom. VII. L. II. ch. xxxvij. p. 34.

(13) Tom. II. L. I. ch. xxv. p. 115. & suiv.
& T. IX. L. III. ch. xiiij, p. 199.

son Oncle, qui mourut jeune. (14) On a reproché (15) à Montagne d'avoir affecté de ne point parler de cette charge dans ses Ouvrages, comme s'il avoit voulu cacher à la postérité, qu'il eût été de robe. Mais ce reproche est mal fondé; car dans la Relation qu'il fit à son pere de la mort d'Estienne de la Boëtie, & qu'il fit imprimer au devant des Opuscules de cet ami, il lui dit (16) qu'il apprit la maladie de son ami le 9 Août 1563 en *revenant du Palais*. Et en ses Essais (17), après avoir dit que les occupations publiques ne lui convenoient pas, il ajoute: *Enfant on m'y plonge jusqu'aux oreilles, & il succédoit. Si m'en déprins-je de bonne heure. C'est aussi de cela, dont il a voulu parler ailleurs (8), en disant, De ce peu, que je me suis essayé en cette vocation, je m'en suis d'autant dégoûté. Comment en effet auroit-il pû dissimuler une chose aussi notoire, que le fait de cette charge?*

Il est vrai, qu'il paroît avoir un peu de goût pour ce métier, & qu'il va jusqu'à dire quelque part, (19) qu'il sçait seulement en gros, *qu'il y a une Jurispru-*

(14) Tom. VII. L. II. ch. xxxvij. p. 37.

(15) Tome X.

(16) Tome IX. p. 266.

(17) Tome VII. p. 111.

(18) Tome VIII. p. 254.

(19) Tome II. p. 32.

dence ; mais qu'il n'a jamais, goûté des Sciences que la croûte première en son enfance. Ce fut apparemment ce qui lui fit prendre le parti de quitter cet emploi. Mais je ne sçai ni quand il s'en défit, ni combien de tems il l'exerça. Pour en estre instruit au juste, il faudroit recourir aux registres du Parlement de Bourdeaux. La Croix-du-Maine (20) dit seulement qu'après la mort de son frere aîné, il résigna sa charge, & prit le parti des armes. C'est-à-dire, qu'il quitta la robe pour l'épée. Car il ne paroît pas avoir jamais eu d'emploi militaire. Un Auteur de Bourdeaux (21) cite un Arrêt rendu le 14 Juin 1597, au rapport de Monsieur de Montaigne, personnage, dit-il, de grand sçavoir. Mais si la date n'est pas fausse, il faut que ce soit un autre Conseiller du même nom.

On voit par son Epitaphe, qu'il avoit épousé Françoise de la Chassagne. Elle étoit fille de Joseph de la Chassagne, l'un des plus célèbres Conseillers au Parlement de Bourdeaux (22), & sœur de Geoffroi de la Chassagne, sieur de Pressac, connu par divers ouvrages. Mais je ne puis dire en

(20) La Croix du-Maine, *Biblioth. Art. de Montaigne.*

(21) Automne, *Conf. du Droit Franç. Ad. L. XV. Cod. de Testam. Milit.*

(22) Gabriel de Lurbe. *Chron. Bourdel. fol. 43.* La Croix-du-Maine, *Art. de Montaigne.*

quel tems se fit ce mariage. Ce que je sçais seulement, c'est que par une Lettre de Montagne à la femme (23), du 10 Septembre 1570, il paroît qu'il y avoit alors six ans au moins qu'ils étoient mariés.

Dès l'année 1563. Il avoit perdu son ami intime le Sieur de la Boëtie, Conseiller au même Parlement, dont il a été parlé ci-dessus, & dont il fait en plusieurs endroits de ses Œuvres l'éloge le plus complet. Comme ce savant Magistrat lui avoit légué par son testament (24) sa bibliothèque & tous ses manuscrits, Montagne crut qu'il étoit de son devoir de faire le choix de quelques-uns des ouvrages de son ami, & de les donner au Public. Ainsi il fit imprimer à Paris en 1571, chez Frédéric Morel (25) la traduction Françoisise, que la Boëtie avoit faite des Opusculs de Xenophon & de Plutarque, avec un Recueil de vers Latins du même. A l'égard de ses vers François, ils ne parurent que l'année suivante chez le même Imprimeur. Montagne accompagna le tout de plusieurs Epîtres dédicatoires de sa façon, & d'une Lettre à son pere, contenant la relation de la mort de son ami.

(23) Montagne, T. IX. p. 257.

(24) *Ibid.* T. IX. p. 276.

(25) *Ibid.* T. IX. p. 247. & la Croix-du Maine
Biblioth. Art. d'Est. de la Boëtie.

Ce fut peu de tems après (26), que s'étant retiré en son château de Montagne, dont il étoit devenu le propriétaire par la mort de son pere, il commença la composition de ses Essais. Comme de son aveu (27) il n'aimoit ni la chasse, ni les bâtimens, ni le jardinage, ni le ménage de la campagne, & qu'il étoit uniquement occupé de la lecture & de ses propres réflexions, il se livra au plaisir de mettre par écrit ses pensées sans ordre, & suivant qu'elles se présentoient à son esprit. Il fait quelque part (28) la description de son Château, qui devoit être assez vaste, puisqu'il dit que la Cour y a logé. Mais il se plaisoit sur-tout dans la petite bibliothèque qu'il y avoit formée; & c'est de là que sont sortis les deux premiers Livres de ses Essais, qui furent imprimés à Bourdeaux en 1580.

Son goût pour l'étude n'étoit pas si grand qu'il n'en eût encore beaucoup pour les voyages (29). Non seulement il avoit parcouru la France, mais il avoit voulu encore voir l'Allemagne (30); & soit pour la santé, soit par curiosité il avoit été (31)

(26) T. VII. p. 324.

(27) T. VIII. p. 140.

(28) *Ibid.*

(29) T. III. p. 202. 216.

(30) T. IX. p. 143.

(31) T. VII. p. 70. & suiv.

aux eaux de Banieres , de Plombiere en Lorraine , de Bade en Suisse , & à celles de Luques , & della Villa en Italie. Il fut enfin à Rome en 1581 ; & ce fut pendant le séjour qu'il y fit , que son mérite lui fit donner des Lettres de Bourgeoisie Romaine (32) , qui sont rapportées dans ses Essais.

Il nous apprend aussi (33) , qu'il n'étoit pas ennemi de l'agitation des Cours , & qu'il y avoit passé une partie de sa vie. En effet il se trouva à Rouen , pendant que le Roi Charles IX. y étoit (34). Ce fut apparemment au tems de la déclaration de sa Majorité. Il fut à Soissons (35) conduire le corps de M. de Grammont , qui avoit été tué au siège de la Fere. En 1582. il alla à la Cour de la part des Bourdelois (36) pour y négocier quelques affaires ; & on sçait que s'étant trouvé aux derniers Etats de Blois de l'année 1588 , quoiqu'il n'y fût pas député , il ne laissa pas de s'y mêler dans quelques intrigues (37).

Ce fut sans doute pendant quelques uns de ces voyages à la Cour que le Roi Charles

(32) T. VIII. p. 275.

(33) T. VII. p. 186.

(34) T. II. p. 246.

(35) T. VII. p. 226.

(36) Darnal *Contin. de la Chron. Bourdeloise* fol. 56.

(37) M. de Thou , de *Vita sua* , Lib. III. Paquier , au lieu cité aux Prolégom. p. 2v.

IX. l'honora du Collier de l'Ordre de St. Michel (38). Il en parle (39) comme d'une chose qui lui fut offerte, & qu'il n'avoit pas demandée; & se plaint ailleurs (40), de ce qu'on avoit depuis avili cet honneur, en le communiquant à trop de gens qui n'en étoient pas dignes. La Croix-du-Maine (41) lui donne encore la qualité de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, laquelle lui est pareillement donnée à la tête de sa Traduction de la Théologie Naturelle de Raymon de Sebonde.

Pendant qu'il étoit à Rome, les Bourdelois firent une chose qui marque bien l'estime qu'ils avoient pour sa personne. Car tout absent qu'il étoit, ils l'élurent Maire de leur Ville (42); place qui étoit alors si honorable, qu'il y succéda au Maréchal de Biron, & qu'il y eut pour Successeur le Maréchal de Matignon. Montagne voulut d'abord s'excuser de prendre cet emploi: mais ayant reçu un commandement du Roi de l'accepter, il obéit; & après les deux ans de son exercice, il fut

(38) Tom. X. p. 103.

(39) Tome VIII. p. 275.

(40) Tome IV. p. 28.

(41) *Biblioth. Franc. art. de Montagne.*

(42) Tome VIII. p. 283. De Lurbe, *Chron. Bourdel.* fol. 47. & Darnal, *en sa contin.* p. 56.

encore continué (43), pour deux autres, en l'année 1583.

On a pretendu (44), qu'il n'avoit pas trop bien réussi dans la Mairie de Bourdeaux : mais sans en rapporter aucunes circonstances. Ainsi nous n'en pouvons juger que par ce qu'il en dit lui-même, (45) & qui se réduit au reproche qu'on lui faisoit, *de s'y estre porté en homme qui s'émeut trop lâchement & d'une affection languissante*. Mais il s'en défend fort bien, en faisant voir qu'il n'avoit pas rendu un service médiocre à la ville de Bourdeaux, en la maintenant en paix dans un tems de troubles tel que celui où il l'avoit gouvernée. Ainsi ce qu'on lui reprochoit, devoit au contraire tourner à sa gloire ; & il faut bien qu'on fût content de lui puisqu'on le continua dans sa charge : *Surquoi*, dit-il, *le Peuple fit bien plus pour moi, en me redonnant ma charge qu'en me la donnant premièrement*.

C'est ce même esprit de paix, éloigné de toute cabale & de toute animosité de parti, qui fut cause que dans le feu des guerres civiles, qui de son tems désolèrent la France & surtout la Guyenne, il conserva

(43) Darnal. *ibid.* & Montagne, T. VIII. p. 326.

[44] T. X.

[45] T. VIII. p. 234.

presque toujours son château de Montagne dans une heureuse tranquillité. Quoiqu'il se fût hautement déclaré pour le parti Catholique, il n'avoit pas laissé de donner dans sa maison libre entrée à tout le monde, sans vouloir en faire une place de guerre. *En quoy*, dit-il (46), *j'estime un merveilleux chef-d'œuvre, qu'elle soit encore Vierge de sang & de sac, sous un si long orage, & parmi tant de changemens & agitations voisines.*

Sur les fins seulement de sa vie, & au commencement des funestes divisions de la Ligue, si je ne me trompe, il eut aussi sa part des maux de la guerre. Sa terre fut pillée (47) par les amis comme par les ennemis. *Je fus*, dit-il, *pelaud à toutes mains.* Au Gibelin j'étois Guelphe, & Guelphe au Gibelin. Pour surcroît de malheur, la peste (48) infecta son village, & pénétra dans son château. Ce fut en 1586. suivant la Chronique Bourdeloise (49), que ce fléau commença à faire du ravage dans la Guyenne. Montagne fut obligé de quitter sa maison, & d'emmener ailleurs sa famille. Mais il ne dit pas où il trouva un asyle. Il parle aussi (50) de quelques dan-

[46] Tome VIII. p. 179.

[47] Tome IX. p. 49.

[48] *Ibid.* p. 57. & suiv.

[49] Darnal, continuation de la Chron. Bourdel. fol. 56.

[50] T. IX. p. 92. & suiv.

gers pressans, qu'il courut pendant ces guerres; mais sans donner à connoître le temps ni les circonstances de ces événemens.

Dès l'année 1580, comme je l'ai dit plus haut, Montagne avoit publié à Bordeaux les deux premiers Livres de ses Essais. Les ayant retouchés & considérablement augmentés dans la suite, & y ayant même ajouté un troisieme Livre, il fut à Paris pour les faire imprimer tous ensemble. Ce fut pendant un assez long séjour qu'il fit alors en cette grande ville (51), que la Demoiselle de Gournay, qui quoique très-jeune, avoit déjà l'esprit fort orné, charmée des ouvrages de Montagne, fut express le chercher pour le voir, & le connoître. Il se forma dès lors entr'eux une grande liaison, que cette Demoiselle & sa mere voulurent l'emmener en leur maison de Gournay, où il séjourna trois mois & deux ou trois voyages. La Demoiselle conçut pour lui tant d'estime, qu'elle voulut être appelée sa fille d'alliance; nom dont elle se trouva si honorée, qu'elle le conserva jusques à la mort. Elle le pri-

même publiquement dans l'édition des Oeuvres de Montaigne, qu'elle donna en 1635. & qu'elle dédia au Cardinal de Richelieu. Montaigne, en s'en retournant chez lui voulut voir les Etats qui se tenoient à Blois sur la fin de la même année, comme il a été dit ci-dessus, & n'y survécut pas bien longtems. Dès l'âge de 47 ans (52) il avoit ressenti des atteintes de colique néphrétique; & il en fut souvent depuis (53) vivement tourmenté. Ce fut une esquinancie (54) qui lui causa une paralysie sur la langue; enforte qu'il demeura trois jours sans pouvoir parler. Mais comme il avoit l'esprit fort sain, il se faisoit entendre par écrit, & pria de cette façon sa femme de faire venir quelques Gentilshommes de ses voisins, pour prendre congé d'eux. Quand ils furent arrivés, il fit dire la Messe en sa chambre, & à l'élévation du corps, il se souleva comme il put sur son lit, les mains jointes, & expira dans cette action de piété, âgé d'un peu moins de 60 ans. Ce fut le 15 Septembre 1592, suivant

[52] T. VII. p. 36.

[53] T. VII. p. 224.

[54] T. X.

son Epitaphe, (55) ou le 17 du même mois
suiyant la Chronique Bourdeloise (56). Son
corps fut transporté quelques mois après
(57) en l'Eglise des Feuillans de Bourdeaux,
où sa femme lui fit dresser l'Epitaphe dont
je viens de parler.

Il ne laissa de son mariage qu'une fille,
qui fut, dit-on (58), *mariée en bon lieu*.
Mais on ne nous a point appris le nom de
son mari, ni si elle a eu postérité. Le P. Ni-
ceron dit, à la vérité, en sa vie de Monta-
gne, qu'elle s'appelloit Eleonore, & qu'elle
fut marié au Vicomte de Gamaches. Mais
je ne sai où il a pris ce fait.

On dit aussi que la Demoiselle de Gour-
nay & sa mere, touchées de la mort de
Montagne, traverserent, à la faveur des
Passes rts, une partie de la France, qui
étoit alors toute en armes, pour aller mêler
leurs pleurs avec ceux de la mere & la fille.
Exemple mémorable d'une amitié égale-
ment solide & désintéressée.

[55] F. X. p.

(56) De Lurbe, *Chron. Bourdel.* p. 51.

[57] De Lurbe, *ibid.*

[58] T. X.

Je ne saurois dire non plus, s'il reste encore quelqu'un de la famille de cet homme illustre. Il parle bien d'un (59) frere qu'il avoit, & qui étoit Seigneur d'*Arsac* au pays de Médoc; d'un autre (60), qu'il appelle le Sieur de *Matecoulon*; d'un troisieme (61), qui étoit de la religion prétendue Reformée, & qu'il nomme de *Beaurgard*; & encore d'un quatrieme (62, nommé le *Capitaine de Saint Martin*, qui fut tué d'un coup de balle de paume à l'âge de 23 ans. Mais je ne sai s'ils ont eu des descendans.

Montagne avoit aussi une sœur nommée *Eléonore*, mariée au sieur de Cumain, Conseiller au Parlement de Bourdeaux, dont il est parlé au Testament de Pierre Charron.

Quoi qu'il en soit, le nom de Montagne vivra toujours par les beaux Ecrits qu'il a laissés, & dont le tems ni les changemens de la Langue n'ont point diminué la reputation.

[59] T. II. p. 220. 221.

[60] T. VII. p. 203.

[61] T. IX. p. 284.

[62] T. I. p. 202.

Il commença à se faire connoître par la Traduction qu'il fit en notre Langue de la *Théologie Naturelle de Raymond Sebon*, ou plutôt de *Sebonde*, savant Espagnol. Dans la Dédicace qu'il en fit à son pere le 18 Juin 1568, il dit qu'il avoit entrepris cet ouvrage par son ordre dès l'année précédente. Il fut imprimé pour la première fois à Paris chez Buon & Gourbin en 1569, & pour la seconde chez le même Gourbin en 1581.

En 1571, & 1572, Montagne donna au Public les Opuscules de son ami Estienne de la Boëtie, ainsi que je l'ai déjà observé.

Mais le principal de ses Ouvrages, ou pour mieux dire le seul qu'on lise aujourd'hui, ce sont ses trois Livres d'*Essais*, dont j'ai marqué ci-dessus les premières Editions qui parurent de son vivant. Il s'en est fait depuis sa mort plusieurs autres, comme on le peut voir dans la Préface de Mr. Coste, à qui nous sommes redevables des dernières.

Cet habile Editeur a rassemblé à la tête de son Ouvrage les différens jugemens qu'on a faits de l'Auteur & de son Livre. Ils méritent fort d'être lus. A mon égard, s'il falloit prendre parti entre ce qui a été dit pour &

contre, voici quelle feroit ma pensée.

On ne peut nier que Montagne ne montre dans tous ses Ouvrages, non seulement beaucoup d'esprit & d'agrément; mais encore un beau naturel & un cœur excellent. Il paroît avoir été bon Citoyen, bon fils, bon ami, bon voisin, bon mari, & un des plus honnêtes hommes du monde. Ce n'en est pas une petite marque, que d'avoir pû se vanter au milieu de la licence des guerres civiles, (63) de ne s'y être point mêlé, & de n'avoir mis la main ni aux biens, ni à la bourse de personne. Il assure de plus (64) qu'il a souvent souffert des injustices évidentes, plutôt que de se résoudre à plaider; en sorte que sur ses vieux jours il étoit encore, dit-il, *vierge de procès & de querelles*.

Pour sa morale, il faisoit profession de suivre celle des Stoïciens, qui étoit la plus rigide de toutes celles du Paganisme. Tous ses Livres sont pleins de maximes de Seneque & des autres Philosophes les plus sages, dont il avoit bien lû & médité les principes. Il pouffoit même la probité jusques à

[63] Essais T. VII. p. 142.

[64] T. VIII. p. 317, 318, & Tome IX. p. 122.

soutenir, (65) qu'un homme de bien doit tenir parole, même à un voleur, à qui il a promis de payer quelque somme. En cela il alloit plus loin que les Canonistes les plus sévères. Mais c'est toujours une preuve de sa droiture; & s'il est vrai, comme on l'a assuré (66), que le Cardinal du Perron appelloit les Essais de Montagne, *le Breviaire des honnêtes gens*, c'est sans doute par rapport à ses nobles sentimens.

Mais il n'est pas si aisé de le justifier sur le fait de la morale Chretienne. Ce n'est pas que je voulusse lui faire un grand crime d'avoir aimé les femmes en sa jeunesse, comme il le dit souvent, (67) & même avec des circonstances qui ne lui font point honneur. Ce sont de ces foiblesses qu'on pardonne à l'âge & au tempérament. Mais Montagne n'est pas excusable d'en avoir fait trophée jusques dans sa vieillesse (68), & encore moins d'avoir dit qu'il ne pouvoit s'en repentir, & qu'il alloit s'amusant en

[65] T. VII. p. 122.

[66] Ancillon, *Mélange Crit.* Art. 79.

[67] Tom. IV. p. 151. T. VII. p. 195. 190, 317. T. IX. p. 160. 161. 172

[68] Tom, VII, p. 164. 233.

la recordation de ses jeunesses passées. Que penser d'un vieillard qui prétend (69) qu'à un homme comme lui les Médecins devroient ordonner l'amour, plutôt qu'aucune autre recette, pour l'éveiller, & tenir en force bien avant dans les ans ?

Aussi son Livre est-il tout parsemé d'obscénités, & même des plus grossières. Il seroit aisé d'en faire un long Catalogue. Mais le seul Chapitre des Vers de Virgile (70), qu'il composa peu avant sa mort, en contiennent une infinité qui font rougir les personnes les plus effrontées ; en sorte que je ne puis assez m'étonner, qu'une personne aussi vertueuse que la Demoiselle de Gournay, ait pû mettre une Préface à cet Ouvrage, & qu'elle ait osé avouer, qu'elle en avoit revû les épreuves.

On a reproché aussi à Montagne avec assez de fondement un peu trop de vanité. Je n'en rapporterai pas les preuves. Ses livres en sont pleins, puisqu'il n'y parle de rien tant que de lui-même. Car quoiqu'il

[69] Ibid. p. 368.

[70] Tom. VII. L. III. ch. v.

fasse de grands efforts pour se justifier (71).
 je doute que les gens sensés reçoivent ja-
 mais ses excuses. Il est vrai, qu'il y avoue
 quelquefois ses défauts. Mais si l'on y prend
 garde, ce ne sont que ceux dont se parent
 les Philosophes ou les gens du bel air, ou
 des imperfections qui roulent sur des cho-
 ses indifférentes. C'est ainsi, par exemple,
 qu'il dit souvent qu'il manque de mémoire;
 qu'il n'a aucun fonds de science; qu'il est
 indolent & paresseux; qu'il néglige le soin
 de ses affaires domestiques; qu'il ne veille
 point sur la fidélité de ses valets; qu'il n'est
 pas propre à flater les Grands; & autres
 choses pareilles. Aveux qui, si je ne me
 trompe, renferment pour la plupart une
 vanité cachée; mais à laquelle il ne seroit pas
 difficile de lever le masque; quand Montaigne
 dans un endroit de ses *Essais*, ne se dé-
 couvrirait pas lui-même pour tel qu'il étoit.
 C'est celui (72) où après avoir montré qu'un
 Sage ne prend pas pour lui les fausses
 louanges qu'on lui donne, il ajoute: *Pour-
 moi, qui me loueroit d'estre bon Pilote, d'estre*

[7:] V. Surtout T. IV. p. 22. & suiv. T. VI.
 p. 121. 122. T. VII. p. 33. & suiv.

[72] Tome VII. p. 251.

bien modeste, ou d'estre bien chaste, je ne lui en devois nul grand merci.

En général on peut dire de lui, que si sa morale étoit Stoïcienne, ses mœurs étoient tout-à-fait Epicuriennes. C'est encore un point sur lequel il dit (73), qu'il a le cœur assez ouvert pour publier hardiment sa foiblesse. Car il avoue au même endroit, qu'il ressembleroit volontiers à un certain Romain, dont parle Cicéron comme d'un galant homme, entendu & abondant en toutes sortes de commodités & de plaisirs; conduisant une vie tranquille & toute sienne; l'ame bien préparée contre la mort, la superstition, &c. Voilà en effet le vrai portrait de Montagne, & qui même auroit peut-être été plus ressemblant, s'il avoit osé traduire à la lettre celui qu'a fait Cicéron (74) de ce même Romain. Mais ce que Montagne n'a pas jugé à propos de faire d'un seul coup de pinceau, il seroit aisé de le retrouver en détail, si l'on prenoit la peine de rassembler tous les traits où il s'est peint au naturel en différens endroits de ses Essais.

[73] Tome VIII. p. 52.

[74] Cicéron, *De Finib.* II. 20.

Cela supposé , il ne faut pas être surpris des jugemens opposés qu'on a faits de cet Ouvrage. Les gens voluptueux , ou portés au Pyrrhonisme , qui n'aiment qu'à se divertir , qu'à rire de tout , & à entendre parler librement sur toutes sortes de matières , applaudiront toujours à un Ecrit conforme à leur goût , & assaisonné d'une franchise également spirituelle & philosophique. Au contraire , ceux qui sont pénétrés des vérités Evangéliques , ne peuvent que condamner une infinité de propositions téméraires , & d'expressions obscènes , qui sont répandues dans ces Essais ; comme étant de leur devoir de faire sentir le danger où s'exposent les personnes qui se plaisent à cette lecture.

Ce n'est pas que je croye que Montaigne ait poussé le Pyrrhonisme jusques à l'irreligion , comme quelques gens (75) l'ont avancé trop légèrement. Non seulement il a toujours fait profession de la Religion Catholique ; mais il y a été fortement attaché. Cela paroît tant par sa Traduction

[75] Reimman , *Histor Universal. Atheismi*
P. 403.

du Livre de Raymond de Sebonde, que par
l'Apologie qu'il en a insérée dans ses Essais
(76). On le voit encore par ce qu'il dit en
plusieurs endroits contre les Novateurs
de son tems, & surtout par les témoignages
de piété qu'il donna à la mort. Dans le
cours de sa vie même, dès qu'il se sentoit
malade, il ne manquoit pas, à ce qu'il dit,
(77) *de se reconcilier à Dieu par les derniers*
offices des Chrétiens. Cette conduite n'est pas
équivoque. Mais il faut pourtant convenir
que par ses façons de penser, & de s'ex-
primer, très-oppoſées à l'esprit de l'Evan-
gile, il a pû être justement soupçonné de
libertinage, & qu'il est difficile, que contre
son intention, il n'en inspire les sentimens
aux Esprits foibles, & qui ont de la dis-
position à se laisser corrompre.

Il est d'autant plus aisé d'en être séduit,
que son stile, tout Gascon & tout antique
qu'il est, a une certaine énergie naturelle,
qui plaît infiniment. Il écrit d'ailleurs d'une
manière, qu'il semble qu'il parle à tout le
monde, avec cette aimable liberté, dont
il s'entretient avec ses amis. Ses écarts

[76] T. IV. & V. L. II. c. xij.

[77] T. VIII. p. 227.

mêmes, par leur ressemblance avec le désordre ordinaire des conversations familières & enjouées, ont je ne sai quel charme, dont on a peine à se défendre.

C'est dommage qu'il respecte assez peu ses Lecteurs, pour entrer dans des détails puériles & frivoles de ses goûts, de ses actions, & de ses pensées même. *Qu'a-t-on à faire*, disoit avec raison Scaliger (78), *de savoir si Montagne aimoit mieux le vin blanc que le claret?* Mais on trouve dans son ouvrage des choses bien plus hoquantes encore; comme quand il nous parle (79) du soin qu'il pre noit de se tenir le ventre libre, & d'avoir *particuliere commodité de lieu, & de siége pour ce service*; quand il nous apprend (80) qu'il aimoit à se gratter les oreilles, & quand il nous débite gravement à la fin de son ouvrage cette belle Sentence, *qu'au plus élevé trône du monde, si ne sommes nous assis que sur notre cul*. Je pourrois en citer bien d'autres exemples. Mais en voilà assez pour juger du génie de cet homme célèbre, & du cas qu'on doit faire de ses Ouvrages.

[78] *Scaligerana Secund.* au mot Montagne.

[79] T. IX. p. 157.

[80] *Ibid.* p. 189.

A U

L E C T E U R.

C'EST icy un Livre de bonne foy, Lecteur. Il t'advertit dès l'entrée que je ne m'y suis proposé aucune fin que domestique & privée; je n'y ay nulle considération de ton service, ny de ma gloire: mes forces ne sont pas capables d'un tel dessein. Je l'ai voué à la commodité particuliere de mes parens & amis: à ce que m'ayans perdu (ce qu'ils ont à faire bientôt) ils y puissent retrouver aucuns traicts de mes conditions & d'humeur, & que par ce moyen ils nourrissent plus entiere & plus vive, la connoissance qu'ils ont eue de moi. Si c'eust esté pour rechercher la faveur du monde, je me fusse paré de beautez empruntées. Je veux qu'on m'y voye en ma façon simple, naturelle & ordinaire, sans estude & artifice: car c'est moy que je peins. Mes défauts y liront au vif, mes imperfections & ma forme naïfve, autant que la reverence publique me l'a permis. Que si j'eusse été parmi

LXXII *La Vie & les Ouvrages, &c.*
ces Nations qu'on dit vivre encore sous
douce liberté des premières Loix de Nature
je t'assure que je m'y fusse très-volontiers
peint tout entier & tout nud. Ainsi, Lecteur
je suis moi-même la matière de mon Livre
ce n'est pas raison que tu employes ton loisir
en un sujet si frivole & si vain. A Dieu donc
De Montagne ce 12 de Juin, 1580.

ESSAIS
DE
MONTAIGNE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I.

*Par divers moyens on arrive à
pareille fin.*

LA plus commune façon d'amollir les
cœurs de ceux q'on a offensez, lors qu'a-
vant la vengeance en main, ils nous tien-
nent à leur mercy, c'est de les esmouvoir
par submision, à commiseration & à pitié.
Toutefois la braverie, la constance, &
résolution, moyens tous contraires;

2 **ESSAIS DE MONTAIGNE,**
ont quelque fois servy à ce mesme effect.
Edouard (1) Prince de Galles, celui qui
regenta si long-temps nostre Guienne, per-
sonnage duquel les conditions & la for-
tune ont beaucoup de notables parties de
grandeur, ayant été bien fort offensé par
les Limosins, & prenant leur ville par
force, ne put estre arresté par les cris du
peuple, & des femmes, & enfans aban-
donnez à la boucherie, luy criants mercy,
& se jettans à ses pieds: jusqu'à ce que pas-
sant toujours outre dans la ville, il ap-
perceut trois (2) Gentils-hommes Fran-

(1) Que les Anglois nomment communé-
ment *The blach Prince*, le Prince noir, fils d'*Edouard III.* Roi d'Angleterre, & pere de l'in-
fortuné *Richard II.*

(2) *Froissart* les nomme *Messire Jean de Ville-
mur*, *Messire Hugues de la Roche*, & *Roger de
Beaufort*, fils au Comte de Beaufort, Capitaine
de la Cité. Quand ils virent, dit cet Historien,
la tribulation & la pestilence qui ainsi couroit sur
eux & sur leurs gens, ils dirent, Nous sommes
morts, si nous ne nous défendons. Or nous
vendons chèrement, ainsi que rous Chevaliers
doivent faire. Et firent ces trois François plu-
sieurs appartises d'armes, — Le Prince
son chariot vint celle part, & les regarda moult
volontiers; & se rappâisa & adoucit, en eux re-
gardant, moult fort, &c. *Froissart*, Vol. I. ch.
289. p. 368. 369.

pois, qui d'une hardiesse incroyable soustenoi-
ent seuls l'effort de son armée victo-
rieuse. La considération & le respect d'une
si notable vertu, reboucha premièrement
la pointe de sa cholere, & commença
par ces trois à faire miséricorde à tous
les autres habitans de la ville. *Scanderberch*,
Prince de l'Epire, suyvnt un soldat des
siens pour le tuer, & ce soldat ayant essayé
par toute espee d'humilité & de suppli-
cation de l'appaiser, se resolut à toute
extremité de l'attendre l'espée au poing:
cette sienne resolution arresta sus bout la
furie de son maistre, qui pour lui avoit
veeu prendre un si honorable party, le re-
ceut en grace. Cet exemple pourra souf-
fir autre interpretation de ceux qui n'au-
ront leu la prodigieuse force & vaillance
de ce Prince-là.

L'Empereur *Conrad* troisieme, ayant
assiégé (3) *Guelphe* Duc de Baviere, ne
voulut condescendre à plus douces con-
ditions, quelques viles & lasches satis-
factions qu'on luy offrist, que de per-

(3) En 1140, dans *Winsberg*, Ville de la
Haute Baviere : *Calvisius*.

mettre seulement aux gentils-femmes qui estoient assiegées avec le Duc, de sortir leur honneur sauve, à pied, avec ce qu'elles pourroient emporter sur elles. Elles d'un cœur magnanime, s'adviserent de charger sur leurs espaules leurs maris, leurs enfans, & le Duc mesme. L'Empereur prit si grand plaisir à voir la gentillesse de leur courage, qu'il en pleura d'aïse & amortit toute cette aigreur d'inimitié mortelle & capitale qu'il avoit portée contre ce Duc: & dès lors en avant trait humainement luy & les siens. L'un & l'autre de ces deux moyens m'emporteroit aysément: car j'ay une merveilleuse lascheté vers la misericorde & mansuetude: Tant y a, qu'à mon advis, je serois pour me rendre plus naturellement à la compassion qu'à l'estimation. Si est la pitié passion vitieuse aux Stoïques: Ils veulent qu'on secoure les affligés, mais non pas qu'on se chiffe & compatisse avec eux. Or ces exemples me semblent plus à propos d'autant qu'on voit ces ames assaillies essayées par ces deux moyens, en soustenir l'un sans s'esbranler, & courber sous l'autre

LIVRE I. CHAP. I.

Il se peut dire, (4) que de rompre son cœur à la commiseration, c'est l'effect de la facilité, de bonnairété, & mollesse; d'où il n'advient que les natures plus foibles, comme celles des femmes, des enfans, & du vulgaire, y sont plus sujettes: Mais ayant eu à desdaing les larmes & les pleurs, de se rendre à la seule reverence de la sainte image de la Vertu, que c'est l'effect d'une ame forte & imployable, ayant en affection & en honneur une vigueur masle & obstinée.

Toutesfois ces ames moins genereuses, l'estonnement & l'admiration peuvent faire naistre un pareil effect: Tesmoin le Peuple Thebain, lequel ayant mis en justice d'accusation capitale, ses Capitaines, pour avoir continué leur charge outre le temps qui leur avoit esté prescrit & préordonné absolu à toute peine Pelopidas, qui plioit sous le faix de telles objections, & n'em-

(4) Ou, comme il y a dans l'Edition in 4to d'Abel l'Angelier, imprimée à Paris en 1588, se laisser aller à la compassion & à la pitié. L'autre expression a paru plus forte & plus hardie à Montagne, & par conséquent préférable. Si elle est obscure, celle-ci pourra lui servir de commentaire.

6 ESSAIS DE MONTAIGNE,

ployoit à se garantir que requestes & supplications : & au contraire *Epaminondas* (5), qui vint à raconter magnifiquement les choses par luy faites, & à les reprocher au Peuple d'une façon fiere & (6) arrogante ; il n'eut pas le cœur de prendre seulement les balotes en main ; & se departit l'assemblée, louant grandement la hauteſſe du courage de ce personnage.

Dionysius le vieil, après des longueurs & difficultés extremes, ayant pris la ville de Rhege, & en icelle le Capitaine Phytton, grand homme de bien, qui l'avoit si obstinément defenduë (7), voulut en tirer un tragique exemple de vengeance. Il luy dict premierement ; comment le jour avant, il avoit fait noyer son fils, & tous ceux de sa parenté. A quoy Phytton respondit seulement, *qu'ils en estoient d'un jour plus heureux que luy*. Après il le fit despouiller, & saisir à des Bourreaux, & le traîner par la ville, en le fouët-

(5) Plutarque dans son Traité, où il examine *Comment on se peut louer soy-mesme*, chap. 5.

(6) Ou assurée, comme dans l'Edition de 1588, & dans la premiere de toutes, faite à Bourdeaux en 1580.

(7) *Diodore de Sicile*, L. XIV. chap. 29.

tant très ignominieusement & cruellement :
& en outre le chargeant de felonnes pa-
rolles & * contumelieuses. Mais il eut le
courage tousjours constant , sans se per-
dre. Et d'un visage ferme , alloit au con-
traire ramentvant à haute voix l'honno-
rable & glorieuse cause de sa mort , pour
n'avoir voulu rendre son Pays entre les
mains d'un tyran : le menaçant d'une pro-
chaine punition des Dieux. Dionysius li-
fant dans les yeux de la commune de son
armée , qu'au lieu de s'animer des brava-
des de cet ennemy vaincu , au mespris de
leur chef , & de son triomphe , elle alloit
s'amollissant par l'estonnement d'une si
rare vertu , & marchandait de se muti-
her , & mesme d'arracher Phytton d'entre
les mains de ses sergens , fit cesser ce
martyre ; & à cachettes l'envoya noyer
en la Mer.

Certes c'est un subject merveilleuse-
ment vain , divers , & ondoyant , que
l'homme : il est malaisé d'y fonder ju-
gement constant & uniforme. Voyla Pom-
peius qui pardonna à toute la ville des

Mamertins, contre laquelle il estoit fort animé (8), en consideration de la vertu & magnanimité du citoyen Zenon, qui se chargeoit seul de la faute publique, & ne requeroit autre grace que d'en porter seul la peine. Et l'hoste de Sylla, ayant usé en la ville de (9) Peruse de semblable vertu, n'y gaigna rien, ny pour soy, ny pour les autres.

Et directement contre mes premiers exemples, le plus hardy des hommes & si gracieux aux vaincus. Alexandre, forçant après beaucoup de grandes difficultés

(8) Plutarque : *Instruction pour ceux qui manient affaires d'Estat*, chap. 17. où ce Citoyen n'est pas nommé Zenon, mais *Sthenon*, Σθενων. Dans les *Dits notables des anciens Rois, Princes & Capitaines*, où Plutarque a inferé la même histoire, à l'article de *Pompée*, ce généreux Citoyen est appelé *Stennius*, Στεννιος. Mais dans la *Vie de Pompée*, ch. 3, le même Plutarque nous dit, que Pompée traita humainement toutes les villes de Sicile, excepté celles des Mamertins : & qu'ayant résolu de châtier aussi celle des Himeriens, il fut désarmé par la générosité de *Sthenis* l'un des Gouverneurs de la ville, qui se chargeoit tout seul de la faute publique.

(9) Plutarque d'où ceci a été tiré, dit *Preneſte*, ville du Latium : Πρενεſτων, ὁ Σούμας, &c. *Instruction pour ceux qui manient affaires d'Estat*, chap. 17. *Peruse* est dans la *Toſcane*.

LIVRE I. CHAP. I.

tez la ville de Gaza, rencontra Betis qui commandoit, de la valeur duquel il avoit, pendant ce siege, senty des preuves merveilleuses; lors seul abandonné des siens, ses armes despecées, tout couvert de sang & de playes, combattant encore au milieu de plusieurs Macedoniens, qui le chamailloient de toutes parts: & luy dit, tout piqué d'une si chere victoire (car entre autre dommage, il avoit receu deux fresches blessures sur la personne)

(10) *Tu ne mourras pas comme tu as voulu, Betis: fais estat qu'il te faut souffrir toutes les sortes de tourmens qui se pourront inventer contre un captif.* L'autre, d'une mine non seulement asseurée, mais rogue & altiere, se tint sans mot dire à ces menaces. Lors Alexandre voyant l'obstination à se taire: » A-t'il flechy un genouil? » luy est-il eschappé quelque voix sup-

(10) Quint. Curt. L. IV. c. 6. num. 26. 27. 28. *Non, ut voluisti, morieris, Beti: sed quidquid tormentorum in captivum inveniri potest; passurum te cogita.* Ille non interrito modo, sed contumaci quoque vultu intuens Regem, nullam ad minas ejus reddidit vocem. Tum Alexander, *Videtisne obstinatum ad tacendum?* inquit, *Non genu posuit?* &c.

» pliante ? Vrayement je vainqueroi ce fi-
 » lence : & si je n'en puis arracher paro-
 » le, j'en arracheray au moins du gemis-
 » sement. » Et tournant sa cholere en
 rage, commanda qu'on luy perçast les
 talons ; & le fit ainsi trainer tout vif,
 deschiret & desmembrer au cul d'une char-
 rette. Seroit-ce que la force de courage
 luy fust si naturelle & commune, que
 pour ne l'admirer point, il le respectast
 moins ? ou qu'il l'estimast si proprement
 sienne, qu'en cette hauteur il ne peust
 souffrir de la voir en un autre, sans le
 despit d'une passion envieuse ? ou que
 l'impetuosité naturelle de sa cholere fust
 incapable d'opposition ? De vray, si elle
 eust receu bride, il est à croire, qu'en
 la prise & desolation de la ville de The-
 bes elle l'eust receu, à voir cruellement
 mettre au fil de l'espée tant de vaillans
 hommes, perdus, & n'ayans plus moyens
 de defence publique. Car il en fut tué
 bien six mille, desquels nul ne fut veu
 (11) ny fuyant, ny demandant mercy : au-
 rebours cherchans, qui ça, qui là, par

(11) *Diodore de Sicile, L. XVII. chap. 4.*

les ruës , à affronter les ennemis victorieux : les provoquans à les faire mourir d'une mort honorable. Nul ne fut veu, qui n'essaiast en son dernier soupir, de se venger encores : & (12) à tout les armes du desespoir consoler sa mort en la mort de quelque ennemy. Si ne trouva l'affliction de leur vertu aucune pitié , & ne fuffit la longueur d'un jour à assouvir sa vengeance, Ce carnage dura jusques à la dernière goutte de sang espendable, & ne s'arresta qu'aux personnes desarmées, vieillards, femmes & enfans, pour en tirer trente mille esclaves.

(12) Ou, avec les armes, comme on a mis dans les dernières Editions.

CHAPITRE II.

De la Tristesse.

JE suis des plus exempts de cette passion, & ne l'ayme ny l'estime : quoy que le monde ait entrepris, comme à prix fait, de l'honorer de faveur particuliere. Ils en habillent la sagesse, la vertu, la conscience : Sot & vilain ornement. Les Italiens ont * plus sortablement baptisé de son nom (1) la malignité. Car c'est une qualité tousjours nuisible, tousjours folle : & comme tousjours couarde & basse, les Stoïciens en defendent le sentiment à leurs sages. Mais le conte dit (2), que *Psammenitus* Roi d'Égypte, ayant esté deffait & pris par Camby-

* *Plus convenablement, plus à propos.* —
Sortablement n'est pas même dans le Dictionnaire de Nicot, où l'on trouve *sortable*, que l'Usage nous conserve encore.

(1) Le mot Italien *Tristezza* veut dire *malignité*.

(2) *Herodot.* L. III. p. 187. 188. Edit. *Su-phan*, an. 1592.

Le Roy de Perse, voyant passer devant
luy sa fille prisonniere habillée en servante,
qu'on envoyoit puiser de l'eau, tous ses
amis pleurans & lamentans autour de luy,
se tint coy sans mot dire; les yeux ficez
en terre : & voyant encore tantost qu'on
menoit son fils à la mort, se maintint en
cette mesme contenance : mais qu'ayant
apperceu un de ses domestiques conduit
entre les captifs, il se mit à battre sa
tête, & mener un dueil extreme. Cecy
se pourroit apparier à ce qu'on vid der-
nierement d'un Prince des nostres, qui
ayant ouy à Trente, où il estoit, nou-
velles de la mort de son frere aîné, mais
un frere en qui consistoit l'appuy & l'hon-
neur de toute sa Maison, & bien-tost
après d'un puiñé, sa seconde esperance,
& ayant soustenu ces deux charges d'une
constance exemplaire, comme quelques
jours après un de ses gens vint à mourir,
il se laissa emporter à ce dernier accident;
& quittant sa resolution, s'abandonna au
dueil & aux regrets; en maniere qu'au-
cuns en prindrent argument, qu'il n'avoit
esté touché au vif que de cette derniere
secousse; mais à la verité ce fut, qu'es-

tant d'ailleurs plein & comblé de tristesse, la moindre sur-charge brisa les barrières de la patience. Il s'en pourroit (dis-je) autant juger de nostre histoire, n'estoit qu'elle adjouste, que Cambyse s'enquerrant à Psammenitus, pourquoy ne s'estant esmeu au malheur de son fils & de sa fille, il portoit si impatiemment celui d'un de ses amis : (3) *C'est, respondit-il, que ce seul dernier desplaisir se peut signifier par larmes, les deux premiers surpassans de bien loin tout moyen de se pouvoir exprimer.*

A l'aventure reviendrait à ce propos l'invention de cet ancien Peintre (+), lequel ayant à représenter au sacrifice de Iphigenia le dueil des assistans, selon les degrés de l'intérêt que chacun apportoit à la mort de cette belle fille innocente : ayant espuisé les derniers efforts de son art, quand ce vint au pere de la Vierge, il le peignit le visage couvert, comme si nulle contenance ne pouvoit rapporter ce degré

(3) Ως πᾶσι Κριτικῶς ἀπὸ τοῦ καὶ ἐπὶ τῇ μιζῇ καὶ ὡς ἐνακλαίει. Τὸ δὲ πρὸς ἐταίρῳ τῷ θεῷ, ἀπὸ τοῦ δακρυῖν. Herodot. L. III. p. 188.

(4) Valer. Maxim. L. VIII, c. 11, In Externis
§. 6.

de deuil. Voyla pourquoy les Poëtes feignent cette miserable mere *Niobé*, ayant perdu premierement sept fils, & puis de suite autant de filles, sur-chargée de pertes, avoir esté enfin transmuée en rocher,

(a) *diriguiffe malis :*

pour exprimer cette morne, muette & sourde stupidité, qui nous transite, lors que les accidens nous accablent, surpassans nostre portée. De vrai, l'effort d'un desplaisir, pour estre extreme, doit estonner toute l'ame, & luy empescher la liberté de ses actions : Comme il nous advient à la chaude alarme d'une bien mauvaise nouvelle, de nous sentir saisis, transis, & comme perclus de tous mouvemens : de façon que l'ame se relaschant après aux larmes & aux plaintes, semble se despendre, se desmesler, & se mettre plus au large, & son aise.

(b) *Et via vix tandem voci laxata dolore est.*

(a) *Par ses malheurs en Rocher endurcie. Ovid. Metamorph. L. VI. Fab. 4.*

(b) *Et la douleur à peine à la Voix fit passage. Virg. Eneid. L. XI. 151.*

En la guerre que le Roy Ferdinand mena contre la veuve du Roy Jean d'Hongrie, autour de Bude, un gendarme fut particulièrement remarqué de chacun pour avoir excessivement bien fait de sa personne, en certaine meslée : & incognu hautement loué, & plaint y estant demeuré mais de nul tant que de *Raisciac* Seigneur Allemand, esprit d'une si rare vertu. Le corps estant rapporté, cetui-cy d'une commune curiosité, s'approcha pour voir qu'il estoit : & les armes ostées au trespaslé il reconnut son fils. Cela augmenta la compassion aux assistans : luy seul, sans rien dire, sans siller les yeux, se tint debout, contemplant fixement le corps de son fils : jusques à ce que la veuve commença de la tristesse, ayant accablé les esprits vitaux, le porta roide mort par terre.

(c) *Chi puo dir comm' egli arde, è in picciol fuoco.*

(c) Qui peut dire à quel point il est enflammé, ne sent qu'une ardeur médiocre. *Petrarca fol. 70. di Gab. Giolito, in Vinegia, an. 1541.*

issent les amoureux, qui veulent représen-
ter une passion insupportable.

(d) ————— *mifero quod omnes*
Eripit sensus mihi. Nam simul te,
Lesbia, aspexi, nihil est super mī
Quod loquar amens.
Lingua sed torpet, tenuis sub artus
Flamma dimanat, sonitu suo pte
Tinniunt aures, gemina teguntur
Lumina nocte.

Aussi n'est-ce pas en la vive, & plus cuy-
sante chaleur de l'accès, que nous som-
mes propres à desployer nos plaintes &
nos persuasions : l'ame est lors aggravée
de profondes pensées, & le corps abbatu
& languissant d'amour : Et delà s'engen-
dre par fois la défaillance fortuite, qui
surprend les amoureux si hors de saison;

(d) *Chere Lesbie, Amour qui m'affervit*
A tes beaux yeux, tous mes sens me ravit.
Interdit à ta vuë,
Le trouble se répand dans mon ame éperduë.
Je n'ai ni langue ni voix :
Par tout mon corps je sens une flamme sou-
daine
Courir de veine en veine :
Je n'entens, ni ne vois. CATUL. Ep. 49.

& cette glace qui les faisit par la force d'une ardeur extreme, au giron (5) mesme de la jouissance. Toutes passions qui se laissent goustier & digerer, ne sont que mediocres :

(e) *Cura leves loquuntur, ingentes stupent.*

La surprise d'un plaisir inespéré nous estonne de mesme.

(f) *Ut me conspexit venientem, & Troia circum
Arma amens vidit, magnis exterrita monstribus
Diriguit visu in medio, calor ossa reliquit
Labitur, & longo vix tandem tempore satur*

(5) Dans l'Edition in 4. d'Abel l'Angelier publiée à Paris en 1588. du vivant de Montaigne, après le mot *jouissance*, on lit : *Accidit qui ne m'est pas inconnu*. Mais ces mots ne paroissent point dans les Editions suivantes, & Montaigne a fait d'autres changemens, que je suivrai, sans en avertir, à moins que je n'y sois obligé par quelque raison particuliere. Il doit être permis à un Ecrivain de corriger ses Ouvrages : & je ne croi pas qu'on ait droit de tenir registre des fautes qu'il a eu soin de proscrire lui-même.

(e) *Legers Soucis fort aisément babillent
Mais les grands sont muets.*

SENEQ. *Hippol. Act. II. sc. 3.*

(f) Lorsqu'elle me vit venir, armé à Troyenne, toute hors d'elle-même, & effrayé d'une rencontre si extraordinaire : elle devint immobile à cet aspect : toute sa chaleur s'abaissa

Outre la femme Romaine (6), qui mourut surprise d'aise de voir son Fils revenir de la route de Cannes, Sophocles & Denys le Tyran (7), qui trespasèrent d'aise, & Taïva (8) qui mourut en Corse-

bonne, elle tombe évanouïe, & enfin après bien du temps, à peine peut-elle m'adresser la parole. *Eneid. L. III. 306. &c.*

(6) *Plin. Nat. Hist. L. VII. c. 54. — Tite Live* raconte un accident tout pareil, arrivé après la Bataille de Trasimene, L. XXII. c. 7.

(7) Pline assure positivement que la joye d'avoir remporté le Prix de la Tragédie fit mourir Sophocle & le vieux Denys, Tyran de Sicile : *Gaudio obiere --- Sophocles, & Dionysius Sicilia Tyrannus, uterque accepto tragica victoria* *ancio*, Nat. Histor. L. VII. c. 53. Mais à l'égard de Denys, si nous en croyons *Diodore de Sicile* : la joye qu'il eut d'avoir remporté le prix de la Tragédie, l'engagea dans des excez qui furent la véritable cause de sa mort. *Il fut si joyeux de cette nouvelle, dit cet Historien, qu'il en fit un grand sacrifice aux Dieux, & des Fêstins somptueux esquels il convia tous ses amis, & y eut tant & si excessivement qu'il en tumba en une grosse maladie* L. XV. c. 20. de la Traduction d'Amyot.

(8) Dans *Valere Maxime*, L. IX. c. 12. in Romanis, §. 3. où il est nommé *M. Juventius Thalna*. Pline qui s'est contenté de dire qu'il mourut en sacrifiant, *cum sacrificaret*, l'appelle *M. Juventius Talva*, L. VII. c. 53. Ed. *Variorum Hachius*; mais on marque à la marge que deux MSS. portent *Thalna*, & le P. Hardouin, qui a suivi cette dernière leçon, prouve que c'est

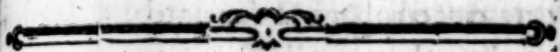
gue, lisant les nouvelles des honneurs que le Senat de Rome luy avoit decernez nous tenons en notre siecle, que le Pape Leon dixiesme ayant esté adverty de la prise de Milan, qu'il avoit extremement souhaitée (9), entra en tel excez de joye que la fievre l'en print, & en mourut. Et pour un plus notable tesmoignage de l'imbecilité humaine, il a esté remarqué par les anciens, que Diodorus le Dialecticien (10) mourut sur le champ, espris d'une extreme passion de honte, pour ce qu'il ne se pouvoit développer d'un argument qu'on luy avoit fait. Je suis peu en prise de ces violentes passions : J'ay l'apprehension nature

ainsi qu'il faut lire. Voyez sa Note sur cet endroit, Tom. I. pag. 409. seconde Edit. Paris 1723.

(9) *Francesco Guicciardini*, Historia d'Italia Lib. XIV. p. 394. Vol. 2. — *Le Pape Leon fut bien aise de mourir de joye*, dit assez plaisamment Martin du Bellay dans ses *Memoires*, Lib. II. fol. 46.

(10) *Plin. Natur. Hist. Lib. VII. c. 53. Pudet Diodorus Sapiencia Dialectica Professor, luso questione non protinus ad interrogationes Solonis dissoluta.*

ement dure ; & l'encrouste & espeffis tous
es jours (11) par discours.



CHAPITRE III.

*Nos affections s'emportent au-de-là de
nous.*

C E U X qui accusent les hommes d'aller
tousjours beant après les choses futures,
nous apprennent à nous saisir des biens
présens, & nous rassoir en ceux-là, com-
me n'ayants aucune prise sur ce qui est
à venir, voire assez moins que nous n'a-
vons sur ce qui est passé, touchent la plus
commune des humaines erreurs: s'ils osent
appeller erreurs, chose à quoy Nature
mesme nous achemine, pour le service
de la continuation de son ouvrage, nous
imprimant, comme assez d'autres, cette
imagination fausse: plus jalouse de nostre
action, que de nostre science. Nous ne
sommes jamais chez nous, nous sommes

(11) C'est-à-dire, *par raison*. Montagne em-
ploie souvent le mot de *discours* en ce sens-là.

tousjours au delà. La crainte, le desir
l'esperance, nous eslancent vers l'avenir
& nous desrobent le sentiment & la confi-
deration de ce qui est, pour nous amu-
ser à ce qui sera, voire quand nous ne
serons plus. (a) *Calamitosus est animus fu-
turi anxius*

Ce grand precepte est souvent allegué
en Platon, (1) *Fay ton faict, & te cognois*
Chascun de ces deux membres enveloppe
generalement tout nostre devoir : & sem-
blablement enveloppe son compagnon
Qui auroit à faire son faict, verroit que
sa premiere leçon, c'est cognoistre ce
qu'il est, & ce qui luy est propre. Et qui
se cognoist, ne prend plus l'estranger faict

(a) CHAP. III. Tout Esprit qui s'inquiette
de l'avenir, est malheureux. *Seneg. Epist.
XCVIII.*

(1) *Unbeau mot, dit Platon, court depuis long
temps dans le monde, c'est qu'il ne convient qu'à
l'Homme sage de s'attacher à ses propres affaires
& de se connoître soi-même: ἐν ἑαυτῷ καὶ τὰ
ἑαυτοῦ πράττειν καὶ γινώσκειν τὰ ἑαυτοῦ καὶ ἰαυτῷ, καὶ οὐ
πρὸς ἄλλους; In Timæo, P. 544. Ed. Lema-
rianæ, Lugd. an. 1590. Cet ancien mot suffit
pour apprendre à qui voudroit en douter, que
dans nos Pais civilisés le nombre des Sots est
infini.*

pour le sien : s'ayme , & se cultive avant
toute autre chose : refuse les occupations
superflues , & les pensées & propositions
inutiles. Comme la Folie quand on luy
détroyera ce qu'elle desire , ne sera pas
contente : aussi est la Sagesse contente
de ce qui est present , & ne se desplait
jamais de soy. Epicurus dispense son
sage de la prevoyance & soucy de l'ad-
venir.

Entre les loix qui regardent les tres-
passés , celle icy me semble autant soli-
de , qui oblige les actions des Princes
(2) à estre examinées après leur mort. Ils
ont compagnons , * sinon maîtres des
loix ; ce que la Justice n'a peu sur leurs
gestes , c'est raison qu'elle l'ayt sur leur
reputation , † & bien de leurs successeurs :
choses que souvent nous preferons à la
vie. C'est une usance qui apporte des com-
moditez singulieres aux Nations où elle
est observée , & desirable à tous bons

(2) *Diodore de Sicile, L. I. C. 6.*

* *Pour ne pas dire maîtres des Loix.*

† *Je ne sçai quel est ce pouvoir que Montagne
donne à la Justice sur les biens des successeurs
d'un méchant Prince.*

Princes : qui ont à se plaindre de ce qu'on traite la memoire des meschants comme la leur. Nous devons la subjection & obeissance également à tous Rois; car elle regarde leur office : mais l'estimation, non plus que l'affection, nous ne la devons qu'à leur vertu. Donnons à l'ordre politique de les souffrir patiemment, indignes de celer leurs vices : d'aider de nostre recommandation leurs actions indifferentes, pendant que leur auctorité a besoin de nostre appuy. Mais nostre commerce finy, ce n'est pas raison de refuser à la justice, & à nostre liberté, l'expression de nos vrayes ressentiments; & non mément de refuser aux bons subjects, la gloire d'avoir reveremment & fidèlement servy un maistre, les imperfections duquel leur estoit si bien cognues frustrant la posterité d'un si utile exemple. Et ceux qui, par respect de quelque obligation privée, espousent iniquement la memoire d'un Prince meslouable font justice particuliere aux despens de justice publique. Titus Livius dict. vna

(3) que le langage des hommes nourris sous la Royauté, est tousjours plein de vaines ostentations & faux tesmoignages : chascun eslevant indifferemment son Roy, à l'extreme ligne de valeur & grandeur souveraine. On peut reprouver la magnanimité de ces deux soldats, qui responderent à Neron, à sa barbe, l'un enquis de luy, pourquoy il luy vouloit mal : (4) *Je t'aimois quand tu le valois : mais depuis que tu es devenu parricide, boutefeu, effeur, cocher, je te hay, comme tu m'as fait : l'autre pourquoy il le vouloit tuer ;* (5) *Parce que je ne trouve autre remede à ces continnels malefices.* Mais les publics & universels tesmoignages, qui après sa mort ont esté rendus, & le seront à tout

(3) Lib. XXXV. C. 48. num. 2. *Is, (Legatus antiochi) ut plerique quos opes regia ulunt, vdeloquus, maria terrasque inani sonitu verborum amplevit.*

(4) Interrogatusque à Nerone quibus causis oblivionem sacramenti processisset : *Oderam, inquit ; nec quisquam tibi fidelior militum fuit, dum amari meruisti. Odisse capi, postquam parricida matris & uxoris, auriga, & histrio, incendiarius extitisti.* Tacit. Annal. L. XV. C. 48. num. 2.

(5) Breviter respondens, *Non aliter tot flagitiis ejus subveniri posse.* Id, ibid. C. 68. num. 1.

26 ESSAIS DE MONTAIGNE,
jamais, à luy, & à tous meschans co-
me luy, de ses tyranniques & vilains
deportements, qui de sain entendement
les peut reprouver?

Il me desplaist, qu'en une si sainte po-
lice que la Lacedemonienne, se fu-
messée une si feinte ceremonie à la mort
des Rois. Tous les confederez & voisins
& tous les Ilotes, hommes, femmes, pe-
messe, se descoupoient le front, pour te-
moignage de dueil: & disoient en leurs
cris & lamentations, (6) que celui-là, qui
qu'il eust esté, il estoit le meilleur Roi
de tous les leurs: attribuant au rang,
los qui appartenoit au merite, * &, qui
appartient au premier merite, au postreme
& dernier rang.

Aristote, qui remue toutes choses, s'e-
quiert sur le mot de Solon, (7) *Que*

(6) Herodot. L. 6. 401. *οἱ δὲ μὲν τὸν ὑψίσ-
τον αἰῶνα, τιμῶμεν τῶν βασιλέων, τῶτον δὲ γινώ-
σκουσιν.*

* Et le los qui appartient au premier, c'est-
à-dire, au plus excellent mérite, ils le donnoient
au postreme & dernier rang. --- Postreme & der-
nier sont parfaitement synonymes. Le premier
qui vient du Latin *postremus*, & en a retenu
sens, signifie *dernier en bon François*.

(7) Herodot. L. I. p. 14.

avant mourir ne peut estre dict heureux : Si
celuy-là mesme , qui a vescu , & qui est
mort à souhait , peut estre dict heureux ,
si sa renommée va mal , si sa postérité est
miserable. Pendant que nous nous remu-
ons , nous nous portons par preoccu-
ation où il nous plaist : mais estant
hors de l'estre , nous n'avons aucune com-
munication avec ce qui est. Et seroit meil-
leur de dire à Solon , que jamais homme
n'est donc heureux , puisqu'il ne l'est qu'a-
près qu'il n'est plus.

(b) *quisquam*

Vis radicitus à vitâ se tollit , & exit :

Sed facit esse sui quoddam super inscius ipse ,

Nec removet satis à projecto corpore sese , &

Vindicat.

Bertrand du Glesquin mourut au siege
du chasteau de Rancon , près du Puy en
Auvergne : les assiegez s'estants rendus ,

(b) A peine se trouve-t'il une personne qui
s'arrache totalement à la vie. L'Homme , tout
ignorant qu'il est de son état après le trépas ,
s' imagine qu'il y a quelque chose qui lui survit.
Il ne peut se détacher & s'affranchir entierement
de son Corps terrassé par la mort. *Lucréc. L. III.*
90. &c.

(8) furent obligez de porter les clefs de la place sur le corps du trespasé. Barthelemy d'Alviane, General de l'armée des Venitiens, estant mort au service de leurs guerres en la Bresle, & son corps ayant esté rapporté à Venise par le Veronois terre ennemie, la plupart de ceux de l'armée estoient d'avis, qu'on demandast sauf-conduit pour le passage à ceux de Verone : mais Theodore Trivulce y contredit, & choisit plustost de le passer par vive force, au hazard du combat : *n'estoit convenable*, disoit-il, (9) *que celui qui en vie n'avoit jamais eu peur de ses ennemis estant mort fist demonstration de les craindre*. De vray, en chose voisine, par les loix Grecques, celui qui demandoit à l'ennemy un corps pour l'inhumer, renonçoit à la victoire, & ne luy estoit plus loisible d'y dresser trophée : à celuy qui en estoit vainqueur, c'estoit tiltre de gain. Ainsi per-

(8) Memoires de Brantôme, Tom. II. p. 22. *Des Hommes illustres & grands Capitaines étrangers.*

(9) Brantome à l'Article de Barthelemy d'Alviano, Tom. II. p. 219. & Guicciardin, p. 105. Montagne a traduit ici fort exactement, Tom. XII. p. 105. & 106.

Nicias (10) l'avantage qu'il avoit nettement gagné sur les Corinthiens : & au rebours , (11) Agefilaus assura celui qui estoit bien douteusement acquis sur les Scrotiens.

Ces traits se pourroient trouver estranges, s'il n'estoit receu de tout temps, non seulement d'estendre le soing de nous au delà cette vie, mais encore de croire, que bien souvent les faveurs celestes nous accompagnent au tombeau, & continuent à nos reliques. Dequoy il y a tant d'exemples anciens, laissant à part les nostres, qu'il est besoing que je m'y estende. *Edouard* premier Roy d'Angleterre, ayant essayé aux longues guerres d'entre luy & *Robert* Roy d'Ecosse, combien sa présence donnoit d'avantage à ses affaires, rapportant tousjours la victoire de ce qu'il entreprenoit en personne; mourant, obligea son fils par solennel serment, à ce qu'estant respassé, il fist bouillir son corps pour reprendre sa chair d'avec les os, laquelle

(10) *Plutarque*, dans la *Vie de Nicias*, Chap. 2.

(11) Le même, dans la *Vie d'Agefilaus*, Chap. 6.

il fist enterrer : & quant aux os , qu'il les
reservast pour les porter avec luy , & en
son armée , toutes les fois qu'il luy ad-
viendroit d'avoir guerre contre les Eco-
fois : comme si la destinée avoit fatalement
attaché la victoire à ses membres. *Jean*
Zischat , qui troubla la Boheme pour la
deffense des erreurs de Wiclef , voulut
qu'on l'escorchast après sa mort , & de sa
peau qu'on fist un tabourin à porter à la
guerre contre ses ennemis , estimant que
cela ayderoit à continuer les avantages
qu'il avoit eus aux guerres , par luy con-
duictes contre eux. Certains Indiens por-
toient ainsi au combat contre les Espa-
gnols , les ossemens d'un de leurs Capi-
taines , en consideration de l'heur qu'il
avoit eu en vivant. Et d'autres Peuples en
ce mesme monde , trainent à la guerre les
corps des vaillants hommes , qui sont
morts en leurs batailles , pour leur servir
de bonne fortune & d'encouragement. Les
premiers exemples ne reservent au tom-
beau , que la reputation acquise par leurs
actions passées : mais ceux-cy y veulent
encore mesler la puissance d'agir.

Le fait du Capitaine Bayard est de

meilleure composition, lequel se sentant
& en blessé à mort d'une harquebusade dans le
ad- corps, conseillé de se retirer de la meslée,
cof- respondit qu'il ne commenceroit point sur
nen- la fin à tourner le dos à l'ennemy: & ayant
Jean- combattu autant qu'il eut de force, se sen-
r la- tant defaillir, & eschapper du cheval, (12)
ulur- commanda à son maistre d'hostel, de le
le sa-oucher au pied d'un arbre, mais que ce
à la- fust en façon qu'il mourust le visage tour-
que- né vers l'ennemy: comme il fit.

Il me faut adjouster cet autre exemple
con- aussi remarquable pour cette consideration,
por- que nul des precedents. L'Empereur Ma-
spa- ximilian bisayeul du Roy Philippes, qui est
api- present, estoit Prince doué de tout plein
qu'il- de grandes qualitez, & entre autres d'une
s en- beauté de corps singuliere: mais parmy
e les- humeurs, il avoit ceste-cy bien con-
font- traire à celle des Princes, qui pour des-
rvir- sacher les plus importants affaires, font
Les- leur throsne de leur chaire percée: c'est
om- qu'il n'eut jamais valet de chambre, si
eurs- rivé, à qui il permist de le voir en sa
lent-

(12) Mémoires de Martin du Bellay, L. II.

garderobbe. Il se desfroboit pour * tomber de l'eau, aussi religieux qu'une pucelle à ne descouvrir ny à Medecin ny à qui que ce fust les parties qu'on a accoustumé de tenir cachées. Moy qui ay la bouche si effrontée, suis pourtant par complexion touché de cette honte : Si ce n'est à une grande suasion de la nécessité ou de la volupté, je ne communique gueres aux yeux de personne, les membres & actions que nostre coustume ordonne estre couvertes : J'y souffre plus de contrainte que je n'estime bien-seant à un homme, & surtout à un homme de ma profession. Mais luy en vint à telle superstition, qu'il ordonna par parolles expressees de son testament, qu'on luy attachast des caleçons quand il seroit mort. Il devoit adjouster par codicille, que celuy qui les luy monteroit, eust les yeux bandez. L'ordonnance que Cyrus faict à ses enfans (13) que n

* Expression purement Gasconne, pour dire *faire de l'eau*.

(13) Xenophon dans la Cyropédie, L. VIII c. 7. vers la fin : ἵτοι δ' ἐγὼ ἐγκαλύψω καὶ ἀπομακρύνω ὑμῶν, ὡ παῖδες, μηδεὶς ἐν ἀνδράσιν αὐτῶν μοι σῶμα ἰδέντω, μηδ' αὐτοὶ ὑμῶν.

eux, ny autre, ne voye & touche son corps, après que l'ame en sera séparée, je l'attribue à quelque sienne devotion: Car & son Historien & luy, entre leurs grandes qualitez, ont semé par tout le cours de leur vie, singulier soing & reverence à la Religion.

Ce conte me despleut, qu'un Grand me fit d'un mien allié, homme assez cogneu & en paix & en guerre. C'est que mourant bien viel en sa Cour, tourmenté de douleurs extremes de la pierre, il amusa toutes ses heures dernieres avec un soing vehement, à disposer l'honneur & la ceremonie de son enterrement; & somma toute la Noblesse qui le visitoit, de luy donner parolle d'assister à son convoi. A ce Prince mesme, qui le vid (14) sur ses derniers traits, il fit une instante supplication que sa maison fust commandée de s'y trouver; employant plusieurs exemples & raisons, à prouver que c'estoit chose qui appartenoit à un homme de sa sorte: & sembla expirer content ayant retiré cette promesse, & ordonné à son

(14) Sur le point de rendre l'esprit.

gité la distribution, ordre (15) de sa montre. Je n'ay guere veu de vanité si parfaite.

Cette autre curiosité contraire, en laquelle je n'ay point aussi faite d'exemple domestique, me semble germaine à celle-cy, d'aller se soignant & passionnant à ce dernier point, à régler son convoi, à quelque particuliere & inutile parsimonie, à un serviteur & une lanterne. Je voy loüer, c'est humeur, & l'ordonnance de Marcus *Æmilius Lepidus*, (16) qui défendit à ses heritiers d'employer pour luy les ceremonies qu'on avoit accoustumé en telles choses. Est-ce encore temperance & frugalité, d'éviter la despense & la volupté, desquelles l'usage & la cognoissance nous est imperceptible? Voilà une aisée reformation & de peu de coust. S'il estoit besoin d'en ordonner, je serois d'avis qu'en celle-là, comme en toutes actions de la vie, chascun en rapportast la regle

(15) De la pompe funebre.

(16) In *Epitome Liviana*, lib. XLVIII. *Marcus Æmilius Lepidus*, antequam expiraret, precepit filiis, lecto se strato sine linteis, sine purpura, efferrent, &c.

eu degré de sa fortune. Et le Philosophe Lycon (17) prescrit sagement à ses amis, de mettre son corps où ils adviseront pour le mieux : & quant aux funeraillies, de les faire ny superflües ny mechaniques. Je blairois purement la coustume ordonner de ceste ceremonie, & m'en remettray à la discretion des premiers à qui je tomberay en charge. (c) *Totus hic locus est contemnendus in nobis, non negligendus in nostris.* Et est sainctement dict à un Sainct : (d) *Cura funeris, conditio sepultura, pompa exsequiarum, magis sunt vivorum solatia, quam subsidia mortuorum.* Pourtant Socrates à Criton, qui sur l'heure de sa fin luy demande, comment il veut estre enterré : Comme vous voudrez, (18) respond il. Si

(17) *Diogene Laërce*, dans la vie de Lycon, L. 7. Segm. 74. VVest. Amstelod. an. 1692.

(c) A l'égard de la Sepulture, c'est un point il faut mépriser pour soi-même, & ne pas négliger pour les siens. *Cic. Tusc. Quæst. L. I, 45.*

(d) Le soin de l'enterrement, la qualité de sepulture, & la pompe des obseques, regardent plutôt la consolation des Vivans que le soin des Morts. *Augustinus, De Civit. Dei, l. c. 12.*

(18) Platon, dans son *Phedon*, vers la fin.

j'avois à m'en empescher plus avant ; je trouverois plus galand , d'imiter ceux qui entreprennent vivans & respiciens , jouyr de l'ordre & honneur de leur sepulture : & qui se plaisent de voir en marbre leur morte contenance. Heureux qui sachent resjouyr & gratifier leurs sens par l'insensibilité , & vivre de leur mort !

A peu que je n'entre en haine irreconciliable contre toute Domination Populaire , quoy qu'elle me semble la plus naturelle & équitable , quand il me souvient de cette inhumaine injustice du Peuple Athenien , de faire mourir sans remission , & sans les vouloir seulement ouïr en leurs defenses , ces braves Capitaines , venants de gagner contre les Lacédémoniens (19) la Bataille navalle près les Isles (20) Arginenfes , la plus contestée , la plus forte Bataille , que les Grecs aient onques donnée en mer de leurs forces : parce qu'après la victoire ils avoient suivy les occasions que la loy de la guerre leur pre-

(19) *Diodore de Sicile*, L. XIII. c. 31.

(20) Ou *Arginusfes*, Apres quoi, trois Isles au Sud-Est de l'Isle de Lesbos, qui s'appellent en Latin *Arginusæ*.

sentoit, plustost que des'arrester à recueillir & inhumer leurs morts. Et rend cette execution plus odieuse, le faist de *Diomedon*. Cestuy-cy est l'un des condamnez, homme de notable vertu, & militaire & politique : lequel se tirant avant pour parler, après avoir ouy l'arrest de leur condamnation, & trouvant seulement lors temps de paisible audience, au lieu de s'en servir au bien de sa cause, & à descouvrir l'evidente iniquité d'une si cruelle conclusion, (21) ne representa qu'un soing de la conservation de ses Juges : priant les Dieux de tourner ce jugement à leur bien ; & afin que, par faute de rendre les vœux que luy & ses compagnons avoient voués, en recognoissance d'une si illustre fortune, ils n'attirassent l'ire des Dieux sur eux, les adverteissant quels vœux c'estoient. Et sans dire autre chose, & sans marchander, s'achemina de ce pas courageusement au supplice.

La fortune quelques années après les punit de mesme pain-soupe. Car *Chabrias* Capitaine general de leur armée de mer,

(21) *Diodore de Sicile*, L. XIII. c. 32.

38 ESSAIS DE MONTAIGNE ,
 ayant eu le dessus du combat contre
 Pollis Admiral de Sparte , en l'Isle de
 Naxe , perdit le fruit (22) tout net &
 comptant de sa victoire , tres-important
 à leurs affaires , pour n'en courir le mal-
 heur de cest exemple ; & pour ne perdre
 peu de corps morts de ses amis , qui flot-
 toient en mer , laissa voguer en sauverie
 un monde d'ennemis vivants , qui depuis
 leur firent acheter cette importune super-
 stition.

(e) *Quæris , quo jaceas , post obitum loco ?*
Quo non nata jacent.

C'est autre redonne le sentiment du re-
 pos , à un corps sans ame :

(f) *Neque sepulchrum , quò recipiat , habet*
portum corporis :
Ubi , remissâ humanâ vitâ , corpus requiescat
à malis.

(22) C'est ce que dit expressément *Diodore de*
Sicile , L. XV. c. 9.

(e) Veux-tu savoir en quel lieu tu seras gisant
 après ta mort ? C'est où gisent les choses qui ne
 sont pas encore nées. *Senec. Troas. Chôr. Act.*
II. v. 30.

(f) N'aura-t'il donc point de Sepulchre où son
 Corps étant reçu comme dans un Port puisse se
 reposer , à l'abri de tous maux , après avoir
 quitté la vie ? *Cic. Tusc. Quæst. L. I. c. 4.*

Tout ainsi que nature nous fait voir
 que plusieurs choses mortes ont encore
 des relations occultes à la vie. Le vin
 altere aux caves, selon aucunes mutations
 des saisons de la vigne. Et la chair de
 renaison change d'estat aux saloirs & de
 goût, selon les loix de la chair vive, à
 ce qu'on dit.

CHAPITRE IV.

*Comme l'Ame descharge ses passions sur des
 objects faux, quand les vrais lui dé-
 faillent.*

UN Gentil-homme des nostres merveil-
 leusement sujet à la goutte, n'estant
 pressé par les Medecins de laisser du tout
 l'usage des viandes salées, avoit acoustu-
 mé de respondre plaisamment, que sur
 les efforts & tourments du mal, il vou-
 loit avoir à qui s'en prendre, & que s'es-
 tant & maudissant tantost le cervelas,
 tantost la langue de bœuf & le jambon,
 s'en sentoit d'autant allégé. Mais en
 son escient, comme le bras estant haussé

40 ESSAIS DE MONTAIGNE,
pour frapper, il nous deult si le coup
rencontre, & qu'il aille au vent: au-
que pour rendre une veuë plaisante,
ne faut pas qu'elle soit perdue & esca-
tée dans le vague de l'air, ains qu'elle
ayt butte pour la soustenir à raisonnable
distance;

(a) *Ventus ut amittit vires, nisi robore densi
Occurrant silvæ spatio diffusus inani:*

de mesme il me semble que l'Ame esbran-
lée & esmuë se perde en soy-mesme,
on ne luy donne prise: & faut tousjour
luy fournir d'object où elle s'abutte
agisse. Plutarque dit à propos (1) de ces
qui s'affectionnent aux guenons & pe-
tits chiens, que la partie amoureuse
est en nous, à faute de prise légitime
plustost que de demeurer en vain, &
forge ainsi une fausse & frivole. Et nous
voyons que l'ame en ses passions se per-

(a) Comme le Vent perd ses forces en se
pendant dans un espace vuide, à moins que
Forêts touffues ne s'opposent à son passage.
*Lucan. L. III. vs. 362, 363. De mesme il sem-
ble que l'Ame, &c.*

(1) Dans la Vie de Pericles, dès le commen-
cement.

plustost elle-mesme, se dressant un faux
 subject & fantastique, voire contre sa
 propre creance, que de n'agir contre quel-
 que chose. Ainsi emporte les bestes leur
 rage à s'attaquer à la pierre & au fer,
 qui les a blessées : & à se venger à belles
 dents sur soy-mesmes du mal qu'elles
 sentent.

(b) *Pannonis haud aliter post ictum savior
 Ursa,*

*Cui jaculum parva Libys amentavit habena,
 Se rotat in vulnus, telumque irata receptum
 Impetit, & secum fugientem circuit hastam.*

Quelles causes n'inventons-nous des
 malheurs qui nous adviennent ? à quoy
 nous prenons-nous à tort ou à droit,
 pour avoir où nous escrimer ? Ce ne sont
 pas ces tresses blondes que tu deschires,
 ni la blancheur de cette poitrine que des-
 tée tu bats si cruellement, qui ont per-
 du d'un malheureux plomb ce frere bien-
 aimé ; prens t'en ailleurs. Livius parlant

(b) Ainsi l'Ourse plus feroce après le coup
 qu'elle a reçu, se roule sur sa plaie, & toute en
 douleur se jettant sur le dard dont elle est percée,
 fait tourner fuyant avec elle. *Lucan. L. VI.
 220, &c.*

de l'armée Romaine en Espagne après la
 perte des deux Freres ses grands Capitai-
 nes, (c) *Flere omnes repente , & offensare*
capita : C'est un usage commun. Et le
 Philosophe Bion , de ce Roy , qui de
 deuil s'arrachoit le poil , (2) fut plaisant.
Cettuy-ci pense-t'il que la pelade soulage le
dueil ? Qui n'a veu mascher & engloutir les
 cartes , se gorger d'une bale de dez , pour
 avoir où se venger de la perte de son
 argent ? Xerxes fouetta (3) la Mer , &
 escrivit un cartel de deffi au mont Athos ,
 & Cyrus amusa toute une armée (4)
 plusieurs jours à se venger de la riviere
 de (5) Gyndus , pour la peur qu'il avoit

(c) Chacun se prit aussi-tôt à pleurer , & à se
 battre la tête. *Lib. XXV. c. 37. num. 9.*

(2) *Cic. Tusc. Quæst. L. III. c. 26. In quo fa-*
cetum illud Bionis , perinde stultissimum Regem
in luctu capillum sibi evellere , quasi calvitie
mœror levaretur.

(3) *Herodot. L. VII. p. 452.*

(4) *Herodot. Lib. I. p. 86, 8. & Senec. de Ira*
Lib. 3. c. 21. Herodote dit expressément que
 Cyrus perdit tout l'Été , (*την ὅλην αἰῶνα*)
 cette belle expedition : & *Paul Orose* , aussi pe-
 exact que Montagne , quoique dans un sens con-
 traire , dit que Cyrus employa toutes ses Trou-
 pes à cet Ouvrage , une année entière , *perpetuo*
anno. L. II. c. 6.

(5) Ou *Gyndes* , *Γύνδης* , comme la nomme

que en la passant : & Caligula (6) ruina

Herodote, Seneque, & Tibulle L. IV. Carm. I
 f. 141. ——— *rapidus*, *Cyri dementia*, *Gyn-*
des.

(6) *Senec. de Ira*, L. III. c. 22. *C. Caesar vil-*
lam in Herculanensi pulcherrimam, quia sua ma-
ter aliquando in illa custodita erat, diruit. Je ne
 fais si Montagne a bien pris le sens de Seneque :
 Peut-être avoit-il écrit d'abord, pour le déplaisir
 que sa Mere y avoit eu ; ce qui s'accorderoit fort
 bien avec ce que dit Seneque ; qu'elle y avoit été
 gardée comme dans une prison, & qu'on aura mis
 par inadvertance plaisir pour déplaisir dans une
 des premieres Editions des *Essais*, d'où cette
 faute aura passé dans toutes les Editions suivan-
 tes. Elle est du moins dans toutes celles que j'ai
 consulté. Mais comme dans une Edition
 publiée à Paris en 1587, chez Jean Richer, la-
 quelle ne contient que les deux premiers Livres.
 y a ici, & *Caligula ruina une très-belle mai-*
son, pour le plaisir que sa mere y avoit reçu, je
 commence à croire que Montagne a effective-
 ment mal pris la pensée de Seneque, parce que
 dans la premiere Edition des *Essais*, imprimée à
 Bourdeaux en 1580, il est dit aussi, que *Caligula*
ruina cette maison pour le plaisir que sa Mere y
avoit reçu ; & qu'on ne s'est point avisé de tou-
 cher à cet endroit dans un *Errata* assez exact qui
 a été fait sur cette premiere Edition. C'est ap-
 paremment le cœur malin & dénaturé de Cali-
 gula, qui a fait tomber Montagne dans cette
 erreur. --- *Pansa quidem adeo suspecta mors*
est, ut Glyco Medicus custoditus sit, dit Sueton-
 e, dans la Vie d'Auguste, Ch. XI. *quasi ve-*
rum vulnere indidisset. Custoditus sit signifie
 simplement ici, que ce Medecin fut mis en pri-
 son aux arrêts ; & c'est dans ce sens que ce

une tres-belle maison, pour le plaisir qu'elle sa mere y avoit eu.

Le peuple disoit en ma jeunesse, qu'un Roy de nos voisins, ayant receu de Dieu une bastonade, jura de s'en venger : ordonnant que de dix ans on ne le priaist ny parlast de luy, ny autant qu'il estoit en son auctorité, qu'on ne creust en luy. Par où on vouloit peindre non tant la sottise, que la gloire naturelle à la Nation dequoy estoit le conte. Ce sont vices tousjours conjoincts : mais telles actions tiennent, à la verité, un peu plus encore d'outrecuidance, que de bestise. Augustus Cesar ayant esté battu de la tempeste sur mer, (7) se print à deffier le Dieu Neptuneus, & en la pompe des Jeux Circenses fit oster son image du rang où elle estoit parmy les autres Dieux, pour se venger de luy. En quoy il est encore moins excusable que les precedents ; & moins qu'il ne fut depuis, lorsqu'ayant perdu une bataille sous Quintilius Varus,

mot a été employé par plusieurs autres bons Ecrivains.

(7). *Suetone*, dans la *Vie d'Auguste*, §. 1.

qu'Allemagne, (8) il alloit de colere & de
desespoir, choquant sa teste contre la mu-
raille, en s'escriant : *Varus, rends-moy mes*
soldats : car ceux-là surpassent toute follie,
d'autant que l'impieté y est joincte, qui
s'en adressent à Dieu mesmes, ou à la
Fortune, comme si elle avoit des oreilles
subjectes à nostre batterie : à l'exemple
des Thraces, qui, quand il tonne ou es-
clair, (9) se mirent à tirer contre le Ciel
d'une vengeance Titannienne, pour ren-
voyer Dieu à raison, à coup de fleche. Or,
comme dit cet ancien Poëte (10) chez
Plutarque,

Point ne se faut courroucer aux affaires ;
Il ne leur chaut de toutes nos coleres.

Mais nous ne dirons jamais assez d'in-
jures au desfreiglement de nostre Esprit.

(8) *Id. ibid. §. 23. Ut caput interdum foribus*
collideret, vociferans : Quinctili Vare, Legiones
redde.

(9) *Herodot. L. 4. c. 289. τοξόους α' το πρὸς*
τοὺς οὐρανὸν ἀεὶ βλήσας τῷ Θεῷ.

(10) Dans son Traité, *Du contentement*, où
il parle de l'esprit, c. 4. de la Traduction d'Amyot.

CHAPITRE V.

Si le Chef d'une Place assiegée doit sortir pour parlementer.

LUCIUS Marcus Legat des Romains en la guerre contre *Perseus* Roy de Macedoine, voulant gagner le temps qu'il luy falloit encore à mettre en point son armée, sema des (2) entrejets d'accord desquels le Roy endormy, accorda treve pour quelques jours: (3) fournissant par ce moyen son ennemy d'opportunité de loisir pour s'armer: d'où le Roy encourut sa dernière ruine. Si est-ce que les vieux du Senat, memoratifs des mœurs de leurs peres, accuserent cette pratique comme ennemie de leur stile ancien: qui fut, disoient-ils, combattre de vertu non de finesse, ny par surprises & re

(2) Ou comme on a mis dans une des dernières Editions, *intrejets*; c'est-à-dire, *proposition* ou *ouvertures*. *Entrejeet*, *interpositio*, *interjeet* Nicot.

(3) *Tite Live*, L. XII. c. 43 — 47.

contre de nuit, ny par fuittes apostées,
 & recharges inopinées : n'entreprenants
 guerre, qu'après l'avoir dénoncée, & sou-
 vent après avoir assigné l'heure & lieu
 de la Bataille. De cette conscience ils
 renvoyèrent à Pyrrhus son traistre Mede-
 cin, & aux Phaliques leur desloyal
 Maître d'escole. C'estoient les formes
 véritablement Romaines, non de la Grecque
 subtilité & * astuce Panique, ou le vaincre
 par force est moins glorieux que par frau-
 de. Le tromper peut servir pour le coup :
 mais celui seul se tient pour surmonté,
 qui sçait l'avoir esté ny par ruse, ny de
 force ; mais par vaillance, de troupe à trou-
 pe, en une franche & juste guerre. Il ap-
 prert bien par ce langage de ces bonnes
 gens, qu'ils n'avoient encore reçu cette
 belle sentence ;

(a) — *dolus, an virtus, quis in hoste re-
 quirat ;*

* Ruse.

(a) Qu'importe qu'on surmonte ses Enne-
 mis par ruse ou par valeur ? *Æneid. L. II. vs.*

Les Achaïens, dit Polybe (4), detes-
toient toute voye de tromperie en leurs
guerres, n'estimants victoire, sinon où
les courages des ennemis sont abbatus.

(b) *Eam vir sanctus & sapiens sciet veram
esse victoriam, qua salva fide, & integri-
dignitate parabitur*, dit un autre :

(c) *Vos ne velit, an me regnare hera: quid
ferat fors*

Virtute experiamur.

Au Royaume de (5) Ternate, parmi
ces Nations que si à pleine bouche nous
appelons Barbares, la coustume porte
qu'ils n'entreprennent guerre sans l'avo-
denoncée : y adjoustant ample declara-
tion des moyens qu'ils ont à y employer
quels, combien d'hommes, quelles mu-
nitions, quelles armes, offensives & de

(4) Livre XIII. c. 1.

(b) Un homme sage & vertueux doit sçavoir
qu'il n'y a point de véritable victoire que celle
qu'on gagne sans bleffer son honneur & sa dignité.
Florus, L. I. c. 12. num. 6.

(c) Eprouvons par la force, si c'est à vous
à moi que la Fortune, maîtresse des événements,
destine l'Empire. *Ennius*, apud *Cic.* L. I. De O-
fic. c. 12.

(5) La principale Isle des *Molucques*.

fenfive

ensives. Mais aussi cela faict, ils se donnent loy de se servir à leur guerre, sans reproche, de tout ce qui aide à vaincre.

Les anciens Florentins estoient si esloignés de vouloir gagner avantage sur leurs ennemis par surprise, qu'ils les advertissoient un mois avant que de mettre leur * exercice aux champs, par le continuel son de la cloche qu'ils nommoient *Martinellu*.

Quant à nous moins superstitieux, qui nous celuy avoir l'honneur de la guerre, qui en a le profit, & qui après (6) Lyander, disons que, où la peau du Lyon peut suffire, il y faut coudre un loin de celle du Renard, les plus ordinaires occasions de surprise se tirent de cette pratique: & n'est heure, disons-nous, à un Chef doit avoir plus l'œil au net, que celle des parlemens & traités d'accord.

Et pour cette cause, c'est une regle en

Armée.

(6) Voyez sa *Vie* par Plutarque, ch. 4. *version* *myor*.

50 ESSAIS DE MONTAIGNE ,
la bouche de tous les hommes de nostre
temps , *Qu'il ne faut jamais que le Gouver-
neur en une place assiégée sorte lui-mesme
pour parlementer.* Du temps de nos peres
cela fut reproché aux Seigneurs de Mont-
mord & de l'Assigni , deffendants Mouson
contre le Comte de Nansau. Mais aussi
à compte, celui-là seroit excusable, qui
fortiroit en telle façon , que la seureté &
l'avantage demeurast de son costé ; com-
me fit en la ville de Regge , le Comte
Guy de Rangon (s'il en faut croire du
Bellay , car Guicciardin dit que ce fut
luy-mesmes) lors que le Seigneur de l'E-
cut s'en approcha pour parlementer : car
il abandonna de si peu son Fort , † qu'il
trouble s'estant esmeu pendant ce par-
lement , non seulement Monsieur de l'E-
& sa troupe , qui estoit approchée au
luy , se trouva le plus foible , de façon

* Lui Guicciardin , pour lors Gouverneur
Reggio. On peut voir dans son Histoire le
& le succès de l'entreprise du Seigneur de l'E-
cut , qui s'étoit proposé de surprendre la Ville
de Reggio à la faveur de ce pour-parler :
XIV. p. 183 , 184. Ici Guicciardin doit être
sans doute , préférablement à du Bellay.

† Mémoires de *Martin du Bellay* , Liv. I.
39.

(7) qu'Alexandre Trivulce y fut rué, mais luy-mesme fut contrainct, pour le plus seur, de suivre le Comte, & se jeter sur la foi à l'abri des coups dans la ville. Eumenes en la ville de Nora, pressé par Antigonus qui l'assiegeoit, de sortir pour luy parler, alleguant que c'estoit raison qu'il vinst devers lui, attendu qu'il estoit le plus grand & le plus fort : après avoir dict cette (8) noble reponse, *Je n'estime jamais homme plus grand que moy, tant que j'auray mon espée en ma puissance*, n'y consentit, qu'Antigonus ne luy eust donné Colomæus son propre nepveu en ostage, comme il demandoit. Si est-ce qu'encore y en a-il, qui se sont tres bien trouvez de sortir sur la parole de l'assaillant : Escimoing Henry de Vaux, Chevalier Champenois, lequel estant assiégué dans Chasteau de Commercy par les Anglois; Barthelemy (9) de Bonnes, qui com-

(7) *Mors fra due giorni, indegno certamente di questa calamità, dit Guicciardin, parche havrà uaso il venire a Reggio.*

(8) Plutarque dans la *Vie d'Eumenes*, ch. 5.

(9) *Froissart*, de qui Montagne a pris tout ce le nomme *Barthelemy de Brunet*.

mandoit au siege, ayant par dehors faict
 sapper la plus part du Chasteau, si qu'il
 ne restoit que le feu pour accabler le
 assiegez sous les ruines, somma ledit
 Henry de sortir à parlementer pour son
 profit, comme il fit luy quatriesme; &
 son evidente ruyne luy ayant esté montrée
 à l'œil, il s'en sentit (10) singulierement
 obligé à l'ennemy : à la discretion duquel
 apres qu'il se fut rendu & sa troupe,
 feu estant mis à la mine, les estans
 de bois venus à faillir, le Chasteau fut
 emporté de fonds en comble. Je me
 aisement à la foy d'autrui : mais mal-ay
 ment le ferois-je, lorsque je donnois
 juger l'avoir plustost faict par desesperance
 faute de cœur, que par franchise & foy
 de sa loyauté.

(10) Quand le Chevalier vit le péril, il dit
 Messire Barthelemy : *Certainement vous avez
 bonne cause : ce que fait en avez, vient de grande
 gentillesse : Si nous rendons à vostre volonté.*
 Les print Messire Barthelemy comme ses prison-
 niers : & les fit lors hors de la Tour partir
 uns & autres, & leurs biens aussi : & puis
 bouter le feu en la mine. Si ardirent les é-
 çons : & puis, quand ils furent tous ars, la Tour
 (qui estoit mallement grosse) ouvrit, & se
 tit en deux, & renversa d'autre part, Froissart
 Vol. I, ch, 209.

CHAPITRE VI.

L'heure des parlements dangereuse.

TOUTES-fois je vis dernièrement en mon voisinage de (1) Mussidan, que ceux qui en furent delogez à force par nostre armée, & autres de leur party, crioient comme de trahison, de ce que pendant ces entremises d'accord, & le traité se continuant encores, on les avoit surpris & mis en pieces : chose qui eust eu à l'avanture apparence en autre siecle. Mais, comme je viens de dire, nos façons sont entièrement esloignées de ces regles : & se doit attendre fiance des uns aux autres, que le dernier sceau d'obligation y soit passé : encores y a-il lors assez à faire. Et a tousjours esté conseil hazardeux, de fier à la licence d'une armée victorieuse l'observation de la foy, qu'on donnee à une Ville, qui vient de se rendre par douce & favorable composition.

(1) Petite Ville du *Perigord*.

14 ESSAIS DE MONTAIGNE,
 & d'en laisser sur la chaude l'entrée libre
 aux soldats. L. *Amilius Regillus* Preteur
 Romain, ayant perdu son temps à essayer
 de prendre la ville de Phocées à force
 pour la singulière proïesse des habitants
 à se bien defendre, fit pacte avec eux
 de les recevoir pour amis du Peuple Ro-
 main, & d'y entrer comme en ville con-
 federée: leur ostant toute crainte d'action
 hostile. Mais y ayant quant & luy intro-
 duiât son armée, pour s'y faire voir
 plus de pompe, il ne fut en sa puissance
 (2) quelque effort qu'il y employast, de
 tenir la bride à ses gens: & veit devant
 ses yeux fourrager bonne partie de la
 ville: les droicts de l'avarice & de
 vengeance (3) suppeditant ceux de son

(2) Tite Live, L. XXXVII. c. 32.

(3) C'est-à-dire, les droicts de l'avarice & de
 vengeance prévalant sur ceux de son autorité, &
 ce que Tite Live exprime ainsi, *Postea quam*
& avaritia imperio potentiora erant. Ibid. nu-
 13. Suppéditer, subjuguier, dompter, fouler
 pieds, Cotgrave dans son *Dictionnaire Franco-*
& Anglois. Suppéditer, vaincre, Nicot. —
Suppéditer est fort ancien dans la langue, com-
 me il paroît par ce beau passage d'*Amadis*
Gaule, Liv. V. ch. 42. *Ce n'est de moindre va-*
d'user de gracieux traitements envers les vaincus
que de combattre & suppéditer les plus gran-

autorité, & de la discipline militaire. Cleomenes disoit *, que quelque mal qu'on peust faire aux ennemis en guerre, cela estoit par dessus la justice, & non subject à icelle, tant envers les Dieux, qu'envers les hommes : ayant faict treve avec les Argiens pour sept jours, la troisieme nuit apres il les alla charger tous endormis, & les défit, alleguant qu'en sa treve il n'avoit pas esté parlé des nuits : mais les Dieux vengerent cette perfide subtilité.

Pendant le parlement, & qu'ils muoient sur leurs seurtez (4), la ville de Casilinum fust saisie par surprise. Et cela pourrant au siecle & des plus justes Capitaines & de la plus parfaite milice Romaine : Car il n'est pas dict, qu'en temps & lieu il ne soit permis de nous prevalloir de la sottise de nos ennemis, comme nous faisons de leur lascheté. Et certes la

c'est-à-dire, que de combattre & terrasser l'Ennemi le plus redoutable.

* Voyez les *Dits notables des Lacédémoniens* à l'Article CLEOMENES, Version d'Amyot dont Montagne a transcrit les propres paroles.

(4) Tite Live, L. XXIV. c. 19.

guerre a naturellement beaucoup de privilèges raisonnables au prejudice de la raison; & icy faut la reigle, (a) *neminem id agere, ut ex alterius pradetur insitiā*. Mais je m'estonne de l'estendue que Xenophon leur donne, (5) & par les propos, & par divers exploits de son parfaict Empereur; autheur de merueilleux poidz en telles choses, comme grand Capitaine & Philosophe des premiers disciples de Socrates; & ne consens pas à la mesure de sa dispense en tout & par tout.

Monsieur d'Aubigny assiegeant Capouë, & après y avoir fait une furieuse batterie, le Seigneur Fabrice Colonne Capitaine de la ville, ayant commencé à parler de dessus un bastion, & ses gens faisant plus molle garde, les nostres s'en emparerent, & mirent tout en pieces. Et de plus fresche memoire (6) à Yvoy, le Seigneur Julian Rommero ayant fait ce

(a) Que personne ne doit chercher à faire son profit de la sottise d'autrui. *Cic. de Offic. L. III. c. 17.*

(5) Dans sa *Cyropédie*.

(6) Petite Ville dans le Luxembourg François sur la Riviere de Chiers.

pas de clerc de sortir pour parlementer avec Monsieur le Connestable, trouva au retour sa Place faisie. Mais afin que nous ne nous en allions pas sans revanche, le Marquis de Pesquaire assiegeant Genes, où le Duc Octavian Fregose commandoit sous nostre protection, & l'accord entre eux ayant esté poussé si avant, qu'on le tenoit pour fait, sur le point de la conclusion, les Espagnols s'estant coullés dedans (7), en usèrent comme en une victoire planiere: & depuis à Lygny en Barrois, où le Comte de Brienne commandoit, l'Empereur l'ayant assiegé en personne, & Bertheville Lieutenant dudit Comte estant sorty pour parlementer (8), pendant le parlement la Ville se trouva faisie.

(b) Fù il vincer semble mai laudabil cosa;
Vincasi ò per fortuna ò per ingegno,

(7) Mémoires de Martin du Bellay, Liv. II. fol. 57. dans le revers.

(8) Mémoires de Guillaume du Bellay, L. X. fol. 495.

(b) La Victoire a toujours été une chose louable, soit que le hazard ou l'habileté nous l'ait conduite. *Ariosto*, Cant. 15. vs. 1, 2.

disent-ils : Mais le Philosophe Chrysippus n'eust pas esté de cet advis : & moy aussi peu. Car il disoit que ceux qui courent à l'envy, doivent bien employer toutes leurs forces à la vîstesse, (9) mais il ne leur est pourtant aucunement loisible de mettre la main sur leur adversaire pour l'arrester, ni de luy rendre la jambe pour le faire cheoir. Et plus genereusement encore ce grand Alexandre, à Polypercon, qui luy suadoit de se servir de l'avantage que l'obscurité de la nuit luy donnoit pour assaillir Darius. Point dit-il, ce n'est pas à moy de chercher des victoires desrobées : (c) *malo me fortuna paenitent, quàm victoria pudeat.*

[d] *Atque idem fugientem hand est dignatus Orodem*

*Sternere, nec jactâ cæcum dare cuspidem vulnus
Obvius, adversoque occurrit, seque viro vir
Contulit, hand furto melior, sed fortibus
armis.*

(9) Cic. de Offic. L. III. c. 10. *Supplantatum quicum certet, aut manu depellere, non modo debet.*

[c] J'aime mieux me plaindre de la fortune que de rougir de ma victoire. *Quinte-Curce, IV. c. 13. num. 9.*

[d] Il ne daigna pas terrasser Orodès

CHAPITRE VII.

Que l'intention juge nos actions.

LA mort, dit-on, nous acquitte de toutes nos obligations. J'en scay qui l'ont pris en diverse façon. *Henri septiesme* Roy d'Angleterre fit composition avec *Dom Philippe*, fils de l'Empereur *Maximilian*, ou pour le confronter plus honorablement, pere de l'Empereur *Charles cinquesime*, que le dict *Philippe* remettroit en ses mains le *Duc de Suffolc* de la *Rose Blanche*, son ennemy, lequel s'en estoit fuy & retiré au *Pays-Bas*, (1) moyennant luy, en lui lançant son javelot pour le blesser furtivement par derriere. Il alla se présenter à lui; & le combattant tête à tête il le vainquit, non par fraude ou artifice, mais par sa propre valeur. *Æneid. L. X. vers. 732.*

[1] Moyennant quoy lui [*Henry Roi d'Angleterre*] promettoit — *Wray est*, dit *Martin du Bellay* dans ses *Mémoires*, *Liv. I. fol. 9.* qu'il promit audit Roy *Dom Philippe* de ne faire mourir le *Duc de Suffolc*, ce qu'il ne fit; mais à son trepas & derniere volonté ordonna à son fils le Roy *Henry huitiesme* qu'incontinent lui decedé, il lui fist trancher la tête, chose qui fut executée.

qu'il promettoit de n'attenter rien sur la
 vie dudit Duc : toutesfois venant à mourir, il commanda par son testament à son
 fils, de le faire mourir, soudain apres
 qu'il seroit decedé. Dernierement en cette
 tragedie que le Duc d'Albe nous fit voir
 à Bruxelles és Comtes de Horne & d'Ai-
 guemond, il y eut tout plein de choses
 remarquables : & entre autres que le dict
 Comte d'Aiguemond, sous la foy & asseu-
 rance duquel le Comte de Horne s'estoit
 venu rendre au Duc d'Albe, requit avec
 grande instance, qu'on le fit mourir le
 premier, afin que sa mort l'affranchist de
 l'obligation qu'il avoit au dict Comte de
 Horne. Il semble que la mort n'ayt point
 deschargé le premier de sa foy donnée,
 & que le second en estoit quitte, mesmes
 sans mourir. Nous ne pouvons estre tenus
 au delà de nos forces & de nos moyens.
 A cette cause, parce que les effects &
 executions ne sont aucunement en nostre
 puissance, & qu'il n'y a rien (2) en bon
 ascient en nostre puissance, que la vo-
 lonté : en celle-là se fondent par neces-

[2] Réellement & de fait.

fré & s'établissent toutes les reigles du
devoir de l'homme. Par ainsi le Comte
d'Aiguemond tenant son ame & volonté
endebtée à sa promesse, bien que la puis-
sance de l'effectuer ne fust pas en ses mains,
estoit sans doute absous de son devoir,
quand il eust survescu le Comte de Horne.
Mais le Roi d'Angleterre faillant à sa pa-
rolle par son intention, ne se peut excuser
pour avoir retardé jusques après sa mort
l'execution de sa desfoiauté : Non plus
que le masson d'Herodote, lequel ayant
loyallement conservé durant sa vie le
secrét des thresors du Roy d'Egypte son
maistre (3), mourant les descouvrit à ses
enfans.

J'ai veu plusieurs de mon temps con-
vaincus par leur conscience retenir de
l'autrui, se disposer à y satisfaire par
leur testament, & après leur decès. Ils
ne font rien qui vaille, ny de prendre
garde à chose si pressante, ny de vouloir
établir une injure avec si peu de leur
consentiment & interest. Ils doivent (4)

[3] Herodot. L. II. p. 151.

[4] C'est-à-dire, de ce qui est immédiatement
entre leurs mains, & dont ils jouissent actuellement.

du plus leur. Et (5) d'autant qu'ils payent plus poissamment, & incommodément, d'autant en est leur satisfaction plus juste & meritoire. La penitence demande à charger. Ceux-là sont encore pis, qui réservent la declaration de quelque haineuse volonté envers (6) le proche à leur dernière volonté, l'ayants cachée pendant la vie. Et monstrent avoir peu de soin du propre honneur, irritants l'offensé à l'encontre de leur memoire: & moins de leur conscience, n'ayants pour le respect de la mort mesme, sceu faire mourir leur mal-talent: & (7) en estendant la vie outre la leur. Iniques juges, qui remettent à juger alors qu'ils n'ont plus congnissance de cause. Je me garderay

ment. Cette pensée de Montaigne ne paroît pas si distinctement dans quelques nouvelles Editions où l'on a mis: *Ils doivent plus du leur.*

[5] C'est-à-dire, *plus ils s'incommodent en redoublant ce qu'ils avoient pris injustement, plus la restitution qu'ils font est parfaite & louable.*

[6] *Leur prochain.*

[7] *Faisant vivre ce mal-talent, cette malignité, au delà de leur propre vie.* C'est-là le véritable sens de ces paroles, *en estendant la vie outre la leur*: paroles qui paroissent d'abord assez obscures.

si je puis, que ma mort die chose,
que ma vie n'ayt premierement dit &
apertement.

CHAPITRE VIII.

De l'Oysiveté.

COMME nous voyons des terres oyssi-
ves, si elles sont grasses & fertiles, foi-
sonner en cent mille sortes d'herbes sau-
vages & inutiles, & que pour les tenir
en office, il les faut assubjettir & employer
à certaines semences, pour nostre service.
Et comme nous voyons, que les femmes
produisent bien toutes seules, des amas
& pieces de chair informes, mais que
pour faire une generation bonne & natu-
relle, il les faut embesongner d'une autre
semence : ainsi est-il des esprits : si on
ne les occupe à certain subject, qui les
bride & contraigne, ils se jettent desrei-
glez, par-cy, par-là, dans le vague champ
des imaginations.

[a] *Sicut aquæ tremulum labris ubi lumen
ahenis*

*Sole re percussum, aut radiantis imagine Luna,
Omnia pervolat latè loca, jamque sub auras
'Erigitur, summique ferit laquearia tecti.*

Et n'est folie ny resverie, qu'ils ne produisent en cette agitation,

[b] *velut agri somnia, vanæ
Finguntur species.*

L'ame qui n'a point de but estably, elle se perd: Car, comme on dict, c'est n'estre en aucun lieu, que d'estre par tout:

[c] *Quisquis ubique habitat, Maxime, nusquam habitat.*

Dernierement que je me retiray chez moy, deliberé autant que je pourrois,

[a] Comme la Lumière du Soteil ou de la Lune qui rejaillissant d'une Cuve d'airain pleine d'eau, vole tremblottant de tous côtez, & réfléchissant dans l'air, va frapper le haut du plancher. *Æneid. L. VIII. vs. 22. &c.*

[b] Se forgeant des chimeres qui ressemblent aux songes d'un Malade. *Horat. De Arte Poetica, vs. 7. 8.*

[c] Martial, L. VII. *Epigr. 72.* Montaigne a traduit le Vers de Martial, avant que de le citer.

ne me mesler d'autre chose, que de passer en repos, & à part, ce peu qui me reste de vie : il me sembloit ne pouvoir faire plus grande faveur à mon Esprit, que de le laisser en pleine oysiveté, s'entretenir soy-mesmes, & s'arrester & rasseoir en soy : Ce que j'esperois qu'il peust, (1) meshuy faire plus aysément, devenu avec le temps, plus (2) poissant, & plus meur : Mais je trouve, (3) comme

(d) *variā semper dant otia mentem*,

qu'au rebours (4) faisant le cheval échappé, il se donne cent fois plus de carrière à soy-mesmes, qu'il n'en prenoit pour autrui : & m'enfante tant de chimeres & monstres fantasques les uns sur les

[1] *Déformais.*

[2] *Solide.*

[3] Ce *comme*, qui sert de liaison à ce qui suit, se trouve dans une Edition de 1587, chez Jean Richer, & dans la premiere de toutes, publiée à Bourdeaux par S. Millanges, en 1580. Il a été mis dans les Editions suivantes, ou par mégarde, ou par l'ignorance de quelque Correcteur, à qui ce *comme* a paru tout-à-fait inutile.

(d) L'oysiveté nous balotte incessamment de pensée en pensée. *Lucan. L. IV. vs. 704.*

(4) *Mon esprit faisant le cheval échappé* &c.

66 ESSAIS DE MONTAIGNE,
autres, sans ordre, & sans propos, que
pour en contempler à mon aise l'ineptie
& l'estrangeté, j'ay commencé de les met-
tre en rolle, esperant, avec le temps, luy
en faire honte à luy-mesme.

CHAPITRE IX.

Des menteurs.

IL n'est homme à qui il (1) siefe si ma-
de se mesler de parler de memoire. Car
je n'en recognoy, & quasi trace en moy
& ne pense qu'il y en ayt au monde un
autre si merueilleuse en defaillance. J'ay
toutes mes autres parties viles & com-
munes, mais en cette-là je pense estre
singulier & très-rare, & digne de gaigner
nom & reputation. Outre l'inconvenien-
naturel que j'en souffre (car certes, ve-
ra necessité Platon a raison de la nommer

(1) *Siefe* se trouve dans les plus anciennes
Editions qui ont paru tant avant qu'après
la mort de Montaigne. On a mis *seye* dans
les dernières; & c'est comme on parle aujour-
d'hui.

une grande & puissante Déesse) si en mon Pays on veut dire qu'un homme n'a point de sens, ils disent, qu'il n'a point de memoire: & quand je me plains du defaut de la mienne, ils me reprennent & mescroient, comme si je m'accusois d'estre insensé. Ils ne voyent pas de choix entre memoire & entendement. C'est bien empirer mon marché. Mais ils me font tort: car il se voit par experience plustot au rebours, que les memoires excellentes se joignent volontiers aux jugemens debiles. Ils me font tort en cecy, qui ne sçay rien si bien faire qu'estre amy, que les memes paroles qui accusent ma maladie, representent l'ingratitude. On se prend de mon affection à ma memoire, & d'un defaut naturel, on en fait un defaut de conscience. » Il a oublié, *dict-on*, » cette priere ou cette promesse: il » ne se souvient point de ses amys: » il ne s'est point souvenu de dire, ou » faire, ou taire cela, pour l'amour de » moy. » Certes je puis aisément oublier: mais de mettre à nonchalloit la charge que mon amy m'a donnée, je ne » sçay pas. Qu'on se contente de ma mi-

ferre, sans en faire une espèce de malice, & de la malice autant ennemie de mon humeur.

Je me console aucunement : Premièrement sur ce que c'est un mal duquel principalement j'ay tiré la raison de corriger un mal pire, qui se fust facilement produit en moy, sçavoir est l'ambition : car cette defaillance est insupportable à qui s'empestre des negociations du monde. Que comme disent plusieurs pareils exemples du progrez de nature, elle a volontiers fortifié d'autres facultés en moy, à mesure que cette-cy s'est affoiblie; & irois facilement couchant & allanguissant mon esprit & mon jugement, sur traces d'autrui, sans exercer leurs propres forces, si les inventions & opinions estrangeres m'estoient presentes par le benefice de la memoire. Que mon parler en est plus court : Car le magasin de la memoire est volontiers plus fourny de matiere, que n'est celui de l'invention. Si elle m'eust tenu bon, j'eusse assourdi tous mes amys de babil : les subjects esveillans cette telle quelle faculté que j'ay de les manier & employer, eschauffant & attisant

tant mes discours. C'est pitié : (2) je l'essayé par la preuve d'aucuns de mes priez amy : à mesure que la memoire leur fournit la chose entiere & presente, ils reculent si arriere leur narration, & la chargent de tant de vaines circonstances, que si le conte est bon, ils en estouffent la bonté : s'il ne l'est pas, vous estes à maudire ou l'heur de leur memoire, ou le malheur de leur jugement. Et c'est chose difficile, de fermer un propos, & de le couper depuis (3) qu'on est arrouté : & n'est rien, où la force d'un cheval se cognoisse plus, qu'à faire un arrest rond & net. Entre (4) les pertinents mesmes, j'en voy qui veulent & ne se peuvent deffaire de leur course. Cependant qu'ils cherchent le point de clorre le pas, ils s'en vont balivernant & trainant, comme des hommes qui deffaillent de foiblesse. Sur tout les vieillards sont dangereux, à qui la souvenance des choses passées demeure, & ont perdu la souve-

(2) *Je le vois par l'exemple d'aucuns, &c.*

(3) *Qu'on est en train — Arrouter, c'est, dit Nicot, mettre en chemin, acheminer,*

(4) *Les habiles gens mêmes, &c.*

nance de leurs redites. J'ay veu des recits bien plaisants , devenir tres-ennuyeux , en la bouche d'un Seigneur , chascun de l'assistance en ayant esté abreuvé cent fois. (4) Secondement qu'il me souvient moins des offenses receuës , ainsi que disoit cet ancien. Il me faudroit un protocole , comme Darius , pour n'oublier l'offense qu'il avoit receue des Atheniens , faisoit qu'un page à tous les coups qu'il se mettoit à table (6) , luy vinst rechanter par trois fois à l'oreille , *Sire , souviens-vous des Athoniens* : & que les lieux & les livres que je revoy , me rient tousjours d'une fresche nouvelleté.

Ce n'est pas sans raison qu'on dit , que qui ne se sent point assez ferme de memoire , ne se doit pas mesler d'estre menteur. Je sçay bien que les Grammairiens font difference , entre *dire mensonge* , & *mentir* : & disent que *dire mensonge* , c'est dire chose fausse , mais qu'on a pris pour vraie ; & que la definition du mot de

(5) Je me console , en second lieu , de mon peu de memoire , sur ce qu'il me souvient moins , &c.

(6) Herodot. L. V. p. 374. *Δέσποιντα , μίμνησθαι Ἀθηναίους* , &c.

mentir en Latin, d'où nostre François est
 party, porte autant comme (7) *aller contre*
la conscience : & que par consequent cela
 ne touche que ceux qui disent contre ce
 qu'ils sçavent, desquels je parle. Or ceux-
 cy, ou ils inventent marc & tout, ou ils
 déguisent & alterent un fons veritable.
 Lors qu'ils déguisent & changent, à les
 remettre souvent en ce mesme conte, il
 est mal-aisé qu'ils ne se desferrent : parce
 que la chose, comme elle est, s'estant
 logée la premiere dans la memoire, & s'y
 estant empreinte, par la voye de la con-
 noissance & de la science, il est mal-aisé
 qu'elle ne se represente à l'imagination,
 délogeant la fausseté, qui n'y peut avoir
 le pied si ferme, ny si rassis : & que
 les circonstances du premier aprentissage,
 se coulant à tous coups dans l'esprit,
 ne facent perdre le souvenir des pieces
 reportées fausses ou abastardies. En ce
 qu'ils inventent tout à fait, d'autant qu'il
 n'y a nulle impression contraire, qui cho-
 que leur fausseté, ils semblent avoir d'au-
 tant moins à craindre de se mesconter.

(7) *Mentiri, quasi contra mentem ire.*

Toutefois encore cecy, parce que c'est un corps vain, & sans prise, eschappe volontiers à la memoire, si elle n'est bien assurée. De quoy j'ay souvent veu l'experience, & plaisamment, aux despens de ceux qui font profession de ne former autrement leur parole, que selon qu'il sert aux affaires qu'ils negocient, & qu'il plaist aux Grands à qui ils parlent. Car ces circonstances à quoy ils veulent asservir leur foy & leur conscience, estants subjettes à plusieurs changements, il faut que leur parole se diversifie quant & quant: d'où il advient que de mesme chose, ils disent tantost gris, tantost jaune: à tel homme d'une sorte, à tel d'une autre: & si par fortune ces hommes rapportent en butte leurs instructions si contraires, que devient cette belle art? Outre ce qu'imprudemment ils se desferrent eux-mesmes souvent; car quelle memoire leur pourroit suffire à se souvenir de tant de diverses formes, qu'ils ont forgées en un mesme subject? J'ay veu plusieurs de mon temps envier la reputation de cette belle sorte de prudence: qui ne voyent pas, qu'il n'y a la reputation y est, l'effect n'y peut estre.

En verité le mentir est un maudit vice. Nous ne sommes hommes, & ne nous tenons les uns aux autres que par la parole. Si nous en connoissions l'horreur & le poids, nous le poursuivrions à feu, plus justement que d'autres crimes.

Je trouve qu'on s'amuse ordinairement à chastier aux Enfans des erreurs innocentes, très mal à propos, & qu'on les tourmente pour des actions temeraires, qui n'ont ny impression ny fuite. La mendacerie seule, & un peu au-dessous, l'opiniastreté, me semblent estre celles desquelles on devroit à toute instance combattre la naissance & le progres : elles croissent quant & eux : & depuis qu'on a donné ce faux train à la langue, c'est merveille combien il est impossible de l'en retirer. Par où il advient, que nous voyons des honnestes hommes d'ailleurs, y estre subjects & asservis. J'ay un bon garçon de meilleur, à qui je n'ouy jamais dire une verité, non pas quand elle s'offre pour luy servir utilement. Si comme la verité, le mensonge n'avoit qu'un visage, nous dirions en meilleurs termes : car nous prendrions pour certain l'opposé de ce

que diroit le menteur. Mais le revers de la vérité a cent mille figures, & un champ indéfiny. Les Pythagoriens font le Bien certain & finy, le Mal infiny & incertain. Mille routes desvoyent du blanc : une y va. Certes je ne m'assure pas, que je pense (8) venir à bout de moi, à guarentir un danger evident & extrefme, par une effrontée & solennelle mensonge. Un ancien Pere dit, que nous sommes mieux en la compagnie d'un chien cognu, qu'en celle d'un homme, duquel le langage nous est inconnu : (a) *Ut externus alieno non sit hominis vice*. Et de combien est le langage faux moins sociable que le silence ?

Le Roy François premier se vantoit

(8) Obtenir de moi-même de me garantir d'un danger, &c.

(a) De sorte que deux personnes de diverses Nations ne sont point hommes l'un à l'égard de l'autre. — C'est un passage de Pline, mais que Montaigne a tronqué pour l'adopter à sa pensée. Il y a dans Pline, *ut externus alieno penè non hominis vice*, Nat. Hist. L. VII. c. 1. « de sorte que deux personnes de différens Pais ne sont presque pas des hommes l'un à l'égard de l'autre, »

d'avoir mis au rouet par ce moyen, *Fran-
cisque Taverna*, Ambassadeur de François
Sforce Duc de Milan, homme très-fa-
meux en science de parlerie. Cettuy-cy
avoit esté depesché pour excuser son
maistre envers sa Majesté, d'un fait de
grande consequence, qui estoit tel. Le
Roy, pour maintenir tousjours quelques
intelligences en Italie, d'où il avoit esté
dernierement chassé, mesme au Duché de
Milan, avoit advisé d'y tenir pres du Duc
un Gentilhomme de sa part, Ambassa-
deur par effect, mais par apparence homme
privé, qui fist la mine d'y estre pour ses
affaires particulieres : d'autant que le Duc,
qui dependoit beaucoup plus de l'Empe-
reur (lors principalement qu'il estoit en
traicté de mariage avec sa niepce, fille du
Roy de Dannemarc, qui est à present
douairiere de Lorraine) ne pouvoit descou-
vrir avoir aucune pratique & conference
avecques nous (9), sans son grand interest.

(9) *Qu'à son grand préjudice. --- Intérêt si-
gnifie ici dommage, préjudice; & ce mot se prend
encore aujourd'hui dans ce sens-là, comme quand
on dit: Il a été condamné à tous les dépens,
dommages & intérêts.*

A cette commission se trouva propre un Gentilhomme Milannois , escuyer d'escurie chez le Roy , nommé *Merveille*. Certuy-cy depesché avecques lettres secretes de creance , & instructions d'Ambassadeur , & avec d'autres lettres de recommandation envers le Duc , en faveur de ses affaires particulieres , pour le masque & la montre , fut si long temps aupres du Duc qu'il envint quelque ressentiment à l'Empereur ; qui donna cause à ce qui s'ensuivit après , comme nous pensons : Ce fut , que (10) sous couleur de quelque meurtre , voilà le Duc qui luy faict trancher la teste de belle nuit , & son procez faict en deux jours. Messire Francisque estant venu pressé d'une longue deduction contrefaite de cette histoire : car le Roy s'en estoit adressé , pour demander raison , à tous les Princes de Chrestieneté , & au Duc mesmes : fut ouy aux affaires du matin , & ayant estably pour le fondement de sa cause , & dressé à cette fin , plusieurs belles apparences du faict : Que son maistre

(10) *Mémoires de Martin du Bellay* , L. IV fol. 156, & suiv. Edit. de Paris, an. 1586.

n'avoit jamais pris nostre homme, que pour Gentil-homme privé, & sien subject, qui estoit venu faire ses affaires à Milan, & qui n'avoit jamais vescu là sous autre visage, desavouant mesme avoir sceu qu'il fust en estat de la maison du Roy, ny connu de luy, tant s'en faut qu'il le prist pour Ambassadeur. Le Roy à son tour le pressant de diverses objections & demandes, & le chargeant de toutes parts, l'acculla enfin sur le point de l'exécution faicte de nuict, & comme à la desrobée. A quoy le pauvre homme embarrassé; respondit, pour faire l'honneste, que (11) pour le respect de sa Majesté, le Duc eust esté bien marry, que telle exécution se fust faicte de jour. Chacun peut penser, comme il fut relevé, s'estant si lourdement coupé, à l'endroit d'un tel nez que celui du Roy François.

Le Pape Jule second, ayant envoyé un Ambassadeur vers le Roy d'Angleterre, pour l'animer contre le Roy François, l'Ambassadeur ayant esté ouy sur sa charge, le Roy d'Angleterre s'estant arresté en

(11) *Id. ibid. fol. 162.*

sa responce , aux difficultez qu'il trouvoit à dresser les preparatifs qu'il faudroit pour combattre un Roi si puissant , & en alleguant quelques raisons : l'Ambassadeur repliqua mal à propos (12), qu'il les avoit aussi considerées de sa part , & les avoit bien dites au Pape. De cette parole si esloignée de sa proposition , qui estoit de le pousser incontinent à la guerre , le Roy d'Angleterre print le premier argument de ce qu'il trouva depuis par effect , que cet Ambassadeur, de son intention particuliere pendoit du costé de France , & en ayant adverty son maistre , ses biens furent confisquez , & ne tint à guere qu'il n'en perdît la vie.

(12) *Erasme* , dans un de ses Livres intitulé *LINGUA* , raconte ce fait comme arrivé dans le temps qu'il étoit lui-même en Angleterre. *Ea vox excepta* , dit-il , *mox suspicionem iniecit Magnatibus , quod Pontificis Oratorem professus , nonnihil faveret Gallo. Deinde cum observatus , deprehenderetur cum Oratore Gallorum nocturnis horis miscere colloquium , abductus est in carcerem , omnibusque fortunis exutus est , ne vitam quidem incolumi si venisset in manus Julii. Atque hic lingua lapsus effecit , ut Rex qui forte prorogando negotio dissidium compositurus erat , bellum acceleraret.* OPERUM ERASMI in folio , Lugd. Batav. an. 1703. Tom. IV. Col. 684. C

CHAPITRE X.

Du parler prompt ou tardif.

(1) **O**NC ne furent à tous toutes graces données:

Aussi voyons - nous qu'au don d'eloquence, les uns ont la facilité & la promptitude, & ce qu'on dict, le boutehors si aisé, qu'à chasque bout de champ ils sont prests: les autres plus tardifs ne parlent jamais rien qu'elabouré & premedité.

Comme on donne des regles aux Dames de prendre les jeux & les exercices du corps, selon l'avantage de ce qu'elles ont le plus beau: si j'avois à conseiller de mesmes, en ces deux divers avantages de l'eloquence, de laquelle il semble en nostre siecle, que les Prescheurs & les Advocats

(1) Dans un Recueil que Montagne fit imprimer à Paris en 1572, sous ce titre, **VERS FRANÇOIS de feu Estienne de la BOETIE, Conseiller du Roy en sa Cour de Parlement à Bourdeaux**, il y a vingt-cinq Sonnets qui font la meilleure partie de ce Recueil; & le Vers par où Montagne a trouvé bon de commencer ce Chapitre, est le dernier du quatorzieme Sonnet.

facent principale profession , le tardif
feroit mieux Prescheur , ce me semble , &
l'autre mieux Advocat : Parce que la charge
de celuy-là luy donne autant qu'il luy plaist
de loisir pour se preparer ; & puis sa car-
riere se passe d'un fil & d'une suite , sans
interruption : là où les commoditez de
l'Advocat le pressent à toute heure de se
mettre en lice : & les responses improu-
veuës de sa partie adverse , le rejettent de
son branle , où il luy faut sur le champ
prendre nouveau party. Si est-ce qu'à
l'entreveuë du Pape Clement & du Roy
François à Marseille , il advint tout au
rebours , (2) que Monsieur Poyer , homme
toute sa vie nourry au barreau , en grande
reputation , ayant charge de faire la Ha-
rangue au Pape , & l'ayant de longue main
pourpensée , voire , à ce qu'on dict , ap-
portée de Paris toute preste , le jour mes-
me qu'elle devoit estre prononcée , le Pape
se craignant qu'on luy tint propos qui
peust offenser les Ambassadeurs des autres
Princes qui estoient autour de luy , manda

(2) Mémoires de *Martin du Bellay* , Liv. IV.
fol. 163. & suiv. *Edit. de Paris* , an. 1586.

le Roy l'argument qui luy sembloit estre le plus propre au temps & au lieu : mais la fortune , tout autre que celuy , sur lequel Monsieur Poyet s'estoit travaillé : de façon que sa harangue demeueroit inutile , & luy en falloit promptement refaire une autre. Mais s'en sentant incapable , il fallut que Monsieur le Cardinal du Bellay en prist la charge. La part de l'Advocat est plus difficile que celle du Prescheur : & nous trouvons pourtant , ce m'est advis , plus de passables Advocats que Prescheurs , & moins en France. Il semble que ce soit plus le propre de l'esprit , d'avoir son operation prompte & soudaine , & plus le propre du jugement , de l'avoir lente & posée. Mais qui demeure du tout muet , n'a loisir de se preparer : & celuy aussi , qui le loisir ne donne avantage de mieux dire , ils sont en pareil degré d'esgarmenté.

On recite de Severus Cassius (3) , qu'il

(3) Ut presentis animi & majoris ingenii tam studii , magis placebat in his quæ inveniebat , quàm in his quæ attulerat. — Iratus immodius dicebat. Ideo diligentissime cavent homines , ne dicentem interpellarent. —

disoit mieux sans y avoir pensé : qu'il devoit plus à la fortune qu'à sa diligence : qu'il luy venoit à profit d'estre trouble en parlant : & que ses adversaires craignoient de le picquer, de peur que la colere ne luy fist redoubler son eloquence. Je cognois par experience cette condition de nature, qui ne peut soustenir une vehemente premeditation & laborieuse : si elle ne va gayement & librement, elle ne va rien qui vaille. Nous disons d'aucuns ouvrages qu'ils puent à l'huyle & à la lampe, pour certaine aspreté & rudesse, que le travail imprime en ceux où il a grande part. Mais outre cela, la sollicitude de bien faire, & cette contention de l'ame trop bandée & trop tendue à son entreprise, la rompt & l'empesche, ainsi qu'il advient à l'aulcun qui par force de se presser de sa violence & abondance, ne peut trouver issue en un goulet ouvert. En cette condition de nature, de quoy je parle, il y a quant & quant aussi cela, qu'elle demande à estre non pas esbanlée & picquée par ces pas-

Melius semper fortuna quam cura, de illo morabat. *Epitoma Controversiarum*. M. Seneca. PRÆF. L. III. p. 274. Genevæ, an. 1626.

sions fortes , comme la colere de Cassius ,
 (car ce mouvement seroit trop aspre)
 elle veut estre non pas secouée , mais sol-
 licitée : elle veut estre eschauffée & res-
 veillée par les occasions estrangeres, pre-
 sentes & fortuites. Si elle va toute seule ,
 elle ne fait que trainer & languir : l'agita-
 tion est sa vie & sa grace. Je ne me tiens
 pas bien en ma possession & disposition :
 le hazard y a plus de droit que moy : l'oc-
 casion , la compagnie , le branle mesme
 de ma voix , tire plus de mon esprit , que
 je n'y trouve lorsque je le sonde & employe
 à part moy. Ainsi les paroles en valent
 mieux que les escrits , s'il y peut avoir
 choisis (4) où il n'y a point de prix. Cecy
 m'advient aussi , que je ne me trouve pas
 où je me cherche : & me trouve plus par
 rencontre , que par l'inquisition de mon
 jugement. J'auray eslançé quelque subtilité
 en escrivant. J'entens bien , (5) mornée

(4) *Où il n'y a rien de fort estimable.* Montaigne
 avoit mis dans les premieres Editions , *où il n'y*
a point de valeur.

(5) *C'est-à-dire , imparfaite & sans force pour*
un autre , fine & délicate pour moi. --- Mort-
né , dit Nicot , avorton , né devant son terme ,
abortivus.

pour un autre, affiliée pour moy. Laissons toutes ces honnestetez. Cela se dit par chacun selon sa force. Je l'ay si bien perdue que je ne sçay ce que j'ay voulu dire : & l'a l'estranger descouverte parfois avant moy. Si je portoie le rasoir par tout où cela m'advient, je me desferois tout. Le rencontre (6) m'en offrira le jour quelque autre fois, plus apparent que celuy du midy : & me fera estonner de ma hesitation.

CHAPITRE XI.

Des Prognostications.

QUANT aux Oracles, il est certain que (1) bonne piece avant la venue de Jesus Christ, ils avoyent commencé à perdre leur credit : car nous voyons que Cicero se met en peine de trouver la cause de leur defaillance. Et ces mots sont à luy : (a)

(6) *Une autre fois le hasard, m'en offrira sens, plus clair que le soleil en plein midi.*

(1) *Long temps, ou comme on a mis dans les dernières Editions, dès long tems.*

(a) *D'où vient qu'il ne se rend plus d'Oracles.*

Cur isto modo jam Oracula Delphis non eduntur : non modo nostrâ etate , sed jamdiu , ut nihil possit esse contemptius ? Mais quant aux autres prognostiques , qui se tiroient de l'anatomie des bestes aux sacrifices auxquels Platon attribue en partie la constitution naturelle des membres internes d'icelles ; du trepignement des poulets , du vol des oyseaux , ([b] *Arves quasdam rerum augurandarum causâ natas esse putamus*) des foudres , du tournoyement des rivières : (c) *Multa cernunt Aruspices : multa Auguros providant : multa Oraculis declarantur : multa Vaticinationibus : multa somniis : multa portentis* , & autres sur lesquels l'ancienneté appuyoit la plupart des entreprises , tant publiques que privées ;

cles à Delphes , non seulement à présent , mais depuis fort long-temps , de sorte qu'on ne peut rien voir de plus méprisé ? *Cic. de Divinat. L. II. c. 52.*

(b) Nous croyons qu'il y a des Oiseaux qui naissent exprès pour servir à l'Art des Augures. *Cic. de Natura Deorum , Lib. II. cap. 64.*

(c) Les Aruspices voyent quantité de choses : les Augures en prevoyent aussi bon nombre : plusieurs choses sont manifestées par les Oracles , & plusieurs par les Devins , par les Songes , & les prodiges. *Id. ibid. c. 65.*

nostre Religion les a abolies. Et encore qu'il reste entre nous quelques moyens de divination és astres, és esprits, és figures du corps, és songes, & ailleurs: notable exemple de la forcenée curiosité de nostre nature, s'amusant à (2) preoccuper les choses futures, comme si elle n'avoit pas assez affaire à digérer les presentes,

(d) *Cur hanc tibi, rector Olympi,
Sollicitis visum mortalibus addere curam,
Noscant venturas ut dira per omnia clades?*

.....
.....
*Sit subitum quodcunque paras, sic caca futuri
Mens hominum fati, liceat sperare timenti:*

(e) *Ne utile quidem est scire quid futurum*

(2) C'est-à-dire, *Anticiper*: Mais aujourd'hui *preoccuper* ne s'employe plus dans ce sens-là.

(d) Pourquoi, Souverain Maître des Dieux, as-tu voulu ajouter ce souci à tant d'autres qui tourmentent les pauvres Mortels, qu'ils puissent connoître leurs malheurs à venir par de sanctes présages? --- Fais plutôt que tout ce que tu leur prepares, arrive à l'improviste; & que l'esprit de l'Homme ne voye rien de l'avenir afin qu'au milieu de ses craintes il lui soit permis d'esperer. *Lucan. L. II. 4, 5, 6, 14, 15.*

(e) On ne gagne rien à savoir ce qui doit nécessairement arriver: car il est triste de

fit: Miserum est enim nihil proficientem angere.
 Si est-ce (3) qu'elle est de beaucoup moindre auctorité. Voylà pourquoy l'exemple de François Marquis de Sallusse m'a semblé remarquable : Car Lieutenant du Roy François en son armée delà les monts, infiniment favorisé de nostre Cour, & obligé au Roy du Marquisat mesmes, qui avoit esté confisqué de son frere : au reste ne se présentant occasion [4] de le faire, son affection mesme y contredisant, [5] se laissa si fort espouvanter, comme il a esté adveré, aux belles prognostications qu'on faisoit lors courir de tous costez à l'avantage de l'Empereur Charles cinquiésme, & à notre desavantage (mesmes en Italie, où ces

tourmenter pour néant. *Cic. de Nat. Deorum. L. III. c. 6.*

(3) *Que la Divination est aujourd'hui de beaucoup, &c.*

[4] C'est-à-dire, *de changer de parti*, comme Montagne le dit immédiatement après. Dans les dernières Editions quelqu'un choqué de cette suspension de sens, a mis ici, *au reste ne se présentant occasion de tourner sa robe, son affection même y contredisant, &c.*

[5] *Il estoit homme* [dit Guillaume du Bellay dans les Mémoires, Liv. VI. fol. 276.] *qui ad-
 joustoit foy aux Devins, lesquels lui avoient pré-
 dit que l'Empereur devoit cette année depousser
 le Roy de son Royaume.*

folles propheties avoyent trouvé tant de place, (6) qu'à Rome fut baillée grande somme d'argent au change, pour cette opinion de notre ruine) qu'après s'estre souvent condolu à ses privez, des maux qu'il voyoit inevitablement preparez à la Couronne de France, & aux amis qu'il y avoit (7), il se revolta, & changea de party: à son grand dommage pourtant, quelque constellation qu'il y eust. Mais il s'y conduisit en homme combattu de diverses passions: car ayant & villes & forces en sa main, l'armée ennemie sous Antoine de Leve à trois pas de luy, & nous sans soupçons de son faict, il estoit en luy de faire pis qu'il ne fit: Car pour sa trahison nous ne perdîmes ny homme, ny ville que Fosfan: encore après l'avoir long-temps contestée.

[f] *Prudens futuri temporis exitum*

[6] *Id. ibid.* Liv. VIII. fol 354.

[7] En 1536.

[f] Jupiter enveloppe exprès dans une Nuit obscure tous les événemens à venir, & se rit d'un Mortel qui porte ses inquiétudes plus loin qu'il ne devroit. ---- Celui-là sera véritablement maître de lui-même, & vivra content, qui à la fin de chaque jour peut dire, J'ai passé

*Caliginosâ nocte premit Deus ,
Ridetque si mortalis ultra
Fas trepidat.*

—— Ille potens sui
*Latusque deget , cui licet in diem
Dixisse ; Vixi : cras vel atra
Nube polum , pater , occupato,
Vel sole puro.*

[g] *Latus in præsens animus , quod ultra est
Oderit curare.*

8) Et ceux qui croient ce mot au con-

gréablement cette journée, soit que demain Ju-
ster charge l'air d'épais nuages, ou qu'il l'é-
claircisse d'un beau Soleil. *Horat. Od. 29. L. III.*
vs. 29. &c. — 41, &c.

[g] Un Esprit satisfait du présent n'aimera
point de s'embarrasser de l'avenir. *Horat. Od.*
6. L. II. vs. 25, 26.

[8] Ce que Montagne dit ici, paroît d'abord
obscur, & il n'est pas aisé d'en voir la liaison
avec ce qui précède. Mais cet embarras vient
tout de la transpiration hardie & inusitée
qu'il a faite de ces deux mots, au contraire,
qui devroient être placés ainsi : *Et au contraire ,
ceux qui croient ce mot , le croient à tort.* On s'y
est mépris dans la dernière Traduction Angloise
de Montagne, assez fidelle d'ailleurs, & très-élé-
gante. Jusque'ici Montagne avoit condamné as-
sez ouvertement les prognostiques qu'on tire de
diverses figures de l'Avenir, fondés sur la pure
conjecture des hommes : & maintenant il se dé-
clare contre ce Principe des Stoïciens, cité par
Ciceron, que *S'il y a une Divination, il y a des
Dieux ; & que s'il y a des Dieux, il y a une Di-*

traire, le croient à tort. *Ista sic reciprocatur; ut si divinatio sit, Dii sint: & Dii sint, sit divinatio.* Beaucoup plus sagement, Pacuvius,

(h) *Nam istis qui linguam avium intelligunt
Plusque ex alieno jecore sapiunt, quam
ex suo,
Magis audiendum quam auscultandum
seo.*

Cette tant célébrée art de deviner des Toscans naquit ainsi: Un laboureur passant de son coultre profondément la terre (9) en vid soudre *Tages* Demi-dieu, d'un visage entantin, mais de senile prudence Chascun y accourut, & furent les paroles

vination. De Divinat. L. III. c. 6. ——— J'appliquerai plus particulièrement dans la Préface la raison du défaut de liaison qu'on a tant blâmée dans le stile de Montagne. Il est certain que la liaison de ses pensées doit souvent échapper à la vue d'un Lecteur peu attentif: mais j'espère faire voir à l'œil, qu'elle est pourtant très-réelle pour l'ordinaire.

(h) Car pour ceux qui entendent le langage des Oiseaux, & qui sont plus éclairés par le sens d'un Animal que par leur propre Raison, pense qu'il vaut mieux les écouter que les croire. *Pacuvius apud Cic. De Divinatione. L. II. c. 57.*

(9) *Cic. De Divinat. L. II. c. 23.*

science recueillie & conservée à plusieurs siècles, contenant les principes & moyens de cette art : Naissance conforme son progres. J'aymerois bien mieux régler mes affaires par le sort des dez que par ces songes. Et de vray en toutes Républiques on a tousjours laissé bonne part d'autorité au sort. Platon en la police qu'il forge à discretion, luy attribue la décision de plusieurs effects d'importance, & veut entre autres choses, (10) que les mariages se facent par sort entre les bons. & donne si grand poids à cette election fortuite, que les enfans qui en naissent, & ordonne qu'ils soyent nourris au pais : & ceux qui naissent des mauvais, en soyent mis hors : Toutesfois si quelqu'un de ces

(10) C'est dans sa *République*, Liv. V. où il veut que les Chefs de la République fassent en sorte que les excellens hommes soient mariés avec les plus excellentes femmes, & au contraire que les hommes les plus méprisables soient mariés avec des femmes de leur caractere; mais que la chose soit décidée par une espece de sort, & ménagé avec tant d'artifice (comme par exemple) que ces derniers s'en prennent à la fortune, & non pas à leurs Gouverneurs. Ce n'est point là un exemple d'une election fortuite : & par conséquent Montagne pouvoit bien se passer de le citer ici.

bannis venoit par cas d'aventure à montrer en croissant quelque bonne esperance de foy, qu'on le puisse rappeler; & exiler aussi celuy d'entre les retenus, qui montrera peu d'esperance de son adolescence. J'en voy qui estudiant & glosent leurs Almanacs, & nous en alleguent l'autorité aux choses qui se passent. A tant dire, il faut qu'ils dient & la verité & mensonge. (i) *Quis est enim, qui totum diem jaculans, non aliquando conlineet?* Je ne les estime de rien mieux, pour les voir tomber en quelque rencontre. Ce seroit plus de certitude s'il y avoit reigle & verité à mentir tousjours. Joint que personne ne tient registre de leurs mescontes d'autant qu'ils sont ordinaires & infinies & fait-on valoir leurs divinations de ce qu'elles sont rares, incroyables, & prodigieuses. Ainsi respondit *Diagoras*, qui fut surnommé l'Athée, estant en la Samothrace, à celuy qui en luy montrant au Temple force vœux & tableaux de ceux qui avoient eschappé le naufrage, luy dit

(i) Qui est-ce qui s'exerçant tout le jour à mentir, ne donne pas quelquefois au but? *Cicero* Divinat. L. II. c. 39.

(11)

ne qui

nt. Cr

(12)

Et bien vous, qui pensez que les Dieux
mettent à nonchaloir les choses humaines,
que dites-vous de tant d'hommes sauvez
par leur grace? (11) *Il se fait ainsi*, res-
pondit-il : *Ceux-là ne sont pas peints qui*
ont demeurez noyez, en bien plus grand
nombre. Cicero dit, (12) que le seul Xe-
nophanos Colophonien entre tous les Phi-
losophes, qui ont avoué les Dieux, a es-
sayé de desraciner toute sorte de divination.
D'autant est-il moins de merveille, si nous
avons veu par fois à leur dommage, au-
cunes de nos ames Principesques s'arres-
ter à ces vanitez. Je voudrois bien avoir
reconnu de mes yeux ces deux merveilles,
un livre de *Joachim* Abbé Calabrois, qui
prédisoit tous les Papes futurs, leurs
noms & formes. Et celui de *Leon* l'Em-
pereur qui prédisoit les Empereurs & Pa-
rarches de Grece. Cecy ay-je reconnu
de mes yeux, qu'és confusions publiques,
les hommes estonnez de leur fortune, se-
ront rejettant, comme à toute supersti-

(11) *Ita fit, inquit, illi enim nusquam picti
qui naufragium fecerunt, in marique perierunt.*
Cic. de Natur. Deor. L. I. c. 37.

(12) *Cic. de Divinat. L. I. c. 3.*

tion, à rechercher au Ciel les causes & menaces anciennes de leur malheur : & y sont si estrangement heureux de mo- temps, qu'ils m'ont persuadé, qu'ainsi qu'c'est un amusement d'esprits aigus & oisifs ceux qui sont duiçts à cette subtilité de les replier & desnouër, seroyent en tous esprits capables de trouver tout ce qu'il y demandent. Mais sur tout leur prest beau jeu, le parler obscur, ambigu & fantastique du jargon prophetique, au quel leurs autheurs ne donnent aucun sens clair, afin que la posterité y en puisse appliquer de tel qu'il luy plaira.

Le Demon de Socrates estoit à l'avanture certaine impulsion de volonté, qui se presentoit à luy sans le conseil (13) de son discours. En une ame bien espurée, comme la sienne, & preparée par continu exercice de sagesse & de vertu, est vray-semblable que ces inclinations quoy que temeraïres & indigestes, estoient tousjours importantes & dignes d'estre suivies. Chacun sent en soy quelque image de telles agitations d'une opinion prompte

(13) De sa raison.

es s'e, vehemente & fortuite. C'est à moy
: s'e leur donner quelque autorité, qui en
mo donne si peu à nostre prudence. Et en ay
qu de pareillement foibles en raison, &
sifs violentes en persuasion, ou en dissuasion
é d'ui estoit plus ordinaire à Socrates, aus-
tous quelles je me laissay emporter si utilement
qu'il se heureusement, qu'elles pourroyent estre
restées tenir quelque chose d'inspiration
u & divine.

CHAPITRE XII.

De la Constance.

(13) LA loy de la résolution & de la const-
ance ne porte pas que nous ne nous de-
e p'ions couvrir, autant qu'il est en nostre
ru; uissance, des maux & inconvenients
ons qui nous menacent, ny par consequent
oyen avoir peur qu'ils nous surprennent.
e'est au rebours, tous moyens honnestes de
mag' garantir des maux, sont non seule-
omp' ment permis, mais louables. Et le jeu
e la constance se jouë principalement à
porter de pied ferme, les inconvenients

où il n'y a point de remede. De manière qu'il n'y a souplesse de corps, ni mouvement aux armes de main, que nous trouvions mauvais, s'il sert à nous garantir du coup qu'on nous rue. Plusieurs Nations très belliqueuses se servoyent en leur faits d'armes, de la fuite, pour avantage principal, & montreroient le dos à l'ennemy plus dangereusement que leur visage. Les Turcs retiennent quelque chose. Et Socrate (1) en Platon se moque de Laches qui avoit définy la fortitude, se tenoit ferme en son rang contre les ennemy. Quoy, fit-il, seroit-ce donc lascheté de les battre en leur faisant place? Et luy allegue Homere, qui louë en *Aeneas* la science de fuir. Et parce que Laches s'adviseant, avouë cet usage aux Scythes & enfin generally à tous gens de cheval: il luy allegue encore l'exemple des gens de pied Lacedemoniens (Nation sur toutes duitte à combattre de pied ferme) qui en la journée de Platées, ne pouvant ouvrir la phalange Persienne

(1) Dans son Dialogue, intitulé *Lachès*.

s'adviserent

adviserent de s'escarter & (1) s'ier arriere pour, par l'opinion de leur fuite, faire rompre & dissoudre cette masse, en les poursuivant. Par où ils se donnerent la victoire. Touchant les Scythes, on dit d'eux, quand Darius alla pour les subjuguier, qu'il manda à leur Roy force reproches, pour le voir tousjours reculant devant luy, (3) & gauchissant la nœlée. A quoy Indathyrses (car ainsi se nommoit-il) fit response, (4), „ que ce n'estoit pour avoir peur de luy, ny d'homme vivant : mais que c'estoit la façon de marcher de sa Nation : n'ayant ny terre cultivée, ny ville, ny maison à deffendre, & à craindre que l'ennemy en peust faire profit. Mais s'il avoit si grand' faim d'en manger, qu'il approchast pour voir le lieu de leurs anciennes sepultures, & que là il trouveroit à qui parler tout son saoul. „ Toutes-
is aux canonades, depuis qu'on leur est

(1) *S'ier*, terme de marine qui veut dire, *tourner*, *virer*.

(3) *Et évitant d'en venir aux mains.*

(4) Herodot. L. IV. p. 300, 301.

planté en butte , comme les occasions de la guerre portent souvent , il est mes-
 feant de s'esbranler pour la menace du
 coup : d'autant que par violence & vitesse
 nous le tenons inevitable : & en y a mainte-
 un qui pour avoir ou haussé la main , ou
 baissé la teste , en a pour le moins ap-
 presté à rire à ses compagnons. Si est-ce
 qu'au voyage que l'Empereur Charles cin-
 quiesme fit contre nous en Provence , le
Marquis de Guast estant allé recognoistre
 la ville d'Arles , & s'estant jetté hors du
 couvert d'un moulin à vent , à la faveur
 duquel il s'estoit approché , fut apperceu
 par les Seigneurs de Bonneval & Seneschal
 d'Aginois , qui se promenoyent sur le theatre
 aux arenes : lesquels l'ayant montré au
 Sieur de Villiers Commissaire de l'artille-
 rie , il braqua si à propos une coulevrine
 (5) que sans ce que le dict Marquis
 voyant mettre le feu se lança à quartier
 il fut tenu qu'il en avoit dans le corps
 Et de mesmes quelques années auparavant
Laurent de Medicis , Duc d'Urbain , pere
 la Royne mere du Roy , assiegeant Mont-

(5) Mémoires de *Guillaume du Belley* , Li-
 VII. fol. 342. verso.

Polphe, place d'Italie, aux terres qu'on
homme du Vicariat, voyant mettre le feu
à une piece qui le regardoit, bien luy ser-
vit de faire la cane : car autrement le
coup, qui ne luy rasa que le dessus de la
tête, luy donnoit sans doute dans l'esto-
mach. Pour en dire le vray, je ne croy
pas que ces mouvemens se fissent (6) avec-
ques discours : car quel jugement pouvez-
vous faire de la mire haute ou basse en
chose si soudaine ? & est bien plus aisé à
croire, que la fortune favorisa leur fra-
teur ; & que ce seroit moyen une autre
fois aussi bien pour se jeter dans le coup,
que pour l'éviter. Je ne me puis deffen-
dre si le bruit esclatant d'une harquebu-
se vient à me frapper les oreilles à
l'improvveu, en lieu où je ne le deusse
pas attendre, que je n'en tressaille : ce que
j'ay veu encores advenir à d'autres qui
valent mieux que moy. Ny n'entendent
les Stoiciens, que l'ame de leur Sage
puisse resister aux premieres visions &

(6) *Par raison.* Montagne se sert souvent du
mot de *discours* en ce sens-là, comme je le re-
marque ailleurs, & le remarquerai encore lors-
que je jugerai nécessaire d'en avertir le Lecteur.

fantasies qui luy surviennent : ains comme à une subjection naturelle consentent qu'il cede au grand bruit du ciel, ou d'une ruine, pour exemple, jusques à la palleur & contraction (ainsi aux autres passions) pourveu que son opinion demeure sauve & entiere, & que l'assiette (7) de son discours n'en souffre atteinte ni alteration quelconque, & qu'il ne preste nul consentement à son effroy & souffrance. De celuy qui n'est pas sage il en va de mesmes en la premiere partie, mais tout autrement en la seconde. Car l'impression des passions ne demeure pas en luy superficielle : ains va penetrer jusques au siege de sa raison, l'infectant & la corrompant. Il juge selon icelles & s'y conforme. Voyez bien disertement & pleinement l'estat du sage Stoïque. Le sage Peripateticien ne s'exempte pas des perturbations, mais il les modere.

(a) *Mens immota manet, lacryma volunt inanes.*

(7) *De sa raison.*
(a) *Les pleurs ont beau couler, son Ame inflexible. Virg. Eneid. L. IV. vs. 449.*

CHAPITRE XIII.

Ceremonie de l'entrevuë des Rois.

IL n'est subject si vain, qui ne merite un rang en cette rapsodie. A nos reigles communes, ce seroit une notable discourtisie & à l'endroit d'un pareil, & plus à l'endroit d'un Grand, defaillir à vous trouver chez vous, quand il vous auroit adverty d'y devoir venir: Voire, adjouſtoit la Royne de Navarre Marguerite à ce propos, que c'estoit incivilité à un Gentilhomme de partir de sa maison, comme il se faict le plus souvent, pour aller au devant de celuy qui le vient trouver, pour grand qu'il soit: & qu'il est plus respectueux & civil de l'attendre, pour le recevoir, ne fust que de peur de faillir sa route: & qu'il suffit de l'accompagner à son partement. Pour moy j'oublie souvent l'un & l'autre de ces vains offices: comme je retranche en ma maison autant que je puis de la ceremonie. Quelqu'un s'en offense: qu'y ferois-je? Il vaut

mieux que je l'offense pour une fois, que moy tous les jours : ce seroit une subjection continuelle. A quoy faire fuit-on la servitude des Cours si on l'entraîne jusques en sa taniere ? C'est aussi une reigle commune en toutes assemblées, qu'il touche aux moindres de se trouver les premiers à l'assignation, d'autant qu'il est mieux deu aux plus apparens de se faire attendre.

Toutesfois à l'entrevuë qui se dressa du Pape (1) Clement, & du Roy François à Marseille, le Roy y ayant ordonné les apprests necessaires, s'esloigna de la ville & donna loisir au Pape de deux ou trois jours pour son entrée & refreschissement avant qu'il le vinst trouver. Et de mesmes l'entrée aussi (2) du Pape & de l'Empereur à Bouloigne, l'Empereur donna

(1) Septième du nom, en 1533.

(2) Du même Pape Clement VII, & de Charles-Quint, sur la fin de l'an 1532. — *Ne qual tempo essendo giunto il Pontefice a Bologna Cesare, secondo l'uso de Principi grandi viene doppo lui: perche è costume, che quando de Principi hanno a convenirsi, quello di più dignità si presenta prima al luogo deputato; giudicando segno di riverenza che quello che è inferiore vada a trovarlo. Hist. di Guicciardini, Lib. XX. 535.*

moyen au Pape d'y estre le premier, & y survint apres luy. C'est, disent-ils, une ceremonie ordinaire aux abouchemens de tels Princes, que le plus grand soit avant les autres au lieu assigné, voir avant celuy chez qui se fait l'assemblée : & le prennent de biais, que c'est afin que cette apparence tesmoigne, que c'est le plus grand que les moindres vont trouver, & le recherchent, non pas luy eux.

Non seulement chasque pais, mais chasque cité & chasque vacation a sa civilité particuliere. J'y ay esté assez soigneusement dressé en mon enfance, & ay vescu en assez bonne compagnie, pour n'ignorer pas les loix de la nostre Françoisse : & en tiendrois eschole. J'ayme à les ensuivre, mais non pas si couardement, que ma vie en demeure contraincte. Elles ont quelques formes penibles, lesquelles pourveu qu'on oublie par discretion, non par erreur, on n'en a pas moins de grace. J'ay veu souvent des hommes incivils par trop de civilité, & importuns de courtoisie.

C'est au demeurant une très-utile science que la science de l'entregent. Elle est,

comme la grace & la beauté, conciliatrice des premiers abords de la société & familiarité; & par conséquent nous ouvre la porte à nous instruire par les exemples d'autrui, & à exploiter & produire notre exemple, s'il a quelque chose d'instructif & communicable.



CHAPITRE XIV.

On est puny pour s'opiniâstrer en une Place sans raison.

LA vaillance a ses limites, comme les autres vertus: lesquels franchis, on se trouve dans le train du vice: en manière que par chez elle on se peut rendre à la temerité, obstination & folie, qui n'en sçait bien les bornes, malaisez en vérité à choisir leur confins.

De cette considération est née la coutume, que nous avons aux guerres, de punir, voire de mort, ceux qui s'opiniâstrent à deffendre une Place, qui par les reigles militaires ne peut estre soutenue. Autrement sous l'esperance de l'impunité il n'y

auroit poullier qui n'arrestast une armée.
 Monsieur le Connestable de Mommorency
 au siege de Pavie, ayant esté commis pour
 passer le Tesin, & se loger aux fauxbourgs
 Saint Antoine (1), estant empesché d'une
 tour au bout du pont, qui s'opiniastra
 jusques à se faire battre, fit pendre tout
 ce qui estoit dedans : Et encore depuis
 accompagnant Monsieur le Dauphin au
 voyage delà les monts, ayant pris par
 force le chasteau de Villane, & tout ce
 qui estoit dedans ayant esté mis en pieces
 par la furie des soldats, hormis le Capita-
 taine & l'Enseigne, (2), il les fit pendre
 & estrangler pour cette mesme raison :
 Comme fist aussi le Capitaine Martin du
 Bellay lors Gouverneur de Turin (3), en
 cette mesme contrée, le Capitaine de S.
 Bony : le reste de ses gens ayant esté mas-
 sacré à la prise de la place. Mais d'autant
 que le jugement de la valeur & foiblesse
 du lieu, se prend par l'estimation & con-

(1) Mémoires de *Martin du Bellay*, Liv. II. fol. 82.

(2) Mémoires de *Guillaume du Bellay*, Liv. VIII. fol. 402.

(3) *Id. ibid.* Liv. IX. fol. 425.

trepois de forces qui l'affaillent (car tel
 s'opiniastreroit justement contre deux cou-
 levrines, qui feroit l'enragé d'attendre
 trente canons) ou se met encore en compte
 la grandeur du Prince conquerant, sa re-
 putation, le respect qu'on luy doit, il
 y a danger qu'on presse un peu la balance
 de ce costé-là. Et en advient par ces mes-
 mes termes, que tels ont si grande opi-
 nion d'eux & de leurs moyens, que ne
 leur semblant raisonnable qu'il y ait rien
 digne de leur faire teste, ils passent le
 couteau par tout où ils trouvent résistan-
 ce, autant que fortune leur dure : Comme
 il se voit par les formes de sommation
 & deffi, que les Princes d'Orient & leurs
 successeurs, qui sont encores, ont en usa-
 ge, fiere, hautaine & pleine d'un com-
 mandement barbaresque. Et au quartier
 par où les Portugais escornerent les Indes
 ils trouverent des Estats avec cette loy
 universelle & inviolable, que tout enne-
 my vaincu par le Roy en presence, ou par
 son Lieutenant, est hors de composition
 de rançon & de mercy. Ainsi sur tout il
 faut garder, qui peut, de tomber entre
 les mains d'un Juge ennemy, victorieux
 & armé.

CHAPITRE XV.

De la punition de la couardise.

J'Ouy autrefois tenir à un Prince, & tresgrand Capitaine, que pour lascheté de cœur un soldat ne pouvoit estre condamné à mort : lui estant à table faict recit du proces du Seigneur de Vervins, qui fut condamné à mort (1) pour avoir rendu Bouloigne. A la verité c'est raison qu'on face grande difference entre les fautes qui viennent de nostre foiblesse, & celles qui viennent de nostre malice. Car en celles icy nous nous sommes bandez à nostre esclient contre les reigles de la raison, que Nature, a empreintes en nous : & en celles-là, il semble que nous puissions appeller à garant cette mesme Nature pour nous avoir laissé en telle imperfection & defail-

(1) Au Roi d'Angleterre *Henry VIII*, qui l'asiegeoit en personne. Voyez sur la pauvre manœuvre du *Seigneur de Vervins*, les Mémoires de *Martin du Bellay*, Liv. X. fol. 306. & suiv.

lance. De maniere que prou de gens ont pensé qu'on ne se pouvoit prendre à nous, que de ce que nous faisons contre nostre conscience. Et sur cette reigle est en partie fondée l'opinion de ceux qui condamnent les punitions capitales aux heretiques & mescreans, & celle qui establit qu'un Advocat & un Juge ne puissent estre tenus de ce que par ignorance ils ont failly en leur charge.

Mais quant à la couïardise, il est certain que la plus commune façon est de la chastier par honte & ignominie. Et tient-on que cette reigle a esté premièrement mise en usage par le Legistateur Charondas : & qu'avant luy les loix de Grece punissoient de mort ceux qui s'en estoient fuis d'une bataille : là où il ordonna seulement (2) qu'ils fussent par trois jours assis (3) emmy la place publique, vestrus de robe de femme : esperant encore s'en

(2) *Diodore de Sicile, L. XII. c. 4.*

(3) *Au milieu de la place. --- Emmy, d'au medio. De medium nous avons fait mi, dit Menage dans son Dictionnaire Etymologique. Ain de medius dies nous avons fait midi; & minuit media nox, &c.*

pouvoir servir, leur ayant fait recevoir le courage par cette honte. (a) *Suffundere malis hominis sanguinem quàm effundere*. Il semble aussi que les loix Romaines punissoient anciennement de mort, ceux qui avoient fuy. Car Ammianus Marcellinus dit que l'Empereur Julien (4) condamna dix de ses soldats, qui avoient tourné le dos à une charge contre les Parthes, à estre degradez, & après à souffrir mort, suivant, dit-il, les loix anciennes. Toutes-fois ailleurs pour une pareille faute il en condamne d'autres, (5) seulement à se

(a) Songez plutôt à faire monter le sang au visage d'un homme qu'à le lui tirer des veines. Tertull. in Apologet. p. 583. Tom. Edit. Beati Rhenani, Parisiis, an. 1566. Dans cet endroit Tertullien parle d'une Loi trop cruelle contre les Debiteurs, que l'Empereur Severe annulla en substituant à la peine de mort la vente des Biens: » & in pudoris notam, dis Tertullien, capitis poena conversa, bonorum adhibita proscriptio- ne: Suffundere maluit hominis sanguinem quàm effundere.

(4) *Decem milites ex his qui fugerant exautoratos capitali addixit supplicio, sequutus veteres Leges*, Lib. XXIV. c. 4. Edit. Francisci le Preux, Lugd. 1660.

(5) *Omnes eos qui fugisse arguebantur, inter impedimenta & sarcinas & captivos agere iter imposuit*, Amm. Marcell. L. XXV. c. 1.

tenir parmi les prisonniers sous l'enseigne du bagage. L'aspre chastiment du Peuple Romain contre les soldats eschappez de Cannes, & en cette mesme guerre, contre ceux qui accompagnerent Cn. Fulvius en sa deffaite, ne vint pas à la mort. Si est-il à craindre que la honte les desespere, & les rende non froids amis seulement, mais ennemys.

Du temps de nos Peres le Seigneur de Franget, jadis Lieutenant de la Compaignie de Monsieur le Mareschal de Chastillon, ayant par Monsieur le Mareschal de Chabannes esté mis Gouverneur de Fontarabie (6) au lieu de Monsieur du Lude, & l'ayant rendue aux Espagnols, fut condamné à estre degradé de noblesse, & tant luy que sa posterité déclaré roturier, tail-

(6) En 1523. ---- Fontarabie fut rendue l'année suivante par *Franget*, comme le nomme constamment le Pere *Daniel* dans son Histoire de France. Peut-être que *Franget* n'est qu'une faute d'impression : ce qui me le persuade, c'est que dans les Mémoires de Martin du Bellay, d'où Montaigne a tiré tout ce qu'il nous dit ici, ce Gouverneur de Fontarabie est toujours nommé *Frauget*, Liv. II. fol. 69 verso, & fol. 70 & suiv.

lable, & incapable de porter armes : & fut cette rude sentence exécutée à Lyon. Depuis souffrirent pareille punition (7) tous les gentils-hommes qui se trouverent dans Guyse, lors que le Comte de (8) Nasseau y entra : & autres encore depuis. Toutesfois quand il y auroit une si grossiere & apparente ou ignorance ou couardise, qu'elle surpassast toutes les ordinaires, ce seroit raison de la prendre pour suffisante preuve de meschanceté & de malice, & de la chastier pour telle.

CHAPITRE XVI.

Un traict de quelques Ambassadeurs.

J'OESERVE en mes voyages cette pratique, pour apprendre tousjours quelque chose par la communication d'autrui, (qui est une des plus belles escholes qui puisse estre) de ramener tousjours ceux

(7) En 1536. Mémoires de *Guillaume du Bellay*, Liv. VII. fol. 324.

(8) Ou *Nassau*.

avec qui je confere, aux propos des choses qu'ils sçavent le mieux.

[a] Basti al nocchiero ragionar de' venti,
Al bifolco dei cori, e le sue piaghe
Conti'l guerrier, conti'l pastor gli armenti.

Car il advient le plus souvent au contraire, que chascun choisit plustost à discourir du mestier d'un autre que du sien : estimant que c'est autant de nouvelle reputation acquise : tesmoin le reproche qu'Archidamus fait à Periander, (1) qu'il quit-

[e] *Que le Pilote se contente de parler des Vents, le Bouvier des Taureaux, le Guerrier de ses blessures, & le Berger de ses troupeaux.* --- J'apprens du dernier Traducteur Anglois de Montagne, que ces trois Vers Italiens, dont je n'ai pû découvrir l'Auteur, ont été imités de ces deux de *Properce*, Liv. II. Elegie I. vs. 43, 44.

*Navita de Ventis, de Tauris narrat arator,
Ennumerat miles vulnera, pastor oves.*

Un Italien d'un très-bon Esprit, & très-habile dans la connoissance des Livres, & surtout des meilleurs qu'ait produit l'Italie, m'a assuré qu'il y a une Traduction Italienne en Vers de *Properce*; & que c'est de là que Montagne a pris ces trois Vers Italiens, qui sont très-bien & très-fidelement traduits du Latin de cet ancien Poëte.

[1] Plutarque dans son Traité des *Dits notables des Lacédémoniens*, à l'article, ARCHIDAMUS, FILS D'AGESILAUS.

toit la gloire d'un bon medecin , pour ac-
 quérir celle de mauvais poëte. Voyez
 combien Cesar se desploye largement à
 nous faire entendre ses inventions à bastir
 ponts & engins : & combien au prix il
 va se serrant , où il parle des offices de sa
 profession , de sa vaillance , & conduite
 de sa milice. Ses exploits le verifient assez
 capitaine excellent : il se veut faire con-
 noistre excellent ingenieur : qualité au-
 cunement estrangere. Le vieil Dionysius
 (2) estoit tres grand chef de guerre , comme
 il convenoit à sa fortune : mais il se tra-
 vailloit à donner principale recommanda-
 tion de soy , par la poësie : & si n'y sça-
 voit guere. Un homme de vacation juri-
 dique , mené ces jours passez voir estude
 fournie de toutes sortes de livres de son
 mestier , & de tout autre mestier , n'y
 trouva nulle occasion de s'entretenir :
 mais il s'arresta à gloser rudement & ma-
 gistralement une barricade logée sur la
 vis de l'estude , que cent capitaines & sol-
 dats reconnoissent tous les jours , sans re-
 marque & sans offense.

[2] *Diodore de Sicile*, L. XV. c. 6.

[b] *Optat ephippia bos piger, optat arum
caballus.*

Par ce train vous ne faictes jamais rien qui vaille. Ainsi, il faut travailler de rejeter tousjours l'architecte, le peintre, le cordonnier, & ainsi du reste, chacun a son gibier.

Et à ce propos, à la lecture des Histoires, qui est le sujet de toutes gens, j'ay accoustumé de considerer qui en sont les escrivains. Si ce sont personnes, qui ne font autre profession que de lettres, j'en apprens principalement le stile & le langage : si ce sont Medecins, je les croy plus volontiers en ce qu'ils nous disent de la temperature de l'air, de la santé & complexion des Princes, des blessures & maladies : si Jurisconsultes, il en faut prendre les controverses des droicts, les loix, l'establissement des polices, & choses pareilles : si Theologiens, les affaires de l'Eglise, censures Ecclesiastiques, dispenses & mariages : si courtisans, les mœurs

[b] *Le Bœuf voudroit porter la selle, &
Cheval labourer.* Horat. Epist. 14. L. I. vs. 433

les ceremonies : si gens de guerre, ce qui est de leur charge, est principalement les deductions des exploits où ils se sont trouvez en personne : si Ambassadeurs, les menées, intelligences, & pratiques, & maniere de les conduire.

A cette cause, ce que j'eusse passé à un autre, sans m'y arrester, je l'ay poisé & remarqué en l'Histoire du Seigneur de Langey, très-entendu en telles choses. C'est qu'après avoir conté ces belles remonstrances de l'Empereur Charles cinquiesme, faiçtes au Consistoire à Rome, present l'Evesque de Macon, & le Seigneur de Velly nos Ambassadeurs, où il avoit meslé plusieurs paroles outrageuses contre nous ; & entre autres, (3) que si ses Capitaines & Soldats n'estoient d'autre fidelité & suffisance en l'art militaire, que ceux du Roy, tout sur l'heure il s'attacheroit la corde au col, pour luy aller demander misericorde : (Et de cecy il semble qu'il en creust quelque chose : car deux ou trois fois en sa vie depuis il luy advint de redire ces mêmes mots) aussi

[3] *Martin du Bellay*, dans ses *Mémoires*, Liv. V. fol. 229.

qu'il deffia le Roy (4) de le combattre en chemise avec l'espée & le poignard, dans un batteau : le dit Seigneur de Langey suivant son histoire, adjouste que les dictz Ambassadeurs faisants une despeche au Roy de ces choses (5), luy en dissimulerent la plus grande partie, mesmes lui celerent les deux articles precedens. Or j'ay trouvé bien estrange, qu'il fust en la puissance d'un Ambassadeur de se dispenser sur les advertissements qu'il doit faire à son maistre, mesmes de telle consequence, venant de telle personne, & dits en si grand' assemblée. Et m'eust semblé l'office du serviteur estre, de fidelement représenter les choses en leur entier, comme elles sont advenues : afin que la liberté d'ordonner, juger & choisir demeurast au maistre. Car de luy alterer ou cacher la verité, de peur qu'il ne la prenne autrement qu'il ne doit, & que cela ne le pousse à quelque mauvais party, & cependant le laisser ignorant de ses affaires, cela m'eust semblé appartenir à celuy qui donne la loy, non à celuy qui la reçoit.

[4] *Id. ibid. fol. 227. verso.*

[5] *Id. ibid. fol. 234. verso.*

au curateur & maistre d'eschole, non à
celuy qui se doit penser inferieur, comme
en autorité, aussi en prudence & bon
conseil. Quoy qu'il en soit, je ne vou-
drois pas estre servy de façon en mon
petit faict.

Nous nous soustrayons si volontiers
du commandement sous quelque pretexte,
& usurpons sur la maistrise: chascun aspire
si naturellement à la liberté & autorité,
qu'au Superieur nulle utilité ne doit être
si chere, venant de ceux qui le servent,
comme luy doit estre chere leur simple &
naïve obeissance. On corrompt l'office
du commander, (6) quand on y obeit
par discretion, non par subjection. Et P.
Crassus, celuy que les Romains estime-
rent (7) cinq fois heureux, lorsqu'il estoit

[6] Je viens d'apprendre de M. Barbeyrac sur
Pufendorff; L. V. c. 4. not. 2. que cette pensée
est prise d'aulu-Gelle, dont voici les propres
termes: *Corrumpi atque dissolvi officium omne
imperantis ratus, si quis ad id, quod facere jussus
est, non obsequio debito, sed consilio non deside-
rato respondeat.* Aul. Gell. L. I. c. 13.

(7) *Quod esset ditissimus, quod nobilissimus;
quod eloquentissimus, quod jurisconsultissimus,
quod Pontifex maximus.* » Parce qu'il étoit très-
riche, très-noble, très-éloquent, fort sçavan

118 ESSAIS DE MONTAIGNE,
en Asie Consul, (8) ayant mandé à un
Ingenieur Grec, de luy faire mener le plus
grand des deux mas de Navire, qu'il
avoit veu à Athenes, pour quelque en-
gin de batterie, qu'il en vouloit faire:
cettuy-cy sous titre de la science, se don-
na loy de choisir autrement, & mena le
plus petit, & selon la raison de l'art, le
plus commode. Crassus ayant patiemment
ouy ses raisons, luy fit très-bien donner
le fouet estimant l'intérest de la discipline
plus que l'intérest de l'ouvrage. D'autre
part pourtant on pourroit aussi confide-
rer que cette obeïssance si contraire n'ap-
partient qu'aux commandements précis &
prefix. Les Ambassadeurs ont une charge
plus libre, qui en plusieurs parties dépend
souverainement de leur disposition. Ils
n'exécutent pas simplement, mais forment
aussi & dressent par leur conseil, la vo-
lonté du Maistre. J'ay veu en mon temps
des personnes de commandement, reprises
d'avoir plustost obey aux paroles des
lettres du Roy, qu'à l'occasion des affaires

⁂ dans le Droit, & souverain Pontife, *Aul-*
Gellii Noctes Atticæ, L. I. c. 13.

[8] *Id.* *ibid.*

qui estoient pres d'eux. Les hommes d'entendement accusent encore aujourd'huy l'usage des Roys de Perse, de tailler les morceaux si courts à leurs agents & lieutenants, qu'aux moindres choses ils eussent à recourir à leur ordonnance : ce delay, en une si longue estendue de domination, ayant souvent apporté des notables dommages à leurs affaires. Et Crassus escrivant à un homme du mestier, & luy donnant advis de l'usage auquel il destinoit le mas, sembloit-il pas entrer en conference de sa deliberation, & le convier à interposer son decret ?



CHAPITRE XVII.

De la peur.

Obstupui; [a] steteruntque coma, & vos facibus hæsit.

Je ne suis pas bon Naturaliste (1) (qu'ils disent) & ne sçay guere par quels ressorts la peur agit en nous : mais tant y a que c'est une estrange passion : & disent les Medecins qu'il n'en est aucune qui emporte plustost nostre jugement hors de sa duë assiette. De vray, j'ay veu beaucoup de gens devenus insensés de peur & au plus rassis il est certain, pendant que son accès dure, qu'elle engendre de terribles esblouissements. Je laisse à parler le Vulgaire, à qui elle represente tantost les bysayeulx sortis du tombeau envelop-

(a) Tout transi de peur, mes cheveux se hérissèrent, & ma voix se glaça dans mon palais. *Æneid. L. II. vs. 7. 4.*

(1) C'est-à-dire : comme ils parlent. Montaigne nous apprend par cette parenthese, que le terme de *Naturaliste* ne faisoit que de commencer à s'introduire dans notre Langue.

pez en leur suaire, tantost des Loups-
garous, des Lutins, & des Chimeres.
Mais parmy les soldats mesmes, où elle
devroit trouver moins de place, combien
de fois a-elle changé un troupeau de bre-
bis en esquadrons de corselets? des roseaux
& des cannes en gendarmes & lanciers?
nos amis en nos ennemis? & la Croix
blanche à la rouge? Lorsque Monsieur
de Bourbon (2) prit Rome, un port'en-
seigne, qui estoit à la garde du Bourg
Saint Pierre, (3) fut saisi de tel effroy à
la premiere alarme, que par le trou d'une
ruine se jetta, l'enseigne au poing, hors
de la ville droit aux ennemis, pensant tirer
vers le dedans de la ville; & à peine en-
voyant la troupe de Bourbon se ran-
ger pour le soutenir, estimant que ce
fust une sortie que ceux de la ville fissent,
se recogneut, & tournant teste rentra
par ce mesme trou, par lequel il estoit
party plus de trois cens pas avant en la
campagne. Il n'en advint pas du tout si
heureusement à l'enseigne du Capitaine

(2) En 1527.

(3) Mémoires de *Martin du Bellay*, L. III.
101.

Julle , lorsque Sainct Paul fut pris sur nous par le Comtes de Bures & Monsieur du Reu. Car estant si fort esperdu de frayeur , que de se jeter à tout son enseigne hors de la ville , par une canoniere, (4) il fut mis en pieces par les assaillans. Et au mesme siege, fut memorable la peur qui ferra, faisit, & glaça si fort le cœur d'un gentil-homme, (5) qu'il en tomba roide mort par terre à la bresche, sans aucune blessure.

Pareille rage pousse par fois toute une multitude. En l'une des rencontres de Germanicus contre les Allemands, deux grosses troupes prindrent d'effroy deux routes opposites, l'une fuyoit d'où l'autre partoît. Tantost elle nous donne des aïsses aux talons, comme aux deux premiers tantost elle nous cloüe les pieds, & l'entrave, comme on lit de l'Empereur Theophile, lequel en une bataille qui

(4) Mémoires de *Guillaume du Bellay*, L. VIII. fol. 184. verso. Et cestuy cy je le voy. *Guillaume du Bellay*.

(5) *Id. ibid.* fol. 385. Aussi, dit encore *Guillaume du Bellay*, un *Gentilhomme*, qui estoit près de moy, entra en telle frayeur qu'il tomba mort sans être frappé, car je le feis visiter.

perdit contre les Agarenes, devint si estonné & si tranfi, qu'il ne pouvoit prendre party de s'enfuyr : (b) *aded pavor etiam auxilia formidat* : jusques à ce que Manuel l'un des principaux Chefs de son armée, l'ayant tirassé & secoüé, comme pour l'esveiller d'un profond somme, luy dit : (6) *Si vous ne me suivez, je vous tueray : car il vaut mieux que vous perdiez la vie, que si estant prisonnier, vous veniez à perdre l'Empire.*

(b) La peur s'effrayant même de ce qui pourroit lui donner du secours. *Quinte Curce*, L. III. II. num. 12.

(6) *Zonaras*, d'où Montagne a tiré ce fait ; selon la vieille Traduction de J. Millet, *Si vous ne me suivez, je vous tueray : car il vaut mieux que vous perdiez la vie, que si estant prisonnier vous procurez un si grand deshonneur à la République.* M. Barbeyrac m'a indiqué ce passage : mais je n'ai pas été à portée de consulter l'Original Grec, que je cite présentement dans la note suivante, faite en 1738.

(7) Montagne avoit mis dans les premières Editions, *ruiner l'Empire.* — *Perdre l'Empire* est une expression toute aussi défectueuse que la première, sans compter qu'elle est visiblement équivoque. Montagne auroit évité tout cet embarras s'il eût continué de transcrire la vieille Traduction, qui rend fort exactement la pensée de *Zonaras*, dont voici les propres termes : *Μανὺλ τὸ ἐξ ὧς πᾶσι μὲν, εἰ μὴ ἑαίης μοι σὺν αὐτῇ καὶ αὐτῶν. Κρίσει γὰρ σὺ θάσει δ*

Lors exprime-elle sa dernière force, quand pour son service elle nous rejette à la vaillance, qu'elle a soustraite à nostre devoir & à nostre honneur. En la première juste bataille que les Romains perdirent contre Hannibal, sous le Consul Sempronius, une troupe de bien dix mille hommes de pied, qui prit l'espouvante, ne voyant ailleurs par où faire passage à sa lâcheté (8) s'alla jeter au travers le gros des ennemis : lequel elle perça d'un merveilleux effort, avec grand meurtre des Carthaginois : achetant une honteuse fuite au mesme prix qu'elle eust eu une glorieuse victoire.

C'est ce de quoi j'ai le plus de peur que la peur. Aussi surmonte-elle en aigreur tous autres accidents. Quelle affection peut estre plus aspre & plus juste, que celle des amis de Pompeius, qui étoient en son navire, spectateurs de cet horrible massacre ? Si est-ce que la peur d

ἀποθνήσκει τοῖς ἐναντίοις αἰχμαλώτων, ἃ τὰν ἐν αὐτῷ πῦρ πόλεως ἡ Ρωμαίων πρὸς τὸν Ἰνδόν. Joannis
 para Monachi Tomus Historiarum III, p. 1
 In folio, Basilea, ann. 1557.

(8) Tit. Liv. L. XXI, c. 56.

voiles Egyptiennes, qui commençoient à les approcher, l'estouffa de manière, (9) qu'on a remarqué, qu'ils ne s'amuserent qu'à haster les mariniers de diligenter, & de se sauver à coups d'aviron; jusques à ce qu'arrivez à Tyr, libres de crainte, ils eurent loy de tourner leur pensée à la perte qu'ils venoient de faire, & lascher la bride aux lamentations & aux larmes, que cette autre plus forte passion avoit suspendües.

(c) *Tum pavor sapientiam omnem mihi ex animo expectorat.*

Ceux qui auront esté bien frottés en quelque (10) estour de guerre, tous blef-

(9) *Cic. Tusc. Quæst. L. III. c. 26. Constabat eos qui concidentem vulneribus Cn. Pompeium viderent, cum illo ipso acerbissima, miserrimoque spectaculo sibi timerent, quod se classe hostium circumfusos viderent, nihil tum aliud egisse, nisi ut remiges hortarentur, & ut salutem adipiscerentur fugâ: posteaquàm Tyrum venissent, tum adflitari lamentarique cæpisse.*

(c) *La peur me prive alors de toute ma sagesse. Cic. Tusc. Quæst. L. IV. c. 8.*

(10) Un estour, dit Nicot, c'est un conflict & combat: ainsi dit-on, l'estour de la bataille; c'est-à-dire, la menée & demenée de la bataille & du combat.

lez encor & enfanglantez, on les ramène bien le lendemain à la charge. Mais ceux qui ont conçu quelque bonne peur des ennemis, vous ne leur feriez pas seulement regarder en face. Ceux qui sont en pressante crainte de perdre leur bien, d'estre exilés, d'estre subjugués, vivent en continuelle angoisse, en perdent le boire, le manger, & le repos. Là où les pauvres, les bannis, les serfs, vivent souvent aussi joyeusement que les autres. Et tant de gens, qui de l'impatience des pointures de la peur, se sont pendus, noyés, & précipitez, nous ont bien appris, qu'elle est encore plus importune & plus insupportable que la mort.

Les Grecs en reconnoissent une autre espece, qui (11) est outre l'erreur de nostre discours : venant, disent-ils, sans cause apparente, & d'une impulsion celeste. Des peuples entiers s'en voyent souvent frappez, & des Armées entières. Telle fut celle qui apporta à Carthage une merveilleuse desolation. On n'y oyait que cris & voix effrayées : on voyoit les

(11) C'est-à-dire, qui n'est pas causée par une erreur de notre jugement.

habitans sortir de leurs maisons, (12) comme à l'alarme ; & se charger, blesser & entretuer les uns les autres, comme si ce fussent ennemis, qui vinssent à occuper leur Ville. Tout y estoit en desordre, & en fureur : jusques à ce que par Oraisons & Sacrifices, ils eussent apaisé l'ire, des Dieux, ils nomment cela (13) *terreurs Paniques*.

CHAPITRE XVIII.

*Qu'il ne faut juger de nostre heur
qu'après la mort.*

(a) *S* *Cilicet ultima semper
Exspectanda dies homini est, dicique beatus
Ante obitum nemo supremaque funera debet.*

Les enfans sçavent le conte du Roy
Crœsus à ce propos : lequel ayant esté

(12) *Diodore de Sicile*, L. XV. c. 7.

(13) *Id. ibid.* Et Plutarque dans son *Traité
d'Isis & d'Osiris*, c. 8.

(a) Il faut toujours attendre son dernier jour :
car nul ne peut être estimé heureux avant sa der-
niere heure, & le point final du trépas. *Ovid.*
Metamorph. L. III. *Fab.* 2. *vs.* 5. &c.

pris par Cyrus, & condamné à la mort, sur le point de l'exécution, il s'escria, (1) *O Solon, Solon.* Cela rapporté à Cyrus, & s'estant enquis que c'estoit à dire, il luy fit entendre, qu'il verifioit lors à ses despens l'avertissement qu'autrefois lui avoit donné Solon : Que les hommes, quelque beau visage que fortune leur face, ne se peuvent appeller heureux, jusques à ce qu'on leur ayt veu passer le dernier jour de leur vie, pour l'incertitude & variété des choses humaines, qui d'un bien leger mouvement se changent d'un estat en autre tout divers. Et pourtant Agesilaus, à quelqu'un qui disoit heureux le Roy de Perse, de ce qu'il étoit venu fort jeune à un si puissant estat : (2) *Ouy, mais, dit-il, Priam en tel aage ne fust pas malheureux.* Tantost des Roys de Macedoine, successeurs de grand Alexandre, il s'en faict des Menuisiers & Greffiers à Rome : des Tyrans de Sicile, des Pedans à Corinthe : d'un conquérant de la moitié du monde, & En

(1) *Herodot. L. I. p. 40.*

(2) *Plutarque dans les Dits notables des Laconiens.*

pereur de tant d'armées, il s'en faist un miserable suppliant des belitres Officiers d'un Roy d'Egypte: tant cousta à ce grand Pompeius la prolongation de cinq ou six mois de vie. Et du temps de nos Peres ce Ludovic Sforce dixiesme Duc de Milan, sous qui avoit si long-tems branlé toute l'Italie, on l'a veu mourir prisonnier (3) à Loches: mais après y avoir vescu dix ans, qui est le pis de son marché. La plus belle (4) Royne vefve du plus grand Roy de la Chrestienté, vient-elle pas de mourir par la main d'un Bourreau? Indigne & barbare cruauté! Et mille tels exemples.

(3) En Touraine, sous le Regne de Louis XI, qui l'y avoit fait enfermer en 1500. *Nella Torre di Locies, nella quala, dit Guicciardin, stette circa dieci anni, e infino alla fine della vita, prigionie richiudendosi in una angusta carcere i pensieri & l'ambitione di colui che prima appena capidano i termini di tutta l'Italia.* Histor. di Francesco Guicciardini, à la fin du Quatrieme Livre.

(4) Marie, Reine d'Ecosse, & Mere de Jaques II. Roi d'Angleterre, décapitée en Angleterre par l'ordre de la Reine Elizabeth, en 1587. — Montagne doit avoir écrit ceci long-tems après l'endroit du Chapitre suivant, où il nous dit, qu'il étoit parvenu jusqu'à l'an 1572; & on ne le trouve point encore dans l'Edition in 4to de 1588.

Car il semble que comme les orages & tempestes se piquent contre l'orgueil & haughtineté de nos bastiments, il y ait aussi là haut des Esprits envieux des grandeurs de çà bas :

(b) *Usque adeò res humanas vis abdita quadam
Obterit , & pulchros fasces savaque secures
Proculcare , ac ludibrio sibi habere videtur.*

Et semble que la fortune quelquefois guette à point nommé le dernier jour de nostre vie, pour montrer sa puissance, de renverser en un moment ce qu'elle avoit basti en longues années ; & nous faire crier après Laberius , (c) *Nimirum hac diem unum plus vixi , mihi quàm vivendum fuit* . Ainsi se peut prendre avec raison, ce bon avis de Solon. Mais d'autant que c'est un Philosophe , à l'endroit desquels les fautes & disgraces de la fortune ne tiennent rang ny d'heur ny de malheur ;

[b] Tant il est vrai qu'il y a une certaine force secrete qui dissipe les entreprises humaines, qui dompte l'orgueil des grands, & se joue des marques les plus éclatantes de leurs Dignités. *Lucret. L. V. vs. 1231, &c.*

[c] *J'ai donc aujourd'hui vécu un jour de plus que je n'aurois dû vivre, Macrobb. L. II. c. 7.*

(5) sont les grandeurs, & puissances, accidens de qualité à peu près indifferente, je trouve vrai-semblable, qu'il ayt regardé plus avant : & voulu dire que ce mesme bonheur de nostre vie, qui dépend de la tranquillité & contentement d'un esprit bien né, & de la resolution & assurance d'une ame réglée ne se doive jamais attribuer à l'homme, qu'on ne luy ayt veu joüir le dernier acte de sa comédie : & sans doute le plus difficile. En tout le reste il y peut avoir du masque : Ou ces beaux discours de la Philosophie ne sont en nous que par contenance, ou les accidens ne nous essayant pas jusques au vif, nous donnent loisir de maintenir tousjours nostre visage rassis. Mais à ce dernier rolle de la mort & de nous, il n'y a plus que feindre : il faut parler François ; il faut montrer ce qu'il y a de bon & de net dans le fond du pot :

[d] *Nam vera voces tum demum pectore ab imo
Ejiciuntur, & eripitur per ona, manet res.*

[5] Dans l'Edition in 4to de 1588, il y a ici, & sont les grandeurs, richesses, & puissances, accidens de qualité, &c.

(d) Car alors on parle sincèrement & du fond

Voilà pourquoy se doivent à ce dernier traict toucher & esprouver toutes les autres actions de notre vie. C'est le maistre jour, c'est le jour juge de tous les autres: c'est le jour, dict un Ancien, qui doit juger de toutes mes années passées. Je remets à la mort l'essay du fruit de mes estudes. Nous verrons-là si mes discours me partent de la bouche, ou du cœur. J'ay veu plusieurs donner par leur mort reputation en bien ou en mal à toute leur vie. Scipion (6)

du cœur: le masque tombe, & l'homme paroît tel qu'il est véritablement. *Lucret. L. III. vs. 57, 58.*

(6) Cette réflexion est prise de Senèque, si je ne me trompe. Le passage est un peu long, mais si beau que je ne puis m'empêcher de le transcrire ici. Senèque voulant fortifier ici son ami contre les terreurs de la mort, lui dit d'abord: *Facilius exhortabor si ostendero non tantum fortes viros hoc momentum efflanda animæ contempsisse, sed quosdam ad alia ignavos, in hac re exaquare animum fortissimorum.* Et immédiatement après, il ajoute, *Sicut illum Cn. Pompeii socerum Scipionem, qui contrario in Africam vento relatus, cum teneri navem suam videret ab hostibus, ferro se transverberavit, & quærentibus ubi Imperator esset: Imperator, inquit, bene se habet. Vixit hæc illum patrem majoribus fecit, & fatalem Scipionibus in Africâ gloriam non est interrumpisse. Multum fuit Carthaginem vincere, sed amplius mortem.* *Senec. Epist. 24.*

beau - pere de Pompeius rabilla en bien mourant la mauvaise opinion qu'on avoit eu de luy jusques alors. Epaminondas interrogé lequel des trois il estimoit le plus, ou Chabrias, ou Iphicrates, ou soy-même: (7) *Il nous faut voir mourir*, dit-il, *avant que d'en pouvoir résoudre*. De vray on desroboit beaucoup à celuy-là, qui le poseroit sans l'honneur & grandeur de sa fin. Dieu l'a voulu comme il luy a pleu: mais en mon temps trois les plus execrables personnes, que je cogneusse en toute abomination de vie, & les plus infames, ont eu des morts reiglées, & en toute circonstance composées jusques à la perfection. Il est des morts braves & fortunées. Je (8) luy ay veu trancher le fil d'un progres de merveilleux avancement, & dans la fleur de

(7) Plutarque dans *les Dits notables des anciens Roys, Princes & Capitaines*.

(8) Il y a grande apparence que Montagne veut parler ici de son ami *La Boétie*, à la mort duquel il assista comme il paroît par un Discours que Montagne fit imprimer à Paris en 1571, où il a décrit les particularités les plus remarquables de la maladie & de la mort de *La Boétie*. Comme ce Discours fait honneur à ces deux illustres Amis, & qu'il est devenu fort rare, je le mettrai dans cette Edition.

son croist, à quelqu'un, d'une fin si pompeuse, qu'à mon advis ses ambitieux & courageux desseins n'avoient rien de si hault que fut leur interruption. Il arriva sans y aller, où il prétendoit, plus grandement & glorieusement, que ne portoit son desir & esperance. Et devança par sa cheute, le pouvoir & le nom, où il aspireroit par sa course. Au jugement de la vie d'autrui je regarde tousjours comment s'en est porté le bout, (9) & des principaux estudes de la mienne, c'est (10) qu'il se porte bien, c'est-à-dire quietement & soudement.

(9) *Et des principaux, c'est-à-dire, & l'un des principaux, &c.* comme on a mis dans les dernières Editions.

(10) *Que ce bout se porte bien, &c.*



CHAPITRE XIX.

Que Philosopher , c'est apprendre à mourir.

CICERON dit (1) que philosopher ce n'est autre chose que s'aprester à la mort. C'est d'autant que l'estude & la contemplation retirent aucunement nostre ame hors de nous , & l'embesognent à part du corps , qui est quelque apprentissage & ressemblance de la mort : Ou bien , c'est que toute la sagesse & discours du monde se resoult enfin à ce point , de nous apprendre à ne craindre point à mourir. De vray , ou la raison se mocque , ou elle ne doit viser qu'à nostre contentement , & tout son travail tendre en somme à nous faire bien vivre , & à nostre aise , comme (2) dict la Sainte Escriture. Toutes les opinions

(1) *Tota Philosophorum vita commentatio mortis est.* Tusc. Quæst. Lib. I. c. 30, 31.

(2) *Ecclesiastes* , c. 3. vs. 12. Et cognovi quòd non esset melius nisi lætari , & facere bene in vitâ suâ.

136 ESSAIS DE MONTAIGNE ,
du monde en sont là ; que le plaisir est notre
but, quoy qu'elles en prennent divers mo-
yens ; autrement on les chasseroit d'arri-
vée. Car qui escouteroit celuy, qui pour
sa fin establiroit nostre peine & mesaise ?
Les dissentions des sectes Philosophiques
en ce cas, sont verbales. (a) *Transcurramus
solertissimas nugas*. Il y a plus d'opiniaistreté
& de picoterie, qu'il n'appartient à une si
saincte profession. Mais quelque person-
nage que l'homme entreprenne, il joue
tousjours le sien parmy.

Quoy qu'ils dient, en la Vertu mesme,
le dernier but de nostre visée, c'est la vo-
lupté. Il me plaist de battre leurs oreilles de
ce mot, qui leur est si fort à contre-
cœur : Et s'il signifie quelque supresse
plaisir, & excessif contentement, il est
mieux deu à l'assistance de la Vertu, qu'à
nulle autre assistance. Cette volupté pour
être plus gaillarde, nerveuse, robuste,
virile, n'en est que plus serieusement vo-
luptueuse. Et luy devons donner le nom
du plaisir plus favorable, plus doux &

(a) Ne nous arrêtons point à ces subtiles fa-
uaises, *Senec, Epist. 117.*

naturel, non celuy de la vigueur, duquel nous l'avons dénommée. Cette autre volupté plus basse, si elle meritoit ce beau nom, ce devoit estre en concurrence, non par privilege. Je la trouve moins pure d'incommoditez & de traverses, que n'est la Vertu. Outre que son goust est plus momentané, fluide & caduque, elle a ses veilles, ses jeusnes, & ses travaux, & la sueur & le sang: & en outre particulièrement, ses passions trenchantes de tant de sortes; & à son costé une fatieté si lourde, qu'elle équipolle à penitence. Nous avons grand tort d'estimer que ses incommoditez luy servent d'aiguillon & (3) de condiment à sa douceur, comme en nature le contraire se vivifie par son contraire, & de dire, quand nous venons à la Vertu, que pareilles suites & difficultez l'accablent, la rendent austere & inaccessible. Là où beaucoup plus proprement qu'à la volupté, elles

(3) *D'affaisonnement.* — Du mot Latin *condimentum*, qui signifie *fausse*, *ragoût*, Montagne a fait celui de *condiment* que je ne trouve ni dans Nicot ni dans Cotgrave. Montagne empruntoit hardiment des mots & des phrases de la Langue Latine, qui lui étoit presque plus naturelle qu'aucune autre.

anoblissent , aiguïsent , & rehaussent le plaisir divin & parfaict , qu'elle nous donne par sa moyenne. Celuy là est certes bien en possession de son accointance , qui contrepoinct son goust , à son fruit : & n'en connoist ni les graces ny l'usage. Ceux qui nous vont trouvant , que la queste est scabreuse & laborieuse , sa jouïssance agreable : que disent-ils par-là , sinon qu'elle est toute desagreable ? Car quel moyen humain arrivera jamais à sa jouïssance ? Les plus parfaits se sont bien contentez d'y aspirer , de l'approcher , sans la posseder. Mais ils se trompent : veu que de tous les biens que nous connoissons , la poursuite même en est plaisante. L'entreprise se sent de la qualité de la chose qu'elle regarde : car elle nous donne une bonne portion de l'effect , & consubstantielle. L'heur & la beatitude qui résulvent de la Vertu , remplit toutes ses appartenances & avenues , jusques à la premiere entrée & extresme barriere.

Or (5) des principaux bienfaits de la Vertu , c'est le mespris de la mort ,

(4) *Procure.*

(5) Ou l'un des principaux , &c. comme il est mis dans les plus nouvelles Editions.

ournit nostre vie d'une molle tran-
 quité, & nous en donne le goust pur &
 agréable : sans qui toute autre volupté est
 inutile. Voyla pourquoy (6) toutes les
 choses se rencontrent & conviennent à cet
 usage. Et combien qu'elles nous condui-
 vent aussi toutes d'un commun accord à
 briser la douleur, la pauvreté, & autres
 inconvéniens, à quoy la vie humaine est sub-
 ject, ce n'est pas d'un pareil soin : tant
 plus que ces accidens ne sont pas de telle
 nécessité, la pluspart des hommes passants
 leur vie sans goust de la pauvreté, & tels
 sans sentiment de douleur & de
 maladie, comme Xenophilus le Musicien,
 qui vescu cent & six ans d'une entière
 santé : qu'aussi d'autant qu'au pis aller, la
 vie peut mettre fin, quand il nous plaira,
 à couper broche à tous autres incon-
 veniens. Mais quant à la mort, elle est
 inévitable.

Il y a dans l'Édition in 4to. de 1588. toutes
 les Sectes des Philosophes, &c.

Omnis humani incommodi experts, (dit Va-
 laxime, L. VIII. c. 13. in Externis, §. 3.)
in omni perfectissima splendore doctrina extinc-

Terminer tous autres inconvéniens.

(b) *Omnes eodem cogimur , omnium
Versatur urna , seriùs ociùs
Sors exitura , & nos in aeternam
Exilium impositura cymba.*

Et par consequent , si elle nous faict pe
c'est un subject continuel de tourment,
qui ne se peut aucunement soulager,
n'est lieu d'où elle ne nous vienne. No
pouvons tourner sans cesse la teste çà & là
comme en pays suspect (c) *qua quasi* *Tantalo semper impendet.* Nos parlem
renvoyent souvent executer les crimin
au lieu où le crime est commis : durant
chemin, promenez-les par de belles m
sons , faictes-leur tant de bonne ch
qu'il vous plaira ,

(d) *Non Sicalæ dapes*

(b) Nous sommes tous sujets à la même
nécessité : l'Urne fatale remüe pour tous , &
billets en sortiront tôt où tard pour nous f
passer de la Barque fatale dans un exil étern
Horat. L. II. Od. 3. vs. 25.

(c) Elle nous pend sans cesse sur la tête , co
me le Rocher sur celle de Tantale. *Cic. de F
Bonor. & Malor. L. I. c. 18.*

(d) Les mets les plus exquis ne lui donnent
aucun plaisir : le chant des Oiseaux , & les ins
mens de Musique les plus harmonieux ne lui

*Dulcem elaborabunt saporem ;
Non avium , cytharæque cantus
Somnum reducent.*

Nez-vous qu'ils s'en puissent resjouir ?
que la finale intention de leur voyage
estant ordinairement devant les yeux ,
leur ayt alteré & affadi le goust à toutes
commoditez ?

(e) *Audit iter , numeratque dies , spatioque
viarum*

Mesitur vitam , torquetur peste futurâ.

Le but de nostre carriere c'est la mort ,
l'object necessaire de nostre visée :
elle nous effraye , comme est-il possible
d'aller un pas avant , sans fièvre ? Le re-
mede du Vulgaire c'est de n'y penser pas.
Mais de quelle brutale stupidité lui peut
venir un si grossier aveuglement ? Il luy
fait faire brider l'asne par la queue.

Il ne peut point revenir le sommeil. *Horat* L. III. *Od.*
vs. 18 , &c.

(e) Il s'enquiert du chemin. Il compte les
jours , & mesure sa vie sur la longueur du
chemin , tourmenté sans cesse par l'idée du
supplice qu'il attend, *Claudian*, in *Ruff*, L. II.
137 , 138.

(f) *Qui capite ipse suo instituit vestigare*

Ce n'est pas de merveille, s'il est si
 vent pris au piege. On fait peur à
 gens seulement de nommer la Mort,
 la plupart s'en seignent comme du malin
 du Diable. Et parce qu'il s'en faict men-
 tion aux testaments, ne vous attendez
 pas qu'ils y mettent la main, que le
 decin ne leur ayt donné l'extresme
 tence. Et Dieu sçait lors, entre la douleur
 & la frayeur, de quel bon jugement
 vous le (9) patissent. Parce que cette
 labe frappoit trop rudement leurs oreilles
 & que cette voix leur sembloit malencon-
 treuse, les Romains avoient appris de

(f) Réduit par sa folie à retourner sur ses
Lucret. L. IV. vs. 474.

(9) On a mis *bastissent* dans une Edition
Paris, 1669. & c'est comme on parleroit
 jourd'hui. Mais dans toutes les plus anciennes
 Editions qui me sont tombées entre les mains
 j'ai trouvé *patissent*. *Patisser*, c'est faire de la
 tisserie : & Montagne employe ici ce mot
 un sens figuré, ce que personne n'avoit pu
 être jamais fait avant lui. Cette espece de lib-
 qu'il prend assez souvent, lui sied toujours bien
 & donne à son stile un air simple & naïf
 tout le monde est charmé, & que personne
 peut imiter.

ou l'estendre en perifrases. Au lieu
 e, il est mort, *il a cessé de vivre,*
 ils, *il a vescu.* Pourveu que ce soit
 bit-elle passée, ils se consolent. Nous
 ons emprunté nostre (10) *feu Mais-*
an. A l'aventure, est-ce, que com-
 dict, le terme vaut l'argent. Je
 is entre onze heures & midi le der-
 our de Febvrier, mil cinq cens tren-
 is, comme nous comptons à cette
 commençant l'an en Janvier. Il
 justement que quinze jous que j'ay
 i 39 ans, il m'en faut pour le
 encore autant. Cependant s'empê-
 du pensément de chose si éloignée,
 oit folie. Mais quoy ! les jeunes &
 eux laissent la vie de mesme condi-
 Nul n'en fort autrement que si tout
 tement il y entroit : joinct qu'il
 homme si decrepite, tant qu'il voit
 usalem devant, qui ne pense avoir
 e vingt ans dans le corps. Davan-
 pauvre fol que tu es, qui t'a esta-
 s termes de ta vie ? Tu te fondes
 s contes des Medecins. Regarde

Feu de fuit, il a été.

144 **ESSAIS DE MONTAIGNE,**
 plustost l'effect & l'experience. Par le
 commun train des choses, tu vis (11) plus
 par faveur extraordinaire. Tu as passé
 termes accoustumez de vivre. Et
 soit ainsi, compte de tes connoissances
 combien il en est mort avant ton age
 plus qu'il n'en y a qui l'ayent atteint
 de ceux mesmes qui ont annobli leurs vies
 par renommée, fais en registre; & j'en
 tireray en gageure d'en trouver plus
 sont morts, avant, qu'après trente-
 ans. Il est plein de raison, & de piété
 de prendre exemple de l'humanité même
 de Jesus-Christ. Or il finit sa vie à trente-
 trois ans, Le plus grand homme, sim-
 plement homme, Alexandre, mourut
 à ce terme. Combien a la mort de fa-
 de surprise?

(g) *Quid quisque vit et, nunquam homini
 Cautum est in horas.*

(11) *Il y a long temps, depuis long temps.*
Pieça, vieux mot, dit Menage dans son *Dic-
 tionnaire Etymologique*, pour *pièce a*, où *pièce*
 dit pour *pièce de temps*, comme en Italien *pe-
 di tempo*.

(g) L'homme n'est jamais assuré contre
 accidens qui peuvent lui arriver à toute he-
Horat. Od. 13. L. II. vs. 13, 14.

Je laisse à part les fievres & les pleure-
 s. Qui eust jamais pensé qu'un Duc
 Bretagne deust estre estouffé de la
 se, comme fut (12) celuy-là à l'en-
 du Pape Clement mon voisin, à Lyon?
 s-tu pas veu tuer (13) un de nos Roys
 se jouant? Et (14) un de ses ancestres
 rust-il pas choqué par un pourceau?
 hylus (15) menassé de la cheute d'une
 son, a beau se tenir à l'airte, le voyla
 mmé d'un toiet de tortuë, qui eschap-
 les pattes d'un Aigle en l'air: l'autre
 rut (16) d'un grain de raisin: un Em-
 ur de l'egratigneure d'un peigne en
 stonnant: Æmylius Lepidus (17) pour
 r heurté du pied contre le seuil de son

(12) En 1305, sous le Regne de *Philippe la*

(13) *Henri II.* blessé à mort dans un Tournoy,
 e Comte de Montgommery l'un de ses Ca-
 es des Gardes.

(14) *Philippe* Fils aîné de *Louis le Gros*, & qui
 été couronné du vivant de son pere.

(15) *Valer. Maxim.* L. IX. c. 12. in Externis,

(16) *Anacreon*, apud *Valerium Max.* *ibid.* in
 nis, §. 8.

(17) *Plin.* Nat. Histor. L. VII. c. 33. *Qu-*
lius Lepidus jam egrediens incusso pollice l-
cubiculi.

146 **ESSAIS DE MONTAIGNE,**
 huis : Et Aufidius (18) pour avoir cho
 er. entrant contre la porte de la cham
 da Conseil. Et entre les cuisses des
 ries (19) Cornelius Gallus Preteur,
 gillinus Capitaine du guet à Rome,
 dovic fils de Guy de Gonsague, Mar
 de Mantouë. Et d'un encore pire ex
 ple, (20) Speusippus Philosophe Plac
 cien, & l'un de nos Papes. Le pape
 Bebius, Juge, cependant qu'il donne
 lay de huitaine à une partie, (21)
 voyla faisi, le sien de vivre estant en
 Et Caius (22) Julius Medecin gressant
 yeux d'un patient, voyla la mort qui

(18) *Id. ibid. Cùm in Senatum iret, pede in Comitio.*

(19) *Id. ibid.. Cornelius Gallus Prætor Hætorius Eques Romanus in Venere obierat.*

(20) C'est Tertullien qui l'assure, mais sur grand fondement : *Audio*, dit-il dans son *Stoïcisme*, c. 46. & *quemdam Speusippum de Socratonis Scholâ in adulterio periisse*. Sur la mort de Speusippus voyez *Diogene Laërce*, qui dit que ce Philosophe affoibli par une violente passion & accablé de chagrin & de vieillesse, prit le parti de se donner la mort. *καὶ τὸ ἐκείνου τέλος*

(21) *Plin. Nat. Hist. L. VII. c. 53. Balanus index cum vadimonium differri jubet.*

(22) *Id. ibid. Super omnes C. Julius Cæsar, dum inungit, specillum per oculum traiecit.*

ens. Et s'il m'y faut mesler, un mien
le Capitaine S. Martin, aagé de
trois ans, qui avoit desja faißt assez
e preuve de sa valeur, jouant à la
e, receut un coup (23) d'esteuf,
assena un peu au-dessus de l'oreille
te, sans aucune apparence de con-
n, ny de blessure : il ne s'en assit,
eposa : mais cinq ou six heures après
ourut d'une Apoplexie que ce coup
ausa. Ces exemples si frequents & si
aires nous passants devant les yeux,
ne est-il possible qu'on se puisse def-
du pensément de la mort, & qu'à
ue instant il ne nous semble qu'elle
tienne au collet ? Qu'importe-il,
irez-vous, comment que ce soit,
veu qu'on ne s'en donne point de
 ? Je suis de cet advis : & en quel-
maniere qu'on se puisse mettre à l'abri

3) *De balle.* Le mot d'*éteuf* n'est pas encore
fait hors d'usage : mais il est assez vieux
n'être pas entendu de tout le monde.
personne d'esprit qui entend fort bien le
ois, & qui se plaît à la lecture de Mont-
m'en a demandé l'explication, qu'elle au-
trouver dans le Dictionnaire de l'*Acadé-
rançoise.*

148 ESSAIS DE MONTAIGNE,
des coups, fust-ce sous la peau d'un
je ne suis pas homme qui y reculast
il me suffit de passer à mon aise :
meilleur jeu que je me puisse donner
le prens, si peu glorieux au reste & en
plaire que vous voudrez.

(h) — *Pratulerim delirus inersque vi
Dum mea delectent mala me, vel de
fallant,*
Quàm sapere & ringi.

Mais c'est folie d'y penser arriver
Ils vont, ils viennent, ils trottent
dansent : de mort nulles nouvelles.
cela est beau : mais aussi quand elle ar
ou à eux ou à leurs femmes, enfans
amis, les surprenant (24) en desfour

(h) J'aime mieux passer pour fou & im
nent, pourvû que mes défauts me donne
plaisir, ou que je ne m'en apperçoive pas
d'être sage, & rongé de chagrin. *Horat.*
Epist. 2. vs. 126, &c.

(24) Il y a dans l'Edition in 4to de 1597
L'improveu, ce que je remarque en faveur
ceux, qui comme moy, pourront ne pas
ce que c'est qu'en desfourde. — C'est une
pression, m'a-t-on dit depuis, qui se trouve
souvent dans nos vieux Romans, où elle
se soudainement. Si cela est, de soudain
formé desfourde, de subito. Je viens de

esouvert, quels tourmens, quels
 quelle rage & quel desespoir les
 le? Vistes-vous jamais rien si rabaif-
 changé, si confus? Il y faut pour-
 de meilleure heure: Et cette non-
 ance bestiale, quand elle pourroit
 en la teste d'un homme d'entende-
 (ce que je trouve entierement im-
 le) nous vend trop cher ses denrées.
 estoit ennemy qui se peust éviter, je
 illerois d'emprunter les armes de la
 edise: mais puisqu'il ne se peut, puis-
 vous attrappe fuyant & poltron aussi-
 qu'honneste homme,

oude dans le Dictionnaire François & An-
 e Cotgrave, qui l'explique par, à l'écart,
 ordre. Mais j'aime mieux en croire Amyot,
 as sa Traduction de la *Vie de Jule Cesar*
 utarque, s'est servi de cette expression
 e premier sens. Parlant des Nerviens,
 très-belliqueux, il dit, *qu'ils vinrent un*
deffoude, courir sus à Cesar, ainsi com-
logoit, & qu'il entendoit à faire fortifier
mp, ne se doutant de rien moins que d'a-
bataille ce jour-là. Les Nerviens ne firent
 e attaque *en desordre*, mais si *subitement*
ne apaisent: ce sont les propres ter-
 Plutarque) que Cesar eut besoin de tou-
 aleur pour sauver ses Troupes d'une dé-
 entiere. *Vie de Cesar. ch. 6.*

(i) *Nempe & fugacem persequitur virum,
Nec parcit imbellis juvenæ
Poplitibus, timidoque tergo :*

Et que nulle trempe de cuirasse
couvre,

(k) *Ille licet ferro cautus se condat &c
Mors tamen inclusum protrahet indur-*

apprenons à le soutenir de pied fer
& à le combattre : Et pour commen
oster son plus grand avantage contre
prenons voye toute contraire à la
mune. Oſtons-luy l'eſtrangeté, pratique
le, accouſturons-le, n'ayons rien fl
vent en la teſte que la mort : à tous
tans repreſentons-la à noſtre imagin
& en tous viſages. Au broncher d'un
val, à la cheute d'une tuille, à la
dre piqueure d'eſpeingie, (25) rema

(i) Car la mort pourſuit le Fuyard, ſan
gner le dos tremblant d'une lâche & timi
neſſe. *Horat. Od. 2. L. III. vſ. 14, &c.*

(k) L'homme a beau ſe couvrir de fer
rain, la mort ſaura bien l'arracher de ce
quelque ſoin qu'il ait pris de ſ'y rempare
perſ. L. III. Eleg. 18. vſ. 25, 26.

(25) Faisons d'abord cette réflexion,
quand ce ſeroit la mort même,

lain, Et bien quand ce seroit la mort
 es : & là-dessus roidissons-nous, &
 s efforçons. Parmi les festes & la joye,
 s toujours ce refrain de la sou-
 nce de nostre condition ; & ne nous
 ons pas si fort emporter au plaisir,
 parfois il ne nous repasse en la me-
 e, en combien de sortes cette nostre
 resse est en butte à la mort, & de
 bien de prises elle la ramasse. Ainsi
 ient les Egyptiens, qui au milieu de
 festins & parmy leur meilleure chere,
 ient apporter l'Anatomie seche (26)
 homme, pour servir d'avertissement
 conviez.

*Omnem crede diem tibi diluxisse supremum ;
 Grata superveniet, quæ non sperabitur hora :*

incertain où la mort nous attende,
 dons-la par tout. La premeditation
 mort, est premeditation de la liberté.
 a appris à mourir, il a desappris à

Herodot. L. II. p. 133.

Mets-toi dans l'esprit que chaque jour est
 ier de ta vie : les momens sur lesquels tu
 pteras point, n'en seront que plus agréa-
 I. Epist. 4. vs. 13, 14.

servir. Il n'y a rien de mal en la vie, &
celuy qui a bien compris, que la privation
de la vie n'est pas mal. Le sçavoir mourir
nous affranchit de toute subjection &
contraincte. Paulus Æmilius respon-
dit à celuy que ce miserable Roy de Macedoine
son prisonnier luy envoyoit, pour le prier
de ne le mener pas en son triomphe, &
Qu'il en fasse la requeste soy-mesme. La
vérité en toutes choses si nature ne se
voit un peu, il est mal-aysé que l'art & l'in-
dustrie aille guere avant. Je suis de
mesme non melancholique, mais sou-
vent creux : il n'est rien dequoy je me soy-
rais toujours plus entretenu que des im-
aginations de la mort, voire en la saison
plus licentieuse de mon aage,

(m) *Jucundum cùm atas florida ver ager*

(27) Plutarque, dans la vie d'*Emilius*, chapitre
de la Traduction d'Amyot. — *Paulus Æmilius*
deprecanti, ne in triumpho duceretur; In
quidem potestate est. Cic. Tusc. Quæst. L.
c. 40.

(m) *Quand mon âge fleuri rouloit son ga-*
temps. Catull. Epigr. LXVI. vs. 16. Ce
François est de la Demoiselle de Gournay.
conserve parce qu'il imite assez bien, &
avis, la naïveté du Vers Latin.

ny les dames & les jeux, tel me pen-
 empesché à digerer à part moy quel-
 jaloufie, ou l'incertitude de quelque
 ance, cependant que je m'entretenois
 ne sçay qui, surpris les jours prece-
 d'une fievre chaude, & de sa fin, au
 r d'une feste pareille, & la teste pleine
 iveté, d'amour & de bon temps, comme
 , & qu'autant m'en pendois à
 lle.

*Jam fuerit, nec post unquam revocare
 licebit.*

Je ridois non plus le front de ce pen-
 tant-là, que d'un autre. Il est impossi-
 ble que d'arrivée nous ne sentions des
 heures de telles imaginations : mais en
 maniant & repassant, au long aller,
 es apprivoise sans doubte : autrement
 a part je fusse en continuelle frayeur
 nesie : Car jamais homme ne se défi-
 de sa vie, jamais homme ne fait
 s d'estat de sa durée. Ny la santé,
 ay jouy jusques à present très vigou-

Qu'il soit une fois passé, il n'y aura plus
 de le rappeler. *Lucret. L. III. vs. 928.*

reuse & peu souvent interrompue, ne
allonge l'esperance, ny les maladies
me l'acourcissent. A chaque minute il
semble que je m'eschappe. Et me reche
sans cesse, „ Tout ce qui peut estre
„ un autre jour, le peut estre au
„ d'hui. „ De vray les hazards & dang
nous approchent peu ou rien de na
fin : Et si nous pensons, combien il
reste, sans cet accident qui semble
menasser le plus, de millions d'autres
nos testes, nous trouverons que
lards & fievreux, en la mer & en nos
fons, en la bataille & en repos elle
est également près. (o) *Nemo altero
lior est: nemo in crastinum sui certius*
que j'ay à faire avant mourir, pour
chever tout loisir me semble court,
se d'une heure. Quelcun feuilletant
tre jour mes tablettes, trouva un
moire de quelque chose que je vou
estre faite apres ma mort : je luy
comme il estoit vray, que n'estant
une lieue de ma maison, & sain &

(o) L'un n'est point plus fragile que
tre : nul n'est plus assuré du lendemain.
Epist. 9.

, je m'estois hasté de l'escire là,
 ne m'asseurer point d'arriver jusques
 moy. Comme celuy qui continuel-
 lement me couve de mes pensées, & les
 che en moy, je suis à toute heure
 aré environ ce que je le puis être; &
 n'avertira de rien de nouveau la sur-
 ance de la mort. Il faut estre tousjours
 é & prest à partir, entant qu'en nous
 & sur tout se garder qu'on n'aye lors
 ire qu'à soy,

(p) *Quid brevi fortes jaculamur avo
 Multa?*

nous y aurons assez de besogne,
 autre surcroist. L'un se plaint plus
 de la mort, dequoy elle luy rompt
 ain d'une belle victoire: l'autre qu'il
 faut desloger avant qu'avoir marié sa
 ou (28) contrerolé l'institution de
 nfans: l'un plaint la compagnie de sa
 ne, l'autre de son fils, comme com-
 tez principales de son estre. Je suis

(p) Borrés à une vie très-courte, pourquoi
 ns-nous de si vastes projets? *Horat. Od. 16.*
vs. 17. 18.

(28) *Reglé.*

pour cette heure en tel estat , Dieu me
 que je puis desloger quand il luy plait
 sans regret de chose quelconque : Je
 desnouë par tout : mes adieux sont com-
 pris de chacun , sauf de moy. Jamais
 homme ne se preparera à quitter le monde
 plus purement & pleinement , & ne
 desprit plus universellement que je m'en
 tens de faire. Les plus mortes (29) me-
 sont les plus saines.

(q) *Miser ! ô miser ! (aiunt) omnia*

Una dies infesta mihi tot præmia vita :

Et le bastisseur ,

(r) *manent (dit-il) opera interrupta , ni
 Murorum ingentes.*

(29) La Mort se prend ici pour l'acheminement
 & le passage actuel à un état d'insensibilité
 termine notre vie. Plus nous arrivons soudainement
 & rapidement à cet état , moins ce passage
 doit faire de peine. Voilà à-peu-près ce que
 porte cette réflexion hardie & énigmatique
 Montagne , que *les plus mortes mors sont les
 saines*. J'ai crû devoir la paraphraser ici ,
 qu'on m'en a demandé l'explication.

(q) Malheureux , ah malheureux que je
 disent-ils , un seul jour infortuné m'a ravi
 les biens & tous les charmes de la vie, *Lib. III. vs. 911 , 912.*

(r) *Voilà des bâtimens , & de hautes murailles
 Que je laisse imparfaits.*

Virg. Æneid. L. IV. vs. 811.

Il faut rien désirer de si longue haleine,
 au moins avec telle intention de se pas-
 ser pour en voir la fin. Nous sommes
 pour agir :

Cùm moriar , medium solvar & inter opus.

Ceux qu'on agisse, & qu'on allonge les
 es de la vie, tant qu'on peut : & que
 ort me treuve plantant mes choux ;
 nonchallant d'elle, & encore plus
 on jardin imparfait. J'en vis mourir
 qui estant à l'extremité se plaignoit
 amment, dequoy sa destinée coupoit
 de l'histoire qu'il avoit en main
 e quinziesme ou seixiesme de nos

*Illud in his rebus non addunt, nec tibi
 earum*

Jam desiderium rerum super infidet una.

nt se descharger de ces humeurs vul-
 & nuisibles. Tout ainsi qu'on a planté
 cimetieres joignant les Eglises, & aux
 les plus frequentez de la ville, pour

En mourant je veux fondre au milieu du
l. Ovid. Amor. L. II. Eleg. 10. vs. 36.

Mais ils n'ajoutent pas que la Mort vous

258 ESSAIS DE MONTAIGNE,
accoustumer, disoit Lycurgus, le bas
populaire, les femmes & les enfans à ne
s'effaroucher point (30) de voir un hom-
me mort, & affin que ce continuel spec-
tacle d'ossements, de tombeaux, & de
convois nous advertisse de nostre con-
dition :

(u) *Quin etiam exilatare viris convivia cade
Mos olim, & miscere epulis spectacula dira,
Certantum ferro, saepe & super ipsa ca-
dentum*

Pocula, respersis non parco sanguine mensis.

Et comme les Egyptiens apres leurs fes-
tins, faisoient presenter aux assistans une
grande image de la Mort, par un qui
leur crioit : (31) *Boy, es t'esjouy, car mort*

ôte le regret de toutes ces choses. *Lucret. L. III.
vs. 913, 914.*

(30) Plutarque dans la *Vie de Lycurgue*, ch.
XX. de la Traduction d'Amyot.

(u) Jadis même les hommes avoient accoutu-
mé d'égayer leurs festins par des meurtres, mê-
lans à leurs repas les cruels spectacles des Gla-
diateurs, qui bien souvent après avoir combattu
de l'épée, bronchoient parmi les pots, couvrant
les tables d'un ruisseau de sang. *Silius Ital. L.
XI. vs. 51, &c.*

(31) *Εἰ τιτὸν ὀρέαν, πίνεις τε καὶ πίνεις : ἵσται
γὰρ ἀποθανόντων τοῖς πόσι.* Liv. II, p. 133.

tu seras tel : Aussi ay-je pris en coustume, d'avoir non seulement en l'imagination, mais continuellement la mort en la bouche. Et n'est rien dequoy je m'informe si volontiers que de la mort des hommes : quelle parole, quelle visage; quelle contenance ils y ont eu : ny endroit des histoires, que je remarque si attentivement. Il y paroist à la farcissure de mes exemples : & que j'ay en particuliere affection cette matiere. Si j'estoy faiseur de livres, je feroys un registre commenté des morts diverses : qui apprendroit les hommes à mourir, leur apprendroit à vivre. Dicearchus en fait (32) un de pareil tiltre, mais d'autre & moins utile fin.

On me dira que l'effect surmonté de si loin la pensée, qu'il n'y a si belle escrime qui ne se perde, quand on en vient là : laissez-les dire ; le premediter donne sans doubte grand avantage. Et puis, n'est-ce rien, d'aller au moins jusques là sans alteration & sans fièvre ? Il y a plus : nature mesme nous preste la main, & nous donne courage. Si c'est une mort courte & vio-

(32) Voyez les *Offices de Cicéron*, L. II. c. 5.

lente , nous n'avons pas loisir de la craindre : si elle est autre , je m'apperçois qu'à mesure que je m'engage dans la maladie , j'entre naturellement en quelque desdain de la vie. Je trouve que j'ay bien plus à faire à digérer cette résolution de mourir , quand je suis en santé , que je n'ay quand je suis en fièvre. D'autant que je ne tiens plus si fort aux commoditez de la vie , à raison que je commence à en perdre l'usage & le plaisir , j'en voy la mort d'une veüe beaucoup moins effrayée. Cela me faict esperer , que plus je m'esloigneray de celle-là , & approcheray de cette-cy , plus aisément j'entreray en composition de leur eschange. Tout ainsi que (33) j'ay essayé , en plusieurs autres occurrences , ce que dit Cesar (34) , *que les choses nous paroissent souvent plus grandes de loin que de près* : j'ay trouvé que sain j'avois eu les maladies beaucoup plus en horreur , que lors que je les ay senties. L'allegresse où je suis , le plaisir & la force , me font pa-

(33) *J'ai éprouvé.*

[34] *Omnia enim plerumque quæ absunt , vehementius hominum mentes perturbant. De Bello Gallo. VII. 84.*

roistre l'autre estat si disproportionné à celui-là, que par imagination je grossis ces incommoditez de la moitié, & les conçois plus poissantes, que je ne les trouve, quand je les ay sur les épaules. J'espere qu'il m'en adviendra ainsi de la mort. Voyons à ces mutations & déclinaisons ordinaires que nous souffrons, comme nature nous desrobe la veüe de nostre perte & empirement. Que reste-il à un vieillard de la vigueur de sa jeunesse, & de sa vie passée ?

[x] *Heu ! senibus vitæ portio quantæ manet !*

Cesar à un soldat de sa garde recreu & cassé, qui vint en la rue, lui demander congé de se faire mourir : regardant son maintien decrepite, respondit plaisamment : (35) *Tu penses donc estre en vie ?* Qui tomberoit tout à un coup, je ne crois pas que nous fussions capables de porter un tel changement : mais conduicts

[x] *Ah ! qu'il reste aux vieillards peu de part en la vie ! Eleg. I. Maximiani, vf. 26.*

[35] Cæsar, cum eum — unus ex custodiarum agmine, demissâ usque in pectus vetere barbâ, rogaret, mortem : *Nunc enim*, inquit, *vivis ? Senec. Epist. 77.*

par sa main, d'une douce pente & comme insensible, peu à peu, de degré en degré, elle nous roule dans ce miserable estat, & nous y apprivoise, si que nous ne sentons aucune secousse, quand la jeunesse meurt en nous : qui est en essence & en verité, une mort plus dure, que n'est la mort entiere d'une vie languissante, & que n'est la mort de la vieillesse : D'autant que le fault n'est pas si lourd de mal estre au non estre, comme il est d'un estre doux & fleurissant, à un estre penible & douloureux. Le corps courbe & plié a moins de force à soutenir un fais, aussi a nostre ame. Il la faut dresser & eslever contre l'effort de cet adversaire. Car comme il est impossible, qu'elle se mette en repos pendant qu'elle le craint : si elle s'en assure aussi, elle se peut vanter (qui est chose comme surpassant l'humaine condition) qu'il est impossible que l'inquiétude, le tourment, & la peur, non le moindre desplaisir loge en elle.

[y] *Non vultus instantis tyranni*

(y) Son courage n'est point abbattu par le

*Mente quatit solida , neque Auster
Dux inquieti turbidus Adriæ ,
Nec fulminantis magna Jovis manus.*

Elle est renduë maistresse de ses passions & concupiscences , maistresse de l'indulgence , de la honte , de la pauvreté , & de toutes autres injures de fortune. Gagnons cet avantage qui pourra. C'est icy la vraye & souveraine liberté qui nous donne dequoy faire la figue à la force , & à l'injustice , & nous mocquer des prisons & des fers.

[1] *in manicis &*

Compedibus , sævo te sub custode tenebo.

*Ipse Deus simul atque volam , me solvet :
opior ,*

*Hoc sentit , moriar. Mors ultima linea rerum
est.*

menaces d'un Tyran , ni par les tempêtes qu'un Autan furieux excite sur le Golfe Adriatique , ni par la Foudre qui part de la puissante main de Jupiter. *Horat. Od. 3. L. III. vs. 3 , &c.*

[2] Je te tiendrai les pieds & les mains aux fers , sous un Geolier impitoyable. *Un Dieu me delivrera , quand je voudrai.* Je croi qu'il veut dire par-là , *Je mourrai* : car le Trépas vient tout finir. *Horat. L. I. Epist. 16. vs. 76 , &c.*

Notre religion n'a point eu de plus assuré fondement humain, que le mespris de la vie. Non seulement le discours de la raison nous y appelle; car pourquoy craindrions-nous de perdre une chose, laquelle perduë ne peut estre regretée? mais aussi puisque nous sommes menacés de tant de façons de mort, n'y a-il pas plus de mal à les craindre toutes qu'à en soustenir une? Que chaur-il, quand ce soit, puisqu'elle est inevitable? A celui qui disoit à Socrate, (36) les trente tyrans t'ont condamné à la mort. *Et nature eux*, répondit-il. Quelle sottise de nous peiner, sur le point du passage à l'exemption de toute peine? Comme nostre naissance nous apporta la naissance de toutes choses: aussi fera la mort de toutes choses, notre mort. Parquoy c'est pareille folie de pleurer de ce que d'icy

[36] Socrate ne fut pas condamné à la mort par les trente Tyrans, mais par les Atheniens. Πρὸς τὴν εἰσβολὴν, Θάνατον οὐ κατέχευον. *Atque velle non habuerunt, ducere à cunctis.* Quelqu'un ayant dit à Socrate, les Atheniens t'ont condamné à la mort; & la Nature eux, répondit Socrate. Diogene Laërce, L. II. *Segm.* 35. — Cic. *Tull. cul. Quæst.* Lib. I. c. 40.

cent ans nous ne vivrons pas, que de
 pleurer de ce que nous ne vivions pas il
 a cent ans. La mort est origine d'une
 autre vie : ainsi pleurasmes-nous, & ainsi
 nous cousta-il d'entrer en cette-cy : ainsi
 nous despouillasmes-nous de nostre an-
 cien voile, en y entrant. Rien ne peut
 estre grief, qui n'est qu'une fois. Est-ce
 raison de craindre si long temps, chose
 si brief temps ? le long temps vivre,
 & le peu de temps vivre est rendu tout
 un par la mort. Car le long & le court
 n'est point aux choses qui ne sont plus.
 Aristote dit, (37) qu'il y a des petites
 bestes sur la riviere Hypanis, qui ne vivent
 qu'un jour. Celle qui meurt à cinq heures
 du matin, elle meurt en jeunesse : celle
 qui meurt à cinq heures du soir, meurt en
 decrepitude. Qui de nous ne se moc-

(37) *Apud Hypanim fluvium, qui ab Europa
 parte in Pontum influit, Aristoteles ait bestiolas
 quasdam nasci, quæ unum diem vivant. Ex his
 quæ matutina hora occidunt, quæ mortua est, provectâ æta-
 te mortua est : quæ verò occidente sole, decrepita.
 Confer nostram longissimam ætatem cum æterni-
 tate, in eadem propemodum brevitate, quâ illæ
 bestiolæ, reperimur. Cicer. Tusc. Quæst. L. I.
 39.*

que de voir mettre en consideration d'heur
ou de malheur, ce moment de durée?
Le plus & le moins en la nostre, si nous
la comparons à l'éternité, ou encores à
la durée des montaignes, des rivières,
des estoilles, des arbres, & mesmes
d'aucuns animaux, n'est pas moins ri-
dicule.

Mais Nature nous y force. „ Sortez;
„ dit-elle, de ce monde, comme vous y
„ estes entrez. Le mesme passage que
„ vous fistes de la mort à la vie, sans
„ passion & sans frayeur, refaites-le de
„ la vie à la mort. Vostre mort est une
„ des pieces de l'ordre de l'Univers, une
„ piece de la vie du monde.

(aa) — *Inter se mortales mutua vivunt,*

.....

Et quasi cursores vitæ lampada tradunt.

„ Changeray-je pas pour vous cette belle
„ contexture des choses? C'est la condi-
„ tion de vostre creation; c'est une partie

(aa) Les Mortels partagent entr'eux la vie
dont ils s'entredonnent le Flambeau comme
ceux qui courent aux Jeux sacrés. *Lucret.* L.
II, vs. 75, 78.

de vous que la mort : vous vous fuyez vous-mêmes. Certuy vostre estre, que vous jouyssez, est également party à la mort & à la vie. Le premier jour de vostre naissance vous achemine à mourir comme à vivre.

(bb) *Prima, quæ vitam dedit, hora, carpsit.*

(cc) *Nascentes morimur, finisque ab origine pendet.*

Tout ce que vous vivez, vous le desrobez à la vie : c'est à ses despens. Le continuel ouvrage de vostre vie, c'est bastir la mort. Vous estes en la mort, pendant que vous estes en la vie : car vous estes après la mort, quand vous n'estes plus en vie. Ou, si vous l'aymez mieux ainsi, vous estes mort après la vie : mais pendant la vie, vous estes mourant : & la mort touche bien plus rudement le mourant que le mort, & plus vivement & essentiellement. Si vous avez faict vostre profit de la vie, vous

(bb) La premiere heure qui nous a donné la vie, nous l'a enlevée. *Senec. Hercul. fur. Act. III. Chor. vs. 874.*

(cc) La fin tient à la source: en naissant nous mourons, *Manill. L. IV, vs. 161.*

„ en estes repeu, allez-vous-en satisfait.

(dd) *Cur non ut plenus vita conviva recedis?*

„ Si vous n'en avez sçeu user; si elle
 „ vous estoit inutile, que vous chaut-il
 „ de l'avoir perduë? à quoy faire la vou-
 „ lez-vous encores?

(ee) ————— *Cur ampliùs addere quâris*

Rursum quod pereat malè, & ingratum occidat
omne?

„ La vie n'est de soy ny bien ny mal;
 „ c'est la place du bien & du mal, selon
 „ que vous la leur faictes. Et si vous avez
 „ vescu un jour, vous avez tout veu: un
 „ jour est égal à tous jours. Il n'y a point
 „ d'autre lumiere, ny d'autre nuit. Ce
 „ Soleil, cette Lune, ces Estoiles, cette
 „ disposition, c'est celle mesme que vos
 „ Ayeuls ont jouye, & qui entretiendra
 „ vos arriere-nepveux.

(dd) *Pourquoi ne fors-tu de la vie, comme on*
sort d'un Festin? Lucret. L. III. vs. 951.

(ee) Pourquoi cherches-tu de multiplier de
 „ jours qui doivent couler avec le même déla-
 „ grément, & s'évanouïr entierement sans
 „ donner aucun plaisir? *Lucret. L. III. vs. 954.*
 955.

(ff)

(ff) *Non alium videre patres, aliumve nepotes
Aspicient.*

Et au pis aller, la distribution & variété de tous les actes de ma comédie, se parfournit en un an. Si vous avez pris garde au branle de mes quatre Saisons, elles embrassent l'enfance, l'adolescence, la virilité, & la vieillesse du monde. Il a joué son jeu : il n'y sçait autre finesse que de recommencer; ce sera toujours cela mesme.

(gg) ---- *versamur ibidem, atque insumus
usque.*

(hh) *Atque in se sua per vestigia volvitur annus.*

Je ne suis pas (38) deliberée de vous forger autres nouveaux passe-temps.

(ii) *Nam tibi præterea quod machiner, inveniamque*

(ff) *Vos Neveux ne verront que ce qu'ont vû
Peres, Manill. L. I. vs. 522, 523.*

(gg) *Nous sommes pour toujours dans ce Cere
le enfermés. Lucret. L. III. vs. 1093.*

[hh] *Et l'An sur soi roulant se retrace lui-
me. Virg. Georg. L. II. vs. 402.*

[38] *C'est la Nature qui parle encore.*

[ii] *Car enfin ma fécondité ne peut rien pro-
dire de nouveau en ta faveur; je n'ai toujours*

*Quod placeat, nihil est: eadem sunt omnia
semper.*

„ Faiçtes place aux autres, comme d'au-
„ tres vous l'ont faiçte. L'egalité (39)
„ est la première piece de l'équité. Qui
„ se peut plaindre d'estre compris où tous
„ sont compris? Aussi avez-vous beau
„ vivre, vous n'en rabbattrez rien du
„ temps que vous avez à estre mort.
„ c'est pour néant: aussi long temps se-
„ rez-vous en cet estat-là que vous crai-
„ gnez, comme si vous estiez mort et
„ nourrisse.

[kk] *Licet quotvis vivendo condere sacra;
Mors aterna tamen nihilominus illa manebit.*

„ Et si vous mettray en tel point, au

„ t'offrir que les mêmes choses. *Lucret. L. II*
„ *vs. 957, 958.*

[39] *Mors necessitatem habet æquam & invi-*
ram. Quis queri potest in eâ conditione se esse,
quâ nemo non est? Prima enim pars æquitatis,
æqualitas. Senec. Epist. 30.

[kk] Vis autant de siecles que tu voudras,
mort ne laissera pourtant pas d'être éternel
après. *Lucret. L. III, vs. 1103, 1104.*

quel vous n'aurez aucun mescontentement :

[ll] *In verâ nescis nullum fore morte alium te,
Qui possit vivus tibi te lugere peremptum,
Stansque jacentem.*

Ny ne desirerez la vie que vous plaignez tant.

[mm] *Nec sibi enim quisquam tum se vitamque requirit.*

.....
Nec desiderium nostri nos afficit ullum.

La mort est moins à craindre que rien, s'il y avoit quelque chose de moins que rien.

[nn] *Multo mortem minus ad nos esse putandum ,*

[ll] Ne fais-tu pas bien que dans l'anéantissement du trépas il ne restera pas un autre Toi-même , qui puisse vif & sur pieds te pleurer mort & couché dans le tombeau? *Id. ibid. vs. 98, &c.*

[mm] Car alors on ne s'intéresse point pour soi, ni pour la vie ; & nous ne sommes plus touchés d'aucun regret sur nous-mêmes. *id. ibid. vs. 932, 935.*

[nn] S'il y a quelque chose qui soit moins que ce qui nous paroît n'être rien , nous devons

Si minus esse potest quàm quod nihil esse videmus.

„ Elle ne vous concerne ny mort ny vif
 „ Vif, parce que vous estes : Mort parce
 „ que vous n'estes plus. Davantage nul
 „ ne meurt avant son heure. Ce que vous
 „ laissez de temps, n'estoit non plus
 „ vostre, que celuy qui s'est passé avant
 „ vostre naissance, & ne vous touche non
 „ plus.

[00] *Respice enim quàm nil ad nos ante ad
 vetustas*

Temporis aterni fuerit.

„ Où que vostre vie finisse, elle y est
 „ toute. L'utilité du vivre n'est pas en
 „ l'espace : elle est en l'usage. Tel a vécu
 „ cu long temps, qui a peu vescu. Ar
 „ tendez-vous y pendant que vous y estes
 „ Il gist en votre volonté, non au nom
 „ bre des ans, que vous ayez assez vescu

croire que la Mort nous est encore moins que
 cela. *Lucret. L. III. vs. 839, 840.*

[00] Considérez que tous les siècles passés
 bien qu'éternels en durée, ne nous ont rien été
Id. ibid. vs. 985, 986.

„ Pensez-vous jamais n'arriver là , où
 „ vous alliez sans cesse ? encore n'y a-il
 „ chemin qui n'aye son issue. Et si la
 „ compagnie peut vous soulager , le
 „ monde ne va-il pas le mesme train que
 „ vous allez ?

[pp] *Omnia te vitâ perfuncta sequentur.*

„ Tout ne branle-il pas vostre branle ?
 „ y a-il chose qui ne vieillisse quant &
 „ vous ? Mille hommes , mille animaux
 „ & mille autres creatures meurent en ce
 „ mesme instant que vous mourez.

(qq) *Nam nox nulla diem , neque noctem auro-
 ra sequuta est ,*

*Quæ non audierit mistos vagitibus ægris
 Ploratus , mortis comites & funeris atri.*

„ A quoy faire y reculez-vous , si vous
 „ ne pouvez tirer arriere ? Vous en avez
 „ assez veu qui se sont bien trouvez de

(pp) *Tout après vous ira de la vie au trépas.*
 Lucret. L. III. vs. 981.

[qq] Car il ne s'est passé ni jour ni nuit
 „ avec des cris d'Enfans naissans on n'ait en-
 „ tendu des regrets & des pleurs inséparables
 „ du funeste appareil de la mort. Lucret. L. II.
 vs. 579 , 580.

„ mourir, (40) eschevant par là des
 „ grandes miseres Mais quelqu'un qui
 „ s'en soit mal trouvé, en avez-vous
 „ veu ? Si est-ce grande simpleesse, de
 „ condamner chose que vous n'avez es-
 „ prouvée ny par vous ny par autre. Pour-
 „ quoy te plains-tu de moy & de la des-
 „ tinée ? Te faisons-nous tort ? Est-ce à
 „ toy de nous gouverner, ou à nous toy ?
 „ Encore que ton aage ne soit pas ache-
 „ vé, ta vie l'est. Un petit homme est
 „ entier comme un grand. Ny les hom-
 „ mes ny leurs vies ne se mesurent à
 „ l'aune.

„ Chiron refusa l'immortalité, infor-
 „ mé des conditions d'icelle, par le Dieu
 „ mesme du temps, & de la durée, Sa-
 „ turne son pere. Imaginez de vray,
 „ combien seroit une vie (41) perdura-
 „ ble, moins supportable à l'homme, &
 „ plus penible, que n'est la vie que je
 „ luy ay donnée. Si vous n'aviez la mort,
 „ vous me maudiriez sans cesse de vous

[40] *Evitant. ---- Eschever, c'est dit Nicot, Eviter, cavere, vitare.*

[41] *C'est-à-dire, qui dureroit sans fin. Perdu-
rable, perpetuus, æternus. Nicot.*

„ en avoir privé. J'ay à escient meslé
 „ quelque peu d'amertume , pour vous
 „ empescher, voyant la commodité de
 „ son usage , de l'embrasser trop avide-
 „ ment & indiscretement. Pour vous lo-
 „ ger en cette moderation , ny de fuir
 „ la vie , ny de (42) refuir à la mort ,
 „ que je demande de vous , j'ay temperé
 „ l'une & l'autre entre la douceur &
 „ l'aigreur. J'appris à Thalès le premier
 „ de vos Sages , que le vivre & le mou-
 „ rir estoit indifferent : par où , à celui
 „ qui luy demanda pourquoy donc il ne
 „ mouroit , il respondit tres-sagement ,
 „ (43) *Pour ce qui est indifferent.* L'eau,
 „ la terre , l'air & le feu , & autres
 „ membres de ce mien bastiment , ne
 „ sont non plus instruments de ta vie ,
 „ qu'instruments de ta mort. Pourquoy
 „ crains-tu (44) ton dernier jour ? Il ne

(42) Ou comme on a mis dans les dernieres
 Editions , *de fuir la mort. Les dangiers* , dit
 Panurge , *se refuyent de moy , quelque part que*
je soye, sept lieues à la ronde. Rabelais. L. III.
 c. 45.

[43] *Ὁν ἔδιδεν διατήρει.* Diogene Laërt.
in Vita Thaletis , Lib. I. segm. 35.

[44] Erramus qui ultimum timemus diem :

„ confere non plus à ta mort que cha-
 „ cun des autres. Le dernier pas ne faict
 „ pas la lassitude , il la declare. Tous les
 „ jours vont à la mort : le dernier y ar-
 „ rive, „ Voyla les bons advertissements
 de nostre mere Nature.

Or j'ay pensé souvent d'où venoit ce-
 la , qu'aux Guerres le visage de la mort,
 soit que nous la voyons en nous ou en
 autrui , nous semble sans comparaison
 moins effroyable qu'en nos maisons : au-
 trement ce seroit une armée de medecins
 & de pleurars : & elle estant tousjours
 une , qu'il y ait toutesfois beaucoup
 plus d'assurance parmy les gens de vil-
 lage & de basse condition qu'és autres.
 Je croy à la verité que ce sont ces mines
 & appareils effroyables , dequoy nous
 l'entourons , qui nous font plus de peur
 qu'elle : une toute nouvelle forme de
 vivre : les cris des meres , des femmes ,
 & des enfans , la visitation des person-
 nes estonnées , & transies : l'assistance

tùm tantundem in mortem singuli conferant.
 Non ille gradus lassitudinem facit in quo defici-
 mus, sed ille profitetur. Ad mortem dies extre-
 mus pervenit , accedit omnis. *Senec. Epist. 120.*

d'un nombre de valets passés & éplorés : une chambre sans jour : des cierges allumés : nostre chevet assiégué de medecins & de prescheurs : somme , tout horreur & tout effroy au tour de nous. Nous voila desja ensevelis & enterrez. Les enfans ont peur de leurs amis mesmes (45) quand ils les voyent masquez : aussi avons-nous. Il faut ôter le masque aussi bien des choses que des personnes. Osté qu'il sera , nous ne trouverons au dessous , que cette mesme mort , (46) qu'un valet ou simple chambriere passerent dernièrement sans peur. Heureuse la mort qui ôte le loisir aux apprests de tel équipage !

[45] Quod videt accidere pueris , hoc nobis quoque majusculis pueris evenit. Illi quos amant , quibus assueverunt , cum quibus ludunt , si personatos vident , expavescunt. Non hominibus tantum , sed & rebus persona demenda est. *Senec. Epist. 24.*

[46] Mors est , quam nuper servus meus , quam ancilla contempsit. *Id. ibid.*

CHAPITRE XX.

De la force de l'imagination.

Fortis (a) *imaginatio generat casum*,
disent les Clercs.

Je suis de ceux qui sentent très-grand effort de l'imagination. Chacun en est heurté, mais aucuns en sont renversez. Son empreSSION me perce; & mon art est de luy eschapper, par faute de force à lui resister. Je vivrois de la seule assistance des personnes saines & gayer. La veüe des angoisses d'autrui m'angoisse materiellement: & a mon sentiment souvent usurpé le sentiment d'un tiers. Un touffleur continuel irrite mon poulmon & mon gosier. Je visite plus mal volontiers les malades, ausquels le devoir m'interesse, que ceux ausquels je m'attens moins, & que je considere moins. Je saisis le mal, que j'estudie, & le couche

(a) *Une imagination forte produit des accidens extraordinaires*, disent les Savans de profession.

en moy. Je ne trouve pas estrange (1) qu'elle donne & les fievres, & la mort, à ceux qui la laissent faire, & qui luy applaudissent. Simon Thomas estoit un grand medecin de son temps. Il me souvient que me rencontrant un jour à Toulouse chez un riche vieillard pulmonique, & traittant avec luy des moyens de sa guerison, il lui dist, que c'en estoit l'un de me donner occasion de me plaire en sa compagnie : & que fichant ses yeux sur la frescheur de mon visage, & sa pensée sur cette allegresse & vigueur, qui regorgeoit de mon adolescence; & remplissant tous ses sens de cet état florissant en quoi j'estois lors, son habitude s'en pourroit amender : Mais oublioit à dire, que la mienne s'en pourroit empirer aussi. *Gallus Vibius* banda si bien son ame, (2)

(1) *Que l'imagination donne, &c.*

(2) *Senèque* le Rheteur, de qui Montagne doit avoir pris ce fait, ne dit point que *Gallus Vibius* perdit la raison en tâchant de comprendre l'essence de la Folie, mais en s'appliquant avec trop de contention d'esprit à en imiter les mouvemens. Comme ce *Gallus* étoit Rhétoricien de profession, il s'imagina que les emportemens de la Folie, représentés vivement par le discours, charmeroient l'esprit de ses Auditeurs :

à comprendre l'essence & les mouvemens de la folie, qu'il emporta son jugement hors de son siege, si qu'onques puis il ne l'y peut remettre : & se pouvoit vanter d'estre devenu fol par sagesse. Il y en a qui, de frayeur, anticipent la main du bourreau : & celui qu'on debandoit pour luy lire sa grace, se trouva roide mort sur l'eschaffaut du seul coup de son imagination. Nous tressuons, nous tremblons, nous pallissons, & rougissons aux secouffes de nos imaginations ; & renversez dans la plume sentons nostre corps agité à leur branle, quelquefois jusques à en expirer. Et la jeunesse bouillante s'eschauffe si avant en son harnois toute endormie, (3) qu'elle assouvit en songe ses amoureux desirs :

& par le soin qu'il prit de bien contrefaire le fou, il le devint effectivement. *C'est le seul homme que je sache*, dit Seneque, *à qui il soit arrivé de devenir fou, non par accident, mais par un acte de jugement*, Huic accidisse uni scio ut in insaniam non casu incideret, sed judicio perveniret, *Controv. IX. L. II.*

(3) C'est ce que *Lucrece* dit un peu trop ouvertement dans les deux Vers suivans.

(b) *Ut quasi transactis saepe omnibus rebus profundant*

Fluminis ingentes fluctus , vestemque cruentent.

Et encore qu'il ne soit pas nouveau de voir croistre la nuit des cornes à tel , qui ne les avoit pas en se couchant : toutesfois l'évenement de Cippus Roy d'Italie est memorable , lequel pour avoir assisté le jour avec grande affection au combat des taureaux , & avoir eu en songe toute la nuit des cornes en la teste , (4) les produisit en son front par la force

(b) *Lucret. L. IV. vs. 1029 , 1030.*

(4) Pline met ce conte dans le même rang que celui qu'on fait d'Actéon. *Actæonem* , dit-il , & *Cippum etiam in Latinâ Historiâ , fabulosos reor. Natur. Hist. L. XI. c. 58.* Au reste je ne sai où Montagne a trouvé que ce Cippus étoit Roi d'Italie. Valère Maxime lui donne la qualité de Préteur , & dit qu'étant sorti de Rome en habit de Général , *paludatus* , & l'accident , dont parle ici Montagne , lui étant arrivé , les Devins déclarerent que Cippus seroit Roi , s'il retournoit à Rome. Sur quoi il se condamna volontairement lui-même à un exil perpétuel. *Genucio Cippo Pratori paludato Portam egredienti , novi & inaudati generis prodigium incidit : namque in capite ejus subito veluti cornua emerferunt : responsumque est , Regem eum fore , si in Urbem revertisset. Quod ne accideret , voluntarium sibi-*

de l'imagination. La passion donna au fils de Cræsus (5) la voix que nature lui avoit refusée. Et Antiochus (6) prit la fièvre, par la beauté de Stratonice trop vivement empreinte en son âme. Pline dit avoir vu Lucius Cossicius, de femme, (7) changé en homme le jour de ses nocces. Pontanus & d'autres racontent pareilles metamorphoses advenues en Italie ces siècles passez : Et par vehement desir de luy de sa mere,

(c) *Vota puer solvit, quæ sœmina voverat Iphis.*

Passant à Vitry le François je peus voir un homme que l'Evesque de Soissons avoit nommé *Germain* en confirmation, lequel tous les habitans delà ont cogneu, &

met ac perpetuum indixit exilium. Valer. Max. L. V. c. 6.

(5) *Herodot.* L. I. p. 39.

(6) Voyez le Traité, *De la Déesse de Syrie*, dans *Lucien*.

(7) *Natural. Hist.* L. VII. c. 4. Ipse in Africâ vidi mutatum in marem nuptiarum die, L. Cossicius.

(c) *Iphis paya garçon les vœux qu'il fit pucelle.* Ovid. *Metamorph.* L. IV. Fab. 12. vs. 129.

veu fille jusques à l'aage de vingt-deux ans , nommée *Marie*. Il estoit à cette heure-là fort barbu , & vieil & point marié. Faisant , dit-il , quelque effort en sautant , ses membres virils se produisirent : & est encore en usage entre les filles de là , une chanson par laquelle elles s'entradvertissent de ne faire point de grandes emjambées de peur de devenir garçons , comme *Marie Germain*. Ce n'est pas tant de merveille que cette sorte d'accident se rencontre frequent : car si l'imagination peut en telles choses , elle est si continuellement & si vigoureusement attachée à ce subject , que pour n'avoir si souvent à recheoir en mesme pensée & aspreté de desir , elle a meilleur compte (8) d'incorporer , une fois pour toutes , cette virile partie aux filles.

Les uns attribuent à la force de l'imagination les cicatrices du Roy Dagobert & de Sainct François. On dit que les corps

(8) Fausse & extravagante pensée. Je ne suis pas surpris qu'elle soit venue dans l'esprit de Montagne , car qui ne songe quelquefois en veillant ? Mais je m'étonne qu'il ait pu se déterminer à la mettre en œuvre.

s'en enlevent telle fois de leur place. Et Celsus recite d'un Prestre, qui ravissoit son ame en telle extase, que le corps en demeuroit longue espace sans respiration & sans sentiment. Saint Augustin en nomme (9) un autre, à qui il ne falloit que faire ouïr des cris lamentables & plaintifs: soudain il defailloit, & s'emportoit si vivement hors de soy, qu'on avoit beau le tempester & hurler, & le pincer, & le griller, jusqu'à ce qu'il fust ressuscité: Lors il disoit avoir ouy des voix, mais comme venant de loin: & s'appercevoit de ses eschaudures & meurtrisseures. Et que ce ne fust une obstination apostée contre son sentiment, cela le monstroît, qu'il n'avoit cependant ny pouls ny haleine.

Il est vray-semblable, que le principal credit des visions, des enchantemens, & tels effects extraordinaires, vienne de la puissance de l'imagination, agissant principalement contre les ames du Vulgaire, plus molles. On leur a si fort saisi la creance, qu'ils pensent voir ce qu'ils ne voyent pas.

(9) C'est *Resstitutus*, De Civit. Dei, L. XIV, chap. 24.

Je suis encore en ce doute, que ces plaisantes (10) liaisons dequoy nostre monde se voit si entravé qu'il ne se parle d'autre chose, ce sont volontiers des impressions de l'apprehension & de la crainte. Car je sçay par experience, que tel de qui je puy respondre, comme de moy-mesme, en qui il ne pouvoit choir aucun soupçon de foiblesse, & aussi peu d'enchantement, ayant ouy faire le conte à un sien compagnon d'une défaillance extraordinaire, en quoy il estoit tombé sur le point qu'il en avoit le moins de besoin, se trouvant en pareille occasion, l'horreur de ce conte luy vint à coup si rudement frapper l'imagination, qu'il encourut une fortune pareille. Et de là en hors fut subject à y recheoir : ce vilain souvenir de son inconvenient le gourmandant & tyrannisant. Il trouva quelque remede à cette resverie, par une autre resverie. C'est qu'advouant luy-mesme, & preschant avant la main, cette sienne subjection, la contention de

(10) C'est-à-dire, *nouëmens d'éguillettes*, comme cela paroît par la suite du discours. Il y a dans l'Edition in 4to de 1588, *ces plaisantes liaisons des mariages*.

son ame se soulageoit , sur ce qu'apportant ce mal comme attendu , son obligation en amoindrissoit , & luy en poisoit moins. Quand il a eu loy à son choix (sa pensée desbrouillée & desbandée , son corps se trouvant en son deu) de le faire lors premierement tenter , saisir , & surprendre à la connoissance d'autrui , il s'est guerri tout net. A qui on a esté une fois capable , on n'est plus incapable , sinon par juste foiblesse. Ce malheur n'est à craindre qu'aux entreprises , où nostre ame se trouve outre mesure tendue de desir & de respect ; & notamment où les commoditez se rencontrent improuveues & pressantes. On n'a pas moyen de se ravoïr de ce trouble. J'en sçay , à qui il a servy d'y apporter le corps mesme , demy rassasié d'ailleurs , pour endormir l'ardeur de cette fureur ; & qui par l'aage se trouve moins impuissant , de ce qu'il est moins puissant : Et tel autre , à qui il a servy aussi qu'un amy (11) l'ayt asseuré

(11) Dans l'Edition in 4to de 1588 , où Montaigne n'avoit pas trouvé à propos d'insérer l'Histoire de son Ami qu'il guérit par cette contre-batterie , il s'étoit contenté de dire , Et à

d'estre fourni d'une contre-batterie d'enchantements certains , à le préserver. Il vaut mieux , que je die comment ce fut.

Un Comte de tres bon lieu , de qui j'estois fort privé , se mariant avec une belle Dame , qui avoit été poursuivie de tel qui assistoit à la feste , mettoit en grande peine ses amis ; & nommément une vieille Dame sa parente , qui présidoit à ces nopces , & les faisoit chez elle , craintive de ses forcelleries : ce qu'elle me fit entendre. Je la priay s'en reposer sur moy. J'avois de fortune en mes coffres , certaine petite piece d'or platte , où estoient gravées quelques figures celestes , contre le coup du Soleil , & pour oster la douleur de teste , la logeant à point , sur la cousture du test : & pour l'y tenir , elle estoit cousuë à un ruban propre à rattacher sous le menton : Resverie germaine à celle dequoy nous parlons. Jacques Peletier , vivant chez moi , m'avoit faict

celui qui sera en allarme des liaisons , qu'on lui persuade hors de là , qu'on lui fournira des contre enchantements d'un effect merveilleux & certain.

ce present singulier. J'advifay d'en tirer quelque usage, & dis au Comte qu'il pourroit courre fortune comme les autres, y ayant là des hommes pour luy en vouloir prefter une; mais que hardiment il s'allast coucher: Que je luy ferois un tour d'amy; & n'espargnerois à son besoin, un miracle, qui estoit en ma puissance: pourveu que sur son honneur, il me promist de le tenir tres fidellement secret. Seulement, comme sur la nuit on iroit luy porter le refveillon, s'il luy estoit mal allé, il me fist un tel signe. Il avoit eu l'ame & les oreilles si battues, qu'il se trouva lié du trouble de son imagination: & me fit son signe à l'heure susdite. Je luy dis lors à l'oreille, qu'il se levast, sous couleur de nous chasser, prinst en se jouant la robe de nuit, que j'avois sur moy (nous estions de taille fort voisine) & s'en vestir, tant qu'il auroit executé mon ordonnance, qui fut, Quand nous serions sortis, qu'il se retirast à (12) tomber de l'eau: dist trois fois telles parolles; & fist tels mouve-

(12) Pur Gasconisme, pour dire *faire de l'eau*

ments. Qu'à chacune de ces trois fois il ceignist le ruban , que je luy mettois en main , & couchast bien soigneusement la medaille qui estoit attachée , sur ses roignons : la figure en telle posture : Cela fait , ayant à la dernière fois bien estreint ce ruban , pour qu'il ne se peust ny desnouer ny mouvoir de sa place , qu'en toute assurance il s'en retournaist à son prix fait : & n'oubliaist de rejeter ma robe sur son liêt , en maniere qu'elle les (13) abriast tous deux. Ces singeries sont le principal de l'effect : notre pensée ne se pouvant desmesler , que moyens si estranges ne viennent de quelque abstruse science. Leur innanité leur donne poids & reverence. Somme , il fut certain , que mes caracteres se trouverent plus Vene-

(13) Couvrir. ——— *Abri* est encore en usage. Pourquoi perdre *abrier* qui en vient naturellement , & dont le son est très-agréable ? ——— Cotgrave l'a mis dans son Dictionnaire : & selon Menage *abrier* est un vieux mot qui signifie couvrir ——— *Abrier* n'est pas encore tout-à-fait proscrit. Dans le langage des Jardiniers , *abrier une plante* , c'est la mettre à couvert du mauvais temps. Je ne croi pas que cette expression , placée à propos dans des Vers , choquât l'oreille de nos plus delicats puristes.

riens que Solaires, plus en action qu'en prohibition. Ce fut une humeur prompte & curieuse, qui me convia à tel effect, esloigné de ma nature. Je suis ennemy des actions subtiles & feintes : & hay la finesse, en mes mains, non seulement recreative, mais aussi profitable. Si l'action n'est vicieuse, la route l'est. Amasis Roy d'Egypte, epousa Laodice tres belle fille Grecque : & luy, qui se montroit gentil compagnon par tout ailleurs, se trouva court (14) à jouir d'elle & menaça de la tuer, estimant que ce fust quelque sorciere. Comme és choses qui consistent en fantasie, elle le rejetta à la devotion : & ayant faict ses vœus & promesses à Venus, il se trouva divinement remis, dès la premiere nuit d'après ses oblations & sacrifices (15). Or elles ont

(14) *Herodot. L. II. p. 180, où l'on voit que ce ne fut pas Amasis, mais Laodice, ou Ladice qui s'avisa de faire à Venus un vœu dont elle s'acquitta très-fidelement : car, dit Herod. Laodice lui érigea une Statue comme elle l'avoit promis : & cette Statue subsistoit encore de mon temps.*
*Λαδικὴ ἀπέδωκε τὴν εὐχὴν τῇ Θεῷ. Ποιήσα μὲν γὰρ ἄγαλμα, ἀπέπεμψε εἰς Κυρήνην, τὸ ἐπὶ καὶ ἐν τῇ
 ἱερῇ σάκῃ.*

(15) Dans l'Edition in 4to de 1558, Montaigne

tort de nous recueillir de ces contenant-
ces mineuses, querelleuses & fuyardes,
qui nous estreignent en nous allumant.
La (16) bru de Pythagoras, disoit
(17) que la femme qui se couche avec
un homme, doit avec sa cotte laisser
quant & quant la honte, & la repren-
dre avec sa cotte. L'ame de l'assaillant
troublée de plusieurs diverses allarmes,
se perd aisement: Et à qui l'imagina-
tion a faict une fois souffrir cette honte
(& elle ne la faict souffrir qu'aux pre-
mieres accointances, d'autant qu'elles
sont plus ardentes & aspres; & aussi

gne avoit dit ici, *Mais il faut aussi que celles à
qui legitiment on le peut demander, ostent ces
façons cérémonieuses & affectées de rigueur & de
refus, & qu'elles se contraignent un peu pour s'ac-
commoder à la nécessité de ce siecle malheureux.*

(16) Montagne a voulu parler de *Theano*, fa-
meuse Pythagoricienne, qui étoit la femme, &
non la belle-fille de Pythagore. Η, δὲ τὴν Πυ-
θαγόρα κί θυγατέρα, Θεανὴν ἑστίν, *La femme de Py-
thagore s'appelloit Theano.* Diogene Laërce dans
la Vie de Pythagore, L. VII. Segm. 42. C'est
Menage qui dans son *Histoire des Femmes Philo-
sophes* a relevé cette petite méprise de Monta-
gne. *Diog. Laërt.* Tom. II. p. 500. col. 2.

(17) *Diog. Laërt.* dans la vie de Pythagore
Liv. VIII. Segm. 43.

192 ESSAIS DE MONTAIGNE ;

qu'en cette premiere cognoissance qu'on donne de soy, on craint beaucoup plus de faillir) ayant mal commencé, il entre en fievre & despit de cet accident, qui luy dure aux occasions suivantes.

Les Mariez, le temps estant tout leur, ne doivent ny presser ny taster leur entreprise, s'ils ne sont prests. Et vauld mieux faillir indecemment, à estreiner la couche nuptiale, pleine d'agitation & de fievre, attendant une & une autre commodité plus privée & moins alarmée, que de tomber en une perpetuelle misere, pour s'estre estonné & desesperé du premier refus. Avant la possession prise, le patient se doit à faillies & divers temps, legerement essayer & offrir, sans se piquer & opiniastrer, à se convaincre definitivement soy-mesme. Ceux qui sçavent leurs membres de nature dociles, qu'ils se soignent seulement de contrepipper leur fantasie.

On a raison de remarquer l'indocile liberté de ce membre, s'ingerant si importunement lors que nous en avons le plus affaire : & contestant de l'autorité si imperieusement avec nostre volonté,
refusant

refusant avec tant de fierté & d'obstination nos sollicitations & mentales & manuelles. Si toutesfois en ce qu'on gourmande sa rebellion, & qu'on en tire preuve de sa condamnation, il m'avoit payé pour plaider sa cause, à l'aventure mettrois-je en soupçon nos autres membres ses compagnons, de luy estre allé dresser par belle envie de l'importance & douceur de son usage, cette querelle apostée; & avoir par complot, armé le monde à l'encontre de luy, le chargeant malignement seul de leur faute commune. Car je vous donne à penser, s'il y a une seule des parties de nostre corps, qui ne refusa à nostre volonté souvent son operation, & qui souvent ne s'exerce contre nostre volonté. Elles ont chacune des passions propres qui les esveillent & endorment, sans nostre congé. A quant de fois tesmoignent les mouvements forcez de nostre visage, les pensées que nous tenions secrettés, & nous trahissent aux assistants? Cette mesme cause qui anime ce membre, anime aussi sans nostre sceu, le cœur, le poulmon, & le poulx: la veue d'un object agreable

respendant imperceptiblement en nous la flamme d'une emotion fievreuse. N'y a-il que ces muscles & ces veines, qui s'elevent & se couchent, sans l'aveu non seulement de nostre volonte, mais aussi de nostre pensee? Nous ne commandons pas à nos cheveux de se herisser, & à nostre peau de fremir de desir ou de crainte. La main se porte souvent où nous ne l'envoyons pas. La langue se transite, & la voix se fige (18) à son heure. Lors mesme que n'ayants de quoy frir, nous le luy deffendrons volontiers, l'appetit de manger & de boire ne laisse pas d'esmouvoir les parties, qui luy sont subiettes, ny plus ny moins que cet autre appetit: & nous abandonne de mesme, hors de propos, quand bon luy semble. Les outils qui servent à descharger le ventre, ont leurs propres dilatations & compressions, outre & contre nostre advis, comme ceux-cy destinés à descharger les roignons. Et ce que pour autorizer la puissance de nostre volonte, Sainct Augustin allegue

(18) *En un certain tems malgré nostre volonte*

avoir veu quelqu'un (19), qui commandoit à son derriere autant de pets qu'il en vouloit : & que Vives encherit d'un autre exemple de son temps, de pets organizez, suivans le ton des voix qu'on leur prononçoit, ne suppose non plus pure l'obeissance de ce membre. Car en est-il ordinairement de plus indiscret & tumultueux ? Joint que j'en cognoy un si turbulent & revefche, qu'il y a quarante ans, qu'il tient son maistre à peter d'une haleine & d'une obligation constante & irremittente, & le meine ainsi à la mort. Et pleust à Dieu, que je ne le sceusse que par les histoires, combien de fois nostre ventre par le refus d'un seul pet, nous meine jusques aux portes d'une mort tresangoisseuse : & que (20) l'Empereur qui

(19) Nonnulli ab imo sine pudore ullo ita numerosos pro arbitrio sonitus edunt, ut ex illâ etiam parte cantare videantur. *August. de Civitate Dei*, L. XIV. c. 24. Sur quoi voici ce que Vives ajoute en forme de Commentaire : —
Talis fuit memoria nostrâ Germanus quidam in Comitatu Maximiliani Caesaris & Philippi ejus filii; nec ullum erat carmen, quod non ille crepitibus podicis redderet.

(20) Claude, cinquieme Empereur Romain. Mais Suetone rapporte seulement qu'on disoit

nous donna la liberté de peter par tout, nous en eust donné le pouvoir : Mais nostre volonté, pour les droits de qui nous mettons en avant ce reproche, combien plus vraysemblablement la pouvons-nous marquer de rebellion & sedition, par son desfreiglement & desobeissance. Veut-elle tousjours ce que nous voudrions (21) qu'elle voulüst ? Ne veut-elle pas souvent ce que nous lui prohibons de vouloir ; & à nostre évident dommage ? Ne laisse-elle non plus mener aux conclusions de nostre raison ? Enfin, je dirois pour monsieur ma Partie, que plaise à considérer qu'en ce fait sa cause estant inseparablement conjointe (22) à un consort & indistinctement, on ne s'adresse pour tant qu'à luy, & par les arguments & charges qui ne peuvent appartenir à son consort. Car l'effect d'iceluy est bien de convier inopportunement par fois, mais

que l'Empereur Claude avoit eu dessein d'autoriser cette liberté par un Edit : *Dicitur etiam meditatus Edictum quo veniam daret flatum crepitumque ventris in convivio emittendi.* In vita Claudii, c. 32.

(21) Qu'elle voulût.

(22) A un compaignon.

refuser, jamais : & de convier encore ta-
citement & quietement. Partant se void
l'animosité & illegalité manifeste des ac-
cusateurs. Quoy qu'il en soit, protestant,
que les Advocats & Juges ont beau que-
reller & sentencier, Nature tirera cepen-
dant son train : Qui n'auroit fait que
raison, quand elle auroit doüé ce mem-
bre de quelque particulier privilege : Au-
teur du seul ouvrage immortel, des mor-
tels : Ouvrage divin selon Socrates : &
Amour, desir d'immortalité, & Dæmon
immortel luy mesme.

Tel à l'adventure par cet effect de l'i-
magination, laisse icy les escrouëlles, que
son compagnon reporte en Espagne. Voy-
la pourquoy en telles choses l'on a ac-
coustumé de demander une ame preparée.
Pourquoy pratiquent les Medecins avant
main, la creance de leur patient, avec
tant de fausses promesses de sa guerison :
si ce n'est afin que l'effect de l'imagina-
tion supplée l'imposture de leur aposème ?
Ils sçavent qu'un des maistres de ce mes-
tier leur a laissé par escrit, qu'il s'est trou-
vé des hommes à qui la seule veüe de la
medecine faisoit l'operation : Et tout ce

caprice m'est tombé presentement en main, sur le conte que me faisoit un domestique apotiquaire de feu mon pere, homme simple & Souysse, nation peu vaine & mensongiere : d'avoir cogneu long temps un marchand à Toulouse maladiſ & subiect à la pierre, qui avoit souvent besoin de clysteres, & se les faisoit diversement ordonner aux Medecins, selon l'occurrence de son mal: apportez qu'ils estoient, il n'y avoit rien obmis des formes accoustumées : souvent il rastoit s'ils estoient trop chauds : le voyla couché, renversé, & toutes les approches faictes, sauf qu'il ne s'y faisoit aucune injection. L'apotiquaire retiré après cette ceremonie, le patient accommodé, comme s'il avoit veritablement pris le clystere, il en sentoit pareil effect à ceux qui les prenent. Et si le Medecin n'en trouvoit l'operation suffisante, il luy en redonnoit deux ou trois autres, de mesme forme. Mon tesmoin jure, que pour espargner la despence (car il les payoit, comme s'il les eust receus) la femme de ce malade ayant quelquefois essayé d'y faire seulement mettre de l'eau tiede, l'effect

en descouvrit la fourbe ; & pour avoir trouvé ceux-là inutiles , qu'il (23) faulfit revenir à la premiere façon.

Une femme pensant avoir avalé une espeingle avec son pain , crioit & se tourmentoit comme ayant une douleur insupportable au gosier , où elle pensoit la sentir arrestée : mais parce qu'il n'y avoit ny enfleure ny alteration par le dehors , un habil'homme ayant jugé que ce n'estoit que fantasie & opinion , prise de quelque morceau de pain qui l'avoit piquée en passant , la fit vomir , & jetta à la desrobée dans ce qu'elle rendit , une espingle tortue. Cette femme cuidant l'avoir rendue , se sentit soudain deschargée de sa douleur. Je sçay qu'un Gentil-homme ayant traicté chez luy une bonne compagnie , se vanta trois ou quatre jours apres par maniere de jeu (car il n'en estoit rien) de leur avoir faict manger un chat en paste : dequoy une Damaoiselle de la troupe print telle horreur , qu'en estant tombée en un grand desvoyement d'estomac & fièvre , il fut impossible de la sauver.

(23) *Falut.*

Le bestes mesmes se voyent comme nous, subjectes à la force de l'imagination : tesmoins les chiens, qui se laissent mourir de dueil de la perte de leurs maistres : nous les voyons aussi japper & tremousser en songe, hannir les chevaux & se débattre : mais tout cecy se peut rapporter à l'estroite cousture de l'esprit & du corps s'entrecommuniquants leurs fortunes.

C'est autre chose, que l'imagination agisse quelquefois, non contre son corps seulement, mais contre le corps d'autrui. Et tout ainsi qu'un corps rejette son mal à son voisin, comme il se voit en la peste, en la verolle, & au mal des yeux, qui se chargent de l'un à l'autre :

(d) *Dum spectant oculi laesos, laduntur & ipsi.
Multaque corporibus transitione nocent :*

Pareillement l'imagination esbranlée avecques vehemence, eslance des traits, qui

(d) Des yeux sont incommodés en regardant des yeux malades ; & bien des choses nuisibles passent imperceptiblement d'un Corps dans un autre. *Qvid. De Remedio Amor. L. II. vs. 320.*

puissent offenser l'objet estrangier. L'Antieneté a tenu de certaines femmes en Scythie, qu'animées & courroussées contre quelqu'un, elles le tuoient du seul regard. Les tortues, & les autruches couvent leurs œufs de la seule veüe, signe qu'ils y ont quelque vertu ejaculatrice. Et quant aux forciers, on les dit avoir des yeux offensifs & nuisans :

(e) *Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos.*

Ce sont pour moy mauvais respondans que magiciens. Tant y a que nous voyons par experience, les femmes envoyer aux corps des enfans, qu'elles portent au ventre, des marques de leurs fantasies : tesmoin celle qui engendra le More. Et il fut présenté à Charles Roy de Boheme & Empereur, une fille d'auprès de Pise toute velue & herissée, que sa mere disoit avoir esté ainsi conceüe, à cause d'une image de Sainct Jean Baptiste pendue en son liect.

(e) *Je ne sçai quel faux ail mes Agneaux enforcelle. Virg. Ecl. III. 103.*

Des animaux il en est de mesmes :
tesmoin les brebis de Jacob & les perdrix
& lievres, que la neige blanchit aux
montaignes. On vit dernièrement chez moi
un chat guesant un oyseau au hault d'un
arbre, & s'estans fchez la veuë ferme
l'un contre l'autre, quelque espace de
temps, l'oyseau s'estre laissé choir comme
mort entre les pates du chat, ou enyvré
par sa propre imagination, ou attiré par
quelque force attractive du chat. Ceux
qui ayment la volerie ont ouy faire le
conte du fauconnier, qui arrestant obsti-
nément sa veuë contre un milan en l'air,
gageoit, de la seule force de sa veuë le
ramener contrebas : & le faisoit à ce qu'on
dit. Car les Histoires que j'emprunte, je
les renvoye sur la conscience de ceux de
qui je les prens. Les discours sont à
moy, & se tiennent par la preuve de la
raison, non de l'experience ; chascun y
peut joindre ses exemples : & qui n'en
a point, qu'il ne laisse pas de croire qu'il
en est assez, veu le nombre & varié des
accidents. Si je ne (24) comme bien,

(24) J'ai trouvé dans une des dernières Edi.

qu'un autre comme pour moy. Aussi en l'estude que je traite, de nos mœurs & mouvements, les temoignages fabuleux, pourveu qu'ils soient possibles, y servent comme les vrais. Advenu ou non advenu, à Rome ou à Paris, à Jean ou à Pierre, c'est tousjours un tour de l'humaine capacité : duquel je suis utilement advisé par recit. Je le voy, & en fay mon profit, également en ombre qu'en corps. Et aux diverses leçons, qu'ont souvent les histoires, je prens à me servir de celle qui est la plus rare & memorable. Il y a des Autheurs, desquels la fin c'est dire les événements : La mienne, si j'y sçavois

tions de Montagne: *Si je ne conte bien, qu'un autre conte pour moy ; Mais dans toutes les plus anciennes il y a, Si je ne comme bien, qu'un autre comme pour moy ; c'est-à-dire, Si j'employe des exemples qui ne conviennent pas exactement au sujet que j'ay en main, qu'un autre y en substitue de plus convenables.* Le Verbe *Commer* n'est pas encore tout-à-fait hors d'usage, & il faudroit le conserver si l'on n'en a point d'autre à mettre à la place. Nos Peres étoient plus sages que nous fut cet article. Ils faisoient des mots, quand ils en avoient besoin pour pouvoir exprimer leurs pensées d'une maniere vive & courte, & ils ne se dégoûtoient point de ceux dont ils avoient actuellement besoin.

advenir, seroit dire sur ce qui peut advenir. Il est justement permis aux Elchols, de supposer des similitudes, quand ils n'en ont point. Je n'en fay pas ainsi, pourtant, & surpasse de ce costé-là, en religion superstitieuse, toute foy historique. Aux exemples que je tire ceans, de ce que j'ay leu, ouy, faict, ou dict, je me suis defendu d'oser alterer jusques aux plus legeres & inutiles circonstances: ma conscience ne falsifie pas un iota, mon inscience je ne sçay.

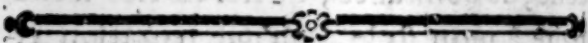
Sur ce propos, j'entre par fois en pensée, qu'il puisse assez bien convenir à un Theologien, à un Philosophe, & telles gens d'exquise & exacte conscience & prudence; d'escrire l'histoire. Comment peuvent-ils engager leur foy sur une foy populaire? comment respondre des pensées de personnes incognues, & donner pour argent comptant leurs conjectures? Des actions à divers membres, qui passent en leur presence, ils refuseroient d'en rendre tesmoignage, assermentez par un Juge. Et n'ont homme si familier, des intentions duquel ils entreprennent de pleinement respondre. Je tiens moins hazar-

deux d'escrire les choses passées, que presentes : d'autant que l'escrivain n'a à rendre compte que d'une verité empruntée.

Aucuns me convient d'escrire les affaires de mon temps : estimants que je les voy d'une veue moins blessée de passion, qu'un autre, & de plus pres, pour l'accès que fortune m'a donné aux chefs de divers partis. Mais ils ne disent pas, que pour la gloire de Saluste je n'en prendroys pas la peine : ennemy juré d'obligation, d'assiduité, de constance, qu'il n'est rien si contraire à mon style, qu'une narration estendue. Je me recoupe si souvent, à faute d'haleine. Je n'ay ny composition ny explication, qui vaille. Ignorant au delà d'un enfant, des frasis & vocables, qui servent aux choses plus communes. Pourtant ay-je pris à dire ce que je sçay dire : accommodant la matiere à ma force. Si j'en prenois qui me guidaist, ma mesure pourroit faillir à la sienne (25). Que

(25) *Rapportez ce Que, à ces mots qui sont à douze ou treize lignes d'ici. Mais ils ne disent pas, &c. Ce rapport est assez éloigné : mais on peut le découvrir aisément avec un peu d'application.*

ma liberté, étant si libre, j'eusse publié des jugements, à mon gré mesme, & selon raison, illegitimes & punissables. Plutarque nous diroit volontiers de ce qu'il en a faict, que c'est l'ouvrage d'autrui, que ses exemples soient en tout & partout veritables : qu'ils soient utiles à la posterité, & presentez d'un lustre, qui nous esclaire à la vertu, que c'est son ouvrage. Il n'est pas dangereux, comme en une drogue medicinale, en un Conte ancien, qu'il soit ainsi ou ainsi.



CHAPITRE XXI.

Le profit de l'un est dommage de l'autre.

DEMADES Athenien condamna (1) un homme de sa ville, qui faisoit mestier de vendre les choses necessaires aux en-

Dans quelques nouvelles Editions on a mis, ou par ignorance, ou pour soulager le Lecteur, Outre que ma liberté, &c.

(1) Senec. de Beneficiis, L. VI. c. 38. d'où presque tout ce Chapitre a été pris.

terrements , sous tiltre de ce qu'il en demandoit trop de profit , & que ce profit ne luy pouvoit venir sans la mort de beaucoup de gens. Ce jugement semble estre mal pris ; (2) d'autant qu'il ne se fait aucun profit qu'au dommage d'autrui , & qu'à ce compte il faudroit condamner toute sorte de gain. Le marchand ne faict bien ses affaires , qu'à la debauche de la jeunesse : le laboureur à la cherté des bleds : l'architecte à la ruine des maisons : les officiers , la justice aux procez & querelles des hommes : l'honneur mesme & pratique des Ministres de la Religion se tire de nostre mort & de nos vices. Nul medecin ne prend plaisir à la santé de ses amis mesmes , dit l'ancien Comique Grec ; ny soldat à la paix de sa ville : ainsi du reste. Et qui pis est , que chacun se sonde au dedans , il trouvera que nos souhaits

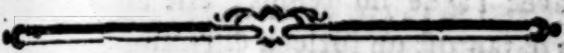
(2) Cui enim non ex alieno incommodo lucrum ? Miles bellum optat. Agricola annona caritas erigit. Eloquent captat pretium ex litium numero. Medicis gravis annus in quaestu est. Institutores delicatarum mercium Juventus corrupta locupletat. Nulla tempestate, nullo igne laedantur tecta, jacebit opera fabrilis. *Id. ibid.*

intérieurs pour la pluspart naissent & se nourrissent aux despens d'autrui. Ce que considerant, il m'est venu en fantasie, comme Nature ne se dement point en cela de sa generale police : car les Physicians tiennent, que la naissance, nourrissement, & augmentation de chaque chose, & l'alteration & corruption d'une autre :

(a) *Nam quodcumque suis mutatum finibus exit,
Continuò hoc mors est illius, quod fuit ante.*

(a) Dès qu'une chose sort de ses limites par voie de transmutation, ce nouvel état est la mort de ce qu'elle étoit auparavant. *Lucret. L. II. vs. 752, 753.*





CHAPITRE XXII.

De la Coustume , & de ne changer aysement une loy receue.

Celuy me semble avoir tres-bien con-
 ceu la force de la coustume , qui premier
 forgea ce (1) Conte , qu'une femme de
 village ayant appris de caresser & porter
 entre ses bras un veau dès l'heure de sa
 naissance , & continuant tousjours à ce
 faire , gagna cela par l'accoustumance ,
 que tout grand bœuf qu'il estoit , elle le
 portoit encore. Car c'est à la verité une
 violente & traistresse maistresse d'eschole ,
 que la coustume. Elle establit en nous ,
 peu à peu , à la defrobée , le pied de son
 autorité : mais par ce doux & humble
 commencement , l'ayant rassus & planté

(1) On en a fait une espece de Proverbe , que
 Petrone a exprimé ainsi ,

— *Tollere taurum*

Qua tulerit vitulum , illa potest.

vous le trouverez aussi parmi les Adages d'Eraf-
 me. Chil. I. Cent. 2. Adag. 51.

avec l'ayde du temps, elle nous descouvre tantost un furieux & tyrannique usage, contre lequel nous n'avons plus la liberté de hausser seulement les yeux. Nous luy voyons forcer tous les coups les reigles de Nature : (a) *Usus efficacissimus rerum omnium magister*. J'en croy l'Antre de Platon en sa Republique, & les Medecins, qui quittent si souvent à son autorité les raisons de leur art : & ce Roy qui par son moyen rangea son estomac à se nourrir de poison : & la fille qu'Albert recire s'estre accoustumée à vivre d'araignées : & en ce monde des Indes nouvelles on trouva des grands Peuples, & en forts divers climats, qui en vivoient, en faisoient provision, & les appastoient, comme aussi des fauterelles, fourmis, lezards, chauvesouris ; & fut un crapaut vendu six escus en une necessité de vivres : ils les cuisent & apprestent à diverses sauces. Il en fut trouvé d'autres ausquels nos chairs & nos viandes estoient mortelles & venimeuses. (b) *Consuetudinis magna vis*

(a) L'usage est l'instructeur le plus efficace de toutes choses. *Plin. Nat. Hist. L. XXVI. c. 24*

(b) La force de la Coustume est grande. C'est

est. Pernoctant Venatores in nive, in montibus uri se patiuntur: Pugiles, castibus contenti, ne ingemiscunt quidem. Ces exemples estrangers ne sont pas estranges, si nous considerons ce que (2) nous essayons ordinairement; combien l'accoustumance hebece nos sens. Il ne nous faut pas aller chercher ce qu'on dit des voisins des cataractes du Nil: & ce que les Philosophes estiment de la musique celeste; que les corps de ces cercles, estrants solides, polis, & venants à se lecher & frotter l'un à l'autre en roulant, ne peuvent faillir de produire une merveilleuse harmonie, aux coupures & (3) nuances de laquelle se mirent les

elle qui est cause que les Chasseurs passent des nuits entieres dans la neige; que de jour ils se laissent brâler de chaleur sur les montagnes, & que les Athletes meurtris à coups de gantelets, ne poussent pas le moindre gémissement. *Cic. Tusc. Quest. L. II. c. 17.*

(2) *Nous éprouvons:* Montagne employe souvent le mot d'*essayer* dans ce sens-là. *Comme essayent les voyfins des clochers*, dit-il un peu plus bas: c'est-à-dire *comme éprouvent les voisins des Cloches.*

(3) *Muance*, changement. *Borel* dans son *Trésor des Recherches* — *Gauloises & Françoises.*

212 ESSAIS DE MONTAIGNE ,
contours & changements (4) des caroles
des astres : mais qu'universellement les
ouïes des creatures de ça bas , endormies
comme celles des Égyptiens , par la con-
tinuation de ce son , ne le peuvent ap-
percevoir pour grand qu'il soit. Les ma-
reschaux , meulniers , armuriers , ne scau-
roient demeurer au bruit qui les frappe
s'il les perçoit comme nous. Mon (5)
collet de fleurs sert à mon nez : mais
apres que je m'en suis vestu trois jours
de suite , il ne sert qu'aux nez assistants
Cecy est plus estrange , que nonobstant
les longs intervalles & intermissions , l'ac-
coüstumance puisse joindre & establir
l'effect de son impression sur nos sens
comme essayent les voyfins des clochiers
Je loge chez moy en une tour , où à la
diane & à la retraite une fort grosse

(4) C'est-à-dire , de la danse , des révolutions
des Astres. *Carole* , vieux mot qui signifie *danse*
Voyez *Borel* , & le Dictionnaire Etymologique
de *Menage*.

(5) C'est apparemment ce qu'on nomme plus
proprement aujourd'hui *Collet de senteur* , espece
de *pourpoint de peau parfumée* , à petites basques
& sans manche , comme l'ont décrit Messieurs
de l'Académie dans leur Dictionnaire.

cloche sonne tous les jours l'Avé Maria. Ce tintamarre estonne ma tour mesme : & aux premiers jours me semblant insupportable, en peu de temps m'apprivoise de maniere que je l'oy sans offense, & souvent sans m'en esveiller.

Platon tanta un enfant, qui joüoit aux noix. Il luy respondit : Tu me tan-
ses de peu de chose. *L'accoustumance* (6)
repliqua Platon, *n'est pas chose de peu*. Je trouve que nos plus grands vices prennent leur ply dès nostre plus tendre enfance ; & que nostre principal gouvernement est entre les mains des nourrices. C'est passetemps aux meres de voir un enfant tordre le col à un poulet, & s'esbattre à blesser un chien & un chat. Et tel pere est si sot, de prendre à bon augure d'une ame martiale, quand il

[6] *Diog. Laërt.* dans la vie de Platon. Liv. III. Segm. 38, *Αὐτὸς γὰρ ἔφη, ὡς ἔστιν, ὅτι οὐδὲν.* Mais Diogene Laërce ne dit pas que la personne que Platon tanta fût un Enfant, & qu'il jouât aux noix. Il dit qu'il joüoit aux dez, ce qui rend la réponse de Platon bien plus importante. *Ὁ δὲ Πλάτων τῷ παιδί, ὅς τις ἐπὶ τῷ κυνέῳ, αἰνέσει αὐτὸν ;* On dit que Platon voyant quelqu'un qui jouoit au dez, l'en reprit.

voit son fils gourmer injurieusement un païsan , ou un laquay , qui ne se defend point : & à gentillesse , quand il le void affiner son compagnon par quelque malicieuse desloyauté , & tromperie. Ce sont pourtant les vrayes semences & racines de la cruauté , de la tyrannie , de la trahison. Elles se germent là , & s'élèvent apres gaillardement , & profitent à force entre les mains de la coustume. Et est une tres-dangereuse institution , d'excuser ces vilaines inclinations , par la foiblesse de l'aage , & legereté du subject. Premièrement c'est nature qui parle , de qui la voix est lors plus pure & plus naïve , qu'elle est plus gresse & plus neuve. Secondement , la laideur de la piperie ne depend pas de la difference des escus aux espeingles : elle depend de soy. Je trouve bien plus juste de conclurre ainsi : Pourquoy ne tromperoit-il aux escus , puisqu'il trompe aux espeingles ? que , comme ils font : Ce n'est qu'aux espeingles : il n'auroit garde de le faire aux escus. Il faut apprendre soigneusement aux enfans de haïr les vices de leur propre texture , & leur en faut apprendre la na-

naturelle difformité, à ce qu'ils les fuyent,
 non en leur action seulement, mais sur-
 tout en leur cœur : que la pensée même
 leur en soit odieuse, quelque masque
 qu'ils portent. Je sçay bien, que pour
 m'estre duiét en ma puerilité, de marcher
 toujours mon grand & plain chemin, &
 avoir eu à contrecœur de mesler ny tri-
 cotterie ny finesse à mes jeux enfantins,
 comme de vray il faut noter, que les
 jeux des enfants ne sont pas jeux : & les
 faut juger en eux, comme leurs plus se-
 rieuses actions) il n'est passetemps si léger,
 où je n'apporte, (7) du dedans, & d'une
 propension naturelle & sans estude, une
 extreme contradiction à tromper. Je ma-
 nie les cartes pour les doubles, & tiens
 compte, comme pour les doubles dou-
 blons, lorsque le gagner & perdre, contre
 ma femme & ma fille, m'est indifferant,
 comme lorsqu'il va de bon. En tout &
 par tout, il y a assez de mes yeux à me-
 tenir en office : il n'y en a point, qui
 ne veillent de si pres ny que je respecte
 plus.

[7] Du fond du cœur & d'une inclination natu-
 relle.

Je viens de voir chez moy un petit homme natif de Nantes, né sans bras, qui a si bien façonné ses pieds, au service que luy devoient les mains, qu'il en ont à la verité à demy oublié leur office naturel. Au demourant il les nomme ses mains, il trenche, il charge un pistolet & le lasche, il enfille son equilibrium, il coud, il escrit, il tire le bonnet, il se peigne, il jouë aux cartes & aux dez, & les remue avec autant de dextérité que sçauroit faire quelqu'autre: l'argent que je luy ay donné, il l'a emporté en son pied, comme nous faisons en nostre main.

J'en vis un autre estant enfant, qui manioit un' espée à deux mains, & une hallebarde, du ply du col à faute de mains les jettoit en l'air & les reprenoit, lançoit une dague, & faisoit craqueter un fouët aussi bien que charretier de France. Mais on descouvre bien mieux (8) les effets aux estranges impressions, qu'elle faict en nos ames, où elle ne trouve pas

[8] *Les effets de la Coutume, par les estranges impressions, &c.*

tant de resistance. Que ne peut-elle en nos jugemens & en nos creances? y a-il opinion si bizarre (je laisse à part la grossiere imposture des religions, dequoy tant de grandes nations, & tant de suffisants personages se sont veus enyvrez: Car cette partie estant hors de nos raisons humaines, il est plus excusable de s'y perdre, à qui n'y est extraordinairement esclairé par faveur divine) mais d'autres opinions y en a-il de si estranges, qu'elle n'aye planté & estably pour loix és regions que bon lui a semblé? Et est tres juste cette ancienne exclamation: (c) *Non pudet physicum, est speculatorem veneratoremque natura, animis consuetudine imbutis quarere testimonium veritatis?*

J'estime qu'il ne tombe en l'imagination humaine, aucune fantaisie si forcenée, qui ne rencontre l'exemple de quelque usage public, & par conséquent que nos-

[c] Quelle honte à un Physicien, qui doit piller dans les secrets de la Nature, d'alléguer pour des preuves de la Verité ce qui n'est que révélation & que coutume! *Cic. de Nat. Deor. l. c. 30. De la Traduction de M. l'Abbé Olivet.*

tre raison n'estaye & ne fonde. Il est des peuples où on tourne le dos à celuy qu'on salue, & ne regarde t'on jamais celuy qu'on veut honorer. Il en est où quand le Roy crache, la plus favorite des Dames de sa Cour tend la main : & en autre nation les plus apparens qui sont autour de luy, se baissent à terre, pour amasser en du linge son ordure. Desrobons ici la place d'un conte. Un Gentil-homme François se mouchoit tousjours de sa main (chose tres-ennemie de nostre usage) descendant là-dessus son faict : & estoit fameux en bonnes rencontres : Il me demanda, quel privilege avoit ce sa'le excrement que nous allassions luy apprestant un beau linge delicat à le recevoir : & puis, qu'il plus est, à l'empaqueter & serrer soigneusement sur nous : que cela devoit faire plus de mal au cœur, que de le voir verser où que ce fust, comme nous faisons toutes nos autres ordures. Je trouvoy qu'il ne parloit pas du tout sans raison : & m'avoit la coustume osté l'appercevançe de cette estrangeté, laquelle pourtant nous trouvons si hideuse, quand elle est recitée d'un autre País. Les miracles sont selon

Figuerance en quoy nous sommes de la nature, non selon l'estre de la nature. L'affuefaction endort la veue de nostre jugement. Les Barbares ne nous font de rien plus merueilleux que nous sommes à eux : ny avec (9) plus d'occasion, comme chascun advoueroit, si chascun sçavoit, apres s'estre promené par ces loingtains exemples, (10) se coucher sur les propres, & les conferer sainement. La raison humaine est une teinture infuse environ de pareil poids à toutes nos opinions & mœurs, de quelque forme qu'elles soient : infinie en matiere, infinie en diversité. Je m'en retourne. Il est des Peuples, où sauf sa femme & ses enfans aucun ne parle au Roy que par sarbatane. En une mesme Nation & les vierges montrent à descouvert leurs parties honteuses, & les mariées les couvrent & cachent soigneusement. A quoy cette autre coustume qui

[9] Ny avec plus de raison.

[10] C'est-à-dire, si je ne me trompe, réfléchir sur les exemples qu'il donne lui-même, sur ses propres coutumes, & les comparer sincèrement avec les exemples & les coutumes des autres Nations.

est ailleurs , a quelque relation : la chasteté n'y est en prix que pour le service du mariage : car les filles se peuvent abandonner à leur poste , & engroissées se faire avorter par médicaments propres , au veu d'un chascun. Et ailleurs si c'est un Marchand qui se marie , tous les Marchands conviez à la nopce , couchent avec l'espousée avant luy : & plus il y en a , plus a-elle d'honneur & de recommandation de fermeté & de capacité : si un Officier se marie , il en va de mesme ; de mesme si c'est un Noble ; & ainsi des autres : sauf si c'est un laboureur ou quelqu'un du bas peuple : car lors c'est au Seigneur à faire : & si on ne laisse pas d'y recommander estroitement la loyauté , pendant le mariage. Il en est , où il se void des bordaux publics de masses , voire & des mariages : où les femmes vont à la guerre quant & leurs maris , & ont rang , non au combat seulement , mais aussi au commandement : Où non seulement les bagues se portent au nez , aux levres , aux joues , & aux orteils des pieds : mais des verges d'or bien poissantes au travers des tetins & des fesses : Où en mangeant on

s'effuye les doigts aux cuisses , & à la bourse des genitoires , & à la plante des pieds : Où les enfans ne sont pas heritiers , ce sont les freres & nepveux : & ailleurs les nepveux seulement : fauf en la succession du Prince : Où pour regler la communauté des biens , qui s'y observe , certains Magistrats souverains ont charge universelle de la culture des terres , & de la distribution des fruiçts , selon le besoin d'un chascun : Où l'on pleure (11) la mort des enfans , & festoye - l'on celle des vieillards : Où ils couchent en des lits dix ou douze ensemble avec leurs femmes : Où les femmes qui perdent leurs maris par mort violente , se peuvent remarier , les autres non : Où l'on estime si mal de la condition des femmes , que l'on y tuë les femelles qui y naissent , & achapte - l'on des voisins des femmes pour le besoin : Où les maris peuvent repudier , sans alleguer aucune cause , les femmes non pour cause quelconque : Où

(11) Je croi que Montagne a pris ceci d'*Herodote*, L. V. p. 330. où cet Historien dit que certains Peuples de Trace pleurent à la naissance de leurs Enfans , & enterrent leurs Morts avec de grands témoignages de joie.

les maris ont loy de les vendre, si elles sont steriles : Où ils font cuire le corps du trespasé, & puis piler, jusques à ce qu'il se forme comme en bouillie, laquelle ils meslent à leur vin, & la boivent : Où la plus desirable sepulture (12) est d'estre mangé des chiens ; ailleurs des oyseaux : Où l'on croit que les ames heureuses vivent en toute liberté, en des Champs plaisans, fournis de toutes commoditez, & que ce sont elles qui font cet écho, que nous oyons : Où ils combattent en l'eau, & tirent feurement de leurs arcs en nageant : Où pour signe de subjection il faut hausser les espanles, & baisser la teste : & deschausser les souliers quand on entre au logis du Roy : Où les Eunuques qui ont les femmes religieuses en garde, ont encore le nez & levres à dire, pour ne pouvoir estre aymez ; & les Prestres se crevent les yeux pour accointer les Demons, & prendre les Oracles : Où chascun * faict un Dieu de ce

(12) *Sextus Empiricus*, *Pyrrh. Hypot.* III. c. 24. p. 157.

* Dans le *Commentaire Royal* de l'*Inca Garcillasso de la Vega*, cet Auteur nous apprend

qu'il luy plaist, le chasseur d'un Lyon ou d'un Renard, le pescheur de certain poisson, & des Idoles de chaque action ou passion humaine; le Soleil, la Lune, & la Terre, sont les Dieux principaux; la forme de jurer, c'est toucher la terre regardant le Soleil, & y mange l'on la chair & le poisson crud: Où le grand serment, (13) c'est jurer le nom de quelque homme trespassé, qui a esté en bonne reputation au Pais, touchant de la main sa tombe: Où les estrenes que le Roy envoie aux Princes ses vassaux, tous les ans, c'est du feu, lequel apporté, tout le vieil feu est esteint; & de ce nouveau sont tenus les peuples voisins venir puiser chascun pour soy, sur peine de crime de leze majesté: Où, quand le Roy pour s'adonner du tout à la devotion, se retire de sa charge, (ce qui avient souvent) son premier successeur est obligé d'en faire autant: & passe le droict du Royaume au troisiésme successeur: Où

qu'il n'y a point d'Indien qui ne se dise descendu de la premiere chose qui lui vient en fantaisie, d'une Fontaine, d'une Rivière, d'un Lyon, &c.

p. 89.

(13) *Herodot, L. IV. p. 318.*

l'on diversifie la forme de la police, selon que les affaires semblent le requérir; on depose le Roy quand il semble bon : & substitue l'on des anciens à prendre le gouvernail de l'estat, & le laisse l'on par fois aussi és mains de la Commune : Où hommes & femmes sont circoncis, & pareillement baptisés : Où le soldat, qui en un ou divers combats, est arrivé à présenter à son Roy sept testes d'ennemis, est faict noble : Où l'on vit sous cette opinion si rare & insociable de la mortalité des ames : Où les femmes s'accouchent sans plainte & sans effroy : Où les femmes (14) en l'une & l'autre jambe portent des (15) greves de cuivre : & si un pouil les mord, sont tenues par devoir de magnanimité de les remordre : & n'osent épouser, qu'elles n'ayent offert à leur Roy, s'il le veut, leur pucelage : Où l'on saluë mettant le doigt à terre, & puis le haussant vers le Ciel : Où les hommes (16) portent les charges sur la teste, les femmes sur les espaules;

(14) *Herodot. L. IV. p. 317.*

(15) *C'est-à-dire, Botes, botines : Nicot.*

(16) *Nymphodorus, L. XIII. RERUM BARICARUM.*

elles pissent debout, les hommes, accroupis : Où ils envoient de leur sang en signe d'amitié, & encensent comme les Dieux, les hommes qu'ils veulent honorer : Où non seulement jusques au quatriesme degré, mais en aucun plus esloigné, la parenté n'est soufferte aux mariages : Où les enfans sont quatre ans à nourrisse, & souvent douze ; & là-mesme il est estimé mortel de donner à l'enfant à tetter tout le premier jour : Où les peres ont charge du chastiment des males, & les meres à part, des femelles ; & est le chastiment de les fumer pendus par les pieds : Où on faict circoncire les femmes : Où l'on mange toute sorte d'herbes sans autre discretion, que de refuser celles qui leur semblent avoir mauvaise senteur : Où est tout ouvert ; & les maisons pour belles & riches qu'elles soyent, sans porte, sans fenestre, sans coffre qui ferme, & sont les larrons doublement punis qu'ailleurs : Où ils tuent les pouils avec les dents comme les Magots, & trouvent horrible de les voir es-cacher sous les ongles : Où l'on ne coupe en toute la vie ny poil ny ongle, ailleurs où l'on ne coupe que les ongles de

la droiète, celles de la gauche se nourrissent par gentillesse : Où (17) ils nourrissent tout le poil du costé droiet, tant qu'il peut croistre ; & tiennent raz le poil de l'autre costé ; & en voisines Provinces celle icy nourrit le poil de devant, celle là le poil de derriere, & rasent l'opposite : Où les peres prestent leurs enfans, les maris leurs femmes, à jouyr aux hostes, en payant : Où on peut honnestement faire des enfans à sa mere, les peres se mesler à leurs filles, & à leurs fils : Où aux assemblées des festins ils s'entrepresent sans distinction de parenté les enfans les uns aux autres. Icy on vit de chair humaine : là c'est office de pieté (18) de tuer son pere en certain aage : ailleurs les peres ordonnent des enfans encore au ventre des meres, ceux qu'ils veulent estre nourris & conservez, & ceux qu'ils veulent estre abandonnez & tuez : ailleurs les vieux maris prestent leurs femmes à la jeunesse pour s'en servir : & ailleurs elles sont com-

(17) *Herodot.* L. IV. p. 324.

(18) *Sextus Empiricus, Pyrrh. Hypot.* L. III. c. 34. p. 153.

munes sans peché : voir en tel país portent pour marque d'honneur (19) autant de belles houpes frangées au bord de leurs robes, qu'elles ont accointé de masles. N'a pas fait la coustume encore une chose publique des femmes à part ? leur a-elle pas mis les armes à la main, fait dresser des armées, & livrer des batailles ? Et ce que toute la Philosophie ne peut planter en la teste des plus sages, ne l'apprend-elle pas de sa seule ordonnance au plus grossier vulgaire ? car nous sçavons des nations entieres, (20) où non seulement la mort estoit mesprisée, mais festoyée : où les enfans de sept ans (21) souffroyent à estre fouiettez jusques à la mort, sans changer de visage : où la richesse estoit en tel mespris, que le plus chetif citoyen de la ville n'eust daigné baisser le bras pour

(19) Η δ' αὖ πλεῖστα ἔχου (περισσότερα) αὐτὴν ἀρετὴν
 διδούλαι βίαι. ὅς οὐ πὸν πλεῖστον αὐτὴν ἀνδραγαθίαν.
Herodot. L. IV. p. 318.

(20) Les Thraces. *Valer. Maxim. L. II. ch. VI. §. 12. Thracie* — *Natio merito sibi sapientia laudem vindicaverit, quæ natales hominum flebiliter, exsequias cum hilaritate celebrans, sine ullis doctorum præceptis, verum conditionis nostræ habitum pervidit.*

(21) A Lacedémone.

amasser une bourse d'escus. Et sçavons des regions très fertiles en toutes façons de vivres, (22) où toutefois les plus ordinaires mets & les plus savoureux, c'estoient du pain, du nasitort & de l'eau. Fit-elle pas encore ce miracle en Cio (23) qu'il s'y passa sept cens ans, sans memoire que femme ny fille y eust faict faute à son honneur? Et somme, à ma fantasie, il n'est rien qu'elle ne face, ou qu'elle ne puisse: & avec raison l'appelle (24) Pin-darus, à ce qu'on m'a dict, *la Royne & Emperiere du monde*. Celuy qu'on rencontre battant son pere, respondit, que c'estoit la coustume de sa maison: que son pere avoit ainsi battu son ayeul; son ayeul son bisayeul: & montrant son fils: Cettuy-cy me battra quand il sera venu au terme de l'aage où je suis. Et le pere que

(22) En Perse, du temps de Cyrus; *Xenophon* dans sa *Cyropédie*, Liv. I. c. 8. & Edit. Oxon. an. 1703.

(23) *Plutarque* dans son *Traité des vertus des Femmes*, à l'artiole DES CIENFS.

(24) *Kus opus meo dicitur Ilind, apud Naxos*; *Herodot.* L. III. p. 200. Ce que Montaigne traduit ici fort exactement en François.

le fils tirassoit & (25) sabouloit emmy la rue, luy commanda de s'arrester à certain huis; car luy, n'avoit trainé son pere que jusques-là: que c'estoit la borne des injurieux traitemens hereditaires, que les enfans avoient en usage faire aux peres en leur famille. Par coustume, dit (26) Aristote, aussi souvent que par maladie, des femmes s'arrachent le poil, rongent leurs ongles, mangent des charbons & de la terre: & plus par coustume que par nature les masses se meslent aux masses.

Les loix de la conscience, que nous disons naistre de nature, naissent de la coustume: chacun ayant en veneration interne les opinions & mœurs approuvées & receuës autour de luy, ne s'en peut desprendre sans remors, n'y s'y appliquer sans applaudissement.

Quand ceux de Crete vouloient au temps passé maudire quelqu'un, (27) ils prioient

(25) Fouloit aux pieds. — Sabouler, proculcare. Nicot.

(26) *Ethic. Nicom. Lib. VII. c. 6.*

(27) *Cretenfes cum acerbissima execratione adversus eos quos vehementer oderunt, uti volunt; ut malâ consuetudine delectentur, optant. Valer. Max, L. VII. In Externis, §. 15.*

les Dieux de l'engager en quelque mau-
vaise coustume. Mais le principal effect de
sa puissance, c'est de nous saisir & empie-
ter de telle sorte, qu'à peine soit-il en
nous de nous r'avoir de sa prise, & de
r'entrer en nous, pour discourir & raison-
ner de ses ordonnances. De vray, parce
que nous les humons avec le laiët de nostre
naissance, & que le visage du monde se
presente en cet estat à nostre premiere
veuë, il semble que nous soyons nais à
la condition de suivre ce train. Et les
communes imaginations, que nous trou-
vons en credit autour de nous, & infusées
en nostre ame par la semence de nos peres,
il semble que ce soient les generalles &
naturelles. Par où il advient, que ce qui
est hors les gonds de la coustume, on le
croid hors les gonds de la raison : Dieu
sçait combien defraisonnablement le plus
souvent. Si comme nous, qui nous estu-
dions, avons appris de faire, chascun qui
voit une juste sentence, regardoit incontine-
ment par où elle luy appartient en son pro-
pre : chascun trouveroit, que cette-cy
n'est pas tant un bon mot comme un bon
coup de fouet à la bestise ordinaire de son

jugement. Mais on reçoit les avis de la vérité & ses preceptes, comme adressés au peuple, non jamais à soy : & au lieu de les coucher sur ses mœurs, chacun les couche en sa memoire, tres-sotttement & tres-inutilement. Revenons à l'Empire de la coustume.

Les Peuples nourris à la liberté & à se commander eux-mêmes, estiment toute autre forme de police monstrueuse & contre nature. Ceux qui sont duits à la Monarchie en font de même. Et quelque facilité que leur preste fortune au changement, lors même qu'ils se font avec grandes difficultez deffairz de l'importunité d'un maître, ils courent à en replanter un nouveau avec pareilles difficultez ; pour ne se pouvoir resoudre de prendre en haine la maistrise.

C'est par l'entremise de la coustume que chacun est content du lieu où nature l'a planté : & (28) les sauvages d'Ecosse n'ont

(28) Qu'on nomme autrement *les Montagnards d'Ecosse*, gens grossiers, qui, dit-on, ne vivent gueres que de rapine. Ceux qui ne connoissent point le Pays de ces Montagnards, n'ont qu'à consulter *Froissart*, Vol. II. C. 160. 169. & 174.

que faire de la Touraine, ny les Scythes de la Thessalie.

Darius demandoit à quelques Grecs, pour combien ils voudroient prendre la coustume des Indes, (29) de manger leurs peres trespassez (car c'estoit leur forme, estimans ne leur pouvoir donner plus favorable sepulture, que dans eux-mesmes) ils luy respondirent que pour chose du monde ils ne le feroient : mais s'estant aussi eslayé de persuader aux Indiens de laisser leur façon, & prendre celle de Grece, qui estoit de brusler les corps de leurs peres, il leur fit encore plus d'horreur. Chacun en fait ainsi, d'autant que l'usage nous desrobbe le vray visage des choses.

[d] *Nil adeo magnum, nec tam mirabile quicquam*

Principio, quod non minuant mirari omnes Paulatim.

pour voir ce qui peut avoir engagé Montaigne à le mettre en opposition avec la Touraine.

[29] *Herodot.* L. III. p. 200. --- Touchant la coustume que les Indiens avoient de manger leurs Peres trespassez, voyez Sextus Empiricus, *Pyrrh. Hypot.* L. III. c. 24. p. 157.

[d] Il n'y a rien de si grand & de si merveil-
leux dans son commencement, que peu-à-peu

Autrefois ayant à faire valoir quelque une de nos observations , & receuë avec resoluë autorité bien loing autour de nous : & ne voulant point , comme il se fait , l'establir seulement par la force des loix & des exemples , mais questant tousjours jusques à son origine , j'y trouvay le fondement si foible , qu'à peine que je ne m'en degoustasse , moi , qui avois à la confirmer en autrui. C'est cette recepte , par laquelle Platon entreprend (30) de chasser les des - naturées & preposteres amours de son temps : qu'il estime souveraine & principale , Aſſavoir , que l'opinion publique les condamne , que les Poëtes , que chascun en face de mauvais contes : Recepte , par le moyen de laquelle les plus belles filles n'attirent plus l'amour des peres ; ny les freres plus excellents en beauté , l'amour des sœurs : les fables mesmes de Thyestes , d'Oedipus , de Macareus , ayant , avec le plaisir de leur chant , infus cette utile creance , en la tendre cervelle des enfant. De vray , la pudicité est une

tous les hommes ne s'habituent à regarder avec moins d'admiration. *Lucret. L. II. vj. 1027, &c.*

[30] *De Legibus* , L. VIII. p. 646.

belle vertu, & de laquelle l'utilité est assez connue : mais de la traiter & faire valoir selon nature, il est autant mal-aysé, comme il est aysé de la faire valoir selon l'usage, les loix, & les preceptes. Les premières & universelles raisons sont de difficile perscrutation. Et les passent nos maîtres en escumant, ou en ne les osant pas seulement taster, se jettent d'abordée dans la franchise de la coustume : là ils s'enflent, & triomphent à bon compte. Ceux qui ne se veulent laisser tirer hors cette originelle source, faillent encore plus : & s'obligent à des opinions sauvages, telmoïn Chrysippus, (31) qui sema en tant de lieux de ses Escrits, le peu de compte en quoy il tenoit les conjonctions incestueuses, quelles qu'elles fussent.

Qui voudra se desfaire de ce violent prejudice de la coustume, il trouvera plusieurs choses receuës d'une resolution indubitable, qui n'ont appuy qu'en la barbe chenuë & rides de l'usage, qui les accompagne : mais ce masque attaché, rapportant les choses à la verité & à la raison,

[31] *Sextus Empiricus*, Pyrrh. Hypot. L. I. c. 14. p. 31.

il sentira son jugement, comme tout bouleversé, & remis pourtant en bien plus seur estat. Pour exemple, je luy demanderay lors, quelle chose peut estre plus estrange, que de voir un peuple obligé à suivre des loix qu'il n'entendit oncques : attaché en tous les affaires domestiques, mariages, donations, testaments, ventes & achapts, à des reigles qu'il ne peut sçavoir, n'estans escrites ny publiées en sa langue, & desquelles par necessité il luy faille acheter l'interpretation & l'usage : non selon l'ingenieuse opinion d'Isocrates, qui conseille à son Roy de rendre (32) les trafiques & negociations de ses Subjects libres, franches, & lucratives; & leurs débats & querelles, onereuses, chargées de poisons subsidés : mais selon une opinion prodigieuse, de mettre en trafique la raison mesme, & donner aux loix cours de marchandise. Je sçay bon gré à la fortune, dequoy (comme disent nos Historiens) ce fut un Gentil-homme Gascon & de mon

[32] Ταῖς μὲν ἐπιτηδεύμασι αὐτῶν ἵεκεθ' ὅτι καὶ κερδ' αὐτοῖς, καὶ τῇ πρὸς τὸν λαόν τιμιότητι. *Orat. ad Nicocl.* p. 18. C. Ed. Henr. Steph. Cette citation m'a été indiquée par M. Barbeyrac.

pays, qui le premier s'opposa à Charles maigne, ne voulant donner les loix Latines & Imperiales.

Qu'est-il plus farouche que de voir (33) une Nation, où par legitime coustume la charge de juger se vende; & les jugemens soyent payez à purs deniers comptants, & où legitiment la justice soit refusée à qui n'a dequoy la payer: & aye cette marchandise si grand credit, qu'il se face en une police un quatriesme estat, de gens manians les procès, pour le joindre aux trois anciens, de l'Eglise, de la Noblesse, & du Peuple: lequel estat ayant la charge des loix & souveraine autorité des biens & des vies, fasse un corps à part de celui de la Noblesse: d'où il advienne qu'il y ait doubles loix, celles de l'honneur, & celles de la justice, en plusieurs choses fort contraires: aussi rigoureusement condamnent celles-là un dementi souffert, comme celles icy un dementi revanché: par le devoir des armes, celui-là soit de-

[33] *La France*, où ce désordre est allé en augmentant depuis Montagne, & où selon toutes les apparences il regnera aussi long-temps que la Monarchie.

gradé d'honneur & de noblesse qui souffre
 un' injure , & par le devoir civil , celui
 qui s'en venge , encoure une peine capitale :
 (33) qui s'adresse aux loix pour avoir raison
 d'une offence faicte à son honneur , il se
 deshonnore : & qui ne s'y adresse , il en
 est puny & chastié par les loix .) Et de
 ces deux pieces si diverses , se rapportants
 toutes-fois à un seul chef , ceux-là ayent
 la paix , ceux-cy la guerre en charge :
 ceux-là ayent le gain , ceux-cy l'honneur :
 ceux-là le sçavoir , ceux-cy la vertu : ceux-
 là la parole , ceux-cy l'action : ceux-là la
 justice , ceux-cy la vaillance : ceux-là la
 raison , ceux-cy la force : ceux-là la robbe
 longue , ceux-cy la courte en partage .
 Quant aux choses indifferentes , comme
 vestemens , qui les voudra ramener à leur
 vraye fin , qui est le service & commodi-
 té du corps , d'où depend leur grace &
 bienseance originelle : pour les plus fan-
 tastiques à mon gré qui se puissent ima-
 giner , je luy donray entre autres nos bon-
 nets carrez : cette longue queue de ve-
 lours plissé , qui pënd aux testes de nos
 femmes , avec son attirail bigarré : & ce
 vain modelle & inutile , d'un membre que

nous ne pouvons seulement honnestement nommer, duquel toutesfois nous faisons montre & parade en public.

Ces considerations ne destournent pourtant pas un homme d'entendement de suivre le style commun : Ains au rebours, il me semble que toutes façons escartées & particulieres partent plustost de folie, ou d'affectation ambitieuse, que de vraye raison : & que le Sage doit au dedans retirer son ame de la presse, & la tenir en liberté & puissance de juger librement des choses : mais quant au dehors, qu'il doit suivre entierement les façons & formes receuës. La société publique n'a que faire de nos pensées : mais le demeurant, comme nos actions, nostre travail, nos fortunes & nostre vie, il la faut prester & abandonner à son service & aux opinions communes : comme ce bon & grand Socrates refusa de sauver sa vie par la desobeissance du Magistrat, voire d'un Magistrat tres-injuste & tres-inique. Car c'est la reigle des reigles, & generale loix des loix, que chacun observe celles du lieu où il est,

[e] Νόμοις ἐπιτατα τοῖσιν ἐν χάριτι. πάλιν.

En voicy d'une autre cuvée. Il y a grand doute, s'il se peut trouver si evident profit au changement d'une loy receuë telle qu'elle soit, qu'il y a de mal à la remuer: d'autant qu'une police, c'est comme un bastiment de diverses pieces joinctes ensemble d'une telle liaison, qu'il est impossible d'en esbranler une que tout le corps ne s'en sente. Le (34) Legislatteur des Turiens ordonna, que quiconque voudroit ou abolir une des vieilles loix, ou en establir une nouvelle, se presenteroit au Peuple la corde au col: afin que si la nouvelleté n'estoit approuvée d'un chascun, il fust incontinent estranglé. Et celui de Lacedemone (35) employa sa vie pour tirer des citoyens une promesse asseurée, de n'enfreindre aucune de ses ordonnances. L'Ephore (36) qui coupa si rude-

[e] Il est beau que chacun suive les loix de son Pays. *In Excerptis Grotianis*, p. 937.

[34] *Charondas*, dans *Diodore de Sicile*, L. XII, c. 4.

[35] *Lycurgue*. Voyez sa Vie par *Plutarque*, 22.

[46] *Plutarque* dans les *Dits notables des Lacedemoniens*.

ment les deux cordes que Phrynys avoit adjousté à la musique, (37) ne s'esmoye pas, si elle en vaut mieux, ou si les accords en sont mieux remplis : il luy suffit pour les condamner, que ce soit une alteration de la vieille façon. C'est ce que signifioit cette (38) Espée rouillée de la justice de Marseille. Je suis desgouté de la nouvelleté, quelque visage qu'elle porte, & ay raison, car j'en ay veu des effets tres dommageables. Celle qui nous presse depuis tant d'ans, elle n'a pas tout exploicté : mais on peut dire avec apparence, que par accident, elle a tout produit & engendré ; voire & les maux & ruines, qui se font depuis sans elle, & contre elle : c'est à elle (39) à s'en prendre au nez :

cedémoniens, nomme cet Ephore Emeropes, Empereur.

[37] *Ne se met point en peine. ---- D'esmoy ou esmay, qui veut dire, souci, tristesse, on a fait s'esmayer, ou s'esmoyer, se soucier. La Fontaine des Amoureux :*

Ce fut au temps du mois de May

Qu'on doit chasser deuil & esmay.

Borel.

[38] *Valer. Maxim. L. II. c. 6. §. 7.*

(39) *A mettre tout cela sur son compte. —*

Se prendre par le nez signifie se reconnoistre soy-

Ceux

) *Heu! patior telis vulnera facta meis!*

Ceux qui donnent le branle à un estat, sont volontiers des premiers absorbez en sa ruine. Le fruit du trouble ne demeure guere à celuy qui l'a esmeu : il bat & brouille l'eau pour d'autres pescheurs. La liaison & contexture de cette Monarchie & ce grand bastiment, ayant esté definis & dissout, notamment par ses vieux ans par elle, donne tant qu'on veut d'ouverture & d'entrée à pareilles injures. La majesté Royale (40) s'avale plus difficile-

mesme entaché de quelque vice qu'on reproche à un autre, dit l'Auteur d'une explication morale d'aucuns Proverbes communs en la Langue Françoisse, qu'on trouve dans NICOT in folio, imprimé à Paris en 1606.

(f) *Ah! c'est de moi que vient tout le mal que j'endure.* Ovid. *Epist.* Phillidis Demophoonti, vs. 48.

(40) Tombe, descend. S'avaller, subsidere, pessum ire, Nicot. — Il en est tout autrement, selon Montagne, de ceux à qui l'Ambition a fait naître l'envie de déposséder un Roi pour prendre sa place. Ce qu'il dit un jour à cette occasion mérite d'être conservé. Le voici mot pour mot, comme le rapporte d'Aubigné dans son Histoire Universelle, Tom. III. Liv. 13. ch. 28. — « Et comme il n'y eust aucun des Princes de la Ligue à qui il ne fust arrivé quel-

ment du sommet au milieu, qu'elle ne se précipite du milieu à fonds. Mais si les inventeurs sont plus dommageables, les imitateurs sont plus vicieux, de se jeter en des exemples, desquels ils ont senti & puni l'horreur & le mal. Et s'il y a quelque degré d'honneur, mesmes au mal faire, ceux cy doivent aux autres, la gloire de l'invention, & le courage du premier effort. Toutes sortes de nouvelles desbauches (41) puisent en cette premiere & féconde source

» que deffaveur par les combats, le peuple qui
 » n'a rien de médiocre en sa bouche, exagèrent
 » leurs deffauts. Enfin la plus part en vindrent
 » là, que ceux qu'ils trouvoient fort beaux pour
 » Princes, ne l'estoient pas assez pour Rois.
 » suivant ce que me dit un jour Michel Montaigne,
 » gne, à sçavoir, *Que les prétendans à la Couronne*
 » ne trouvent tous les échelons jusques au marche
 » pied du Trhosne, & petits & aisés : mais que le
 » dernier ne se pouvoit franchir, pour sa hauteur.
 » --- Cromwell lui-même n'osa se parer du titre
 » de Roy. »

(41) J'ai trouvé dans plusieurs Editions, puisent heureusement en cette premiere & seconde source. Le mot heureusement fait ici un fort mauvais sens. Le dernier Traducteur Anglois qui s'en est apperçu, l'a rendu par un mot qui veut dire aisément. Pour moi, j'ai cru devoir le proposer, parce qu'il n'est point dans l'Edition de 1588. Edition très-correcte, & qui a paru du vivant de Montaigne.

ce. les images & patrons à troubler nostre police. On lit en nos loix mesmes, faictes pour le remede de ce premier mal, l'apprentissage & l'excuse de toutes sortes de mauvaises entreptises : Et nous advient ce que Thucydides dit des guerres civiles de son temps, qu'en faveur des vices publics, (42) on les baptisoit de mots nouveaux plus doux pour leur excuse, abastardissant & amolissant leurs vrais titres. C'est pourtant, pour reformer nos consciences & nos rceances : (g) *honestæ oratio est*. Mais le meilleur pretexte de nouvelleté est tres dangereux. (43) *Adeò nihil motum ex anti-*

(42) Lib. III. §. 52. Edit. Oxon.

(g) Le pretexte est honnête. Terent. Andr. Act. I. sc. I. vs. 114.

(43) Tant il est vrai que nul changement introduit dans un ancien établissement n'est louable. C'est une réflexion que Tite-Live fait (L. XXXIV. c. 54.) à l'occasion d'un nouveau reglement, par lequel dans certains spectacles le Peuple devoit être separé des Senateurs, qui jusqu'alors avoient été assis avec le Peuple sans aucune distinction. Et de peur qu'on ne prit droit d'en conclurre, qu'il faudroit conserver les Usages les plus bizarres ausquels leur ancienneté donnera toujours des défenseurs, ce sage Historien ajoûte, *Veteribus, nisi quæ usus evidenter arguit, stari malunt*, „ Les hommes aiment mieux qu'on s'en tienne aux anciennes pratiques, si l'on en

quo probabile est. Si me semble-il, à le dire franchement, qu'il y a grand amour de soy & presumption, d'estimer ses opinions jusques-là, que pour les establir, il faille renverser une paix publique, & introduire tant de maux inevitables, & une si horrible corruption de mœurs que les guerres civiles apportent, & les mutations d'estat en chose de tel poids, & les introduire en son Pays propre. Est-ce pas mal mesnagé, d'avancer tant de vices certains & connus, pour combattre des erreurs contestées & debatables? Est-il quelque

» excepte celles où l'experience fait voir des
 » inconvéniens palpables. » ---- Au reste, ce
 Passage de Tite-Live, *Adèd nihil motum ex anti-*
quo probabile est, ne se trouve, ni dans l'Edition
 in 4to d'Abel l'Angelier, de 1588, ni dans une
 autre du même Libraire in 8vo. de 1602, quoi-
 qu'il soit dans sa belle Edition *in folio* de 1595.
 Il ne se trouve pas non-plus dans une bonne Edi-
 tion in 8vo faite à Paris en 1608, ni dans la Ver-
 sion Angloise imprimée à Londres en 1700. Je
 le conserve pourtant pour ne pas donner lieu à
 des soupçons injustes: Dans un sujet comme ce-
 lui que Montaigne traite ici, ce n'est pas la Rai-
 son ni les Regles de la Critique qui determi-
 nent le jugement de la plupart des hommes:
 & en mon particulier, je me defie autant de
 moi-même que des autres sur un article si cha-
 touilleux.

pire espece de vices, que ceux qui choquent la propre conscience & naturelle cognoissance ? Le Senat osa donner en payement cette deffaitte, sur le differend d'entre luy & le peuple, pour le ministere de leur religion : (h) *Ad Deos, id magis quam ad se pertinere : ipsos visuros ne sacra sua polluantur*, conformément à ce que respondit l'Oracle à ceux de Delphes, en la guerre Medoise, craignans l'invasion des Perses. Ils demanderent au Dieu, ce qu'ils avoient à faire des tresors sacrez de son temple, ou les cacher, ou les emporter : Il leur respondit ; (44) qu'ils ne bougeassent rien, qu'ils se souciaissent d'eux : qu'il estoit suffisant pour prouvoir à ce qui luy estoit propre. La Religion Chrestienne à toutes les marques d'extreme justice & uti-

(h) *Que cette affaire concernoit plutôt les Dieux qu'eux : & que leur providence sçauroit bien prendre soin que la Religion ne fût point profonde.* Tite Live L. X. c. 6. L'application que Montagne fait ici des paroles de Tite Live, ne convient en aucune maniere au sens qu'elles ont dans cet Historien, comme s'en appercevront tous ceux qui voudront prendre la peine de le consulter.

(44) *Herodot. L. VIII. p. 539, 540.*

lité : mais nulle plus apparente , que l'exacte recommandation de l'obeïssance du Magistrat , & manutention des polices. Quel merveilleux exemple nous en a laissé la Sapience Divine , qui pour establir le salut du genre humain , & conduire cette sienne glorieuse victoire contre la mort & le peché , ne l'a voulu faire qu'à la mercy de nostre ordre politique : & a soumis son progrez & la conduicte d'un si haut effet si salutaire , à l'aveuglement & injustice de nos observations & usances : y laissant courir le sang innocent de tant d'esleus les favoris , & souffrant une longue perte d'années à mourir ce fruiet inestimable? Il y a grand à dire entre la cause de celui qui suit les formes & les loix de son pays , & celui qui entreprend de les regenter & changer. Celui-là allegue pour son excuse, la simplicité , l'obeïssance & l'exemple : quoy qu'il face , ce ne peut estre malice , c'est pour le plus malheur : (i) *Quis est enim*

(i) *Car qui n'est point touché de respect pour une antiquité scellée & confirmée par les plus fameux témoignages ? Cic. de Divinat. L. I. c. 40. Le Frere de Ciceron prétend confirmer par là la vérité de la Divination par le vol des Oiseaux.*

quem non moveat clarissimis monumentis restata consignataque antiquitas? Outre ce que dit Isocrates, (45) que la defectuosité a plus de part à la moderation, que n'a l'excès. L'autre est en bien plus rude party. Car (46) qui se mesle de choisir

par l'inspection des entrailles, par les songes, &c. Ces différens moyens de connoître l'Avenir étoient effectivement autorisés depuis longtems dans le monde; & si le Principe sur quoi le Frere de Cicéron se fonde, est raisonnable, il n'est pas facile de voir pourquoi l'on méprise si fort aujourd'hui ces différentes especes de Divination.

(45) Αἰ γὰρ μέλει πάντες μάλλον ἐν ταῖς ἐνδομίαις ἢ ἐν ταῖς ὑπερβολαῖς, ἰχθύσι. *Orat. ad. Nicoel.* p. 21. C.

(46) Ce qui suit ici, depuis ces mots, *Car qui se mesle*, &c. jusqu'au passage de Cicéron inclusivement qui finit ainsi, *non Zenonem, aut Cleanthem, aut Chrysippum sequor*, ne se trouve point dans l'Edition d'Abel l'Angelier in folio, imprimée à Paris en 1595, trois ans après la mort de l'Auteur, ni dans une autre Edition in folio, imprimée à Paris chez Michel Blagay en 1640. Dans ces deux Editions, immédiatement après ces mots, *L'autre est en bien plus rude parti*, il y a, *Dieu le sçache en nostre presente querelle*, &c. Sans prétendre décider si ce qu'il y a de plus ici, est de Montagne (sur quoi chacun est libre de penser ce qu'il voudra) j'en crois obligé de le mettre dans cette Edition, parce que je le trouve non seulement dans des Editions de Paris imprimées depuis l'an 1640, mais encore dans trois Editions qui ont paru l'une à Paris en

& de changer, usurpe l'autorité de juger ; & se doit faire fort de voir la faute de ce qu'il chasse, & le bien de ce qu'il introduit. Cette si vulgaire considération m'a fermé en mon siege : & tenu ma jeunesse mesme, plus temeraire, en bride de ne charger mes espauls d'un si lourd faix, que de me rendre respondant d'une science de telle importance ; & oser en cette-cy, ce qu'en sain jugement je ne pourrois oser en la plus facile de celles auxquelles on m'avoit instruit, & auxquelles la temerité de juger est de nul prejudice : me semblant tres-inique, de vouloir soumettre les constitutions & observances publiques & immobiles, à l'instabilité d'une privée fantaisie (la raison privée n'a qu'une jurisdiction privée) & entreprendre sur les loix divines, ce que nulle police ne supporteroit aux civiles : Auxquelles, encore que l'humaine raison ayt beaucoup plus de commerce, si sont-elles souverainement juges de leurs juges : & l'extreme suffi-

1602, & imprimée (ce qui est assez remarquable) chez Abel l'Angelier ; l'autre aussi à Paris en 1608, & la troisieme à Leyde en 1609.

sance sert à expliquer & estendre l'usage qui en est receu, non à le détourner & innover. Si quelque fois la Providence divine a passé par dessus les reigles, auxquelles elle nous a necessairement astreints, ce n'est pas pour nous en dispenser. Ce sont coups de sa main divine, qu'il nous faut non pas imiter, mais admirer: & exemples extraordinaires, marques d'un expres & particulier adveu, du genre des miracles qu'elle nous offre pour tesmoignage de sa toute-puissance, audessus de nos ordres & de nos forces, qu'il est folie & impiété d'essayer (47) à représenter: & que nous ne devons pas suivre, mais contempler avec estonnement: Actes de son personnage, non pas du nostre. Cotta proteste bien oportunement: (k) *Quum de religione agitur, T. Coruncanium, P. Scipionem, P. Scaevolam, Pontifices maximos, non Zenonem, aut Cleanthem, aut Chrysippum sequor.* Dieu le sçache en nostre pre-

(47) à imiter.

(k) Quand il s'agit de la Religion, j'écoute T. Coruncanius, P. Scipion, P. Scevola, Souverains Pontifes, & non pas Zenon, Cleanthe, ou Chrysippe. *Cic. de Nat. Deor. L. III. c. 2.*

sente querelle , où il y a cent articles à
oster & remettre, grands & profonds ar-
ticles, combien ils sont qui se puissent
vanter d'avoir exactement recogneu les rai-
sons & fondemens de l'un & l'autre par-
ty. C'est un nombre, si c'est nombre, qui
n'auroit pas grand moyen de nous trou-
bler. Mais toute cette autre presse où va-
elle ? sous quelle enseigne se jette-elle à
quartier ? Il advient de la leur, comme
des autres medecines foibles & mal ap-
pliquées : les humeurs qu'elle vouloit pur-
ger en nous, elle les a eschaufées, exaf-
perées & aigries par le conflit ; & si nous
est demeurée dans le corps. Elle n'a sceu
nous purger par sa foiblesse, & nous a
cependant affoiblis ; en maniere que nous
ne la pouvons vuider non plus, & ne
recevons de son operation que des dou-
leurs longues & intestines.

- Si est-ce que la fortune reservant tous-
jours son autorité au dessus de nos dif-
cours, nous presente aucunes fois la ne-
cessité si urgente, qu'il est besoin que les
loix luy facent quelque place : Et quand
on resiste à l'accroissance d'une innova-
tion qui vient par violence à s'introduire,

de se tenir en tout & par tout en bride & en reigle contre ceux qui ont la clef des champs , auxquels tout cela est loisible qui peut avancer leur dessein , qui n'ont ny loy ny ordre que de suivre leur avantage , c'est une dangereuse obligation & inégalité.

(1) *Aditum nocendi perfido præstat fides.*

D'autant que la discipline ordinaire d'un Estat qui est en sa santé , ne pourroit pas à ces accidens extraordinaires , elle suppose un corps qui se tient en ses principaux membres & offices , & un commun consentement à son observation & obéissance. L'aller legitime , est un aller froid , poissant & contraint : & n'est pas pour tenir bon , à un aller licencieux & effrené. On sçait qu'il est encore reproché à ces deux grands personnages , Octavius & Catons , aux guerres civiles , l'un de Sylla , l'autre de Cesar , d'avoir plustost laissé encourir toutes les extremités à leur patrie , que de la secourir aux despens de

(1) En nous fiant à un perfide , nous lui fournissons le moyen de nous trahir , *Senec. Oedip. Act. III. v. 686.*

ses loix, & que de rien remuer. Car à la verité en ces dernieres necessitez, où il n'y a plus que tenir, il seroit à l'avanture plus sagement fait, de baisser la teste & prester un peu au coup, que s'ahurtant outre la possibilité à ne rien relascher, donner occasion à la violence de fouler tout au pieds : & vaudroit mieux faire vouloir aux loix ce qu'elles peuvent, puis qu'elles ne peuvent ce qu'elles veulent. Ainsi fit celuy (48) qui ordonna qu'elles dormissent vingt & quatre heures : Et celuy qui remua pour cette fois un jour du Calandrier : Et cet autre qui du mois de Juin (49) fit un second May. Les Lacedemoniens mesmes, tant religieux observateurs des ordonnances de leur Pais, estants pressez de leur loy, qui deffendoit d'eslire par deux fois Admiral un mesme personnage, & de l'autre part leurs affaires requerans de toute necessité, que Lyfander prist de rechef cette charge, ils

(48) C'est *Agésilas*, Plutarch. *Apophth. Laced.* pag. 214. & *Agésil. Vit.* p. 612, 613.

(49) *Alexandre le Grand*. Voyez sa vie écrite par Plutarque, chap. 5, de la Version d'Amyot.

frent un Aracus Admiral, mais (50) Ly-
sandre Surintendant de la Marine. Et de
mesme subtilité, un de leurs Ambassadeurs
estant envoyé vers les Atheniens, pour
obtenir le changement de quelqu'ordon-
nance, & Pericles luy alleguant qu'il
estoit deffendu d'oster le tableau où une
loy estoit une fois posée, luy conseilla
(51) de le tourner seulement, d'autant
que cela n'estoit pas deffendu. C'est ce
dequoy Plutarque louë Philopœmen,
qu'estant né pour commander, il sçavoit
non seulement commander selon les loix,
(52) mais aux loix mesmes, quand la ne-
cessité publique le requeroit.

(50) Plutarque dans la Vie de *Lysander*
ch. 4.

(51) *Id.* dans la Vie de *Periclès*, ch. 18.

(52) Dans la *Comparaison de Titus Q. Flami-
nius avec Philopœmen*, vers la fin.

 CHAPITRE XXIII.
Divers évenemens de mesme Conseil.

JAques (1) Amiot , grand Aumosnier de France , me recita un jour cette histoire à l'honneur d'un Prince des nostres, (& nostre estoit-il à tres-bonnes enseignes, (2) encore que son origine fust estrangere) que durant nos premiers troubles au siege de Roüan, ce Prince ayant esté adverty par la Royne mere du Roy d'une entreprise qu'on faisoit sur sa vie, & instruit particulièrement par ses lettres, de celuy qui la devoit conduire à chef, qui estoit un Gentil-homme Angevin ou Manceau, frequentant lors ordinairement pour cet effet, la maison de ce Prince, il ne communiqua à personne cet advertissement: mais se promenant le lendemain au mont sainte Catherine, d'où se faisoit nostre batterie

(1) Le célèbre Traducteur de Plutarque.

(2) *Le Duc de Guise*, de la Maison de Lorraine.

à Roüan (car c'estoit (3) au temps que nous la tenions assiegée) ayant à ses costez ledit Seigneur grand Aumosnier & un autre Evesque , il appercent ce Gentilhomme , qui luy avoit esté remarqué , & le fit appeller. Comme il fut en sa presence , il luy dit ainsi , le voyant desja pallir & fremir des allarmes de sa conscience : „ Monsieur de tel lieu , vous „ vous doutez bien de ce que je vous „ veux , & vostre visage le monstre. Vous „ n'avez rien à me cacher : car je suis „ instruit de vostre affaire si avant , que „ vous ne feriez qu'empirer vostre marché , „ d'essayer à le couvrir. Vous sçavez bien „ telle chose & telle (qui estoient les tenants & aboutissants des plus secretes pieces de cette menée) „ ne faillez sur „ vostre vie à me confesser la verité de „ tout ce dessein. „ Quand ce pauvre homme se trouva pris & convaincu (car le tout avoit esté descouvert à la Royne par l'un des complices) il n'eust qu'à joindre les mains & requerir la grace & misericorde de ce Prince , aux pieds duquel il se

(3) En 1562.

voulut jeter : mais il l'en garda, suivant ainsi son propos : (4) „ Venez ça, vous „ ay-je autrefois fait desplaisir? ay-je of- „ fensé quelqu'un des vostres par haine „ particuliere? Il n'y a pas trois semai- „ nes que je vous cognois, quelle raison „ vous a peu mouvoir à entreprendre ma „ mort? „ Le Gentil-homme respondit à cela d'une voix tremblante, que ce n'estoit aucune occasion particuliere qu'il en eust, mais l'interest de la cause generale de son party, & qu'aucuns luy avoient persuadé que ce seroit une execution plaine de pieté, d'extirper en quelque maniere que ce fust, un si puissant ennemy de leur religion. „ Or „ (suivit ce Prince) je vous veux mon- „ trer, combien la religion que je tiens, „ est plus douce, que celle dequoy vous „ faictes profession. La vostre vous a con- „ seillé de me tuer sans m'oüir, n'ayant „ receu de moy aucune offense; & la „ mienne me commande que je vous par-

(4) Tout ceci se trouve dans un Livre intitulé *La Fortune de la Cour*, composé par le sieur de *Drampmartin*, ancien Courtisan du Regne de Henry III. Liv. II. p. 139. L'Auteur raconte ce fait arrivé de son temps, plus simplement & en moins de mots que Montagne.

„ donne , tout convaincu que vous estes
„ de m'avoir voulu tuer sans raison. Allez-
„ vous-en , retirez-vous , que je ne vous
„ voye plus icy : & si vous estes sage ,
„ prenez doresnavant en vos entreprises
„ des conseillers plus gens de bien que
„ ceux-là. „

L'Empereur Auguste estant en la Gaule ,
receut certain advertissement (5) d'une
conjurat[i]on que luy brassoit *L. Cinna* : il
delibera de s'en venger , & manda pour
cet effect au lendemain le conseil de ses
amis : mais la nuit d'entredeux il la passa
avec grande inquietude , considerant qu'il
avoit à faire mourir un jeune homme de
bonne maison , & neveu du grand Pom-
peius : & produisoit en se plaignant plu-
sieurs divers discours. „ Quoy donc , fai-
„ soit-il , sera-il dict que je demeureray
„ en crainte & en allarme , que je lair-
„ ray mon meurtrier se pourmener cepen-
„ dant à son aise ? S'en ira-il quitte , ayant
„ assailli ma teste , que j'ay sauvée de tant

(5) Voyez Seneque dans son *Traité de la Cle-
mence*, L. I. ch. 9. d'où toute cette Histoire a
été transportée ici mot pour mot.

„ de guerres civiles , de tant de batailles ,
„ par mer & par terre , & apres avoir esta-
„ bly la paix universelle du monde ? sera-
„ il absous , ayant deliberé non de me
„ meurtrir seulement , mais de me sacri-
„ fier ? „ Car la conjuration estoit faicte
de le tuer , comme il feroit quelque sa-
crifice. Apres cela s'estant tenu coy quel-
que espace de temps , il recommençoit
d'une voix plus forte , & s'en prenoit à
foy-mesme : „ Pourquoi vis-tu , s'il im-
„ porte à tant de gens que tu meures ?
„ n'y aura-il point de fin à tes vengeancees
„ & à tes cruautez ? Ta vie vaut-elle que
„ tant de dommage se fasse pour la con-
„ server ?

Livia sa femme le sentant en ces an-
goisses : „ Et les conseils des femmes y
„ seront-ils receus , luy dit-elle ? Fais ce
„ que font les Medecins : quand les re-
„ ceptes accoustumées ne peuvent servir ,
„ ils en essayent de contraires. Par severité
„ tu n'as jusques à cette heure rien pro-
„ fité : Lepidus a suivy Savidienus , Mu-
„ rena Lepidus , Cæpio Murena , Egna-
„ tius Cæpio. Commence à experimen-
„ ter comment te succederont la douceur

es, „ & la clemence. Cinna est convaincu ,
 „ pardonne-luy : de te nuire desormais ,
 „ il ne pourra , & profitera à ta gloire. „
 Auguste fut bien ayse d'avoir trouvé
 un Advocat de son humeur , & ayant re-
 mercié la femme & contremandé ses amis ,
 qu'il avoit assignez au Conseil, commanda
 qu'on fit venir à luy Cinna tout seul. Et
 ayant fait sortir tout le monde de sa cham-
 bre , & fait (6) donner un siege à Cinna ,
 il luy parla en cette maniere , „ En pre-
 „ mier lieu je te demande , Cinna , pai-
 „ sible audience : n'interromps pas mon
 „ parler , je te donray temps & loisir d'y

(6) Cette circonstance , marquée expressément
 par Seneque , n'est point inutile , parce qu'elle
 nous apprend les mœurs de ce temps-là : & par
 cette raison je croi que le célèbre *Corneille* a
 bien fait de l'employer dans sa Tragedie de CIN-
 NA : *Cinnam unum ad se accersit* , dit Seneque ,
dimissisque omnibus à cubiculo , cum alteram Cin-
na poni cathedram jussisset , &c. Un Roi qui fe-
 roit consister une partie de sa Majesté à ne voir
 jamais ses Sujets assis devant lui , n'auroit qu'une
 très-petite idée de la Grandeur. Elle ne dé-
 pend point de ces sortes de distinctions. Un Roi
 véritablement respectable peut s'en passer har-
 diment , sans risquer de rien perdre de sa Digni-
 té , non plus qu'*Auguste* , *Trajan* , ou *Marc-Au-*
rele.

„ répondre. Tu sçais, Cinna, que t'a-
„ yant pris au camp de mes ennemis, non
„ seulement t'estant faict mon ennemy,
„ mais estant né tel, je te sauvay, je te
„ mis entre mains tous tes biens, & t'ay
„ enfin rendu si accommodé & si aysé,
„ que les victorieux sont envieux de la
„ condition du vaincu : l'office du Sacer-
„ doce que tu me demandas, je te l'or-
„ troyay, l'ayant refusé à d'autres, des-
„ quels les peres avoyent tousjours com-
„ battu avec moy : t'ayant si fort obli-
„ gé, tu as entrepris de me tuer. „ A
quoy Cinna s'estant escrié qu'il estoit bien
esloigné d'une si meschante pensée : „ Tune
„ me tiens pas, Cinna, ce que tu m'a-
„ vois promis, suivit Auguste : tu m'a-
„ vois assurez que je ne serois pas inter-
„ rompu : ouy, tu as entrepris de me
„ tuer, en tel lieu, tel jour, en telle
„ compagnie, & de telle façon. „ Et le
voyant transi de ces nouvelles, & en si-
lence, non plus pour tenir le marché de
se taire, mais de la presse de sa conscience:
„ Pourquoi, *ajousta-il*, le fais-tu ? Est-
„ ce pour estre Empereur ? Vrayment il
„ va bien mal à la Chose Publique, s'il

„ n'y a que moy , qui t'empesche d'ar-
 „ river à l'Empire. Tu ne peux pas seule-
 „ ment deffendre ta maison , & perdis
 „ dernièrement un procès par la faveur
 „ d'un simple libertin. Quoy ? n'as-tu
 „ moyen ny pouvoir en autre chose qu'à
 „ entreprendre Cesar ? Je le quitte , s'il
 „ n'y a que moy qui empesche tes espe-
 „ rances. Penses-tu , que Paulus , que Fa-
 „ bius , que les Cosséens & Serviliens te
 „ souffrent , & une si grande troupe de
 „ Nobles , non seulement nobles de nom ,
 „ mais qui par leur vertu honnoient leur
 „ noblesse ? „ Apres plusieurs autres pro-
 „ pos (car il parla à luy plus de deux heures
 „ entieres) Or *va* , luy dit-il , *je te donne* ,
Cinna , la vie à traïstre & à parricide ; que
je te donnay autrefois à ennemy ; que l'amitié
commence de ce jour à huy entre nous : essayons
qui de nous deux de meilleure foy , moy t'aye
donné ta vie , ou tu l'ayes receüe. Et se des-
 partit d'avec luy en cette maniere. Quel-
 que temps apres , il luy donna le Consu-
 lar , se plaignant dequoy il ne le luy avoit
 osé demander. Il l'eut depuis pour fort
 amy , & fut seul faict par luy heritier de
 ses biens. Or depuis cet accident , qui ad-

vint à Auguste au quarantiésme an de son aage, il n'y eut jamais de conjuration n'y d'entreprise contre luy, & receut une juste recompense de cette sienn clemence. Mais il n'en advint pas de memes (7) au nostre : car sa douceur ne l'eussent garantir qu'il ne cheust depuis aux lacs de pareille trahison, tant c'est chose vaine & frivole que l'humaine prudence & au travers de tous nos projects, de nos conseils & precautions, la fortune maintient tousjours la possession des evenemens.

Nous appellons les Medecins heureux, quand ils arrivent à quelque bonne fin : comme s'il n'y avoit que leur art, qui ne se peust maintenir (8) elle mesme, &

(7) Le même *Duc de Guise* dont Montagne venoit de parler au commencement de ce Chapitre : car ce Duc assiégeant Orleans en 1563, fut assassiné par un Gentil-homme d'Angoumois, nommé *Poltrot*, poussé à cette action infame par le même motif qui avoit déjà inspiré un dessein tout pareil au Gentilhomme *Manceau*, mentionné cy-dessus, & désigné positivement ainsi par le Sieur de Dampmartin.

(8) Le mot *art*, qui est aujourd'hui masculin, étoit féminin du temps de Montagne. Dans quelques nouvelles Editions des *Essais* on a mis

qui eust les fondemens trop frailes , pour s'appuyer de sa propre force : & comme s'il n'y avoit qu'elle , qui ayt besoin que la fortune preste la main à ses operations. Je croy d'elle tout le pis , ou le mieux qu'on voudra : car nous n'avons , Dieu mercy , nul commerce ensemble. Je suis au rebours des autres ; car je la mesprise bien tousjours ; mais quand je suis malade ; au lieu d'entrer en composition , je commence encore à la haïr & à la craindre : & respons à ceux qui me pressent de prendre medecine , qu'ils attendent au moins que je sois rendu à mes forces & à ma santé , pour avoir plus de moyen de soutenir l'effort & le hazard de leur breuvage. Je laisse faire nature , & presuppose qu'elle se soit pourvue de dents & de griffes , pour se deffendre des assauts qui

ici *luy-mesme* : mais je me suis fait une loi de donner le Livre de Montagne tel qu'il l'a laissé lui-même , en suivant exactement les plus anciennes Editions , & surtout d'*Abel l'Angelier* in folio , publiée à Paris après le decès de l'Auteur en 1595. ---- Il est certain que dans les dernières Editions on a souvent gâté les pensées & les expressions de Montagne en voulant les corriger. J'en donnerai quelques exemples incontestables.

luy viennent, & pour maintenir cette texture, dequoy elle fuit la dissolution. Je crains au lieu de l'aller secourir, ainsi comme elle est aux prises bien estroites & bien jointes avec la maladie, qu'on secoure son adversaire au lieu d'elle, & qu'on la recharge de nouveaux affaires.

Or je dy que non en la Medecine seulement, mais en plusieurs arts plus certaines, la fortune y a bonne part. Les faillies Poëtiques, qui emportent leur auteur, & le ravissent hors de soy, pourquoy ne les attribuerons-nous à son bonheur, puisqu'il confesse luy-mesme qu'elles surpassent sa suffisance & ses forces, & les recognoit venir d'ailleurs que de soy, & ne les avoir aucunement en sa puissance : non plus que les Orateurs ne disent avoir en la leur ces mouvements & agitations extraordinaires, qui les poussent au delà de leur dessein ?

Il en est de mesmes en la Peinture, qu'il eschappe par fois des traits de la main du Peintre surpassans sa conception & sa science, qui le tirent luy-mesme en admiration, & qui l'estonnent. Mais la fortune montre bien encores plus evidentement,

ment, la part qu'elle a en tous ces ouvrages, par les graces & beautez qui s'y treuvent, non seulement sans l'intention, mais sans la cognoissance mesme de l'ouvrier. Un suffisant Lecteur descouvre souvent les Escrits d'autrui, des perfections autres que celles que l'Auteur y a mises & aperceues, & y preste des sens & des visages plus riches.

Quant aux entreprises militaires, chacun void comment la fortune y a bonne part. En nos conseils mesmes & en nos deliberations, il faut certes qu'il y ayt du sort & du bonheur meslé parmy: car tout ce que nostre sagesse peut, ce n'est pas grand' chose. Plus elle est aigüe & vive, plus elle trouve en soy de foiblesse, & se desfie d'autant plus d'elle-mesme. Je suis de l'advis (9) de Sylla: & quand je me prens garde de près aux plus glorieux exploits de la guerre, je voy, ce me semble, que ceux qui les conduisent, n'y

(9) Qui osta l'envie à ses faits, en louant souvent sa bonne fortune, & finalement en se surnommant Faustus, la Fortune, &c. Plutarque: Comment on se peut louer soy-mesme, &c. Chapitre I. Version d'Amyot.

employent la deliberation & le conseil que par acquit; & que la meilleure part de l'entreprise, ils l'abandonnent à la fortune; & sur la fiance qu'ils ont à son secours, passent à tous les coups au delà des bornes de tout discours. Il survient des allegresses fortuites, & des fureurs estrangeres parmy leurs deliberations, qui les poussent le plus souvent à prendre party le moins fondé en apparence, & qui grossissent leur courage audeffus de la raison. D'où il est advenu à plusieurs grands Capitaines anciens, pour donner credit à ces conseils temeraires, d'alleguer à leurs gens, qu'ils y estoient conviez par quelque inspiration, par quelque signe prognostique.

Voyla pourquoy en cette incertitude & perplexité, que nous apporte l'impuissance de voir & choisir ce qui est le plus commode, pour les difficultez que les divers accidens & circonstances de chaque chose tirent quant elle, le plus seur, quand aucune autre consideration ne nous y convieroit, est, à mon advis, de se rejeter au party où il y a plus d'honnesteté & de justice & puis qu'on est en doubte du plus cou-

chemin, tenir tousjours le droit. Comme en ces deux exemples, que je viens de proposer, il n'y a point de doute, qu'il ne fust plus beau & plus genereux à celuy qui avoit receu l'offense, de la pardonner, que s'il eust fait autrement. S'il en est mes-advenu au premier, il ne s'en faut pas prendre à ce sien bon dessein: & ne sçait-on, quand il eust pris le party contraire, s'il eust eschappé la fin, à laquelle son destin l'appelloit; & si eust perdu la gloire d'une telle humanité.

Il se void dans les Histoires, forces gens, en cette crainte; d'où la plus part ont suivy le chemin de courir au devant des conjurations qu'on faisoit contre eux, par vengeance & par supplices: mais j'en voy fort peu ausquels ce remede ayt servy; tesmoins tant d'Empereurs Romains. Celuy qui se trouve en ce danger, ne doit pas beaucoup esperer ny de sa force, ny de sa vigilance. Car combien est-il malaysé de se garantir d'un ennemy, qui est couvert du visage du plus officieux amy que nous ayons; & de cognoistre les volontez & pensements interieurs de ceux qui nous assistent? Il a beau employer des

nations estrangeres pour sa garde, & estre toujours ceint d'une haye d'hommes armez : Quiconque (10) aura sa vie à mespris, se rendra toujours maistre de celle d'autrui.

Et puis, ce continuel soupçon, qui met le Prince en doute de tout le monde, luy doit servir d'un merveilleux tourment. Pourtant Dion estant adverty que Callippus espioit les moyens de le faire mourir, n'eut jamais le cœur d'en informer, (11) disant qu'il aimoit mieux mourir que vivre en cette misere, d'avoir à se garder non de ses ennemis seulement, mais aussi de ses amis. Ce qu'Alexandre representa bien plus vivement par effect, & plus roidement, quand ayant eu advis par une Lettre de Parmenion, que Philippus son plus cher Medecin estoit corrompu par l'argent de Darius pour l'empoisonner; en mesme temps qu'il donnoit à lire la Lettre à Philippus, (12) il avala le breuvage

(10) Quisquis vitam suam contempsit, tunc dominus est. *Senec. Epist. IV.*

(11) Plutarque dans les *Dits notables des anciens Roys*, &c.

(12) Quinte Curce, L. III. c. 6. *Epistolam à Parmenione missam sinistra manu tenens, accipit*

qu'il luy avoit présenté. Fut-ce pas exprimer cette resolution, que si ses amis le vouloient tuer, il consentoit qu'ils le pussent faire? Ce Prince est le souverain patron des actes hazardeux: mais je ne sçay s'il y a traict en sa vie, qui ayt plus de fermeté que cestuy-cy, ny une beauté illustre par tant de visages. Ceux qui preschent aux Princes la deffiance, si attentive, sous couleur de leur prescher leur seureté, leur preschent leur ruine & leur honte. Rien de noble ne se faict sans hazard. J'en sçay un de courage tres-martial de sa complexion & entreprenant, de qui tous les jours on corrompt la bonne fortune par telles persuasions: Qu'il se resserre entre les siens, qu'il n'entende à aucune reconciliation de ses anciens ennemys, se tienne à part, & ne se commette entre mains plus fortes, quelque promesse qu'on luy face, quelque utilité qu'il y voye. J'en sçay un autre, qui a inespérément avancé sa fortune, pour avoir pris conseil tout contraire.

La hardiesse dequoy ils cherchent si

opulum, & haurit interritus, tùm Epistolam Philippum legere jubet, &c.

avidement la gloire, (13) se représente, quand il est besoin, aussi magnifiquement en pourpoint qu'en armes : en un cabinet, qu'en un camp : le bras pendant que le bras levé. La prudence si tendre & circonspecte, est mortelle ennemye des hautes executions [* Scipion sceut, (14) pour pratiquer la volonté de Syphax, quittant son armée, & abandonnant l'Espagne, douteuse encore sous sa nouvelle conquête, passer en Afrique, dans deux simples vaisseaux, pour se commettre en terre ennemye, à la puissance d'un Roy barbare, à une foy incognue, sans obligation, sans hostage ; sous la seule secreté de la grandeur de son propre courage, de son bonheur, & de la promesse de ses hautes esperances. (a) *Habita fides ipsam*

(13) *Eclatte, se fait voir.* Dans l'Edition in 4to de 1588, il y a, *se présente.*

* Depuis Scipion sceut, &c. jusqu'à ces mots, *fidem obligat* : j'enferme tout entre deux Crochets, & l'on verra dans la Note suivante pourquoi je me suis avisé de cet expédient, qui sauve un grand embarras au Lecteur, & une espece de contradiction à Montaigne.

(14) *Pour gagner Syphax, pour l'attirer dans les intérêts des Romains.*

(a) La confiance que nous prenons en autrui,

plerumque fidem obligat.] A une vie ambitieuse & fameuse, il faut (15) au rebours prester peu, & porter la bride courte aux soupçons. La crainte & la deffiance attirent l'offense & la convient. Le plus deffiant (16) de nos Roys establit ses affaires, principalement pour avoir volontairement abandonné & commis sa vie, & sa liberté, entre les mains de ses ennemys: —

nous gagne souvent la sienne. *Tit. Liv. L. XXII. c. 22.*

(15) Cette Maxime, qu'à une vie ambitieuse & fameuse, il faut prêter peu aux soupçons, & leur tenir la bride courte, paroît mal placée ici, surtout à cause du mot *au rebours*, qui semble la mettre en opposition avec ce qui précède immédiatement. Mais Moatagne n'emploie ici ce mot, que pour lier cette Maxime avec ce qu'il avoit dit, avant de parler de Scipion, *Que la prudence si tendre & circonspecte, est mortelle ennemye des hautes executions.* C'est ce qui paroît à l'œil dans l'Edition in 4to de 1588, où immédiatement après ces derniers mots, Montagne avoit dit, *A une vie ambitieuse & fameuse, il faut au rebours, prester peu, & porter la bride courte aux soupçons.* Ce qu'il a mis depuis entre deux, touchant Scipion, n'a servi qu'à gâter la liaison du discours, en séparant ces deux Propositions qui étoient jointes fort naturellement ensemble.

(16) *Louis XI.* — Mémoires de *Philippe de Commines*, Liv. II. ch. 5, & 6. où l'Historien blâme fort cette action de Louis XI, qui se mit par là en grand danger, ch. 7, & 9.

montrant avoir entière fiance d'eux, afin qu'ils la prissent de luy. A ses Legions mutinées & armées contre luy, Cesar opposoit seulement l'autorité de son visage, & la fierté de ses paroles; & se fioit tant à foy & à sa fortune, qu'il ne craignoit point de l'abandonner & commettre à une armée seditieuse & rebelle.

(b) *Stegit aggere fultus*

*Cespitis intrepidus vultu, meruitque tîmeri
Nil metuens.*

Mais il est bien vray, que cette forte assurance ne se peut représenter bien entière, & naïve, que par ceux auxquels l'imagination de la mort, & du pis qui peut advenir apres tout, ne donne point d'effroy: car de la présenter tremblante encore, douteuse & incertaine, pour le service d'une importante reconciliation, ce n'est rien faire qui vaille. C'est un excellent moyen de gagner le cœur & la volonté d'autrui, de s'y aller soufmettre & fier, pourveu que ce soit librement, & sans contrainte d'aucune nécessité, & que

(b) D'un air intrépide il parut debout sur le haut du rempart, & mérita d'être craint en ne craignant rien lui-même, *Lucan. L. V. vs. 316, &c.*

ce soit en condition qu'on y porte une fiance pure & nette ; le front au moins déchargé (17) de tout scrupule. Je vis en mon enfance, un Gentil-homme commandant à une grande ville, empressé à l'esmotion d'un Peuple furieux. Pour éteindre ce commencement de trouble, il prit party de sortir d'un lieu tres-assuré où il estoit, & se rendre à cette tourbe mutine : d'où mal luy prit, & y fut misérablement tué. Mais il ne me semble pas que sa faute fust tant d'estre sorty, ainsi qu'ordinairement on le reproche à sa memoire, comme ce fut d'avoir pris une voye de soubmission & de mollesse : & d'avoir voulu endormir cette rage, plustost en suivant qu'en guidant, & en requérant plustost qu'en remontrant : & estime qu'une gracieuse severité, avec un commandement militaire, plein de securité, & de confiance, convenable à son rang & à la dignité de sa charge, luy eust mieux succédé, au moins avec plus d'honneur, & de bien-seance. Il n'est rien moins esperable de ce Monstre ainsi agité, que l'humanité & la douceur : il recevra bien

(17) De toute marque de crainte & de despayes.

plustost la reverence & la crainte. Je luy reprocherois aussi, qu'ayant pris une resolution plustost brave à mon gré, que temeraire, de se jeter foible & en pourpoint, emmy cette mer tempestueuse d'hommes insensez, il la devoit (18) avaler toute, & n'abandonner ce personnage. Là où il luy advint apres avoir recogneu le danger de prés, de saignez du nez, & d'alterer encore depuis cette contenance démise & flatteuse, qu'il avoit entreprise, en une contenance effrayée : chargeant sa voix & ses yeux d'estonnement & de penitence : cherchant à (19) conniller & à se desrober, il les enflamma & appella sur soy.

On deliberoit de faire une montre generale de diverses troupes en armes, (c'est le lieu de vengeance secrettes ; & n'est point où en plus grande seureté on les puisse exercer) il y avoit publiques & no-

(18) *Il devoit soutenir absolument sa premiere resolution, sans abandonner ce personnage.*

(19) *Conniller c'est esquiver, se dérober, comme Montaigne l'explique lui-même. — A Propos d'un autre passage des Essais, Liv. II. ch. 12. p. 339, où ce mot est encore employé, Menage remarque dans son Dictionnaire Etymologique, que cette façon de parler, qui est fort en usage dans l'Anjou, a pris son origine des Laperaux que nous appellions autrefois Connils, lesquels vont se cachant dans les haies.*

toires apparences, qu'il n'y faisoit pas fort bon pour aucuns, auxquels touchoit la principale & necessaire charge de les reconnoistre. Il s'y proposa divers conseils, comme en chose difficile, & qui avoit beaucoup de poids & de suite. Le mien fut qu'on evitast surtout de donner aucun tesmoignage de ce doute, & qu'on s'y trouvast & messast parmy les files, la teste droicte, & le visage ouvert; & qu'au lieu d'en retrancher aucune chose (à quoy les autres opinions visoyent le plus) au contraire, l'on sollicitast les Capitaines d'avertir les soldats de faire leurs salves belles & gaillardes en l'honneur des assistants, & n'espargner leur poudre. Cela servit de gratification envers ces troupes suspectes, & engendra dès-lors en avant une mutuelle & utile confidence.

La voye qu'y tint Julius Cesar, je trouve que c'est la plus belle qu'on y puisse prendre. Premièrement il essaya par clemence, à se faire aymer de ses ennemys mesmes, se contentant aux conjurations qui luy estoient descouvertes de declarer simplement qu'il en estoit adverti. Cela fait, il prit une tres-noble resolution, d'attendre sans effroy & sans sollicitude,

ce qui luy en pourroit advenir, s'abandonnant & se remettant à la garde des Dieux & de la fortune. Car certainement c'est l'estat où il estoit quand il fut tué.

Un estrangier ayant dict & publié par tout qu'il pourroit instruire Dionysius Tiran de Siracuse, d'un moyen de sentir & descouvrir en toute certitude, les parties que ses Subjects machineroient contre luy, s'il luy vouloit donner une bonne piece d'argent, Dionysius en estant adverty, le fit appeller à soy, pour s'esclaircir d'un art si necessaire à sa conservation : cet estrangier luy dict, qu'il n'y avoit pas d'autre art, sinon qu'il luy fist delivrer un talent, & se ventast d'avoir appris de luy un singulier secret. Dionysius (20) trouva cette invention bonne, & luy fit compter six cens escus. Il n'estoit pas vray-semblable, qu'il eust donné si grande somme à un homme incogneu, qu'en recompense d'un très-utile apprentissage; & servoit cette reputation à tenir ses ennemys en crainte. * Pourtant les Princes sage-

(20) Plutarque dans *les Dits notables des anciens Roys*, &c.

* Montagne dit ici *pourtant* au lieu de *partant*, c'est pourquoy : il a fait encore ailleurs la même faute.

ment publient les avis qu'ils reçoivent des menées qu'on dresse contre leur vie, pour faire croire qu'ils sont bien advertis, & qu'il ne se peut rien entreprendre de-quoi ils ne sentent le vent. Le Duc d'Athenes fit plusieurs sottises en l'establissement de sa fresche tyrannie sur Florence : mais cette-cy la plus notable, qu'ayant receu le premier avis des (21) monopoles que ce Peuple dressoit contre luy, par Mattheo dit Morozo, complice d'icelles, il le fit mourir, pour supprimer cet advertissement, & ne faire sentir, qu'aucun en la ville s'ennuyast de sa domination.

Il me souvient avoir leu autrefois l'histoire de quelque Romain, personnage de dignité, lequel fuyant la tyrannie du Triumvirat, avoit eschappé mille fois les mains de ceux qui le poursuivoient, par la subtilité de ses inventions. Il advint un jour, qu'une troupe de gens de cheval,

(21) *C'est-à-dire, conspirations.* Rabelais s'est servi du mot de *Monopole* dans ce sens-là. *Pleust à Dieu*, dit-il, parlant des *Mutineries* du Peuple de Paris, *que je souffe l'officine en laquelle sont forgés ces Schismes & Monopoles, pour les mettre en évidence és confrairies de ma paroisse*, Liv. I. ch. 17. p. 107. Edit. d'Amst. *Henri Desbordes*, sous le nom feint d'*Henri Bordeusius*. *Monopole*, conspiration, conjuration, *Nicot*.

qui avoit charge de le prendre , passa tout joignant un halier , où il s'estoit tapy , & faillit de le descouvrir : mais luy sur ce point-là considerant la peine & les difficultez , ausquelles il avoit desja si long temps duré , pour se sauver des continuelles & curieuses recherches , qu'on faisoit de luy par tout ; le peu de plaisir qu'il pouvoit esperer d'une telle vie , & combien il luy valoit mieux passer une fois le pas , que demeurer tousjours en cette transe , luy-mesmes les r'appella ; & leur trahit sa cachette , s'abandonnant volontairement à leur cruauté , pour oster eulx & luy d'une plus longue peine. D'appeller les mains ennemyes , c'est un conseil un peu gaillard : si croy-je , qu'encore vaudroit-il mieux le prendre , que de demeurer en la fièvre continuelle d'un accident , qui n'a point de remede. Mais puisque les provisions qu'on y peut apporter sont pleines d'inquietude , & d'incertitude , il vaut mieux d'une belle assurance se préparer tout ce qui en pourra advenir ; & tirer quelque consolation de ce qu'on n'est point assuré qu'il advienne. 2 AP 57

T A B L E

DES CHAPITRES,

Contenus dans le Tome I.

L I V R E P R E M I E R.

CHAP. I. <i>PAR divers moyens, on arrive à pareille fin.</i>	Page 1
CHAP. II. <i>De la tristesse.</i>	12
CHAP. III. <i>Nos affections s'emportent au delà de nous.</i>	21
CHAP. IV. <i>Comme l'ame descharge ses passions sur des objets faux, quand les vrais lui deffaillent.</i>	39
CHAP. V. <i>Si le Chef d'une place assiégée doit sortir pour parlementer.</i>	46
CHAP. VI. <i>L'heure des Parlements dangereuse.</i>	53
CHAP. VII. <i>Que l'intention juge nos actions.</i>	59
CHAP. VIII. <i>De l'oïseté.</i>	63
CHAP. IX. <i>Des menteurs.</i>	66

CHAP. X. Du parler prompt ou tardif.

CHAP. XI. Des Prognostications.

CHAP. XII. De la Constance.

CHAP. XIII. Cérémonie de l'entreuue
Rois.

CHAP. XIV. On est puni pour s'opiniâtrer
une Flace sans raison.

CHAP. XV. De la punition de la cou
dise.

CHAP. XVI. Un trait de quelques Amb
sadeurs.

CHAP. XVII. De la peur.

CHAP. XVIII. Qu'il ne faut juger de ne
heure qu'après la mort.

CHAP. XIX. Que Philosopher, c'est appren
à mourir.

CHAP. XX. De la force de l'imaginati

CHAP. XXI. Le profit de l'un est domme
de l'autre.

CHAP. XXII. De la Coutume, & de
changer aisément une Loy reçue.

CHAP. XXIII. Divers évenemens de mé
conseil.

2 AP 57

Fin de la Table des Chap. du Tom. I.